Laurin est réélu à St-Laurent
— Page 3

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Neuf musiciens congédiés à l'OSM
— Page 8

ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢ Montréal, mardi 4 juin 1968 / saint François Caraciolo / 84è année, No 130 / 4 cahiers / 64 pages / Prévisions météorologiques : ensoleillé, nébulosité variable en fin d'après-midi / Min. 50° / Max. 70°

Le Vietnam

Johnson fait appel à l'URSS

GLASSBORO, N.J. (UPI, PA, AFP) — Le président Johnson a rejeté aujourd'hui l'exigence d'Hanoï pour que cessent tous les bombardements américains au Nord-Vietnam, mais il a en même temps lancé un appel à le coopération américano-soviétique en vue de trouver une solution au problème vietnamien.

Revisitant le lieu de sa rencontre de juin dernier avec le premier ministre soviétique, M. Kossyguine, M. Johnson a dit qu'une "paix honorable requiert de l'autre partie certains gestes de réciprocité orientés vers la paix". Or, jusqu'à maintenant dans les pourparlers de Paris, les Nord-Vietnamiens se sont contentés de "déclarations belliqueuses" et ont "éludé" les véritables questions, a-t-il ajouté.

Les représentants nord-vietnamiens à Paris ont demandé que les Etats-Unis cessent tous leurs bombardement "alors que les ravitaillements et le matériel nord-vietnamiens affluent plus que jamais au Sud-Vietnam".

"L'autre partie n'a rien trouvé de substantiel à dire

Voir JOHNSON en page 2

AUJOURD'HUI

Au procès de Charles Gagnon

Après Pierre Vallières, son camarade Charles Gagnon se défend seul en Cour. Il est accusé d'avoir conspiré pour commettre un hold-up au cinéma Jean-Talon. Hier, le juge a félicité un citoyen de Saint-Michel d'avoir alerté la police de la présence d'individus louches.

— Page 3

Gamelin

La victoire de Faribault est encore très lointaine.

— Page 5

Pierre Laporte accuse

L'ex-ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, affirme que l'Union nationale viole ses promesses et frustre les municipalités de $100 millions principalement par le biais de la taxe de vente.

— Page 35

Le bâtiment va bien

Si l'industrie de la construction dans la région de Montréal s'accroît au rythme de 8 pour cent depuis le début de l'année, ce pourcentage est de 5 pour cent dans la région de Toronto et de 8.9 pour cent dans l'ensemble du pays. La construction marque donc des gains malgré le loyer élevé de l'argent.

— Page 38

Trudeau veut enquêter sur le sport

Le premier ministre a déclaré hier qu'il nommerait un enquêteur pour savoir pourquoi le Canada ne fournit pas plus de Nancy Greene aux Jeux olympiques. L'enquêteur cherchera à savoir pourquoi l'équipe canadienne a tant de difficultés au tournoi mondial de hockey et il mettra le nez dans la façon dont la LNH octroie ses franchises.

— Page 49

La France reste paralysée par les grèves

Pas de mouvement massif de retour au travail



téléphoto PA

Cette photo montre la police de Belgrade en train de charger les étudiants qui ont livré hier de violents combats de rue.

PARIS. (Reuter, UPI, AFP) — Les grèves continuent aujourd'hui de paralyser la France et on est loin du mouvement de retour au travail "rapide et massif" réclamé hier par le premier ministre Pompidou. La perte de production résultant des grèves est estimée à $2 milliards par semaine.

On estime qu'environ un million des 10 millions de grévistes devaient reprendre le chemin du travail aujourd'hui. On note par ailleurs un durcissement dans certains secteurs clés de l'industrie et des services.

Les leaders des syndicats de cheminots ont accepté une offre du gouvernement haussant les salaires de 10 pour cent en moyenne, mais l'entente demeure sujette à l'approbation des membres.

Paris est toujours privé de métro et d'autobus. Les employés des transports parisiens doivent décider ce soir s'ils accepteront l'offre de la RATP. Les leaders syndicaux se sont dits satisfaits de l'accord prévoyant des hausses de salaire allant de 10 à 17 pour cent.

Des accords provisoires sont déjà intervenus dans les industries pétrolière et chimique, les assurances, les banques, l'électricité et les textiles. Mais on ne pourra mesurer l'ampleur du mouvement de retour au travail avant la fin de la journée.

Les rues sont encore encombrées de déchets et d'ordures ménagères. Des entrepreneurs privés engagés par la ville ont commencé le travail de nettoyage, mais les boueurs municipaux sont toujours en grève.

L'industrie de l'automobile demeure inactive, les militants ayant durci leurs positions.

Le secteur de l'automobile

Aux usines Renault, les responsables syndicaux ont lancé hier un appel au durcissement en demandant la poursuite de la grève et l'occupation massive des locaux par au moins 15,000 ouvriers. Les syndicalistes ont estimé que le silence de la direction après 19 jours de grève, ne pouvait que conduire les travailleurs à choisir "l'épreuve de force".

Chez Peugeot à Sochaux,

Voir RETOUR en page 2

La colonie canadienne à Paris se porte "assez bien, merci"

par Pierre SAINT-GERMAIN
correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS — Après les trois premières semaines de la crise qui ébranle la France, on peut dire que la colonie canadienne de Paris se porte "assez bien, merci".

Bien sûr, il y a eu quelques matraques, des ennuis d'argent, de communication, de transport, de ravitaillement, des problèmes pour les étudiants, les services officiels, les entreprises commerciales, mais rien de tragique.

Selon les informations recueillies à diverses sources, deux étudiants et un journaliste ont été blessés par la police pendant les émeutes. Dans les trois cas, ces compatriotes ne prenaient pas part aux manifestations. Comme plusieurs Français ou autres étrangers, ils ont eu le malheur de se trouver là ou les "forces de l'ordre", enragées, chargeaient ou poursuivaient des manifestants. Cependant, aucun des matraqués n'a assure-t-on, été atteint gravement.

Les ennuis d'argent sont assez nombreux, sans toutefois revêtir un caractère catastrophique. Les victimes ne sont pas les fonctionnaires, mais certains étudiants et tou-

Voir LA COLONIE en page 2

Les étudiants yougoslaves défient le régime communiste à Belgrade

BELGRADE, Yougoslavie — (PA, UPI, AFP) — Le régime communiste yougoslave a réagi aujourd'hui à deux jours de bagarres sanglantes entre étudiants et policiers en interdisant la tenue de toutes manifestations, assemblées ou processions.

Les leaders étudiants ont fait savoir qu'ils passeront outre à cette décision et ont convoqué un ralliement au centre de Belgrade plus tard, dans la journée, à moins que les autorités n'accèdent immédiatement à quelques-unes de leurs demandes.

Un communiqué du gouvernement émis ce matin soutient que "certains éléments irresponsables" sont impliqués dans les manifestations de dimanche et d'hier, alors que près de 100 personnes ont été blessées.

Hier soir, "les mêmes éléments irresponsables ont utilisé des explosifs" contre une agence de tourisme du centre de la ville, poursuit le communiqué.

Après un calme relatif, durant la journée d'hier, les manifestations ont repris hier et les étudiants ont occupé une partie de l'Université de Belgrade.

Les manifestants ont causé de graves dégâts dans la salle en lançant des pierres et des briques, blessant onze ouvriers. Ils ont ensuite mis le feu à des véhicules et à des camions. La police a dû se servir de boyaux à incendie pour repousser les manifestants. Des coups de feu ont été entendus et un ouvrier a été blessé, mais la police nie avoir fait feu. Elle soutient que les coups de feu sont venus des étudiants.

Des dirigeants du parti communiste dont Veljko Vlahovic, membre du présidium du parti et président du parti communiste de Belgrade, Milos Minic, président du parlement serbe, et Bruno Pesic, maire de Belgrade, ont tenté en vain de calmer les manifestants. M. Vlahovic a dit aux étudiants : "Vous devriez savoir exactement ce que vous voulez afin que nous puissions apporter des solutions aux problèmes. Je suis de votre avis que l'administration à l'université doit être changée". Les étudiants ont répondu en criant "nous voulons des actes et non des paroles". Cependant, M. Vlahovic a réussi à s'entretenir avec plusieurs leaders des étudiants.

Deux heures après la fin des bagarres, le secteur était jonché de drapeaux, d'affiches, de souliers, de sacs à main et même de pièces de vêtements.

Ce matin, les étudiants semblaient avoir remporté la pre-

Voir BELGRADE en page 2

Oxford subit à son tour l'agitation estudiantine

d'après PA, AFP et UPI

Trois cents étudiants ont assiégé hier durant deux heures le conseil de discipline de l'Université d'Oxford pour obtenir la révision d'un règlement interdisant aux nouveaux venus à l'université de distribuer des tracts politiques. Ainsi, la vague d'agitation estudiantine qui déferle sur l'Europe a fini par atteindre la plus vieille université de Grande-Bretagne, où le conseil de discipline jouissait du plus grand respect depuis plusieurs générations.

Les étudiants ont fini par obtenir satisfaction, sous réserve que les textes destinés à la diffusion soient au préalable soumis au conseil de discipline. Dans le nord de Londres, les étudiants de l'Ecole des beaux-arts de Harnsey occupent les locaux depuis sept jours. A Glasgow, en Ecosse, 25 étudiants qui voulaient manifester devant le consulat de France en ont été empêchés par la police.

Par ailleurs, des étudiants des facultés de lettres, de philosophie et de sciences de l'Université de Buenos Aires ont commencé hier une grève des cours en signe de protestation contre la détention du dirigeant estudiantin Jorge Rocha. Celui-ci avait été arrêté vendredi dernier, surlendemain d'une violente manifestation au cours de laquelle quelque 300 étudiants avaient tenté d'élever des barricades et s'étaient heurtés à la police.

La "Fédération universitaire argentine" (FUA) de gauche,

Voir OXFORD en page 2

MSA, RIN et RN se demandent s'il faut régler les "détails" avant le congrès de fusion

La première séance de négociations entre le MSA, le RIN et le RN a eu lieu hier soir à l'Institut Saint-Albert-le-Grand, chemin de la Côte Ste-Catherine à Montréal. A l'issue de cette première rencontre, les trois mouvements indépendantistes ont rédigé un communiqué conjoint fort laconique dont voici le texte:

"Les directeurs et les comités exécutifs du MSA, du RIN et du RN ont tenu hier soir à l'Institut Saint-Albert-le-Grand leur première séance de négociations en vue du regroupements des mouvements indépendantistes. Au cours de la réunion qui a duré quatre heures, les représentants des trois organismes, au nombre de 31, venant des quatre coins du Québec, ont établi une liste des sujets à discuter. Ils ont aussi mis sur pied des structures permanentes afin d'assurer la poursuite des négociations à un rythme rapide.

Enfin, après avoir procédé à des échanges d'information et d'opinions dans un climat d'amitié, les exécutifs ont fixé à diman-

Voir CONGRES en page 2

Trois autres patients sont prêts, à l'Institut de cardiologie

par Claire DUTRISAC

Trois receveurs, prêts à subir une transplantation du coeur sont actuellement hospitalisés à l'Institut de cardiologie de Montréal. Pour sa part, l'équipe chirurgicale, à la lumière de l'expérience vécue, cherche les moyens de rendre son travail encore plus efficace, s'il est possible. On vit, ces jours-ci, une "diastole" a déclaré le Dr Pierre Grondin, chef de l'équipe chirurgicale de l'Institut. C'est-à-dire des moments où l'on se prépare à renouveler l'expérience, où l'on analyse les causes possibles d'erreur, où l'on remet en place le matériel nécessaire (stérilisation des chambres, lavage des vêtements, etc.), afin de recommencer le plus tôt possible.

L'examen macroscopique n'a rien révélé qui puisse expliquer la mort de M. Murphy. Les divers examens microscopiques exigeront plus de temps. Mais on peut aisément prévoir qu'une autre tentative de transplantation du coeur sera effectuée cette semaine.

Le "suspense" que nous sert, malgré lui, l'Institut de cardiologie, se double de celui de l'hôpital Royal Victoria dont l'équipe médicale a affirmé, en marge de l'intervention chirurgicale tentée par l'Institut, qu'elle aussi était prête à faire une transplantation. D'où viendra donc la nouvelle que la deuxième greffe du coeur au

Voir PATIENTS en page 2

La transplantation du poumon, la greffe la plus difficile selon le professeur Jacques Lissac

— Page 35

L'abbé Falardeau candidat indépendant dans Laurier

par Florian BERNARD

L'apôtre des assistés sociaux de Montréal, l'abbé Hubert Falardeau, sera candidat dans le comté de Laurier aux élections fédérales du 25 juin.

Ayant décidé d'aller combattre sa cause à Ottawa, il a choisi le comté de Laurier parce que ce dernier est situé au coeur du centre-ville et qu'on y trouve les plus fortes concentrations de taudis. L'abbé Falardeau, en prenant sa décision, en a officiellement informé l'archevêché de Montréal.

Il devra affronter les adversaires suivants, à savoir MM. Fernand Leblanc (libéral), Julius Briskin (progressiste-conservateur), Gaston McKenty (NPD) et Clément Custeau (PDE).

Un candidat en soutane

L'abbé Falardeau ne voit rien d'anormal à ce qu'un prêtre décide de briguer les suffrages lors d'une élection fédé-

Voir L'ABBE en page 2



L'abbé Hubert Falardeau

SOMMAIRE

Annonces classées / 41 à 47 et 56 à 62
Arts et spectacles / 8 et 9
Bandes dessinées / 28
Courrier "Que faire ?" / 24
Décès, naissances, etc. / 63
Editorial / 4
Finance / 38 à 40
Horoscope / 24
Informations étrangères / 36
La bonne table / 17
Les secrets de polichinelle / 22
Loisirs et récréation / 28
Mots croisés / 44
Nouvelles nationales / 33
Radio et télévision / 25 et 26
Sports / 49 à 54
Tribunaux / 10
Vie féminine / 20 à 24
Vie mondaine / 21
Votre médecin / 23

CKAC

LA COLONIE

SUITE DE LA PAGE 1

ristes privés de tout contact avec le Canada en raison de la grève totale des postes et des télécommunications. Les banques et les amis les dépannent volontiers . . . Quand ce n'est pas le boucher ou l'épicier du coin qui leur fait confiance.

Pour ce qui est des ennuis de transport, ils existent encore, puisque ni le métro, ni les autobus, ni les taxis ne fonctionnent. On trouve de l'essence depuis quelques jours, mais tout le monde n'a pas sa voiture. Alors, on "marche à pied", comme on dit à Paris, ou bien on fait le "pouce" ou encore on enfourche un vélo.

Quant à moi, j'ai choisi ce dernier mode de locomotion, ma femme ayant pris la voiture pour gagner la côte normande. Pour aller câbler, près de l'Opéra, je mets une bonne demi-heure. Au retour, comme je dois monter une côte, je pédale pendant une heure pour arriver à mon appartement près du Luxembourg, à la limite sud du quartier latin.

Le ravitaillement ne cause plus de soucis, ou à peu près pas, les épiceries ayant refait leurs stocks de pâtes, d'huile, de sucre et de quelques autres produits sur lesquels les ménagères s'étaient ruées au début de la crise.

Cependant, il y a pénurie de cigarettes depuis quelques jours. Impossible de trouver des "brunes", et encore pas dans tous les "tabacs", et des cigares. Si la grève continue, il faudra revenir aux "rouleuses", auxquelles se sont déjà résignés un certain nombre de gens.

Et les étudiants ? Certes, ils suivent de près ce qui se passe chez leurs "camarades" français, en pleine période "révolutionnaire", mais le report des examens en gêne un certain nombre. Des départs pour le Québec ont été avancés, d'autres retardées. Bien qu'il y ait un va-et-vient, le pavillon du Canada à la maison universitaire compte encore 80 pour cent des résidents. "Tout est calme", souligne le directeur, M. Raymond Tache, mais les travaux de construction de l'annexe ne pourront probablement commencer cet été.

A l'ambassade du Canada et à la délégation générale du Québec, le personnel parvient à se rendre au travail, mais l'activité est au ralenti. Le nombre des visiteurs connait une baisse sensible et les liaisons avec certains services de l'administration française sont difficiles.

A la Banque Canadienne Nationale et à la Banque Royale, le personnel ne s'est pas mis en grève, comme dans certains établissements bancaires français, et beaucoup de clients ont pu y renflouer leur portefeuille.

A Air Canada, vive animation, à 13 heures,à l'agence du boulevard des Capucines. Les passagers en partance pour Montréal, y prennent le car qui les conduit à Bruxelles, d'où ils s'envolent le lendemain à 13 heures également. Dans le sens Paris - Montréal, le mouvement est intense, mais il n'atteint qu'environ 20 pour cent de la normale dans le sens inverse.

Par ailleurs, l'Office canadien du tourisme, rue Scribe, reçoit très peu de visiteurs. Le directeur, M. Pierre Turcotte, estime que la crise et les problèmes économiques qui en résulteront immanquablement vont nettement réduire le nombre de Français qui songeaient à traverser l'Atlantique.

Enfin, une grande question se pose : Quel sera l'avenir des relations franco-canadiennes et franco-québecoises ? Il faudra attendre le résultat des élections pour y répondre.



CONGRES

SUITE DE LA PAGE 1

che le 9 juin, la prochaine séance de négociations".

C'est officiellement tout ce que l'on a pu savoir. Nous avons toutefois appris officieusement, d'un des participants à cette réunion qui deviendra peut-être un jour historique, que les débats avaient été forts lents et que l'on n'avait vraiment entamé la discussion sur aucun des points importants.

Il a surtout été question, selon notre informateur, de la priorité des sujets à discuter lors des réunions futures. La séance de dimanche prochain, qui aura encore lieu au monastère des Pères dominicains, chemin de la Côte Ste-Catherine, portera vraisemblablement sur l'unilinguisme.

MM. Pierre Bourgault et Gilles Grégoire se sont entendus sur un point: il est inutile d'aborder dès le début des questions de détail. A ce sujet, M. Bourgault aurait lancé: "Si on entre dans les détails maintenant, on n'arrivera jamais à la fusion".

Quant à M. Lévesque, il serait d'avis que l'on règle minutieusement tous les détails avant le congrès de fusion: "Il ne faut pas, aurait-il dit, que nous arrivions au congrès avec des pelures de bananes que nous nous sommes préparés les uns aux autres".

Enfin, notre informateur nous a révélé que même si l'on ne voulait pas s'arrêter aux détails, les participants ont quand même consacré une heure à rédiger le communiqué de presse reproduit plus haut.

L'ABBE

SUITE DE LA PAGE 1

rale. Même si, officiellement, il devient le premier prêtre catholique du Québec à se présenter lors d'une élection, l'abbé Falardeau n'entend pas pour autant abandonner la prêtrise. Il croit que les fonctions de prêtre et de député sont parfaitement conciliables. En effet, le rôle du prêtre au sein d'un gouvernement n'est pas tellement différent de celui qui est exercé dans une paroisse. Les ouailles sont plus nombreuses, voilà tout!

Son principal cheval de bataille sera celui de l'élimination des taudis. il entend devenir "la voix de ceux qui n'en ont pas" à Ottawa. Il a dit qu'une fois élu, il sera le premier candidat véritable des assistés sociaux.

En France, 34 prêtres étaient membres de l'Assemblée nationale avant sa dissolution récente.

Politique sociale

L'abbé Falardeau se présente comme indépendant, mais il avoue avoir une politique sociale qui ressemble beaucoup à celle du Nouveau parti démocratique. Il a dit qu'une fois élu, il accorderait son appui à tout parti qui accepterait vraiment de poser des gestes concrets en faveur des assistés sociaux.

Le NPD a fait des offres à l'abbé Falardeau. Le chef québécois du parti, M. Robert Cliche, lui a même offert une candidature dans un comté du centre-ville. Cependant, l'abbé a refusé, préférant oeuvrer seul, quitte à donner son appui au parti qui voudra bien le seconder dans sa lutte à la pauvreté.

Une puissante organisaton électorale appuierait l'abbé Falardeau. Plusieurs membres influents de diverses formations politiques auraient promis de porter au pouvoir le premier prêtre-candidat du pays! Une conférence de presse doit avoir lieu au cours des prochains jours où les organisateurs seront présentés au public.

Quant à l'abbé Falardeau, il entend faire une campagne réaliste, c'est-à-dire qu'il invitera les gens à se réunir pour discuter, un peu à la façon des fameux meetings du centre-ville sur la pauvreté. Son programme sera celui que les assistés sociaux lui soumettront.

L'abbé Falardeau a informé l'archevêché, hier, de sa décision d'être candidat. Il a rencontré à ce sujet l'abbé Riendeau qui lui a demandé de le revoir aujourd'hui, en matinée. Quoi qu'il en soit, l'abbé Falardeau est décidé à être candidat. Il a cependant jugé bon de recevoir une approbation officielle de l'archevêché, ce qui doit être fait aujourd'hui.

Depuis un certain temps l'abbé Falardeau connaissait des difficultés sérieuses du côté de l'autorité ecclésiastique. Sans gite et sans titre officiel, il devait lui-même assurer sa subsistance grâce à des émissions radiophoniques. A l'archevêché, on l'avait classé parmi les assistés de l'Union Saint-Jean, c'est-à-dire l'organisme diocésain qui pourvoit financièrement aux prêtres retraités, aux prêtres malades ou autres. Le titre d'animateur diocésain des assistés sociaux qu'on lui avait promis ne lui a jamais été décerné officiellement.

RETOUR

SUITE DE LA PAGE 1

après des conversations infructueuses, la situation s'est durcie à la suite de la décision de la direction d'organiser aujourd'hui un vote du personnel sur la reprise éventuelle du travail.

Les dirigeants syndicaux ont demandé au personnel de ne pas participer à ce vote et de poursuivre la grève avec occupation des usines.

Rupture à Sud-Aviation

A Sud-Aviation, les négociations ouvertes à Paris entre la direction et les représentants syndicaux ont été rompues et les syndicalistes ont décidé d'occuper le siège de la société à Paris jusqu'à ce que la direction accepte de reprendre les négociations sur de nouvelles bases.

Aux usines Michelin de Clermont-Ferrand, les syndicats ont estimé insuffisantes les propositions de la direction et ils ont décidé de demander aujourd'hui aux ouvriers de poursuivre la grève. Ils se sont d'autre part déclarés hostiles à la consultation que la direction a l'intention d'organiser au sujet d'une éventuelle reprise du travail.

A l'ORTF (radio-télévision d'Etat), le désaccord était total hier soir entre le nouveau ministre de l'Information, M. Yves Guena, et l'intersyndicale du personnel de l'Office.

Les syndicalistes ont ordonné aux journalistes de la chaine de radio "France-Inter" de se mettre en grève. Ce désaccord porte surtout sur la réforme du statut de l'ORTF, dont les syndicalistes réclament l'autonomie administrative.

Parmi ls reprises du travail déjà effectuées ou qui vont l'être aujourd'hui, on peut citer: la Banque de France où les syndicats ont fait savoir que "des résultats appréciables avaient été obtenus", l'industrie pétrolière où le travail reprend aujourd'hui dans les raffineries et dépôts de carburant. L'essence ne devrait plus manquer dans toute la France.

Au port pétrolier de Lavera, proche de Marseille, deux pétroliers immobilisés depuis plusieurs jours ont achevé leur déchargement.

Dans l'industrie chimique un protocole d'accord a été établi. Le travail doit reprendre également dans la métallurgie de Normandie, tandis que dans la sidérurgie lorraine 40 pour cent du personnel est retourné au travail.

PATIENTS

SUITE DE LA PAGE 1

Canada aura été entreprise ?

Dans les multiples articles publiés par les journaux, deux affirmations contraires ont été faites : selon les uns, le coeur de M. Murphy aurait été deux ou trois fois plus petit que celui de Mme Thérèse Rondeau. Les autres disaient le contraire. Le Dr Grondin a rétabli les faits en disant que le coeur de Mme Rondeau était de grosseur normale, que le coeur d'une femme est légèrement plus petit que celui d'un homme mais le coeur de M. Murphy à cause de sa maladie, était hypertrophié. Mais là ne semble pas résider la cause de l'échec.

L'équipe de l'Institut demeure optimiste. Il convient de se rappeler que le célèbre Dr Barnard n'a pas non plus réussi son premier essai.

Parce que cette intervention présente encore beaucoup d'aléas, les pessimistes peuvent se désespérer mais les optimistes gardent espoir. Avec l'Institut de cardiologie, la population du Canada attend la deuxième transplantation du coeur.

Quelque 300 personnes ont assisté hier matin aux funérailles de Mme Thérèse Rondeau grâce à qui la première greffe du coeur au Canada a pu être réalisée. Le service funèbre avait lieu dans l'église de Saint-Justin, comté Maskinongé, où Mme Rondeau a vécu la plus grande partie de sa vie.

Le service a été célébré par M. l'abbé Casaubon, vicaire à la paroisse de Louiseville et cousin de la défunte.

Après la cérémonie, le cortège funèbre, accompagné de deux landaux de fleurs, s'est dirigé vers le cimetière de Saint-Justin où a eu lieu l'inhumation.

Assistait à la cérémonie, Mgr Grimard, ancien curé de Saint-Justin maintenant à sa retraite.

Un autre décès

A Buenos Aires, par ailleurs, le 19e patient à subir une greffe cardiaque est mort quatre jours après avoir reçu un nouveau coeur.

Enrique Serrano est décédé des suites de complications pulmonaires et rénales.

A Paris toutefois, le Père Boulogne prépare sa sortie de l'hôpital où, il y a maintenant 21 jours, il subissait une greffe cardiaque. Le Père Boulogne sera déménagé en milieu non stérile à l'hôpital Broussais et, à moins de complications, le Père Boulogne devrait être le deuxième malade cardiaque à pouvoir quitter l'hôpital à la suite d'une greffe du coeur. Le premier, on le sait, est le Dr Blaiberg, d'Afrique du Sud, qui a maintenant survécu un peu plus de six mois à cette intervention.

BELGRADE

SUITE DE LA PAGE 1

mière manche dans leur lutte visant à participer à la gestion de leur université et à obtenir de meilleures conditions de vie.

La situation était calme mais quelque 500 étudiants occupaient encore l'immeuble de la faculté de philosophie et celui de l'administration, laissant entendre qu'ils avaient l'intention d'y rester jusqu'à ce qu'on accède à leurs demandes.

Le Comité d'action des 20,000 étudiants de Belgrade vient de s'ériger en "Comité d'action de l'université rouge", renouvelable quotidiennement.

Il publie un programme en quatre points qui traduisent, en quelque sorte, l'escalade de revendications qui, d'abord corporatives, sont devenues sociales, puis politiques, sans parler maintenant d'un antagonisme de générations.

Voici les quatre points : 1) Abolition des inégalités sociales et répartition des revenus selon le seul travail; 2) Résorption du chômage; 3) Démocratisation de la bureaucratie et de tous les aspects de la vie sociale; 4) Réforme de l'université : amélioration de la situation matérielle des étudiants, participation de ceux-ci à la gestion universitaire, liberté d'inscription.

Les étudiants exigent également des punitions et des congédiements au sein de la police "qui est responsable, soutiennent-ils, des blessures qu'ont subies une centaine de manifestants durant la fin de semaine".

JOHNSON

SUITE DE LA PAGE 1

à ceux d'entre nous qui recherchent une paix juste en Asie," a poursuivi le président Johnson. "Aussi, jusqu'à ce que les hommes d'Hanoï abordent les véritables problèmes de la fin de la guerre, nous devons demeurer fermes. Nous devons faire preuve de patience et d'espoir, mais également de détermination."

Appel à la coopération

Le président, passant en revue "l'année mouvementée et incertaine" qui s'est écoulée depuis sa rencontre avec M. Kossyguine à Glassboro l'an dernier, a évidemment voulu rallumer "l'esprit de Hollybush". Il a exprimé sa conviction que "les vieux antagonismes que nous appelons la guerre froide doivent disparaitre et disparaitront".

Le chemin de la paix au Vietnam sera lent et difficile, mais il sera "bien moins rocailleux quand les deux plus grandes puissances du monde, les Etats-Unis et l'Union soviétique, consentiront à faire une partie de la route ensemble", a dit M. Johnson.

Dans son appel à une plus étroite coopération américano-soviétique, le chef de l'exécutif a exprimé son désir de passer "de la guerre à la paix, de l'hostilité à la réconciliation, de l'impasse au progrès".

M. Johnson parlait au Collège d'Etat de Glassboro, à l'occasion de la collation des diplômes.

Attente à Paris

A Paris, cependant, les diplomates américains attendent la reprise des pourparlers, demain, pour voir quelle sera l'attitude du nouveau négociateur dépêché par Hanoï, M. Le Duc Tho, émissaire personnel du président Ho Chi-minh, est arrivé à Paris et il n'a manifesté aucun adoucissement des positions adoptées jusqu'à maintenant par la délégation nord-vietnamienne.

Il ne peut y avoir de véritables pourparlers de paix, a-t-il dit, à moins que les Etats-Unis ne cessent sans conditions les bombardements et autres actes de guerre contre le Nord-Vietnam.

La délégation américaine, dirigée par M. Averell Harriman, n'a pas fait de commentaires. On veut d'abord voir si l'homme d'Hanoï aura quelque chose de nouveau à offrir.

Le Duc Tho procède aujourd'hui à des consultations avec M. Xuan Thuy et les autres membres de la délégation nord-vietnamienne.

Giap : les USA ont perdu la guerre

Pour sa part, dans une entrevue exclusive accordée au journal parisien "L'Humanité", le général Giap, ministre de la Défense du Nord-Vietnam, s'est dit convaincu que "les Etats-Unis sont en train de perdre la guerre et que la victoire finale sera au peuple vietnamien".

Rappelant la lutte "héroïque" de son peuple, le général Giap a dit que "le mythe de l'invincibilité des USA . . . est en train de s'effondrer". Quant au gouvernement de Saigon, selon lui, c'est "un noyé." L'intervention américaine est une entreprise de sauvetage. Plus le Pentagone augmente ses effectifs au Sud-Vietnam, plus le noyé s'enfonce, s'enlise, entrainant avec lui les sauveteurs dans le désastre."

Analysant les bombardements américains, le général dit que "si moderne soit-elle, l'aviation ne décidera jamais de l'issue d'une guerre."

OXFORD

SUITE DE LA PAGE 1

dont Jorge Rocha est le président, a lancé d'autre part, pour le 14 juin, un ordre de grève des cours dans tout le pays. Elle a demandé l'appui de la "Confédération générale du travail" antigouvernementale, avec laquelle les étudiants de gauche entendent constituer un front commun.

Le général Ongania, président de la République, a reçu les recteurs de toutes les universités d'Argentine afin d'examiner avec eux l'actuelle agitation estudiantine.

Pour une agence canadienne de louage d'autos, la seule façon de devancer ses concurrents, c'est de vous offrir mieux.

Par exemple, le spécial de fin de semaine à $17.95 de Tilden.

Ajoutez quelques sous du mille, et c'est tout ce que vous coûte une Chevrolet flambant neuve, du vendredi 5 heures au lundi matin 9 heures. Essence et assurance comprises.

Voilà ce que nous appelons une aubaine chez Tilden.

Et voilà une des raisons qui classe Tilden bon premier.

Essayez de trouver mieux...et puis venez voir Tilden.

(Si vous allez aux E.-U. en avion pour la fin de semaine, nous placerons votre réservation chez National Car Rentals. Leurs tarifs sont aussi difficiles à battre!)



TILDEN

Siège social du système : 1194, rue Stanley, Montréal 2.

Pour réservations de fin de semaine appeler 866-6651

DÉBARRASSEZ-VOUS DE LA PEINTURE



Obtenez avec le revêtement ALSCO une protection sûre à tous les niveaux

APPELEZ DÈS MAINTENANT 279-8551

Frais interurbains acceptés

ALSCO

1530 est, BEAUBIEN, Montréal

ALSCO
1530 est, rue Beaubien, Montréal
Je désirerais avoir les renseignements et une estimation gratuite sans aucune obligation de ma part.
NOM .....
ADRESSE .....
TEL. : .....

ALSCO — manufacturiers de fenêtres et portes permanentes avec moustiquaires. Anodisées ou en couleur. Auvents en fibre de verre et clapboards. RENSEIGNEMENTS ET INFORMATIONS GRATUITS

Mc Guinness Rhum blanc
Le rhum doux
Distillé au Canada par McGuinness Distillers Ltd.

LA PRESSE

MONTREAL, MARDI 4 JUIN 1968 — 84e ANNEE — No 130

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

TAPIS Les meilleures aubaines se trouvent à la maison
AU MILLION DE TAPIS ET TUILES
Tél. 273-9983

Les catholiques anglophones s'élèvent contre le référendum à Saint-Léonard

par Michel-G. TREMBLAY

La lutte sera désormais épique entre le Mouvement pour l'intégration scolaire (MIS) et le comité extraordinaire des éducateurs et parents catholiques anglophones de Saint-Léonard.

Le MIS réclame d'une part l'école française pour les Néo-Canadiens, alors que, d'autre part, le comité extraordinaire, appuyant l'Association des parents de Saint-Léonard, exige le maintien d'écoles bilingues ou anglaises à Saint-Léonard.

Au cours d'une conférence de presse, tenue hier, le comité extraordinaire, premier groupe à appuyer la demande des parents hors de Saint-Léonard, "considère que le droit qu'ont les parents de choisir la langue d'instruction de leurs enfants doit être défendu".

Le comité extraordinaire, présidé par M. J.J. McPeak, qui est également président de l'Association des parents pour l'enseignement catholique du Québec, s'élève contre la tenue du référendum de lundi prochain et songe même à "entreprendre une action légale" à cet effet.

Le président du comité en faveur du maintien d'écoles bilingues a précisé que la Commission scolaire locale tente de renforcer la politique qui consiste à priver un grand nombre de parents de leur liberté de choix.

"Cette politique est injuste, inconvenante et probablement illégale, et le concept même est inacceptable pour le comité et par les parents", a-t-il ajouté.

En plus de demander à la Commission scolaire de Saint-Léonard la reconnaissance du droit de choisir des parents, le comité réclame la construction de nouvelles écoles. Afin de réaliser son programme, le comité a présenté les quatre étapes de sa requête :

1 — L'appui du conseil de la "Provincial Federation of Parents Associations" qui représente la majorité des parents du Québec.
2 — L'appui de personnalités politiques qui assisteront à la réunion populaire du 5 juin à l'arena de Saint-Léonard.
3 — La présentation de deux candidats aux postes de commissaires de la Commission scolaire de Saint-Léonard (M. J. J. McPeak est l'un d'eux).
4 — La formation d'un comité juridique qui tentera d'arrêter le référendum du 10 juin par une injonction.

Le front commun

Le président du comité extraordinaire, M. McPeak, a finalement donné le nom des organismes qui appuient la reconnaissance du droit des parents à choisir la langue d'instruction de leurs enfants:

- Federation of Catholic Parent Teacher Association of Quebec;
- Parents Association for Catholic Education of Quebec;
- Montreal Council of Parent Teacher Associations;
- Lakeshore Council of Parent Teacher Associations;
- Provincial Association of Catholic Teachers;
- Federation of English Speaking Catholic Teachers of Montreal;
- Dorval Association of Catholic Teachers;
- Federation of English Speaking Catholic Teachers of Pointe-Claire and Beaconsfield;
- Provincial Association of Catholic Principals;
- Association of Catholic Principals of Montreal;
- Association of General Directors.



photo René Picard, LA PRESSE

Le sourire de la victoire

Entouré de sa femme et de ses partisans, le maire Marcel Laurin salue victorieusement les électeurs de Saint-Laurent qui viennent de le réélire pour un quatrième mandat consécutif.

Le maire Laurin est réélu pour un quatrième mandat consécutif

par Gilles RACINE

Le maire de Saint-Laurent, M. Marcel Laurin, a été réélu hier pour un quatrième mandat consécutif, alors que 51 p. 100 des 13,259 électeurs se sont prévalus de leur droit de vote.

Le maire Laurin s'est assuré une majorité confortable sur son adversaire de la dernière minute, Me Germain Leduc, en recueillant 57 p. 100 des voix. Cependant, cette victoire est loin d'être aussi éclatante que celle de 1965, alors que le maire de Saint-Laurent s'était assuré la victoire avec 91 p. 100 des voix.

D'autre part, une proposition, formulée par le maire et soumise à la population par voie de référendum, qui avait pour but de porter de trois à quatre ans le mandat des élus, a été rejetée par 53 p. 100 de la part des citoyens de Saint-Laurent.

Des cinq quartiers de Saint-Laurent, deux ont favorisé le notaire Germain Leduc, alors que M. Laurin s'assurait la victoire en obtenant une forte majorité dans ceux de Saint-Louis, de Beaudet et de Laval.

Les conseillers

Deux conseillers qui briguaient de nouveau les suffrages ont été défaits. Il s'agit de MM. Louis-Philippe Chamberland (Beaudet, siège no 2) qui fut récemment acquitté en correctionnelle d'une accusation d'avoir accepté un pot-de-vin, et Moïse Petit (quartier Decelles, siège no 2).

Ils ont été défaits respectivement par MM. Aimé Caron et Georges Bourbonnières.

Le conseiller Gérard Beaulac a été réélu au siège no 1 de Decelles, contre M. Magella Robichaud, tandis que le conseiller Norman Hartenstein remportait la victoire pour le siège no 1 du quartier Laval contre M. Maurice Major, et que le conseiller Sigefroy Noël était réélu, contre M. Jean Mercier, au siège no 2 du quartier Laval.

Pour le siège no 2 de Saint-Louis, les électeurs ont préféré M. Irving Grundman à M. Eric Bissell, deux nouveaux venus dans la politique municipale à Saint-Laurent.

D'autre part, le 21 mai dernier, les conseillers suivants avaient été réélus par acclamation : M. Gerry M. Gold au siège no 1 du quartier Saint-Louis (il a aussi été accusé d'avoir accepté un pot-de-vin) ; M. Frédéric Houde au siège no 1 du quartier Beaudet ; M. Leonard Painter au siège no 2 du quartier Laval ; M. Jean-Louis Cousineau au siège no 1 du quartier Leduc.

Des 56 bureaux de votation, un seul n'avait pas encore donné les résultats, tard dans la soirée, en ce qui concerne le référendum proposé par le maire Laurin, alors que les résultats des élections étaient connus depuis longtemps pour le même bureau de votation.

Les résultats officiels seront connus aujourd'hui lorsqu'ils seront publiés par le greffier de la ville.

Au procès de Charles Gagnon

Le juge félicite un témoin d'avoir alerté la police

par Maurice MORIN

Le juge Paul Miquelon, de la Cour supérieure du district judiciaire de Québec, qui préside le procès de Charles Gagnon, cet ancien professeur à l'Université de Montréal, âgé de 29 ans, accusé de conspiration pour commettre un hold-up au cinéma Jean-Talon, à Saint-Léonard, tard dans la soirée du 27 août 1966, a tenu à féliciter publiquement, hier après-midi, M. Joseph Gilbert, un citoyen de Saint-Michel.

C'est ce citoyen, un directeur de loisirs âgé de 47 ans, qui avait alerté la police après avoir constaté qu'une petite automobile, de fabrication européenne, lui avait paru "louche" près de chez lui.

Des agents de Saint-Michel avaient ensuite réussi à intercepter la petite voiture dans laquelle se trouvaient trois jeunes individus ainsi que des armes.

Eveillé par sa jeune fille

Interrogé par Mes Louis Paradis et Maurice Bourassa, procureurs de la Couronne, M. Gilbert a déclaré "que c'était sa jeune fille qui était venue l'éveiller... pour lui dire qu'une voiture dans laquelle se trouvaient trois individus avait stoppé près de chez lui, dans la 24e Avenue, à Saint-Michel, pour ensuite continuer sa route vers le cinéma Jean-Talon, à Saint-Léonard.

"Je suis monté dans ma voiture, a dit le témoin et j'ai suivi le petit véhicule. En cours de route, j'ai réussi à prendre les numéros de la plaque d'immatriculation arrière de l'automobile. A un certain moment, la petite voiture s'est immobilisée près d'un centre commercial et j'ai aperçu deux individus, l'un tenant une serviette de cuir dans les mains, marchant de long en large, en face du cinéma. Quand j'ai vu l'auto, il y avait quelqu'un au volant."

Le témoin a toutefois déclaré ne pouvoir identifier ces trois individus dont l'un était affublé d'un imperméable long et foncé.

Il a aussi dit que des agents avaient réussi à repérer la voiture en fuite à environ un quart de mille du cinéma, à la hauteur du boul. Métropolitain.

Gagnon se défend seul

Gagnon, qui se défend seul mais secondé par Me Robert Lemieux agissant comme conseiller juridique, a longuement contre-interrogé le témoin, sa jeune fille qui l'avait précédé dans le box aux témoins et trois policiers entendus au cours de l'après-midi.

L'un de ceux-ci, l'agent Claude Meunier, a affirmé que dans la petite voiture, lorsqu'elle a été interceptée, il y avait à l'intérieur, Réal Mathieu qui se trouvait sur la banquette arrière. Au volant, il y avait Gérard Laquerre et près de ce dernier Claude Simard.

Ces trois individus sont mentionnés dans l'acte d'accusation comme coconspirateurs de Gagnon. Trois autres personnes sont aussi mentionnées : Pierre Vallières, Marcel Faulkner et Pierre Renaud.

Mathieu, Laquerre et Simard ont écopé de peines de prison dans cette affaire pour s'être, de plus, reconnus coupables d'autres actes terroristes, dont deux homicides involontaires.

Quant à Pierre Vallières, il a aussi été condamné, mais au pénitencier à vie, après qu'un jury des Assises l'eut reconnu coupable d'homicide involontaire à la suite de la mort de Mlle Thérèse Morin, morte dans l'explosion d'une bombe à la fabrique de chaussures H. B. LaGrenade Ltée, qui était paralysée par une grève le 6 mai 1966.

Il a interjeté appel et du verdict du jury et de la condamnation que le juge Yves Leduc, qui avait présidé le procès de six semaines, lui avait imposée immédiatement après que le jury eut rendu son verdict.

Au cours de son témoignage,

Voir GAGNON en page 6

Total des visiteurs hier à la fermeture
43,106
même date l'an dernier (un samedi)
296,383
depuis l'ouverture
1,470,644

La FCMM en faveur d'un canal entre Montréal et la baie Georgienne

EDMONTON (PCf) — Le maire de North Bay, en Ontario, M. Merle Dickerson, a déclaré hier, au congrès de la Fédération canadienne des maires et des municipalités, à Edmonton, que les dirigeants de la FCMM avaient approuvé sa requête d'envoyer des représentants à North Bay pour y discuter la construction d'un canal de navigation entre Montréal et la baie Georgienne.

"Le premier ministre sir Wilfrid Laurier avait promis avant la Première guerre mondiale qu'un gouvernement libéral bâtirait un canal en haut de la rivière Ottawa, mais la guerre est arrivée et rien n'a été fait", a expliqué M. Dickerson au cours d'une entrevue.

"Récemment, MM. Trudeau, Robert Stanfield et T. C. Douglas ont déclaré qu'il fallait faire quelque chose pour le nord de l'Ontario. Alors nous avons ressuscité l'idée d'un canal."

"Notre réunion de septembre, a ajouté M. Dickerson, créera un comité chargé de voir le premier ministre en espérant obtenir des mesures. Nous n'avons eu que des paroles."

Selon M. Dickerson, la construction d'un canal économiserait jusqu'à $9.00 par jour aux armateurs dont les navires sont retenus par des ennuis mécaniques dans le canal de Welland.

La construction de ce canal, selon M. Dickerson, diminuerait les coûts de transport du blé et de la potasse des Prairies et en accélérerait la livraison aux marchés.

Le canal devrait suivre la route qu'avait prise en canot Samuel de Champlain.

"Nous n'aurions besoin que de 18 écluses et de 66 milles de dragage. Je crois que la première phase de la construction devrait partir de la baie Georgienne au lac Nipissing", a ajouté le maire de North Bay.

Si le gouvernement fédéral consacre $30 millions à l'aide à l'étranger, a conclu M. Dickerson, je ne vois pas pourquoi il ne pourrait consacrer une somme identique au pays.

Saulnier s'est fait remplacer à Edmonton

Contrairement à ce qui avait été annoncé, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de la ville de Montréal, n'a pas quitté la métropole hier soir pour se rendre à Edmonton, où il devait prononcer une causerie cet après-midi devant les délégués au congrès annuel de la Fédération canadienne des maires et des municipalités.

M. Saulnier a déclaré que les affaires de la ville l'empêchaient de se rendre à Edmonton et qu'il avait demandé à M. Georges Longval de le remplacer et de prononcer la causerie qu'il devait donner.

Hier, le comité exécutif a siégé et le matin et l'après-midi, alors que les commissaires sont en train de préparer le feuilleton de l'assemblée du conseil dont la date n'est pas encore fixée, mais qui doit avoir lieu dans le courant du mois.

Le juge Lippé remet "sine die" l'audition du grief d'un policier

par Michel AUGER

Le juge René Lippé a remis "sine die", hier après-midi, l'audition du grief d'un policier montréalais, le lieutenant Emile Ducharme, qui en appelait d'une décision du conseil de discipline de la police de Montréal lui imposant une suspension de salaire de six jours et une réprimande consignée à son dossier, qui était intact depuis son entrée au service de la métropole, le 15 mars 1946.

Les accusations qui ont amené la suspension du lieutenant Ducharme, un vétéran de 17 ans à l'Escouade de la moralité montréalaise, ont été portées au mois d'avril 1967 à la suite des affirmations de quatre "demoiselles" ayant d'impressionnants casiers judiciaires.

Sujette à de fréquentes hallucinations

L'une des femmes qui avaient été condamnées l'an dernier à la suite d'une enquête ménée par le lieutenant Ducharme est actuellement internée à l'hôpital Saint-Charles-Borromée, à Joliette.

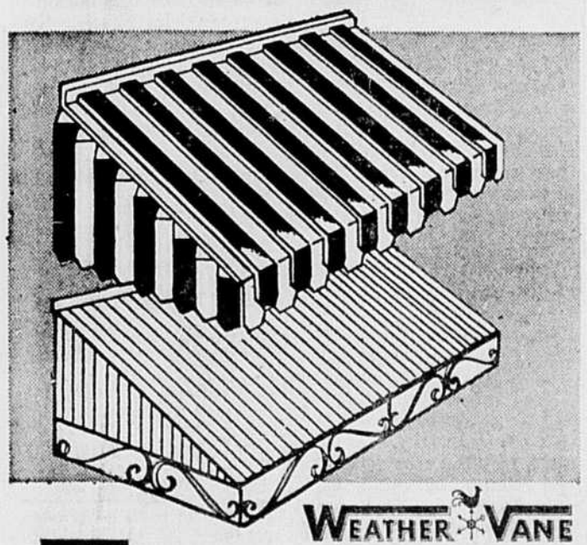
L'un des médecins de cette

Voir LIPPE en page 7

DEPUIS 1908
Geo. Tanguay & Fils, Ltée
COURTIERS D'ASSURANCES AGRÉÉS
4489 PAPINEAU, MONTRÉAL, TÉL. 527-4161
Georges-Tanguay, président — Maurice Tanguay, C. d'A.A.
Paul Tanguay, C. d'A.A. — Paul Galipeau, C.d'A.A.F.I.I.C.
Ronald Lippé, C. d'A.A. — Jacques Barry, C. d'A.A.
Henri Chartrand, C. d'A.A. — Gérard Gaumont, C. d'A.A.
Alphonse LeBouc, C. d'A.A. — Marc Savard, C. d'A.A.
Maurice Heyman, C. d'A.A. — Jean Desroches, C. d'A.A.
Jacques Hébert, C. d'A.A. — Pierre Groulx, C. d'A.Ass.

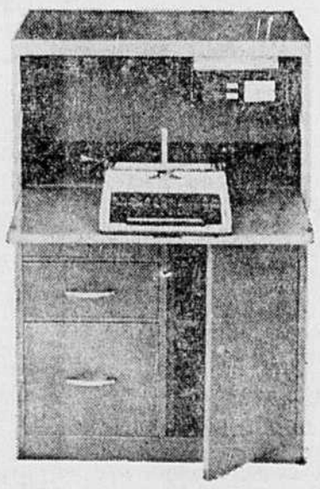
6741, ST-HUBERT
PAUL-E Talbot Bachelier en optométrie
EXAMEN DE LA VUE
PRESCRIPTION DES VERRES
OPTOMETRISTE-OPTICIEN DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL
Autrefois Optométriste consultant à l'hôpital Sainte-Justine
272-7611 • 272-7616

EMBELLISSEZ VOTRE MAISON
AVEC LES
AUVENTS EN FIBRE DE VERRE OU ALUMINIUM



WEATHER VANE
ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ PLUS TARD
LP-6-68
Auvents Weather-Vane,
3055, av. Verdun
Verdun — Tél. : 769-3853
S.V.P., me fournir tous renseignements et votre offre de paiements différés.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....
☐ Auvents ☐ Portes ☐ Fenêtres ☐ Clapboard ☐ Carports

POUR LA MAISON OU LE BUREAU
Un meuble combiné 3 dans 1
Tiroirs classeurs, armoire à papeterie, tablette servant de bureau pour la machine à écrire, espace pour le papier et le carbone. Dimensions extérieures : 29" largeur x 18" prof. x 42" hauteur. Serrure sur la tablette et sur la porte de l'armoire. En métal résistant. Couleur grise. Meuble seulement.
Ordinairement $79.95
SPECIAL PILON
$67.95



PILON inc.
FOURNITURES DE BUREAU
• 750 BEAUBIEN, 273-9501 • 800 MONT-ROYAL, 524-3081
• 8559 SAINT-LAURENT, 381-6261 • 851 DECARIE, 748-7961
• 280 OUEST, RUE SAINT-JACQUES, 842-4171
• SIEGE SOCIAL et ENTREPOT : 5830, ave ANDOVER, 342-9400

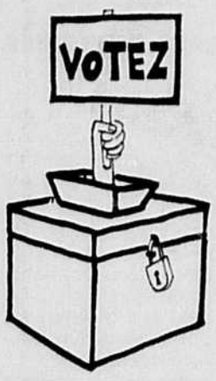
Tape-cité
OU VOUS TROUVEREZ...
le plus vaste choix de musique sur rubans pour votre auto ou votre foyer.
PLUS DE 5000 BANDES SONORES EN MAGASIN
7865, SAINT-HUBERT 276-2685
STATIONNEMENT GRATUIT
LUN., MAR., MER., OUVERT JUSQU'A 18 HRES
JEU. ET VEN. JUSQU'A 21 HRES — SAM. JUSQU'A MIDI
(Une division de André Radio Service Ltée)

Pour mieux vous servir...
NOUVELLES HEURES BANCAIRES



TOUS LES JOURS
DU LUNDI AU VENDREDI
de 10 am à 6 pm
L'heure du soir de 7 à 8 est discontinuée
3 HEURES SUPPLÉMENTAIRES PAR JOUR, vous permettant d'effectuer vos opérations bancaires en fin d'après-midi ou en revenant de votre travail.
Tous les jours de 10 am à 6 pm le personnel des 76 succursales se tient à votre disposition pour vous offrir les nombreux services de La Banque d'Épargne.
Voici trois *nouveaux* services qui vous aideront à multiplier vos épargnes plus rapidement :
• le COMPTE SUPER ÉPARGNE à 5%
• le CERTIFICAT D'ÉPARGNE (à taux d'intérêt plus élevé)
• le COMPTE-ÉPARGNE ASSURANCE-VIE
Renseignez-vous auprès du personnel de votre succursale. Bénéficiez sans délai de ces nouveaux services et profitez des nouvelles heures bancaires de
LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
CONSTITUÉE PAR CHARTE FÉDÉRALE
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ



La campagne électorale à Montréal

GAMELIN:

La victoire de Faribault est encore très lointaine

par Maurice GIROUX

Dans Gamelin, où un "gars du comté" vient de battre M. Maurice Sauvé à l'assemblée de mise en candidature libérale, la victoire de M. Marcel Faribault semble encore bien lointaine. Pour arriver à bout du candidat libéral, M. Arthur Portelance, et du candidat néo-démocrate, M. Denis Lazure, le chef québécois des Conservateurs devra franchir avec succès plusieurs obstacles.

D'abord, la composition du corps électoral.

M. Faribault a beau répéter que la circonscription de Gamelin est "typiquement canadienne-française", il n'empêche que près de 20 p.c. des électeurs sont de langue anglaise et que 4 p.c. sont italiens. Les Canadiens français "typiques" n'y forment donc que 77 p.c. de la population.

En 1965, lors des élections générales, les trois quarts de l'actuelle circonscription de Gamelin étaient compris dans le comté de Mercier et l'autre quart dans celui de Maisonneuve. Le parti libéral y avait recueilli 13,467 voix (48.4 p.c.), les néo-démocrates 5,996 (21.5 p.c.), le parti conservateur 5,297 (19 p.c.) et les créditistes 2,710 (9.8 p.c.). C'est donc dire que M. Faribault hérite d'une situation où la force conservatrice détient le troisième rang, arrivant après le Nouveau parti démocratique.

Notons ici que la partie "Maisonneuve" de Gamelin est encore plus fortement pénétrée par le NPD (jusqu'à 28 p.c. du vote) que la partie "Mercier" (18 p.c.). Par contre les Libéraux sont plus forts dans la partie "Mercier" tandis que les Conservateurs sont à peu près partout de la même force.

Le gars du coin

La lutte triangulaire dans Gamelin mettra en vedette la réaction des électeurs face aux candidats venus de "l'étranger". Si les Libéraux du comté ont jugé que M. Arthur Portelance ferait contre M. Faribault un adversaire plus redoutable que ne l'aurait été M. Maurice Sauvé, les candidats conservateur et néo-démocrate seraient bien inspirés de ne pas ignorer ce verdict.

M. Denis Lazure, qui fait du porte en porte depuis au moins deux semaines dans le comté, a avoué au journaliste de LA PRESSE que dans près de 50 p.c. des foyers visités, la même question lui était posée : "Etes-vous du comté?"

De nombreux observateurs ont expliqué la défaite de M. Sauvé aux mains de M. Portelance comme un "backlash" des citoyens locaux contre l'invasion de candidats venus de l'extérieur, et comme par hasard d'Outremont.

Interrogé sur son futur lieu de résidence après la campagne électorale, le Dr Denis Lazure a pour sa part laissé entendre qu'il déménagerait dans le comté. Ses occupations actuelles à l'hôpital Sainte-Justine le retiennent encore dans Outremont. La question se pose : M. Faribault serait-il homme à imiter ce geste. Le soir de la mise en candidature, M. Sauvé avait, quant à lui, indiqué qu'il continuerait d'habiter Outremont.

Un troisième obstacle que devra franchir M. Faribault a trait à l'organisation même des troupes partisannes.

D'un côté, M. Portelance est appuyé par une association libérale qui compte 456 membres en règle, dont 356 habitent dans la partie "Mercier" et 100 dans la partie Maisonneuve de la nouvelle circonscription de Gamelin.

La lutte entre MM. Sauvé et Portelance pour la candidature libérale a mis tout ce joli monde dans un état d'effervescence peu ordinaire qui se répercutera nécessairement au niveau de l'organisation. Détail important, M. Portelance a été président des élections en 1966 dans le comté provincial de Bourget et de 1960 à 1964 il fut président de l'Association libérale provinciale de ce même comté.

Du côté conservateur, M. Faribault compte d'abord sur une association de comté fondée le 17 juin 1967 en vue du congrès au leadership. Au 23 avril 1968, l'association n'avait que 35 membres en règle. C'est pourquoi, lors de la mise en candidature de M. Faribault, une centaine de personnes avaient été désignées officiellement pour rendre légale et vraisemblable le choix du candidat conservateur dans cette circonscription. Pour porter de 35 à 100 le nombre des délégués, on avait prié quelque 65 amis et sympathisants du parti à se joindre aux membres en règle.

Il va de soi que les éléments conservateurs de Gamelin comptent énormément sur l'appui et le travail de l'Union nationale locale. Lors de l'assemblée de mise en nomination, on pouvait facilement dénombrer au moins 50 p.c. de partisans de l'Union nationale parmi les personnes présentes. M. Paul-Emile Sauvageau, député unioniste de Bourget n'était pas présent à cette assemblée, mais on peut penser sans trop exagérer que tout sera mis en oeuvre pour assurer la victoire de M. Faribault.

Outre ses qualités personnelles et son prestige de financier, d'homme de loi et de conservateur éminent, M. Faribault ne semble en effet avoir pour principal atout que la force de l'Union nationale de Bourget et les efforts du quartier général conservateur de Montréal.

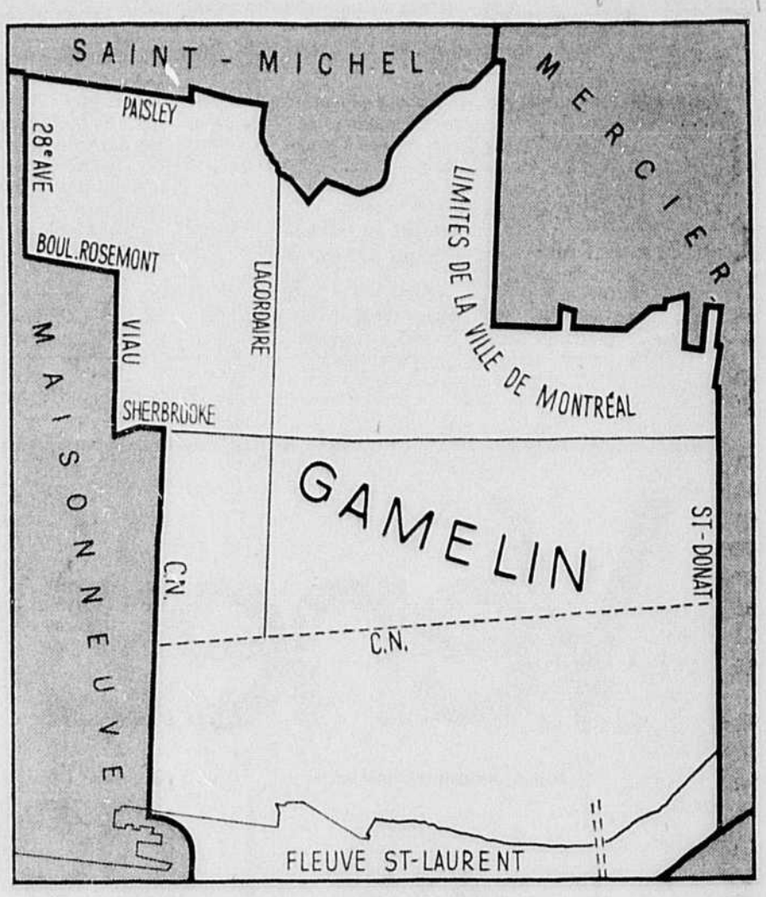
A ce compte-là, l'organisation de M. Denis Lazure, candidat néo-démocrate, semble de beaucoup plus imposante, plus efficace et plus soutenue. Surtout, les méthodes d'action du candidat Lazure collent plus à la population du comté.

Mais la question fondamentale qui se pose au sujet de M. Faribault est la suivante : "M. Faribault désire-t-il réellement remporter la victoire dans un comté de Montréal, veut-il réellement être élu député ?"

Entre l'annonce de son entrée dans la lutte contre le parti conservateur et l'annonce du comté dans lequel il se porterait candidat, M. Faribault a été l'objet de rumeurs selon lesquelles le financier et conseiller spécial de M. Jonhson avait enfin consenti, après une longue période de réflexion, à faire campagne uniquement pour faire triompher ses idées personnelles en matière de réforme constitutionnelle.

Appuyer les Conservateurs, mais pas nécessairement devenir député.

Le fait que M. Faribault aurait personnellement préféré se présenter dans Outremont, comté à majorité anglophone, illustre bien cette théorie. Il aurait également été question pour lui d'affronter M. Cliche dans Duvernay. Finalement, en choisissant Gamelin, avec comme éventuel adversaire le ministre Maurice Sauvé, une sorte de compromis s'établissait entre l'organisation conservatrice et M. Faribault lui-même.




M. MARCEL FARIBAULT (PRO. CONS.)


M. ARTHUR PORTELANCE (LIBERAL)


LE Dr DENIS LAZURE (NPD)

Un an après, le problème biafrais reste toujours sans solution

par STANLEY MEISLER

(Tous droits réservés LA PRESSE et "The Los Angeles Times"

IL Y A environ un an, toute la région sud-est du Nigéria, peuplée par la grande tribu des Ibos, proclamait son indépendance et adoptait le nom de Biafra. Trois mois plus tard, le nouvel Etat se trouvait en guerre avec le gouvernement de Lagos. La capitale biafraise tombait aux mains des troupes nigériannes, un mois après.

Depuis, Biafrais et Nigérians se livrent une lutte confuse qui tient plus de la guérilla, de guérillas multipliées, que d'une guerre. En s'emparant, il y a peu, de Port-Harcourt, les fédéraux ont porté un dur coup aux sécessionnistes. Les adversaires, par ailleurs, parlent depuis un certain temps d'aller à la table de négociation. Il semble que les Biafrais, bien que plus ou moins au bout de leur rouleau, répugnent à négocier avec des ennemis héréditaires qu'ils accusent, au demeurant, d'avoir massacré des milliers et des milliers des leurs, même avant la sécession — celle-ci aurait été motivée par ces massacres, justement.

Pays excentrique

Le Biafra se présente comme un pays d'incongruités et de caprices. On y fait preuve tantôt d'un optimisme aveugle, tantôt d'un pessimisme exacerbé. Sauf lorsque les obus éclatent, lorsque des combats s'engagent, la guerre y apparaît irréelle.

Après un raid aérien les gens sortent des fossés et se mettent à rire. Une retraite qui ne prend pas l'allure d'une déroute complète se célèbre comme une victoire. Ici et là le pain manque, mais on peut se régaler de conserves exotiques, de luxe.

Les Biafrais ont l'habitude de clore les yeux devant les réalités qui ne leur plaisent pas. Ainsi, un marchand fera savoir le plus sérieusement du monde, par lettre, à un client: "Votre commande du 1er mai nous a été transmise par notre maison mère d'Enugu. Nous avons le plaisir de vous informer que..." "Marchand et client savent fort bien qu'entre la capitale et les autres villes biafraises il n'existe pas de communications, mais on se comporte comme si rien de grave ne s'était produit depuis la proclamation de l'indépendance. La radio d'Etat elle-même, qui diffuse d'Aba, continue de s'identifier comme "Radio-Biafra d'Enugu".

Vocables nouveaux

Le Biafra a même enrichi son vocabulaire. Par exemple, les mercenaires portent maintenant le titre de "nos frères chrétiens". (Notons que les Ibos, convertis au christianisme — protestant et catholique — se targuent de le défendre contre l'islamisme des Nigérians du nord et le paganisme d'une bonne partie des habitants de l'ouest.) On appelle "saboteurs" aussi bien les espions ennemis, les traîtres que les Nigérians infiltrés, bref tous ceux qui menacent la sécurité de l'Etat. Tandis que tout Biafrais qui se respecte ambitionne de capturer au moins un saboteur, d'une part, beaucoup de gens craignent, d'autre part, de passer eux-mêmes pour saboteurs. En fait, chaque citoyen est requis de consacrer deux jours, chaque semaine, à la recherche, en pleine campagne ou brousse, de saboteurs. Ce travail patriotique porte le nom de "peignage de la brousse".

Le pays s'efforce de mener une vie aussi normale que possible. Comme aucun journal étranger ne l'atteint, une douzaine de feuilles de chou locales paraissent. La plupart se servent de papier provenant de livres de vente et de cahiers d'écoliers. Les articles, violents, stridents, emphatiques, vilipendent l'Angleterre (qui, avec l'URSS, se serait portée à l'aide des fédéraux de Lagos) et clament les "grandes" victoires biafraises, répandant sans vergogne un flot d'informations inexactes ou carrément fausses.

Les difficultés

La vie, en réalité, s'éloigne fort de la normale. On a minutieusement camouflé les toits et les clochers avec des feuilles de palmiers, de façon à tromper les ennemis nantis de Mig russes. Le chômage paraît considérable, encore que dans ce pays de quelque dix millions d'âmes il ne soit pas facile de savoir qui travaille et qui chôme. Les entreprises industrielles ont presque toutes fermé leurs portes. Le commerce stagne. De la campagne, le minimum de vivres parvient dans les villes. De l'extérieur on ne reçoit que des armes, des médicaments et des denrées données. En somme, l'agriculture et la guerre offrent à peu près les seuls débouchés possibles aux travailleurs.

Si, fort heureusement, la famine ne menace pas, les prix des produits agricoles ont beaucoup augmenté. L'igname et le manioc, bases des menus du Biafrais, ont vu leur prix augmenter de 50 p.c., la viande de 300 p.c. — si bien qu'elle ne peut se vendre que débitée en minuscules morceaux. Les citadins se rabattent sur les champignons et les escargots géants, deux plats jusqu'ici considérés comme indignes d'un homme.

Il appert que quelque trois millions d'Ibos du nord et d'autres régions ont pris refuge au Biafra depuis 1966. Un quart de million d'entre eux vivent dans des camps ou des écoles — attendu que ces dernières ne reçoivent plus d'élèves. Le nombre de personnes atteintes de maladies dues à la malnutrition a considérablement augmenté. L'hôpital Queen Elisabeth de Umuahia, qui avait l'habitude de traiter une trentaine de cas de malnutrition par an, en traite maintenant une cinquantaine par mois.

Il est à souhaiter que le gouvernement de Lagos et celui du Biafra en viennent très bientôt à entamer des négociations pour mettre fin à une guerre cruelle et pour permettre aux Africains de continuer à croire aux bienfaits de l'indépendance.



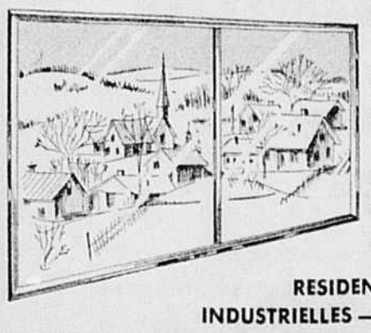

Militaire procédant à une fouille, dans une rue de Lagos

Photo Keystone

PAYEZ DANS 90 JOURS SANS INTERET

FENÊTRES COULISSANTES

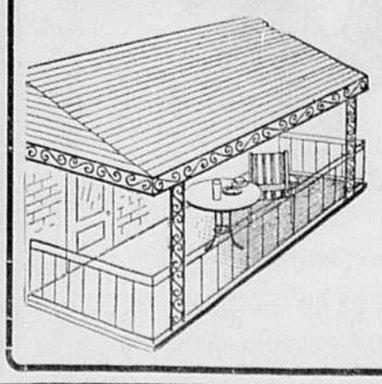
"PANORAMIQUES" tout en aluminium



- Fermoir-Bouton à pression
- Faciles d'opération
- A l'épreuve de la poussière
- Etanchéité parfaite
- Vue panoramique
- Volets amovibles

RESIDENTIELLES
INDUSTRIELLES — COMMERCIALES

AUVENTS de FIBERGLAS ou d'ALUMINIUM

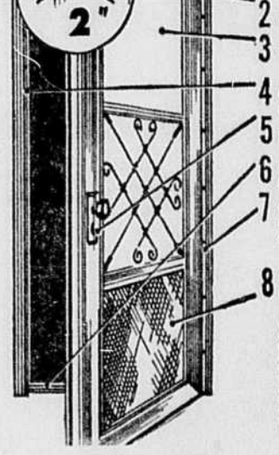


pour balcons, patios, fenêtres ou portes — Morris — pionnier dans l'industrie — présente les nouveaux auvents en "Fiberglas" ou aluminium se posant horizontalement au prix de la manufacture.

TOUTE DIMENSION, TOUTE COULEUR SUR COMMANDE, A PRIX TRES BAS.

MORRIS

PORTES d'aluminium



1 Fermeture de porte de fabrication robuste "Heavy Duty" avec chaine de sûreté.
2 Gouttière au-dessus de la porte.
3 Vitre encastrée dans du "géon".
4 Coupe-froid en nylon permanent extra épais.
5 Barrure.
6 Seuil en aluminium avec coupe-froid.
7 Quatre pentures en aluminium dissimulées avec coussinets à bille en nylon.
8 Panneau du bas en aluminium type robuste.

GARANTIE MORRIS
Depuis plus de 40 ans
"Marchandises satisfaisantes ou remplacées sans frais !"

FENETRES d'aluminium à 3 rainures en EMAIL CUIT de COULEUR



TELEPHONEZ 342-3800

Wm MORRIS & FILS LIMITÉE
LE PLUS GRAND NOM DANS LE DOMAINE DES PORTES ET FENÊTRES

ESTIMATIONS GRATUITES JOUR ou SOIR
FACILITES DE PAIEMENT

6515 COTE-DE-LIESSE, MONTREAL

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI
8 A.M. A 6 P.M.
SAMEDI : 9 A.M. A 6 P.M.

GAGNON

SUITE DE LA PAGE 3

l'agent Meunier a aussi dit avoir fouillé Réal Mathieu, une fois que l'automobile eut été interceptée et avoir trouvé dans une de ses poches un revolver-jouet et dans une autre poche un couteau. Dans la voiture il y avait une serviette de cuir dans laquelle il a dit avoir découvert un fusil de calibre .303, au canon et à la crosse coupés. Dans le canon de l'arme, il y avait une balle . . . prête à partir.

Au tout début de la séance d'hier après-midi, avant même l'audition des témoins, Gagnon a présenté deux motions en l'absence des jurés, vu qu'il s'agissait de questions de droit. Le président du tribunal a déclaré à l'inculpé qui a pris place au banc réservé aux avocats de la défense "qu'il peut être assuré d'avoir une défense pleine et entière".

Avant que le premier témoin fût appelé à déposer, Me Paradis a déclaré aux jurés "qu'il entendait mettre en preuve qu'il y aurait eu entente entre Gagnon et les individus mentionnés dans l'acte d'accusation pour commettre un hold-up et que des moyens auraient été pris pour renflouer les finances du mouvement du FLQ et que l'un de ces moyens était un vol devant être commis au cinéma Jean-Talon".

Le juge Miquelon a toutefois averti les jurés que "les énoncés de Me Paradis ne constituaient pas . . . une preuve".

Requête pour outrage au tribunal prise en délibéré

Le choix des 12 pairs qui jugeront Gagnon, a pris une partie de la matinée.

Le juge Miquelon a d'autre part pris connaissance d'une requête que la Couronne lui a présentée pour faire déclarer coupable d'outrage au tribunal le journaliste Jacques Larue-Langlois qui a écrit un article dans un nouvel hebdomadaire : "Voyage-K." à l'issue du récent procès de Vallières reconnu coupable, comme on le sait, d'homicide involontaire par suite de la mort de Mlle Thérèse Morin et condamné au pénitencier à vie.

Après avoir entendu les arguments de Mes Louis Paradis et Maurice Bourassa, procureurs de la Couronne et ceux de Me Jacques Bellemare, avocat de l'intimé Larue-Langlois, le tribunal a décidé de prendre le tout en délibéré et de prononcer jugement après le procès de Gagnon.

Avant que débutât le choix des 12 jurés, des sympathisants au nombre d'une cinquantaine ont défilé, pancartes en mains, devant le Nouveau Palais de justice. La démonstration avait pour but de protester contre les façons de procéder de l'appareil judiciaire. Les organisateurs soutenaient que la poursuite aurait dû procéder dans la cause de meurtre contre Gagnon, avant celle de conspiration pour commetre un vol à main armée.

Touchant la requête que la poursuite a présentée pour faire déclarer le journaliste Jacques Larue-Langlois coupable d'outrage au tribunal, Me Paradis a dit "que l'outrage avait été commis dans le premier numéro, volume 1, en mai dernier, de l'hebdomadaire : "Voyage-K."... que l'outrage était flagrant.

La poursuite a présenté une preuve selon laquelle le journaliste intimé avait déclaré à un détective s'étant rendu chez lui l'interroger "être l'auteur de l'article en question".

Me Bellemare a soumis, "qu'il n'existait aucune preuve établissant que l'exemplaire faisant l'objet de la requête ait été distribué, que cela constituait un élément essentiel. Et que, de plus, c'était un hebdomadaire inconnu du public".

De son côté, le juge Miquelon a déclaré qu'il n'en serait pas le moindrement troublé, s'il avait été question de lui dans l'article, mais que, lorsque le jury est attaqué, comme cela semble être le cas dans la présente cause, c'est une toute autre question et que ce n'est pas le FLQ qui va juger le jury".

Incendie dans un restaurant

Un incendie qui s'est déclaré vers 3 h. la nuit dernière au troisième étage du restaurant Chez Aline, au 3678 rue Saint-Denis, en face de la rue Cherrier, a mis en alerte plus d'une vingtaine de pompiers du Service d'incendie de la ville de Montréal et au moins autant de policiers des postes nos 4, 16 et 17. Les flammes ont été rapidement maîtrisées et, moins d'une heure et demie plus tard, le feu était complètement éteint.

L'eau et le feu ont fait des dégâts considérables au restaurant et les logements adjacents ont dû être évacués sous la direction de la police. Aucun blessé n'a cependant été signalé : tout l'immeuble était vide au moment où l'incendie a éclaté. Le troisième étage servait d'entrepôt pour le restaurant ainsi que pour la salle à manger du deuxième étage.

On ne connaît pas encore les causes de l'incendie et il semble que le bruit entendu peu après 3 h. n'était pas celui d'une explosion mais celui de l'éclatement des fenêtres sous la pression de la chaleur.

Deux bandits raflent $3,000 chez Grover's

Deux bandits armés ont raflé une somme d'environ $3,090 au cours d'un hold-up qu'ils ont perpétré, vers 9 h. 50 hier matin, dans un magasin de vêtements pour hommes, une succursale de Grover's Chain Stores Ltd. située au 1551 est, rue Mont-Royal.

Les deux voleurs avaient revêtu des vestes de ski, et tandis que l'un portait des verres fumés, l'autre cachait les traits de sa figure sous un bas de nylon.

Menaçant les quatre employés du magasin avec un fusil et un revolver, ils les ont forcés à descendre au sous-sol pendant qu'ils faisaient main basse sur la somme précitée qui représente les recettes de la dernière fin de semaine.

Aucun coup de feu n'a été tiré et personne n'a été molesté.

Les bandits se sont enfuis à pied, mais il est possible qu'ils aient stationné une auto près du magasin pour faciliter leur fuite.

Un jeune amnésique

HOUMA, Louisiane, (PA) — Un jeune homme de 22 ans, originaire de Hull, a été retouvé sur une plage sise au sud de Houma, en Louisiane, souffrant apparemment d'amnésie.

Le jeune homme avait été admis à l'hôpital de la Charité, à New Orléans, le 28 mai dernier. Toutefois, ce n'est qu'hier que l'on a découvert son identité. Il s'agirait de Jean-Marc Charbonneau.

Venez chez Steinberg pour les spéciaux du mardi et mercredi

LES 4 ET 5 JUIN 1968

STEINBERG



Prix habituel 2 pour 33¢

COCA COLA

Le goût dont on a toujours le goût – contenu seulement

Bouteille de 26 oz **10¢**

Limite de 6 bouteilles par client avec toute commande de $5.00 ou plus

EN SPÉCIAL !

POULET FRAIS

JEUNE, ENTIÈREMENT NETTOYÉ, PRÊT À CUIRE
POIDS MOYEN DE 2 À 3 LB

LA LB **29¢**

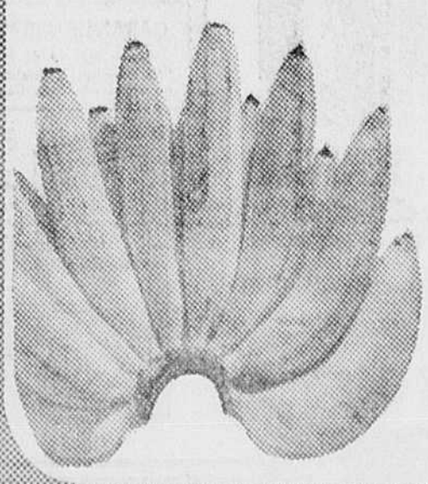


Limite de 3 poulets par client avec toute commande de $5.00 ou plus

EN SPÉCIAL !

Grosses Bananes

APPÉTISSANTES, DORÉES ET MÛRES
DE QUALITÉ CONTROLÉE



LA LB **9¢**

Limite de 5 lb par client avec toute commande de $5.00 ou plus

ÉPARGNEZ 15¢

Sucre blanc

GRANULÉ TRÈS FIN
AUBAINE FORMIDABLE

SAC 5 LB **29¢**



Limite de 3 sacs par client avec toute commande de $5.00 ou plus

Une singulière "erreur"

Deux contrats d'huile à chauffage enlevés à des Indiens de Caughnawaga

par André LUCHAIRE

Une incompréhensible "erreur" d'employés fédéraux a abouti à l'exclusion de deux fournisseurs indiens d'huile à chauffage pour les bâtiments gouvernementaux de la réserve de Caughnawaga — et cette "erreur" est vivement ressentie dans la réserve où, depuis quelques années, ce contrat de fourniture par le ministère de la Production de défense est octroyé à ces deux firmes possédées par des Indiens de Caughnawaga, dont les noms figurent seuls sur les listes de soumissionnaires invités.

Cette année, donc, par une "erreur" apparemment irréparable, le nom de la firme Mongeau et Robert avait été ajouté — et un "cent" de différence dans les soumissions a permis à la firme non-indienne d'obtenir le gâteau... (quelque $8,000) dit-on.

Une démarche du chef André Delisle pour obtenir un désistement de la firme Mongeau et Robert n'a pas eu d'effet positif, Ottawa ayant exigé une renonciation écrite de cette firme, qui fut refusée.

Les deux firmes indiennes ainsi dépouillées de leurs contrats sont la "Mohawk Oil" gérée par M. Matthieu Lazare (ancien chef du Conseil Mohawk de la réserve) et la Laforce Oil Supply" de M. Thomas Laforce.

Le chef Lazare a exprimé son mécontentement avec le ton de la résignation philosophique de qui est habitué à de telles "erreurs" — et ajoute tranquillement une nouvelle preuve dans le dossier déjà lourd des injustices des Blancs envers les Indiens.

"Est-ce qu'ils essayent de nous mener à la banqueroute?"

Le chef André Delisle, qui affronte dans un mois environ l'électorat de la réserve (les élections au Conseil de bande ont lieu tous les deux ans au début de juillet) a particulièrement ressenti ce nouveau coup, qui, même s'il est réellement involontaire, n'en est pas moins à inscrire au passif d'Ottawa, dans le dossier des relations du gouvernement avec les Indiens.

"C'est toujours la même histoire: on nous invite à nous tirer d'affaire nous-mêmes, et puis il y a toujours quelque chose — cette fois une "erreur" — qui réduit à néant nos efforts."

"Est-cela qu'on appelle une incitation à travailler pour nous-mêmes?"

Un communiqué spécial fort bref, mais éloquent, a été émis à cette occasion par le chef Delisle, pour signaler la singulière "erreur"

Le chef Lazare — un prédécesseur du maire actuel — l'approuve totalement — bien qu'il n'ait rien fait pour la provoquer, ni pour rattrapper le contrat.

"Nous attendrons de voir ce qui va se passer l'annér prochaine", conclut-il avec une philosophie vraiment digne d'éloge — née d'une vieille habitude..."

L'Ontario a dépensé $10,600,000 à l'Expo

TORONTO (PC) — Il en a coûté $10,600,000 à la province d'Ontario pour participer à l'Expo '67, moins une somme de $2 millions considérée comme représentant des biens recouvrables. C'est ce que le comité des comptes publics a dévoilé, hier.

La tente de cette province fut l'un des pavillons les plus populaires de l'Expo. On a enregistré 5,500,000 visites à ce pavillon, sur les 50,000,000 de visiteurs. On a servi 800,000 repas dans les restaurants et de plus, 256,000 personnes ont acheté des lunchs à $1.

Ces restaurants étaient les plus spacieux de l'Expo et étaient au deuxième rang quant à leur coût.

La participation de l'Ontario à l'Expo est venue sur le tapis au moment où l'on étudiait les dépenses du ministère de l'économie et du développement qui se sont montées à $23,067,334 pour l'année terminée le 31 mars 1967. Il en a coûté $6,893,336 pour l'Expo au cours de cette année-là.

On a révélé qu'on a vendu la tente pour la somme de $1 à la ville de Montréal afin d'épargner le coût de la démolition.

Abby menace Tampa

TAMPO (UPI-AP) — La tempête tropicale Abby a poursuivi sa course au cours de la nuit et menace de se transformer en ouragan et de s'élancer vers la populeuse ville de Tampa.

Après un va-et-vient dans le golf du Mexique, Abby s'est dirigée vers Fort Myers, mais elle a tourné en rond. Le centre de la tempête se situe à 30 milles à l'ouest de Fort Myers.

Pour leur sécurité, on a fait évacuer les citoyens des îles situées près de la côte de la Floride. Un porte-parole de la défense civile a déclaré que 135 personnes s'étaient réfugiées dans un abri d'une école, à Tampa, au cours de la nuit dernière.

On a déploré jusqu'à présent un mort, et cinq personnes ont été portées disparues. Près d'un million de personnes vivent dans la région de Tampa.

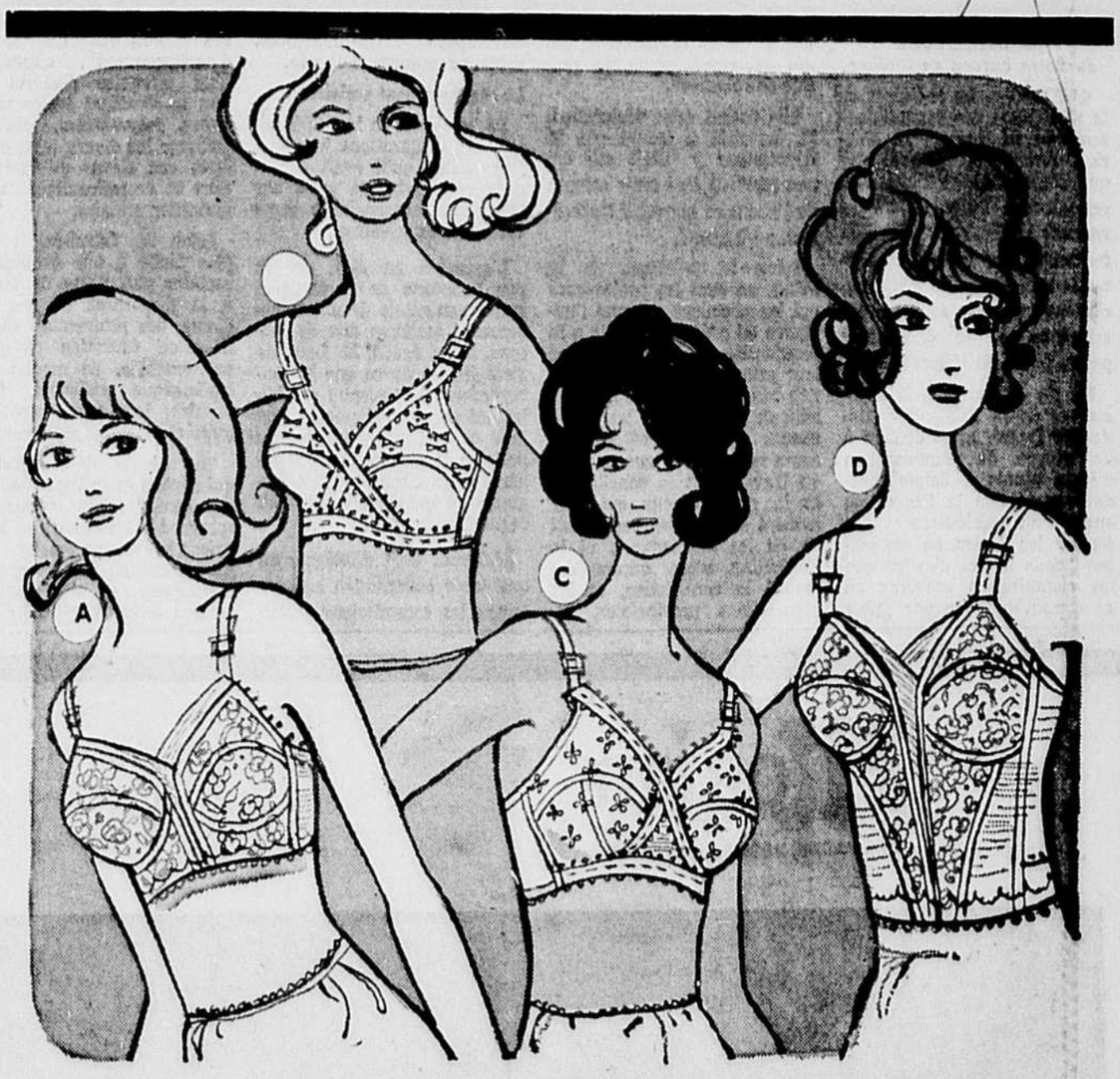
La garde côtière recherche deux navires qui se trouvent dans la trajectoire de la tempête.

CINZANO

sur glace

Vermouth rouge, doux—importé d'Italie
Vermouth blanc, sec—importé de France

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON



Ensemble gratuit, brosse et peigne, pour achat d'un soutien-gorge Playtex

Playtex est synonyme de confort. Une fois que vous connaîtrez l'ajustement et le bien-être que procure le soutien-gorge Playtex, vous l'adopterez d'emblée. Il faut voir l'assortiment Playtex au complet pour choisir celui qui vous convient et recevoir, à titre gracieux, un cadeau superbe de brosse et peigne.



A. Soutien-gorge diaphane, dos et côtés en élastique pour ajouter au confort. Blanc seulement. 32 à 36, A 32 à 38 B, 32 à 40, C. 4.95
32 à 42, D. 5.95

B. Soutien-gorge "Cross-your-Heart" avec bandes croisées extensibles, qui supportent, séparent et ajustent confortablement. Blanc seulement. Tailles 32 à 36 A; 32 à 38, B et C. 3.50
38 à 40, D. 4.50

C. Soutien-gorge coussiné. Ligne naturelle Playtex, garnissage nouvelle fibre souple, indéformable et d'un blanc qui ne jaunit pas. Style "Cross-your-Heart". 32 à 36, A; 32 à 38, B. 4.50
B1. Aussi modèle avec bretelles extensibles. 5.00

D. Soutien-gorge long, dos et côtés en élastique diaphane; bretelles extensibles. Blanc seulement. 34 à 36, A; 34 à 40, B et C. 9.00
D1. Existe aussi avec bande de 2" à la taille. 9.95

Téléphoner à 842-6261

VETEMENTS DE SOUTIEN — RAYON 78 — AU TROISIEME
CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

Nouveau teint radieux avec Estée Lauder et un cadeau superbe pour vous





Cadeau Estée Lauder

Pour tout achat au montant de $5 et plus de préparations Estée Lauder, vous recevrez en cadeau une minaudière poudre pressée à base de crème hydratante et un rouge à lèvres onctueux servant en même temps de crème pour les lèvres.

En prévision des jours ensoleillés . . . Estée Lauder offre un éventail de préparations de beauté et de maquillage pour rehausser l'éclat de votre teint.

Téléphoner à 842-6261

ARTICLES DE TOILETTE — RAYON 42 — AU REZ-DE-CHAUSSEE
CENTRE-VILLE et ROCKLAND

Représentantes des produits Estée Lauder:

Mademoiselle Renée Dumoulin et Madame Irma Phillips viendront au magasin centre-ville, du mardi 4 juin au samedi 8 juin. Toutes les deux se feront un plaisir de vous donner les conseils d'usage sur l'entretien de votre beauté cet été.

Téléphoner à 842-6261

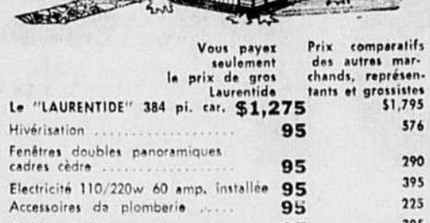
HEURES D'OUVERTURE: Centre-ville et Snowdon, 9 h 30 à 6 h; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h.
Dorval, Rockland et Boulevard, 9 h 30 à 6 h; jeudi et vendredi jusqu'à 10 h.

VISITEZ NOS COMPETITEURS D'ABORD





	Vous payez seulement le prix de gros Laurentide	Prix comparatifs des autres marchands, représentants et grossistes
Le "ALPINE" 936 pi. carrés	$3,995	$4,795
Hivérisation	95	1,408
Fenêtres doubles panoramiques cadres cèdre	95	420
Terrasse-soleil	95	720
Accessoires de plomberie	95	225
Electricité 110/220w 60 amp. installée	95	495
	$4,470	$8,063



	Vous payez seulement le prix de gros Laurentide	Prix comparatifs des autres marchands, représentants et grossistes
Le "LAURENTIDE" 384 pi. car.	$1,275	$1,795
Hivérisation	95	576
Fenêtres doubles panoramiques cadres cèdre	95	290
Electricité 110/220w 60 amp. installée	95	395
Accessoires de plomberie	95	225
Division intérieure	95	395
	$1,750	$3,676

FAITES VOS COMPARAISONS, JUGEZ ET VOUS VOUS RENDREZ COMPTE DE L'ECONOMIE REALISEE EN ACHETANT DIRECTEMENT DU FABRICANT, AU PRIX DE GROS.

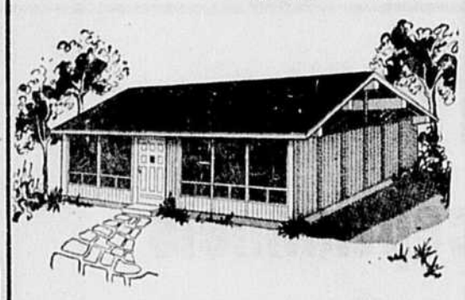
Dépôt initial

$95.00

SEULEMENT

$26.30 par mois

	Vous payez seulement le prix de gros Laurentide	Prix comparatifs des autres marchands, représentants et grossistes
Le "FRONTENAC" 768 pi. ca.	$3,995	$4,795
Hivérisation	95	1,152
Fenêtres doubles panoramiques cadres cèdre	95	410
Electricité 110/220w 60 amp. installée	95	495
Accessoires de plomberie	95	225
	$4,375	$7,077



	Vous payez seulement le prix de gros Laurentide	Prix comparatifs des autres marchands, représentants et grossistes
Le "CLEARVIEW" 512 pi. car.	$2,645	$3,545
Hivérisation	95	768
Fenêtres doubles panoramiques cadres cèdre	95	330
Electricité 110/220w 60 amp. installée	95	395
Accessoires de plomberie	95	225
	$3,025	$5,263

Livraison GRATUITE n'importe où
Garantie écrite de 10 ANS

EN CEDRE ROUGE VERITABLE DE LA COLOMBIE

VILLAGE MODELE

OUVERT TOUS LES JOURS de 10 h. a.m. à 9 h. p.m. SAMEDI et DIMANCHE inclus.

Avant d'acheter, consultez "Better Business Bureau"

800, boul. Labelle, Chomedey, Laval, Qué.

UN MILLE AU NORD DU PARC BELMONT PAR LE PONT CARTIERVILLE

TELEPHONE: 625-1961

Usine et bureau chef:
Sainte-Rose-de-Laval, Qué.

LES MAISONS DE VACANCES LAURENTIDES INC.

QUANTITE TRES LIMITEE — Cette offre peut être retirée sans avis préalable

Hommages des chefs politiques à la mémoire d'André Laurendeau

André Laurendeau représentait ce guide que la nation pouvait espérer avoir au moment crucial d'une révision, d'une refonte ou encore d'une nouvelle constitutionnelle.

C'est en ces termes que le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a rendu hier hommage au rédacteur en chef du "Devoir", décédé samedi à l'âge de 56 ans.

Affirmant que la nation venait de perdre l'un de ses guides les plus sûrs, M. Johnson a déclaré devant l'Assemblée législative que c'est surtout à travers son travail de co-président de la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme que M. Laurendeau a retenu le plus l'admiration et semé le plus d'espoir chez les Canadiens et chez ses concitoyens québécois.

Affirmant que la nation venait de perdre l'un de ses guides les plus sûrs, M. Johnson a déclaré devant l'Assemblée législative que c'est surtout à travers son travail de co-président de la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme que M. Laurendeau a retenu le plus l'admiration et semé le plus d'espoir chez les Canadiens et chez ses concitoyens québécois.

Evoquant le rapport préliminaire et le premier volume de Dunton, le premier ministre a dit de ces deux documents qu'ils jettaient une lumière nouvelle sur le problème canadien et permettent d'espérer une solution.

Après avoir parlé du rôle extrêmement important joué par M. Laurendeau à titre de rédacteur en chef du "Devoir", M. Johnson a déclaré que "l'un de ses regrets les plus cuisants" est de ne pas avoir continué à fréquenter M. Laurendeau, même après que celui-ci eut quitté la Chambre. M. Johnson faisait évidemment allusion à l'époque où M. Laurendeau, alors chef du Bloc populaire, avait siégé à la Chambre, soit de 1944 à 1948.

Lesage : un "vide"

De son côté, le chef de l'opposition, M. Jean Lesage, a déclaré que le décès de M. Laurendeau venait de "créer un vide dans les rangs de ceux qui luttent pour assurer aux Canadiens de langue française la plénitude de leurs droits".

Après avoir fait état de l'influence marquée des éditoriaux de M. Laurendeau sur l'opinion publique, M. Lesage a dit du disparu qu'il était un "grand patriote... qui a bataillé pour l'émancipation constitutionnelle, pour les prérogatives du Québec et les droits du français".

Selon le chef libéral, le couronnement de l'oeuvre de M. Laurendeau a été l'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Eloge de Drapeau

Par ailleurs, le maire Jean Drapeau, de Montréal, y est allé d'un vibrant hommage en disant de M. Laurendeau que "sa lucidité, sa formation, sa loyauté, son intelligence, son amour de la paix le prédestinaient à projeter de la clarté, à mettre de l'ordre partout où il dirigeait son action".

M. Drapeau, qui a déclaré qu'il faudra du temps pour cerner la pleine mesure de l'influence exercée par Laurendeau sur les hommes et les événements, avait commencé son message par ces paroles :

"Tant qu'il vivait, il suffisait d'évoquer son nom. Maintenant qu'il est mort, comment rappeler son souvenir en peu de mots ? André Laurendeau ne se résume pas..."

Et d'ajouter M. Drapeau : "L'amitié qui nous unissait était de celles qui survivent aux silences que les circonstances imposent".

Hommage de Pearson

De passage à Londres, l'ancien premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, a exprimé son "profond regret" en apprenant la nouvelle du décès de M. Laurendeau en fin de journée hier. L'ancien chef libéral a tenu des propos semblables à ceux du premier ministre du Québec en affirmant :

"Le Canada, surtout à cette époque, peut difficilement se permettre de perdre un homme de cette qualité et de cette sagesse."

Par ailleurs à Ottawa, on a annoncé hier que le gouvernement Trudeau serait représenté aux funérailles de M. Laurendeau, mercredi, par M. Jean Marchand, ministre de la Main-d'oeuvre.

Perte d'un "éducateur"

Enfin, l'Alliance des professeurs de Montréal (CEQ), qui groupe les quelque 7,000 enseignants francophones à l'emploi de la CECM, a déploré la perte "d'un très grand éducateur... populaire dans le sens le plus exigeant et le plus complet du terme".

"N'hésitant pas à s'engager dans des actions concrètes... M. Laurendeau a puissamment contribué à l'éducation nationale, l'éducation sociale, l'éducation culturelle et l'éducation politique de tout un peuple", a déclaré le président de l'Alliance, M. Mathias Rioux.

Johnson convoque les autorités de la Davie Shipbuilding et de la Canadian Vickers

QUEBEC (PC) — Le premier ministre Johnson a annoncé qu'il avait convoqué les autorités de la Canadian Vickers et celles de la Davie Shipbuilding Ltd., en vue d'apporter une solution au problème que cause la fermeture de la George T. Davie, à Lauzon.

Le chef du gouvernement, qui faisait le point sur le travail du comité interministériel créé pour régler ce problème, a précisé que la rencontre devait avoir lieu hier, en soirée, ou aujourd'hui.

La compagnie George T. Davie, un chantier maritime de Lauzon, a été vendue en mars dernier par la Canadian Vickers à Davie Shipbuilding Ltd., de Lauzon.

Par suite de cette transaction, le chantier de la George T. Davie doit fermer ses portes, ce qui entrainera une mise à pied de plusieurs centaines de travailleurs.

Jusqu'à présent, la seule solution proposée, et qui retarderait la fermeture du chantier, viendrait du fédéral et concernerait la réparation du navire New Liskeard.

Un mini-contrat

Un contrat concernant ce travail serait accordé à la Davie Shipbuilding Ltd. à condition qu'elle emploie autant que possible à cette tâche, des travailleurs de la George T. Davie.

Hier, le premier ministre Johnson a dit que ce contrat pourrait fournir du travail à environ 70 hommes durant une période de trois à six semaines.

"Il ne faut pas se faire d'illusion, a-t-il dit, ce qu'offre le fédéral, principal client, si l'on veut, des chantiers maritimes, c'est de l'ouvrage pour 70 à 80 hommes, pour une période limitée de trois à six semaines".

Intervenant à son tour, le chef de l'opposition, M. Jean Lesage, a dit qu'il ne fallait pas s'attacher à la faible importance d'un tel contrat, mais plutôt au fait que ce contrat pourrait permettre de maintenir ouvert le chantier des travailleurs de la George T. Davie.

Entre-temps, hier encore, un certain nombre d'hommes travaillaient toujours au chantier maritime de la George T. Davie pendant que plusieurs dizaines d'autres continuaient à faire du piquetage devant le parlement provinicial, réclamant des autorités des solutions qui maintiendraient l'ouverture du chantier.

Une maison pénitentiaire se construira à Waterloo

WATERLOO — En présence du ministre québécois de la Justice, M. Jean-Jacques Bertrand, le ministre des Travaux publics, M. Armand Russell, a adjugé le contrat relatif à la construction d'une maison de réhabilitation à Waterloo, dans l'Estrie.

L'entreprise coûtera $1,651,126. L'entrepreneur général, la firme J.-C. Masson, de Sherbrooke, en assume la tâche. Treize autres entrepreneurs avaient formulé des offres. Sises à proximité du lac Waterloo, en bordure de l'autoroute de l'Estrie, la maison pénitentiaire offrira un degré moyen de sécurité. Elle occupera un espace de 600 acres et elle comprendra deux bâtiments principaux à deux et à trois étages, aptes à héberger 370 détenus. Le contrat n'englobe pas les aménagements extérieurs, ni l'ameublement. Les travaux se poursuivraient durant une dizaine de mois.

L'INSTITUT D'ORDINATEUR ÉLECTRONIQUE DU CANADA

COURS JOUR et SOIR

Cours peu coûteux
Apprenez tout en travaillant

BONS POSTES A COMBLER

DEMANDEZ DETAILS COMPLETS MAINTENANT

UNE MEILLEURE CARRIÈRE
Apprenez la programmation... sur MACHINES IBM
• PROGRAMMEUSES
• PERFORATRICES
Venez visiter ou téléphonez MAINTENANT
849-4563

L'INSTITUT D'ORDINATEUR ELECTRONIQUE DU CANADA LTEE
2015 RUE DRUMMOND, MONTREAL 25, P.Q.
Veuillez me faire parvenir sans frais ni obligation tous renseignements et détails.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....
TELEPHONE ..... AGE: .....

La Fondation Universitas compte recruter 4,500 nouvelles inscriptions

par Hervé DUFF

La Fondation Universitas compte inscrire, cette année, à son régime de bourses d'études universitaires quelque 4,500 enfants, qui s'ajouteraient aux 6,900 déjà membres.

C'est ce que nous déclarait, hier, M. Gaétan Bélanger, secrétaire de la fondation au cours d'une conférence de presse tenue dan la métropole.

Des 6,900 enfants déjà inscrits, 45 p. 100 viennent de la classe ouvrière spécialisée tandis que 18 p. 100 sèulement se recrutent dans le milieu professionnel.

La fondation, qui vient de compléter son quatrième exercice financier, s'adresse aux enfants de moins de neuf ans.

Les parents de ces derniers, comme nous expliquait M. Bélanger, donnent $9 par mois ou $100 par année pour tout enfant membre jusqu'à son entrée à l'université. A sa première année, il reçoit le montant souscrit par ses parents, mais pour les trois années suivantes, c'est la fondation qui remet une bourse d'étude à l'étudiant, bourse de l'ordre de $1,500 à $2,000, selon la situation économique du pays, de nous indiquer M. Bélanger.

Le montant souscrit par les parents des futurs bénéficiaires s'élevait, cette année, à $11,271,000 comparativement à $8,147,000 pour l'exercice 1966-67, soit une augmentation de 33 p. 100. Quant aux sommes en dépôts garantis, elles passaient, pour la même période, de $350,826 à $686,991, c'est-à-dire un accroissement de 160 p. 100.

La Fondation Universitas exerce présentement ses activités dans le Québec et aux Maritimes. Toutefois, M. Bélanger nous a révélé que la fondation projettait de s'étendre aux autres provinces canadiennes. Universitas a son siège social à Québec. Elle compte cependant quatre bureaux régionaux : Montréal, Trois-Rivières et Alma, au Québec, et Moncton, au Nouveau-Brunswick.

Quelque peu avant la conférence de presse, la fondation avait élu son nouveau conseil d'administration. Tous les élus faisaient partie du conseil de l'an dernier.

Nomination du Dr J.-L. Boivin à un haut poste

QUEBEC (PC) — Le Dr Jean L. Boivin assumera le poste de directeur général adjoint du Centre canadien de recherches et de perfectionnement des armes (CARDE) à Valcartier, en banlieue de la capitale provinciale.

C'est ce qu'a fait savoir aujourd'hui, le Dr W. English, directeur général intérimaire du Centre de recherches.

Le Dr Boivin occupait auparavant le poste de directeur de la division de la propulsion.

nous payons 7¼% d'intérêt sur les dépôts de 5 ans

7 1/4%

la plus importante société de fiducie canadienne-française

909 ouest, boul. dorchester, montréal – 866-9641

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

VOUS POUVEZ UTILISER CE COUPON ET LE POSTER AVEC VOTRE CHÈQUE À L'UN DE NOS BUREAUX. P-4-6-68

Ci-inclus mon chèque au montant de $..... (minimum $1,000.00) pour lequel vous voudrez bien émettre un certificat de dépôt garanti pour une durée de 5 ans, au

NOM DE_____

NO_____RUE_____

VILLE_____

SIGNATURE_____DATE_____

Le coeur a des raisons...

La nouvelle vous arrive comme un cheveu sur la soupe: Rodolphe, ce vieux copain va bientôt se marier.

De joyeuses noces en perspective!

"Cependant... puis-je me permettre ce voyage au lac Saint-Jean? Il y a les enfants... il me faut un smoking... sans parler du cadeau de noces."

C'est à des moments comme ceux-là qu'on peut pleinement apprécier les nombreux services de la Banque de Commerce.

Votre compte de chèques vous permet de faire face aux dépenses régulières.

Avec votre compte d'épargne vous n'êtes pas pris au dépourvu à ce moment crucial.

Vous pouvez y aller sans crainte, réserver vos billets, acheter cette magnifique sculpture de Saint-Jean-Port-Joli, trouver une gardienne pour les enfants, etc.

Et joyeuses noces!

Le coeur a des raisons... auxquelles on peut se permettre de succomber... grâce à la Banque de Commerce.

De l'argent sous la main à la Banque de Commerce



BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

Rome: l'université est libérée et seuls les candidats aux examens sont admis

ROME — (Reuter, PA, AFP) — A la suite des bagarres d'hier, seuls les étudiants ayant à subir des examens ont été autorisés par la police à pénétrer sur le campus de l'université de Rome aujourd'hui.

A la demande du recteur, M. Pietro Agostino d'Avack, les policiers italiens ont délogé hier les 2,000 étudiants de gauche qui occupaient l'université depuis quatre jours réclamant une réforme de l'institution et appuyant les revendications de leurs camarades français.

La violente bagarre a fait 10 blessés chez les étudiants. Durant son opération de nettoyage, la police a procédé à 53 arrestations. Toutes les personnes arrêtées ont cependant été relâchées par la suite.

L'agitation estudiantine a gagné les universités de Turin et de Florence où des manifestations, parfois violentes, ont eu lieu hier.

A Turin, au moins un étudiant a subi des blessures au cours d'un affrontement entre groupes rivaux auquel la police est venue mettre fin.

La violence a éclaté entre ces groupes opposés lorsque des étudiants ont réussi à remplacer les drapeaux noir et rouge, qui flottaient sur l'université, par le drapeau national de l'Italie.

A Florence, quelque 1,500 étudiants et travailleurs portant de grands portraits de Mao Tsé-toung et des drapeaux du Nord-Vietnam ont déambulé dans les rues de la ville. Des gens de la rue ont hué les marcheurs mais aucun incident n'a été signalé.

En réaction contre les extrémistes, des étudiants ont mis sur pied une "ligue pour la défense de l'université". Leurs porte-parole ont dénoncé "l'étroitesse d'esprit de certains étudiants qui s'amusent à jouer les révolutionnaires".

Sur le front politique, la décision des socialistes unitaires de se retirer du gouvernement de centre-gauche de M. Moro laisse les démocrates-chrétiens dans la situation d'un gouvernement susceptible d'être facilement renversé. M. Moro doit remettre sa démission demain, immédiatement après la convocation du nouveau Parlement.

Khrouchtchev fait encore parler de lui

MOSCOU (AFP, UPI, Reuter) — M. Nikita Khrouchtchev, accompagné de sa femme Nina Petrovna, a visité hier l'Exposition d'arts ménagers "Interbymatch 68" organisée dans le parc Sokolniki à Moscou.

Chapeau noir, costume gris, bronzé, l'air très en forme, l'ancien président du conseil soviétique a visité notamment les pavillons yougoslave, suédois et des deux Allemagnes.

"Il ne boit plus...", a déclaré Mme Khrouchtchev en refusant, au nom de son mari, la bouteille de whisky qu'on lui offrait au pavillon britannique, M. "K" n'ayant pas limité sa visite aux seuls pavillons yougoslave, suédois, français et allemands.

Un peu plus loin, au pavillon belge, l'ancien président du conseil soviétique s'est plaint que lorsqu'il travaillait dans le Donbass pour un patron belge, la direction de la mine faisait parfois "sauter" une paie. "Nous allons vous régler cela maintenant", ont proposé les exposants belges.

Velasco réélu en Equateur

QUITO, Equateur (UPI) — Jose Velasco Ibarra, âgé de 75 ans, de tendance libérale populaire, a été élu, pour la cinquième fois, président de la République en Equateur à la suite des élections qui se sont déroulées en fin de semaine.

La compilation de 90 pour cent des voix enregistrées au cours du scrutin donnait, en effet, une majorité de plus de 15,000 voix à Velasco sur son plus proche adversaire, M. Andres Cordova. On comptait 274,782 votes en sa faveur contre 259,508 à M. Cordova (gauche démocratique) et 223,799 à M. Camilo Ponce Enriquez (alliance populaire).



téléphoto PA

La destruction progressive de Saigon

Les canons des chars d'assaut sud-vietnamiens, crachant leurs obus de 90 millimètres, ont détruit systématiquement quatre pâtés de maisons d'appartements et d'entrepôts dans le quartier de Cholon, à Saigon, dans une tentative pour en déloger les Vietcongs. Ces redoutables engins, parcourant le secteur en tous sens, ont écrasé les véhicules abandonnés par leurs propriétaires depuis le début des combats il y a plusieurs jours.

S'il est battu en Californie, Kennedy abandonnerait la lutte présidentielle

LOS ANGELES, Californie (AFP, PA) — Deux des candidats à l'investiture à la présidence, le sénateur Robert Kennedy et le sénateur Eugene McCarthy affrontent aujourd'hui les électeurs démocrates de Californie dans ce qui constitue le dernier grand test public avant la convention de Chicago. Mais c'est le vice-président Hubert Humphrey entré trop tard dans la compétition pour se présenter dans aucune des élections primaires de l'année présidentielle, qui apparaît, quel que soit le résultat de Californie, comme le plus proche de l'investiture.

Un sondage d'opinion effectué au cours du week-end en Californie indique que 36 pour cent des électeurs démocrates interrogés donnent la préférence à M. Kennedy contre 31 pour cent à M. McCarthy. 15 pour cent se prononcent pour M. Thomas Lynch, procureur général de Californie, qui préside une liste "non-engagée" mais généralement considérée favorable à M. Humphrey et 15 pour cent sont "indécis".

D'après ce même sondage d'opinion au "scrutin secret", la liste de M. Kennedy obtenait 46 pour cent des suffrages, celle de M. McCarthy 36 pour cent et celle de M. Lynch 19 pour cent.

Cependant : des surprises sont possibles. La Californie avec un échantillonnage politique très varié allant des fanatiques d'extrême-droite aux "hippies" de Beverley Hills, est l'un des Etats où les prévisions politiques ont été le plus souvent démenties.

Ainsi, alors que le nombre des démocrates inscrits dans cet Etat est supérieur à celui des Républicains dans la proportion de trois contre deux, c'est M. Ronald Reagan, républicain de nuance conservatrice, qui fut élu gouverneur à une large majorité en 1966, et qui aujourd'hui sera présenté comme "fils favori" de la Californie pour la nomination présidentielle.

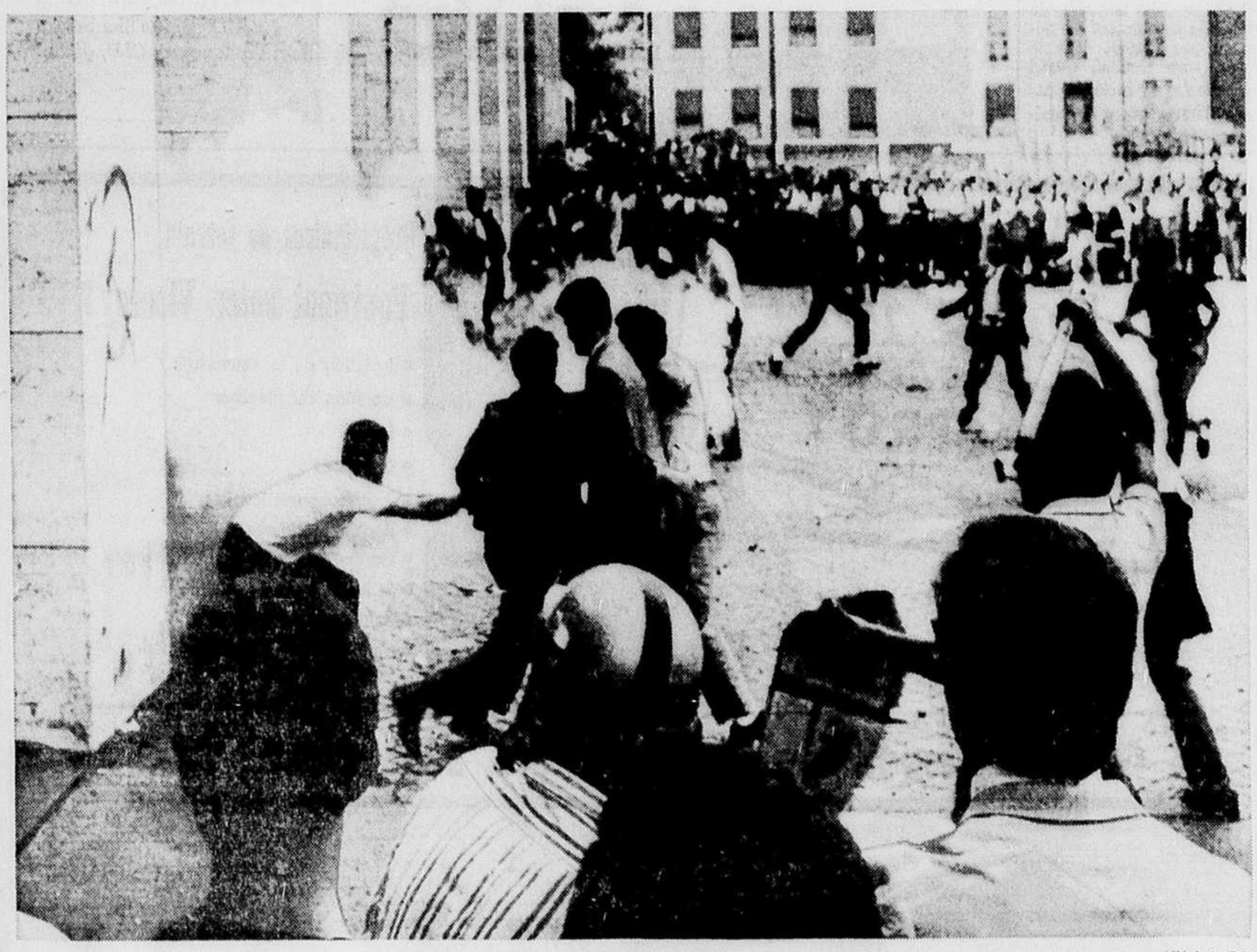
M. Kennedy, distancé par son rival en Orégon, a indiqué à son arrivée en Californie, qu'il accepterait le verdict des électeurs de cet Etat, en d'autres termes qu'il renoncerait à sa candidature s'il essuyait un nouvel échec. Dans la perspective de la victoire qu'il escompte cependant, il a invité M. McCarthy après les élections d'aujourd'hui, à joindre ses forces aux siennes pour barrer la route à M. Humphrey. Mais M. McCarthy a refusé catégoriquement ces ouvertures et a renouvelé avec une vigueur accrue son attaque contre son rival.

Les deux candidats ont mené une attaque vigoureuse d'un bout à l'autre de cet Etat, le plus vaste, le plus riche, le plus peuplé de l'Amérique où cinq millions d'électeurs environ doivent aller aux urnes.

M. Kennedy, dont six des 10 enfants viennent d'arriver à la rescousse paraît assuré du soutien des Noirs et des autres minorités ethniques de l'Etat, auprès desquelles il a fait un effort tout particulier au point de se voir décerner par les Noirs l'appellation de "Soul Brother" (frère spirituel).

Par ailleurs, le gouverneur de l'Etat de New York, M. Nelson A. Rockefeller, a dit hier, au cours d'une conférence de presse à Milwaukee, au Wisconsin, qu'il compte remporter la nomination républicaine à Miami en août, et la présidence des Etats-Unis en novembre prochain.

C'était la premieère fois que M. Rockefeller prédisait une victoire sur l'ancien vice-président Richard Nixon.



téléphoto PA

Les anti-communistes à l'oeuvre

Des étudiants anti-communistes ont lancé hier des torches enflammées aux portes de l'université de Rome, alors qu'ils tentaient de pénétrer sur le campus pour en déloger les communistes qui occupent l'immeuble. A remarquer sur la colonne (à gauche) le marteau et la faucille.

Une pluie d'obus s'abat sur Saigon

SAIGON (UPI, PA, AFP) — La capitale sud-vietnamienne a subi ce matin son plus intense bombardement depuis le 5 mai. Selon un porte-parole américain, des "dizaines" d'obus de mortier ont été lancés près de l'aéroport de Tan Son Nhut, près des installations portuaires et près du pont en "Y". Une poussée des Vietcongs a été signalée dans ce dernier secteur.

Cinq roquettes sont tombées sur ou dans l'enceinte de la centrale électrique de Choquan dans le 5e arrondissement. Des arrêts de courant ont suivi dans la plus grande partie de la ville. La distribution a toutefois été rétablie.

Deux cargos, dans le port de commerce de Saigon, ont été touchés et légèrement endommagés.

Le cargo "Steel Apprentice" a reçu une roquette à tribord provoquant des dégâts légers. Non loin de là, le cargo "Gretna Victory" a été touché sur le pont. Six dockers vietnamiens ont été blessés.

On a précisé par la suite qu'une roquette a explosé à l'intérieur de la centrale électrique de Choquan, entraînant une explosion secondaire d'une des chaudières.

Selon les premiers rapports, d'autres harcèlements se sont produits en province. A Ban Me Thuot, sur les hauts plateaux, 25 obus de mortier sont tombés sur la ville. Le camp d'entrainement de Trung Hoa, à une vingtaine de milles au nord-ouest de Saigon, a également été bombardé. Les pertes y sont "légères".

La reprise de l'offensive communiste contre Saigon, dont le but apparent est de renforcer la position de la délégation nord-vietnamienne aux pourparlers de Paris, a entraîné dimanche la mort de sept hauts gradés sud-vietnamiens par suite d'une méprise des forces américaines. La plupart de ces officiers dont le chef de police Nhuyen Van Laon Loan, étaient des partisans du vice-président Cao Ky. L'adjoint de l'ambassadeur américain, M. Samuel Berger, a présenté les excuses de son gouvernement aux autorités sud-vietnamiennes.

Enquête sur la perte du "Scorpion"

NORFOLK, Virginie (UPI) — La Marine américaine a annoncé hier la formation d'un comité d'enquête sur la disparition mystérieuse du sous-marin nucléaire "Scorpion", alors que les recherches entreprises pour trouver le submersible entrent dans leur deuxième semaine et qu'il reste peu d'espoir de trouver vivants les 99 hommes d'équipage.

Le comité d'enquête doit se réunir demain pour "examiner tous les faits et circonstances entourant la disparition du "Scorpion", et pour soumettre aux autorités les résultats de l'enquête, les opinions et les recommandations", a précisé le commandant en chef de la flotte américaine, l'admiral E.-P. Holmes.

Pendant ce temps, la marine a expédié par avion un mini-submersible capable de transporter quatre hommes ainsi qu'un ascenseur permettant d'atteindre de grandes profondeurs. Ces dispositifs de recherches sont destinés aux navires de sauvetage croisant dans les environs des Acores sont présentement concentrées les opérations.

Anniversaire de la guerre israélo-arabe

BEYROUTH, Liban (AFP) — Le monde arabe s'apprête à marquer demain 5 juin, par diverses manifestations, le premier anniversaire de la guerre israélo-arabe de six jours.

Le président Nasser s'adressera, par la radio, aux Egyptiens et à la nation arabe. L'aviation de la République arabe unie, qui fut en grande partie détruite lors de l'attaque israélienne du 5 juin 1967, démontrera sa reconstitution par des vols massifs au-dessus du delta du Nil.

Au Caire même, cet anniversaire sera considéré comme "journée de deuil" par les forces armées de la RAU, annonçait hier le quotidien cairote "Al Ahram". Les officiers et les hommes de troupe, ajoute le journal, ne seront pas autorisés à quitter leurs unités ou à circuler en ville et observeront une minute de silence en souvenir de leurs camarades morts sur les champs de bataille.

D'autre part, le 6 juin sera marqué par des défilés militaires au sein des unités et des cérémonies de prestation du "serment de la vengeance", conclut "Al Ahram".

A Amman, le roi Hussein prononcera un important discours radio télévisé. Le quotidien jordanien "Al Difaa" rendait hommage hier à la population de la rive ouest du Jourdain qui, malgré l'occupation israélienne, a décidé de faire grève demain.

Au Liban, plusieurs manifestations avaient été préparées, mais elles ont été décommandées à la suite de la tentative d'assassinat de l'ancien président de la République Camille Chamoun. Bien que le couvre-feu ait été levé, l'autorité militaire n'autorise pas les rassemblements.

A Bagdad, la presse invite "tous les Arabes à rester en alerte, les Israéliens pouvant chercher à répéter leur attaque-surprise du 5 juin 1967". Le quotidien "Al Mowaten", signalant de nouvelles concentrations de forces israéliennes sur le Jourdain, demande : "Qu'avons-nous fait, nous autres Arabes, pour préparer notre défense ?"

Le quotidien libanais "Al Anouar" souligne "les préparatifs israéliens sur différents points". "Les Israéliens, dit-il, n'utiliseront pas des ponts pour faire passer leurs forces blindées. Ils ont rassemblé des quantités considérables de tiges de roseaux et de bambou qui leur permettront de barrer le Jourdain dont les eaux sont basses."

Une nouvelle phase de la marche des pauvres : l'insubordination

WASHINGTON (AFP, UPI) — La "marche des pauvres" entre cette semaine dans une nouvelle phase, plus active et plus vigoureuse. Les militants de la "Cité de la résurrection" ne cachent pas, en effet, que le recours à l'insubordination civique est proche.

Le directeur des manifestations de la campagne des pauvres, M. Hosea Williams, a déclaré dimanche que le pique-nique était fini et il a promis que les manifestations qui vont avoir lieu, "les gens du Capitole ne pourront pas les supporter". "Nous sommes prêts à saigner tant qu'il y aura en nous une seule goutte de sang", a-t-il dit.

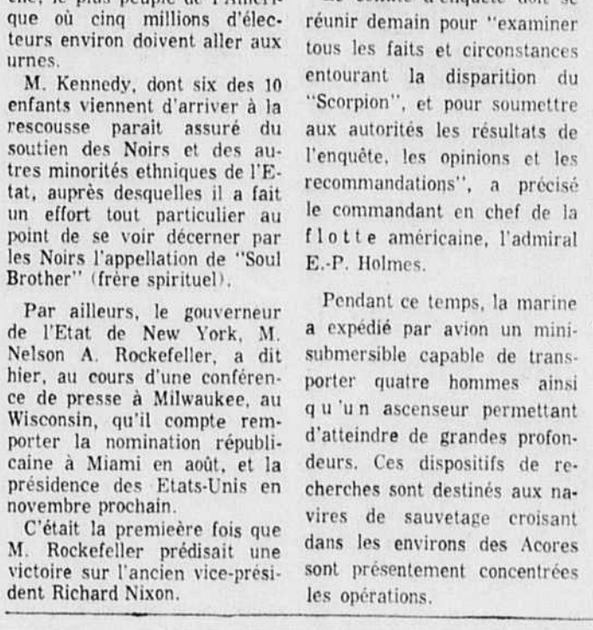
C'est aux départements de l'Agriculture et de la Justice que les habitants de la "Cité de la résurrection" ont commencé à présenter leurs revendications avec une vigueur accrue. Les chefs de la campagne contre la pauvreté exigent de plus larges distributions de vivres gratuits et réclament le partage des terres délibérément vouées à la stérilité dans des Etats du sud où, par surcroit, des propriétaires sont subventionnés par le gouvernement pour laisser incultes de grandes étendues de terrains.

Environ 400 "pauvres" ont marché hier après-midi sur le département de la Justice. Leurs dirigeants ont déclaré qu'ils demeureraient sur les marches de l'édifice tant que le procureur général Ramsey Clark ne consentirait pas à recevoir une délégation de 100 "pauvres" venus présenter leurs doléances, qui portaient surtout sur une demande d'immunité en faveur des 13 "bérets bruns", des Américains d'origine mexicaine poursuivis par la justice fédérale qui les accuse d'avoir conspiré à troubler l'ordre il y a trois mois à Los Angeles.

Le département de la Justice a limité à 25 le nombre des pétitionnaires admis à voir M. Clark. Mais les manifestants, qui étaient arrivés à 2 heures de l'après-midi, ont rejeté cette proposition. A 9 heures du soir, à l'issue d'un entretien entre cinq dirigeants et M. Clark, M. Hosea Williams a annoncé aux manifestants qu'aucune entente n'était intervenue et il leur a donné l'ordre d'encercler l'édifice pour empêcher le procureur général de quitter les lieux et de rentrer chez lui.

Les manifestants voulaient également exiger que M. Clark leur fasse connaître les résultats de l'enquête entreprise pour retrouver l'assassin de Martin Luther King.

REVÊTEMENT D'ALUMINIUM



PORTES FENÊTRES AUVENTS

fibre de verre

APPELEZ 322-7602

Revêtement Alcan

ALCAN

A.B.P.

Garantie écrite du manufacturier
Pour une estimation gratuite voyez

ALUMINIUM BUILDING PRODUCTS MTL LTD.
11,996, ALBERT-HUDON, MONTREAL-NORD

CAHIER No 4 / PAGES 49-64 LA PRESSE SPORT / ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, MARDI 4 JUIN 1968 — 84e ANNEE — No 130

La présidence du club Montréal: un jubilé d'or pour M. Lévesque

par Gérard CHAMPAGNE

L'homme le plus surpris à la fin de la première assemblée des propriétaires du club Montréal de la ligue Nationale de baseball, ne fut pas un journaliste, pas un millionnaire, pas même Gerry Snyder, qui est passé par toute la gamme des émotions récemment Cet homme est Raymond Lemay, l'administrateur bien connu, l'invité de la dernière heure, qui s'est vu offrir un poste important avec le club montréalais.

M. Lemay venait de terminer sa ronde de golf au tournoi de la Palestre nationale, à Islesmere, quand il a reçu un message urgent. On lui demandait de se rendre à l'hôtel Windsor sur-le-champ. M. Lemay est arrivé au beau milieu d'une conférence de nouvelles. Il fut entouré tout de suite par les journalistes et les commentateurs sportifs, qui le félicitaient.

"Jamais, au grand jamais, personne ne m'a pris ainsi par surprise. J'ai consacré 16 ans de ma vie au sport des courses, et soudainement on me demande de me lancer dans le baseball majeur", nous a dit M. Lemay.

Raymond Lemay n'était pas arrivé à temps pour écouter les paroles élogieuses de M. J.-Louis Lévesque à son égard. "L'homme que je vous présenterai dans quelques minutes n'a pas encore accepté le poste, mais je l'ai hautement recommandé aux actionnaires du club Montréal. Il est le futur président de la piste Blue Bonnets. C'est un homme qui a accompli un travail formidable à Blue Bonnets et il est hautement qualifié pour remplir un poste important av ecle club Montréal. Aucune personne ne veut perdre de l'argent, et nous n'avons pas l'intention de perdre un sou dans le baseball. M. Lemay est notre homme pour veiller sur nos intérêts", a dit M. J.-Louis Lévesque

M. J.-Louis Lévesque venait d'être élu président du bureau d'administration du club Montréal, tandis que M. Charles Bronfman, président de House of Seagram Limitée, venait d'être élu vice-président du club Montréal.

M. Lévesque nous a déclaré que le club Montréal était pour lui un genre de jubilé d'or. C'est exactement la 50e entreprise financière dont il accepte un poste dans le bureau d'administration.

Quel est le poste qu'occupera M. Lemay? Probablement celui d'adjoint du président. Ce dernier n'a pas caché que M. Lemay était son bras droit.

M. Lemay n'a pas encore pris sa décision. Il s'est créé une réputation enviable dans le monde des courses, et ne songe pas à abandonner complètement ses postes de président de la piste Richelieu, et de vice-président du bureau d'administration de Blue Bonnets, pour commencer, à l'âge de 41 ans, une nouvelle carrière dans le baseball. Pourtant si le sport des courses et le baseball ont besoin de lui, il acceptera.

Le sport des courses ne peut pas se passer des services de M. Lemay. L'arrivée du même administrateur serait cependant un grand atout pour le baseball majeur à Montréal.

Le cas de Lemay nous fait penser à la situation qui existe présentement, avec le club St-Louis. Quand le millionnaire August Busch a acheté la franchise des Cardinaux de St-Louis, il a choisi son bras droit, Richard Myer, comme adjoint du président du club St-Louis. M. Busch, président de l'une des plus grandes brasseries en Amérique du Nord, a dit qu'il n'avait pas de temps à consacrer au club St-Louis, et que Myer remplirait le rôle d'agent de liaison entre le gérant général, Byng Devine, et lui. M. Myer est demeuré vice-président de la brasserie de M. Busch. Quand le réseau CBS a acheté les Yankees, Lee MacPhail est devenu président du club, mais le réseau CBS a nommé son représentant en la personne de Mike Burke, comme agent de liaison entre MacPhail et CBS.

Qu'arrive-t-il de M. Snyder dans cette histoire ? On ne l'oublie pas. Tous les magnats sans exception l'ont félicité pour son magnifique travail pour doter Montréal d'une franchise dans le baseball majeur. M. Snyder obtiendra un poste, probablement celui de président.

Il nous a déclaré, hier soir, qu'il partira pour New York ce soir. Il représentera le club Montréal lors de la séance de repêchage des joueurs universitaires. Il tâtera le pouls de la situation de Montréal sur la scène du baseball majeur. S'il rencontre Fresco Thompson, le vice-président des Dodgers, il lui offrira peut-être le poste de gérant général du Mountréal. Il y a d'autres candidats. Mentionnons Roland Hémond, directeur du personnel des Angels de Los Angeles, et John Quinn, gérant général des Phillies de Philadelphie. Le club Montréal aura un gérant général au nom prestigieux, qui connait le baseball sur le bout de ses doigts.

Lors de l'assemblée à huis clos, M. le maire Jean Drapeau a discuté longuement avec les magnats du club Montréal hier. Il a quitté l'hôtel à 3 h 30, hier après-midi.

Tous les magnats présents ont adressé la parole aux journalistes. John Newman, ancien président des Castors, a eu le mot de la fin en taquinant le millionnaire Marc Bourgie, président des Salons Urgel Bourgie en disant: "Quand les partisans crieront "Kill the Umpire", de sa loge M. Marc Bourgie dira probablement: "Ne le faites pas de suite. Nous avons bien le temps".



photos Yves Beauchamp, LA PRESSE

A la première assemblée des propriétaires du club Montréal

Après avoir rencontré le maire Jean Drapeau et discuté du stade de l'Expo, les propriétaires du club Montréal dans la ligue Nationale se sont réunis dans une première assemblée. M. J.-Louis Lévesque a été élu président du bureau d'administration, tandis que M. Charles Bronfman a été nommé vice-président du club montréalais. De gauche à droite, MM. Marc Bourgie, Charles Bronfman, John Newman, J.-Louis Lévesque, Sydney Maislin, Lorne Webster. A droite, M. Gerry Snyder, le vice-président du comité exécutif, qui a doté Montréal d'une franchise dans le baseball majeur.

Geoffrion successeur d'Emile Francis ?

NEW YORK (PC) — Selon le "Times" de New York, Bernard Geoffrion serait nommé instructeur des Rangers de New York, aujourd'hui. Il succéderait ainsi à Emile Francis, qui, à l'instar de Sid Abel, des Red Wings de Détroit, demeurerait gérant-général de l'équipe.



Bernard Geoffrion

A la même occasion, Geoffrion annoncerait sa retraite comme joueur. Il reste une saison au contrat qu'il avait signé au début de la saison 1966-67.

Depuis le début de sa carrière, Geoffrion a marqué un total de 393 buts. Agé de 37 ans, Geoffrion a dirigé les As de Québec de la ligue Américaine pendant deux saisons avant de se joindre aux Rangers. De 1950 à 1964, il avait endossé l'uniforme du Canadien.

Entre-temps, les amateurs de hockey de Montréal attendent la décision du Canadien. On sait que le nom de Geoffrion était mentionné parmi les candidats au poste d'instructeur laissé vacant par le départ de Toe Blake.

Les candidats encore en lice seraient Claude Ruel, Floyd Curry et Hal Laycoe.

Spada présidera le tournoi de baseball bantam de Laval

Le président-fondateur du club des Amis du Baseball, Fred Spada, a accepté spontanément de lier son nom comme président d'honneur au quatrième tournoi provincial Bantam du 26 juillet au 4 août à Ville de Laval.

Cette nomination traduit bien la classe dont les organisateurs veulent entourer cet évènement devenu traditionnel. On connait le perfectionnisme des réalisations de M. Spada, on sait également qvec quelle ardeur et quelle ténacité il s'acquitte de toutes les tâches qu'il accepte.

D'ailleurs la direction du tournoi, de par sa formation, est un gage de succès toujours grandissant. Comme président actif, Pierre Major apporte l'expérience de la réalisation des trois premiers tournois.

MM. Maheu et Gladu, deux apôtres des sports dans Laval, ajoutent maturité et pondération à toutes les initiatives et décisions que suscite une telle compétition.

Le secrétariat et les finances reposent sur le travail méthodique de MM. Frénette et Gratton tandis que les inscriptions et l'enregistrement relèvent de Gilles Corbeil, le nouveau registraire.

Michel Blanchet, responsable des sports à Laval-des-Rapides, devient le coordonnateur et sera habilement secondé par l'aviseur technique Roméo Gingras.

"VIVA L'ITALIA" – un franc succès et des heureux...



La manifestation "VIVA L'ITALIA" organisée récemment par le Bureau du Consul commercial d'Italie en collaboration avec l'Association des marchands de la Plaza Alexis Nihon a connu un grand succès. Il y a quelques jours, au Consulat général d'Italie, avait lieu la remise des prix aux heureux gagnants du tirage marquant la fin de cette manifestation.

Sur la photo prise à cette occasion apparaissent, de gauche à droite, M. V. Cosentino, directeur de la promotion et des relations publiques de la Plaza Alexis Nixon, Mme Lennox, gagnante d'une machine à écrire portative Olivetti 32, M. Joseph-F. Pap, gagnant d'un scooter Vespa, le Dr G.-P. Nuti, Consul général d'Italie, Mme Graziella Paolucci, gagnante des deux billets Montréal-Rome-Montréal via les Lignes aériennes Canadien Pacifique, et M. G. Senn, directeur de cette compagnie.

Un premier blanchissage pour Claude Osteen en 68

Deux joueurs obtenus par les Dodgers de Los Angeles depuis la fin de la dernière saison, les vétérans Ken Boyer et Rocky Colavito, ont joué le rôle de héros, hier, alors que les Dodgers ont remporté une victoire de 2-0, aux dépens des Pirates de Pittsburgh, à Los Angeles.

Les Dodgers n'ont pas tardé à se mettre à l'oeuvre aux dépens du lanceur débutant Bob Veale. Willie Davis, le premier frappeur des Dodgers dans le match, a claqué un double, puis a volé le troisième coussin. Après un retrait, Bob Bailey a obtenu un but sur balles. Boyer a alors permis à Davis de croiser le marbre du troisième coussin, avec un simple, puis un autre simple de Colavito a permis aux Dodgers de porter leur avance à 2-0.

Par la suite, Claude Osteen (4-7) a tenu les perdants en échec. Il n'a accordé que sept coups sûrs, et il a enregistré son premier blanchissage de la saison. Les Dodgers l'ont beaucoup aidé à la défensive en réunissant quatre doubles-jeux.

Short retrouve le chemin de la victoire

Battu lors de ses cinq présences précédentes au monticule, le lanceur Chris Short a blanchi les Giants, 1-0, à San Francisco. L'artilleur des Phillies de Philadelphie n'a accordé que cinq coups sûrs.

Roberto Pena a fait compter le seul point du match avec un simple qui a permis à Tony Taylor de croiser le marbre du deuxième but. Ray (6-6) Sadecki a été le lanceur perdant.

Un simple de Tito Francona, à la 6e manche, a été le fait saillant d'une victoire de 3-2 des Braves d'Atlanta sur les Reds, à Cincinnati. Hank Aaron a brisé l'égalité de 3-2. Claude Raymond a lancé durant trois manches sans accorder un seul point aux perdants.

Dans l'autre match à l'affiche, Mike Shannon a fait compter trois points avec deux doubles et un ballon-sacrifice alors que les Cardinaux de St-Louis ont remporté une sixième victoire consécutive, 7-2, sur les Astros, à Houston.

Cleveland gagne à la 14e manche

Dans la ligue Américaine, le deuxième circuit de la saison de Jose Vidal, après deux retraits, à la 14e manche, a permis aux Indiens de vaincre les White Sox de Chicago, 3-2, à Cleveland. Les Indiens avaient nivelé les chances à la 9e manche grâce à un simple du frappeur de relève Willie Smith.

Le lanceur de relève Jim Lonborg s'est tiré d'une impasse à la 7e manche pour protéger la 6e victoire de Jose Santiago, alors que les Red Sox ont battu les Tigers de Détroit, 4-3, à Boston.

Les Twins du Minnesota ont marqué le point victorieux grâce à deux buts sur balles et une erreur, à la 8e manche, pour battre les Yankees, 4-3, à New York.

Enfin, dans le dernier match à l'affiche, le huitième circuit de Boog Powell et une performance de cinq coups sûrs de Dave McNally ont permis aux Orioles de Baltimore de vaincre les Angels de la Californie, 2-0, à Baltimore.

ENTRE NOUS



PAR MARCEL DESJARDINS

Notre confrère, Marcel Desjardins, est présentement en vacances. Sa rubrique quotidienne "Entre Nous", paraitra à son retour.

Pourriez-vous honorer vos versements mensuels si votre revenu venait à manquer?



L. P. Boisvert
Représentant
MONTREAL
Tél: 875-5540



Roger P. Tartre
Représentant
MONTREAL
Tél: 875-5540



S. R. St. Jean
Représentant
MONTREAL
Tél: 381-9101

Si un jour vous êtes privé de votre salaire à cause d'une maladie sérieuse ou d'un accident, que vous arrivera-t-il à vous et à votre famille? Aujourd'hui, plus que jamais, nous sommes encouragés à acheter à crédit. À l'instar du Canadien moyen, vous faites peut-être des paiements à "termes faciles" sur votre maison, votre automobile et toutes sortes d'objets qui vous rendent la vie agréable.
Aussi longtemps que vous travaillez, vous pouvez facilement faire face à vos obligations, mais si votre revenu venait à manquer, que feriez-vous? Changeriez-vous vos habitudes de vie?
Rien ne vous garantit que vous pourrez toujours travailler. Toutefois, si vous êtes retenu à la maison par la maladie ou un accident, la Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers peut vous garantir un revenu régulier mensuel... mois après mois ... d'année en année.
Communiquez avec le représentant de la Manufacturers. Il vous aidera à préparer un plan conforme à vos besoins. Ce plan est garanti renouvelable jusqu'à l'âge de 65 ans et ne peut être ni modifié, ni annulé par la Compagnie, au cours des années, quel que soit votre état de santé. Le coût en est raisonnable. La sécurité financière de votre famille l'exige.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
MANUFACTURERS

301F-68

LA PRESSE 874-7111 LES PETITES ANNONCES "SUCCÈS"

REPRESENTANT DES VENTES

Important dépositaire GM est à la recherche d'hommes agressifs pour la vente d'automobiles neuves. Expérience dans la vente nécessaire. Salaire et commission.

Voir M. LEO LATOUR, gérant des ventes,

SANGUINET AUTOMOBILE LTEE
1965 Lafontaine 524-3761

On demande un COUPEUR à la retraite

Doit pouvoir marquer et couper les complets pour hommes. Travail à temps partiel à Montréal. Pour rendez-vous appelez,
Scott - LaSalle Ltd.
Michael Scott à
677-6301

LOCAL DISPONIBLE

environ 1,000 pieds carrés, bon emplacement pour bureau de vente, hommes de profession, bureaux
9010 ST-LAURENT
387-6434

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

AGENTS DE LA GESTION FINANCIERE
Traitement initial jusqu'à $11,780
selon la compétence
Possibilité de carrière jusqu'à $13,860

POSTES

MINISTERE DU REVENU (Québec et Montréal)
— Vérification ou cotisation des impôts, taxes et droits fiscaux.
MINISTERE DE L'EDUCATION (Québec)
— Travail de comptabilité générale et de contrôle budgétaire à la Direction de l'éducation permanente.
SECRETARIAT DE LA PROVINCE, COMMISSION DES VALEURS MOBILIERES (Montréal)
— Etude et analyse financière dans le domaine relié au commerce des valeurs mobilières.
MINISTERE DES FINANCES (Québec et Montréal)
— Elaboration de règles budgétaires et étude de projections financières.
— Contrôler l'exécution du budget.
CAISSE DE DEPOT ET PLACEMENT (Montréal)
— Procéder aux analyses nécessaires à la gestion optimum des capitaux dont l'Etat dispose.
QUALITES REQUISES
— Licence ou maîtrise en sciences commerciales; ou baccalauréat en commerce et au moins 2 années d'expérience professionnelle; ou membre d'une association reconnue de comptables professionnels.
— CONCOURS 68P-2103. S'inscrire immédiatement, en ayant soin d'indiquer le poste qui vous intéresse.

DELEGUE INDUSTRIEL REGIONAL (Agent de développement industriel) — Traitement initial jusqu'à $12,300 selon la compétence. Ministère de l'Industrie et du Commerce, Direction de l'Industrie : postes à Rimouski, New Carlisle, Victoriaville et Haute-Rive.
— Effectuer un travail d'inventaire, d'évaluation et de promotion industrielle dans les régions administratives du Québec.
— Diplôme universitaire en sciences commerciales, économique, génie, ou une autre discipline appropriée; OU expérience exceptionnelle et compétence reconnue dans un domaine connexe.
— Concours 68P-2102. S'inscrire avant le 17 juin 1968 en ayant soin d'indiquer la localité qui vous intéresse.

DIRECTEUR DU PERFECTIONNEMENT DANS LA FONCTION PUBLIQUE — Traitement initial jusqu'à $17,500 selon la compétence. Poste à Québec.
— Coordonner et diriger l'élaboration de programmes de perfectionnement et de recyclage en vue de favoriser le développement des ressources humaines nécessaires à la réalisation des politiques gouvernementales.
— Diplôme universitaire, de préférence en sciences de l'homme; une dizaine d'années d'expérience de travail dont un certain nombre dans le domaine des programmes de formation à un niveau de conception, de coordination et de direction.
— Concours 68S-1329. S'inscrire avant le 15 juin 1968.

DIRECTEUR PROVINCIAL du Service de l'inspection des établissements industriels et commerciaux et des édifices publics. Ministère du Travail. Traitement jusqu'à $15,500 selon la compétence. Poste à Québec.
— Diplôme universitaire en génie, de préférence civil ou mécanique, et expérience pratique dans le domaine de la sécurité au travail dont quelques années à un niveau de direction, de conception et de coordination.
— Concours 68S-1327. S'inscrire avant le 7 juin 1968.

CHEF DE DISTRICT — Service d'inspection des installations électriques. Traitement initial jusqu'à $14,300 selon la compétence. Ministère du Travail : postes à Québec et à Montréal.
— Coordonner et diriger l'administration d'un district et l'application des lois régissant les installations électriques et les électriciens.
— Diplôme universitaire de préférence en génie électrique et expérience technique et administrative du domaine de l'électrotechnique dont quelques années à un niveau de direction.
— Concours 68S-1328. S'inscrire avant le 7 juin 1968.

AGRONOMES — Traitement initial jusqu'à $10,770 selon la compétence. Diverses régions administratives.
— **Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation :** travaux de recherches, d'inspection et de contrôle des produits agricoles. Assistance technique aux agriculteurs et collaboration aux plans d'aménagement de territoires.
— **Office du Crédit Agricole :** travaux d'évaluation de fermes et d'enquête en rapport avec les demandes de prêt. Assistance technique aux requérants et surveillance de l'exploitation agricole.
— Etre membre de la Corporation des agronomes de la province de Québec.
— Concours 68P-2106. S'inscrire avant le 14 juin 1968 en ayant soin de déposer une preuve d'appartenance à la Corporation des agronomes de la province de Québec.

On peut consulter des avis de concours plus complets dans tous les bureaux du Gouvernement du Québec.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent **s'inscrire directement à la Commission de la fonction publique du Québec** en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission :

710, Place d'Youville, suite 700, Québec 4

1454, rue de la Montagne, Montréal 25

et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées. Prière d'indiquer la fonction qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'une fonction, il est essentiel de soumettre une demande d'emploi distincte dans chaque cas.

DES OFFRES

SERVICE GENERAL DES ACHATS

PROJET No 3413
Pneus et chambres à air,
Ministère de la Voirie,
St-Jean-Port-Joli.
Sont admis à soumissionner: les marchands de pneus et chambres à air et reconnus comme distributeurs autorisés de manufacturiers de pneus et chambres à air et ayant leur place d'affaires dans les comtés de Kamouraska et L'Islet.
Clôture des soumissions : 18 juin 1968 — 11.00 A.M. temps réglementaire.

PROJET No 3414
revêtements réflecteurs "Scothlite" et "Scothcal"
Ministère de la Voirie,
Charlesbourg-Ouest.
Clôture des soumissions : 18 juin 1968 — 11.00 A.M. temps réglementaire.

PROJET No 3415
clôtures et barrières de ferme
Ministère de la Voirie,
Différents endroits.
Clôture des soumissions : 18 juin 1968 — 11.00 A.M. temps réglementaire.

PROJET No 3416
tuyau de tôle ondulée, galvanisée et à feuilles multiples,
Ministère de la Voirie,
Différents endroits.
Clôture des soumissions : 18 juin 1968 — 11.00 A.M. temps réglementaire.

PROJET No 3417
profilé d'aluminium flue pour enseignes de signalisation routière,
Ministère de la Voirie,
Charlesbourg-Ouest.
Clôture des soumissions : 18 juin 1968 — 11.00 A.M. temps réglementaire.

PROJET No 3419
képis de gardiens,
Ministère de la Justice,
Montréal.
Clôture des soumissions : 18 juin 1968 — 11.00 A.M. temps réglementaire.

PROJET No 3420
1600 grosses de crayons à bille,
Conseil exécutif,
Québec et Montréal.
Clôture des soumissions : 14 juin 1968 — 4.00 P.M. temps réglementaire.

Pour tous ces projets, les documents nécessaires sont obtenus au
Service Général des Achats,
Bureau des Appels d'offres,
tél.: 693-5426
585, Boulevard Charest Est,
Québec.

Le Directeur général.
Paul Brissette, ing.

Corporation municipale de la paroisse de L'Assomption
Co. L'Assomption

Règlements 186, 187, 188.

EGOUT ET AQUEDUC

AVIS DE SOUMISSION

La Corporation Municipale de la Paroisse de l'Assomption demande des soumissions pour la construction de tuyaux d'égout et d'aqueduc aux endroits suivants :

1° Boulevard l'Ange Gardien Nord
Egout : 6,000 pieds, 15" de diamètre et 12" de diamètre
Aqueduc : 8,000 pieds, 10" de diamètre et 6" de diamètre
Règlement no 186
2° Rang de la Presqu'île
Aqueduc : 4,000 pieds, 3" de diamètre
Règlement no 187
3° Point du Jour Sud
Aqueduc : 24,000 pieds, 4" de diamètre et 3" de diamètre
Règlement no 188

Une copie des plans, devis et formule de soumission de chaque règlement pourra être obtenue en s'adressant aux ingénieurs conseils ARSENAULT et GARNEAU, 1550 ouest, De Louvain, Montréal 11, moyennant un dépôt non remboursable, de vingt-cinq dollars ($25.00) chacun.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé, à l'ordre de la Corporation Municipale de la Paroisse de l'Assomption, pour une somme équivalente à 10 p.c. du total de la soumission.

Les soumissions devront être délivrées au secrétaire-trésorier au Palais de Justice sur la rue Saint-Etienne dans la Ville de l'Assomption, jeudi le 13 juin 1968 entre 7:00 p.m. et 8:00 p.m., pour être ouvertes publiquement au même endroit, à la même heure, le même jour. Elles devront porter sur l'enveloppe les mots :
—"Municipalité de la Paroisse de l'Assomption, Règlement No 186 — EGOUT ET AQUEDUC".
—"Municipalité de la Paroisse de l'Assomption, Règlement No 187 — AQUEDUC".
—"Municipalité de la Paroisse de l'Assomption, Règlement No 188 — AQUEDUC".

La Corporation Municipale ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.
Donné ce 3 juin 1968.

Par : M. LEO HENAULT
Secrétaire-trésorier

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-68-10131
pour 10 h. 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 18 juin 1968
Poste Boucherville
(Comté de Verchères)
TRAVAUX DE GENIE CIVIL
(ADDITION 1969)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25.00 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 a.m. à 4 h 45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats,
Bureau No 809,
HYDRO-QUEBEC,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de TRENTE MILLE DOLLARS ($30,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE — W. E. JOHNSON
Montréal, le 30 mai 1968.

Annonces classées
874-7111
Gardez ce numéro à votre portée. Il vous sera utile.

Changement de politique à l'hôpital Alexandra

Un hôpital montréalais qui, depuis 1906, traitait les personnes atteintes de maladies contagieuses, se consacrera désormais aux soins des enfants atteints de maladies chroniques non-contagieuses.

L'hôpital Alexandra de Pointe-Saint-Charles, en vertu d'un arrangement avec le ministère de la Santé de la province, a cessé, en fin de semaine, d'admettre des cas de maladies contagieuses après 62 ans de service continu envers la population de Montréal et de la province.

Le premier patient de l'hôpital, qui était atteint de diphtérie, a été admis le 9 juillet 1906. Au cours des 25 années qui suivirent, la diphtérie et la fièvre scarlatine furent les maladies contagieuses les plus fréquemment traitées.

Grâce à la découverte de l'anatoxine diphtérique et de la pénicilline, ces maladies sont devenues de moins en moins fréquentes pour n'être, de nos jours, que des cas très rares.

Au cours des dernières années, les maladies les plus fréquemment traitées à l'hôpital furent la rougeole et la coqueluche. En dépit d'un vaccin efficace contre cette première maladie, un très grand nombre d'enfants en bas âge sont toutefois atteints à cause de l'absence d'immunisation contre la rougeole à l'échelle provinciale.

Dans le communiqué émis par l'hôpital Alexandra, on signale également que la coqueluche continue d'être une maladie grave chez les bébés vu que l'immunisation contre cette maladie n'est qu'en partie efficace.

L'hôpital Alexandra a été construit à partir de contributions volontaires des citoyens de Montréal et avait pour but premier de combattre les maladies contagieuses.

Subvention à St. Mary's

Le ministère de la Santé du Québec a accordé dernièrement à l'hôpital St. Mary's de Montréal, une subvention de $6,150,345. Ces crédits permettront à l'hôpital de faire face aux échéances, aux remboursements de capital et d'intérêt d'une émission d'obligation de $3,500,000, et aussi, de rembourser sur une émission d'obligation antérieure, une somme de $528,710.

Grâce à cette aide substantielle, l'hôpital St. Mary's pourra honorer des engagements contractés, lors de l'agrandissement et de l'amélioration de l'hôpital.

L'hôpital est, par le fait même, autorisé par le ministère de la Santé à émettre $3,500,000, valeur nominale d'obligations en première hypothèque, série A qui, datées du 1er juin 1968, porteront intérêt à 7 et trois-quarts pour cent l'an. Ces obligations deviendront échues en série, le 1er jui des années 1969 à 1978 inclusivement.

Vente de terrain de l'hôpital de Granby

L'hôpital Saint-Joseph de Granby pourra désormais vendre aux soeurs de la charité de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, une partie du terrain qui lui appartient à la suite de l'autorisation du conseil des ministres de la province.

Ce terrain de 87,500 pieds carrés qui est cédé pour la modique somme de $1 avait été acheté par l'hôpital Saint-Joseph de Granby, le 28 décembre 1960.

Cette transanction a été rendue possible sur la recommandation du ministre de la Santé, M. Jean-Paul Cloutier.

Gouvernement du Québec

Appel d'offres

Ministère de la Voirie

Projet 5206-68 — Revêtement en béton bitumineux de la route 57, dans le canton Amherst, comté de Papineau. Longueur de 0.94 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés de Gatineau, Hull, Papineau et Pontiac.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $1,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 19 juin 1968.
Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le sous-ministre
Eddy Monette, Ing.

LOI SUR LA FAILLITE — DEMANDE DE SOUMISSIONS

Dans l'affaire de la faillite de :
CLEMENT MORIN, faisant affaires seul sous les nom et raison sociale de CLEMENT MORIN ENRG., à JOLIETTE et à ROUYN, Qué.

Des soumissions cachetées seront reçues par le bureau du syndic soussigné, jusqu'à midi le mercredi, 19 juin 1968, pour l'achat en bloc ou en lots séparés des actifs suivants :

Lot No 1 — Magasin situé au 487 Notre-Dame, Joliette, Qué. :
a) Inventaire des marchandises (matériel à la verge pour robes, etc.) (coût) 8,363.42
b) Mobilier, accessoires (évalués à) 3,610.50
Lot No 2 — Magasin situé au 60 est, Perrault, Rouyn, Qué. :
a) Inventaire des marchandises (matériel à la verge pour robes, etc.) (coût) 13,439.00
b) Mobilier, accessoires (évalués à)..... 1,808.00
$27,220.92

Aussi les droits que le syndic pourrait avoir dans le bail.

CONDITIONS : Un chèque certifié pour 10% de la soumission devra être joint à ladite soumission. Le solde sera payable comptant sur acceptation de la soumission ou à de telles conditions acceptables aux inspecteurs et au syndic qui n'accepteront pas nécessairement la plus haute ni aucune des soumissions offertes.

Toutes taxes (provinciale et fédérale) exigibles seront à la charge de l'acquéreur.

HEURES DES VISITES : Les actifs pourront être vus de 9:00 heures a.m., à 5:00 heures p.m. :
A JOLIETTE ..... le 8 juin 1968
A ROUYN ..... le 15 juin 1968

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser au bureau du syndic soussigné.

ANTOINE BOURASSA,
syndic

Bureau de :
ANTOINE BOURASSA,
Syndic,
238A Richelieu,
Saint-Jean, Qué.
Tél. 347-3761

APPEL D'OFFRES

RECONSTRUCTION DE L'ECOLE MGR LAVAL ET RENOVATIONS A L'ECOLE ST-LOUIS

Commission Scolaire de la Cité de Thetford Mines

PROPRIETAIRE : La Commission Scolaire de la Cité de Thetford Mines, 94 sud, Notre-Dame, Thetford Mines, P.Q.
ARCHITECTE : Pierre Marquis, M.I.R.A.C. 437 nord, Notre-Dame, Thetford Mines, P.Q. Tél.: 335-2095
INGENIEURS CONSEILS
STRUCTURE : Rochette, Rochefort et Pineau, 1009, Route de l'Eglise, Ste-Foy, Québec 10. Tél.: 653-3329
MECANIQUE & ELECTRICITE : Duhaime, Audy, Verreault & Associés, 300, rue Longpré, St-Jérôme, P.Q. Tél.: 438-4125.

La Commission Scolaire de la Cité de Thetford Mines demande des soumissions cachetées pour la construction d'une école élémentaire rattachée à une école existante, dans laquelle, certaines rénovations feront partie du contrat. La construction proposée est située sur la rue d'Youville, dans le quartier Ste-Marthe, à Thetford-Mines.

Seuls les Entrepreneurs ayant eu leur principale place d'affaires et ayant exploité une entreprise de construction dans la Province de Québec, pendant au moins un (1) an avant la présente demande de soumissions, sont autorisés à soumissionner.

Les soumissionnaires peuvent se procurer une copie des documents nécessaires au bureau de l'Architecte ci-haut mentionné contre un dépôt de $200.00 qui leur sera remis au retour des plans et devis en bon état et si ledit soumissionnaire a remis une soumission.

ENTREPRENEURS-GENERAUX :

Les entrepreneurs généraux doivent inclure avec leur soumission un chèque visé d'un montant de $40,000.00 ou une police de garantie équivalente souscrite par une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire. Ce chèque visé ou bon de soumission sera fait à l'ordre de la Commission Scolaire de la Cité de Thetford Mines.

Toute soumission qui ne sera pas préparée sur les formules officielles ou qui ne sera pas complétée conformément aux instructions, ne sera pas prise en considération.

Les soumissions seront remises dans une enveloppe cachetée portant mention : "SOUMISSION POUR LA CONSTRUCTION DE L'ECOLE MGR LAVAL".

Les soumissions des entrepreneurs généraux seront reçues avant 20:00 hres, le 27 juin 1968, au local des Professeurs Laïques, Ecole Secondaire de Thetford, 581, rue St-Patrice, au soin de M. Claude Lafrance, secrétaire, et seront ouvertes publiquement au cours de l'assemblée de la Commission Scolaire qui suivra immédiatement après.

SOUS-TRAITANTS :

Les Sous-Traitants suivants devront remettre leurs soumissions scellées au :
Bureau des Soumissions Déposées
675, rue Marguerite Bourgeois
Québec.
au plus tard le 20 juin 1968, à 15:00 hres et chaque soumission devra être accompagnée d'une caution de soumission ou d'un chèque visé au montant correspondant indiqué plus bas, fait à l'ordre de la Commission Scolaire de la Cité de Thetford Mines.

Faute de se conformer à cette procédure, leur soumission pourra être déclarée nulle et refusée par l'Architecte.

CAUTIONNEMENT DE SOUMISSION :

Béton pré-contraint de structure	$1,000.00
Béton pré-fabriqué	600.00
Cloisons de toilettes et douches	300.00
Couverture et solinage	700.00
Couvre-planchers	1,300.00
Divisions mobiles des classes	1,000.00
Electricité-Intercommunication	7,000.00
Fenêtres	700.00
Maçonnerie	1,600.00
Peinture	1,000.00
Plomberie-Chauffage	6,000.00
Portes de bois	200.00
Quincaillerie	500.00
Structure d'acier	3,000.00
Tapis	300.00
Tuile acoustique et suspension	2,000.00
Ventilation	3,500.00

Les documents (plans et devis) pourront être consultés au Bureau de l'Association de la Construction de Québec, 675, rue Marguerite-Bourgeois, Québec, et en aucun cas aux bureaux de l'Architecte.

Toute soumission des Sous-Traitants cités qui ne sera pas préparée sur les formules officielles du Bureau des Soumissions Déposées ou qui ne sera pas complétée conformément aux instructions, ne sera pas prise en considération.

La Commission Scolaire de la Cité de Thetford Mines ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Claude LAFRANCE,
Secrétaire-trésorier.

Cinq ans à sa 21e visite en cour!

Un récidiviste de 57 ans, qui revenait devant la cour pour la vingt et unième fois hier, a célébré cette "majorité judiciaire", si l'on peut dire, avec une peine de cinq années.

C'est en effet la sentence que lui a décernée le juge Henri-Masson-Loranger pour un vol avec effraction commis samedi soir au 2115 de la rue Crescent.

Pour la couronne, Me Gérard Girouard a immédiatement fait remarquer que le prévenu semblait être un véritable incorrigible que personne ne pouvait maintenant aider à se réformer.

Et que la seule chose à faire, dans son cas, était de l'éloigner de la société le plus longtemps possible.

Son dossier judiciaire, incidemment, remontait à 1932.

Bataille de motocyclistes à Kitchener : 26 arrestations

KITCHENER, Ont. (PC) — Vingt-six motocyclistes se sont retrouvés en cour hier, à Kitchener, à la suite d'une échauffourée qui a impliqué des membres de quatre bandes de motocyclistes.

La police de Kitchener a révélé qu'un individu de 21 ans, Paul Januszkiewicz, de Kitchener, avait été blessé et que les médecins ont dû lui retirer de la tête et des épaules cinq plombs de carabine de chasse. Son état est toutefois jugé satisfaisant.

Les motocyclistes doivent répondre à des accusations de possession d'armes offensives et de détonateurs. Ils reviendront de nouveau devant le juge demain. Entre-temps, ils ont pu reprendre leur liberté contre un cautionnement de $500 en argent ou de $1,000 sur immeubles.

Au cours de son intervention, la police a saisi une grande quantité de chaînes de moto, de revolvers, et d'autres armes offensives.

La bataille est survenue derrière le garage d'un club automobile de la rue principale de Kitchener, mettant aux prises une trentaine de motocyclistes.

Blessé de trois coups de couteau

Un jeune homme de 24 ans a été blessé de trois coups de couteau à l'abdomen, vers 10 h. 30 hier soir, lorsqu'il a été attaqué et soulagé de $50 par un voleur dans une ruelle située à l'arrière du 1432 rue McGill College, dans l'ouest de la métropole.

La victime, dont le no m'a pas été révélé, a été transportée par les policiers à l'hôpital Général, où son état est jugé satisfaisant.

VILLE DE MONTRÉAL

EMPLOIS DISPONIBLES DANS LA FONCTION PUBLIQUE MUNICIPALE

AVANTAGES SOCIAUX
Fonds de pension, vacances, congés de maladie, assurance-maladie et assurance-vie

EXTERMINATEUR — hommes

Traitement initial : $5,220. Augmentations annuelles jusqu'à $6,300.

Inspecter les édifices municipaux afin d'assurer l'extermination de vermine de toutes sortes et l'élimination des causes propices à sa présence.

Au moins 21 ans et avoir complété une 9e année d'études. Posséder une licence de compagnon-fumigateur ou compagnon-exterminateur de la Ville de Montréal. Résidence à Montréal depuis au moins un an à la date de la nomination. Quelque expérience dans l'extermination de vermine. **Date limite d'inscription : 21 juin 1968.**

MATRONE — femmes

Traitement initial : $3,875. Augmentations annuelles jusqu'à $5,220.

Garder et surveiller les prisonnières au quartier de détention de la police municipale.

Au moins 25 ans et avoir complété une 9e année d'études. Résidence à Montréal depuis au moins un an à la date de la nomination.

De préférence, avoir occupé une fonction de matrone dans une institution pénale, hospitalière ou de réhabilitation. **Date limite d'inscription : 10 juin 1968.**

POLICIER —

Traitement initial : $5,000. Augmentations annuelles jusqu'à $7,300 après 3 ans de service.

Etre citoyen canadien, avoir au moins 18 ans et demi à la date de l'examen préliminaire et ne pas avoir atteint 30 ans à la date d'entrée en fonction. Avoir complété une 11e année d'études. Taille minimum : 5'8", pieds nus; poids minimum : 140 livres sans vêtement. Vision minimum : 20/30 chaque oeil sans verres.

PREPOSE AU CONTROLE DE RUBANS MAGNETIQUES GRADE 2 (Centre de l'Informatique) — hommes ou femmes

Traitement initial : $5,615. Augmentations annuelles jusqu'à $6,915.

Contrôler toutes les activités se rapportant au classement, à la conservation et à l'utilisation des rubans magnétiques pour ordinateurs afin d'en assurer la protection et la disponibilité.

Au moins 21 ans et avoir complété une 11e année d'études. Quelque expérience dans le domaine relatif aux devoirs de la fonction. **Date limite d'inscription : 17 juin 1968.**

SOUS-BIBLIOTHECAIRE — hommes ou femmes

Traitement initial : $3,875. Augmentations annuelles jusqu'à $6,300.

Assurer l'aide nécessaire aux bibliothécaires et exécuter diverses tâches relatives au travail technique requis dans une bibliothèque.

Avoir complété une 11e année d'études et posséder une bonne connaissance de la dactylographie et des méthodes de classement en usage dans une bibliothèque. Résidence à Montréal depuis au moins un an à la date de la nomination.

Quelques années d'expérience dans le domaine de la bibliothéconomie. Une compensation sur le nombre d'années d'expérience requis sera accordée aux candidats qui ont suivi des cours en bibliothéconomie. **Date limite d'inscription : 10 juin 1968.**

DEMANDE D'EMPLOI

Tout candidat doit s'inscrire au moyen du questionnaire "demande d'emploi" qui s'obtient au service du personnel, bureau 403, à l'hôtel de ville, 275 est, rue Notre-Dame. Téléphone : 872-3236 ou 3237. Le questionnaire devra être retourné au service du personnel, dûment complété et accompagné des certificats **originaux** de naissance et d'études, ainsi que de trois photos récentes (format passeport).

Dans tous les cas, les candidats doivent parler et écrire le français ou l'anglais, et posséder une connaissance suffisante de la langue seconde. Ils doivent également posséder les qualités personnelles appropriées, et jouir d'un état physique satisfaisant.



Le pianiste André Mathieu est décédé

M. André Mathieu, pianiste-compositeur canadien de renommée internationale, est mort subitement, hier soir, à l'âge de 36 ans.

André Mathieu était, dès l'âge de cinq ans, reconnu comme un maître du clavier et un compositeur de génie. Dès cet âge, il atteignait les sommets de la renommée et était proclamé notre Mozart canadien. Les critiques de France, d'Angleterre, d'Allemagne, des Etats-Unis et du Canada l'ont inscrit à côté des noms vraiment légendaires du monde musical.

A trois ans, André Mathieu manifesta un remarquable talent pour le piano, et commença immédiatement ses études avec son père. L'année suivante, il fit ses premières compositions et, à cinq ans, il présenta son premier concert au Ritz de Montréal.

En septembre 1936, il alla compléter ses études musicales à Paris où il travailla sous la direction de M. Yves Nat, professeur du Conservatoire. Au mois de décembre de la même année, il donnait un récital qui fit sensation, à la salle Chopin-Pleyel. En février 1942, il gagnait le premier prix de la composition musicale, dans un concours organisé par la "New York Philharmonic Orchestra".

André Mathieu comptait un grand nombre d'oeuvres personnelles qu'il exécuta en plusieurs pays. Il avait aussi démontré un réel talent comme chef d'orchestre. Enfin, on se souviendra peut-être de la partie "spectaculaire" de sa carrière, celle des pianothons, performances dont il se désintéressera rapidement, préférant les tournées de concert où il obtenait des triomphes extraordinaires.

Il devait, dit-on, entreprendre à l'automne une tournée de concerts aux Etats-Unis de même qu'en Europe.

André était le fils de M. Rodolphe Mathieu et de Mme Mimi Gagnon-Mathieu.

Le Conseil des arts du Canada accorde des bourses pour $900,000

OTTAWA (PC) — Des bourses totalisant une somme de $899,365 ont été octroyées hier par le Conseil des Arts du Canada. Les bourses serviront à financer des recherches en sciences sociales et en histoire.

La bourse la plus importante a été accordée conjointement à MM. Allan Kornberg, professeur à l'université Duke en Caroline du Nord, et Joel Smith pour une recherche à Vancouver et à Winnipeg sur les influences qui poussent les individus à s'engager dans la politique.

Plusieurs bourses de plus de $5,000 ont été accordés à des étudiants des différentes provinces du pays. On mentionne entre autres noms:

Marie-André Bertrand, de l'Université de Montréal: $20,802 pour une recherche sur la criminalité chez les femmes;

Jacques Bordaz, de l'Université de Montréal, en association avec Dexter Perkins de l'Université Columbia à New York et Burham Aytug de l'Université d'Istambul: $16,980 pour une recherche en archéologie dans le sud-ouest de la Turquie;

Jean-Bernard Racine, de l'Université de Sherbrooke: $15,750 pour une recherche sur la croissance de la région métropolitaine de Montréal sur la rive sud;

William F. Mackey, de l'Université Laval: $14,000 pour une recherche sur le développement des mesures linguistiques de différences sociales et culturelles;

Gabriel Gagnon, de l'Université de Montréal: $12,350 pour une recherche sur les changements sociaux et culturels aux Iles de la Madeleine;

Marcel G. Dagenais, de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales: $11,000 pour une recherche sur les problèmes statistiques de l'analyste conométrique;

Joseph A. de Chantigny, du Collège Loyola: $9,000 pour préparer une bibliographie des écrits de l'essayiste britannique Hilaire Belloc;

André Dugas, de l'Université de Montréal: $7,425 pour une recherche sur la construction d'une grammaire française capable d'être vérifiée sur un ordinateur.

Une association de camionneurs réclame de Québec la création d'une régie pour ses membres

QUEBEC (PC) — Dans un mémoire remis lundi au premier ministre Johnson, l'Association nationale des camionneurs artisans indépendants formule le voeu qu'une régie soit créée pour ses membres, régie ayant le pouvoir de fixer le nombre de véhicules autorisés dans un comté, et ayant également la tâche de surveiller l'émission des permis pour éviter tout surplus de camions.

L'ANCAI espère que le gouvernement provincial lui conférera le droit de fixer et de faire respecter des taux pour le tonnage-mille du matériel transporté en tenant compte de la nature et de la quantité du matériel, du type de véhicule requis, de la distance, de la qualité de la route, de la circulation routière rencontrée et de la région économique.

Les camionneurs artisans souhaitent également que tout le transport par camion à bascule leur soit désormais permis et même réservé entièrement; que tout le transport soit à l'avenir payé à la tonne-mille et non plus à forfait, plus particulièrement dans le cas du transport en forêt où certains camionneurs ont vu un hiver de travail se terminer par un déficit; que la loi de la pesanteur des véhicules soit appliquée et respectée par tous sans exception, à la condition expresse que des taux justes soient établis; que la cédule des justes salaires soit respectée par tous et revisée en tenant compte de l'augmentation du coût de la vie.

Par ailleurs, l'ANCAI souhaite, dans son mémoire, que les camionneurs artisans des comtés du Lac-St-Jean, de Shefford et de Charlevoix ne se voient plus refuser du travail parce que certains d'entre eux "ne seraient pas de la bonne opinion politique".

L'Association espère vivement que le gouvernement interviendra pour mettre fin à cette situation comme il l'a déjà fait dans d'autres comtés de la province.

Un témoin peut être contre la peine de mort aux USA

WASHINGTON (AFP, UPI, PA) — La Cour suprême des Etats-Unis a décidé hier, par cinq voix contre quatre, qu'il était contraire à la Constitution d'imposer la peine de mort à un individu ayant comparu devant un tribunal qui a automatiquement exclu du jury toute personne opposée pour raisons morales ou religieuses à la peine de mort.

Cette pratique de l'exclusion automatique a été suivie par les cours fédérales et dans tous les Etats où la peine de mort est en vigueur, sauf dans l'Iowa et le Dakota-Sud.

L'opinion majoritaire des cinq juges émises par le juge Potter Stewart déclare qu'il est contraire à la Constitution d'exclure automatiquement d'un jury siégeant dans une cause de meurtre ou toute autre cause impliquant la peine capitale une personne opposée à la peine de mort.

La Cour suprême a déclaré qu'un jury ainsi sélectionné ne pouvait en aucun cas offrir les garanties d'impartialité auxquelles toute personne accusée d'un crime a droit selon la Constitution des Etats-Unis.

naissances·décès·remerciements·in memoriam

AUBRY (Eva) — A Montréal, le 2 juin 1968, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Nazaire Aubry, née Eva Labrosse, autrefois de St-Eugène, Ontario. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2645, Boul. Henri-Bourassa Est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine Sophie où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Eugène, Ontario, lieu de la sépulture où un libéra sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARIL (Philippe) — A Terrebonne, 1 1er juin 1968, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Philippe Baril, époux de Hermine Bernard, autrefois de St-Vincent-de-Paul, demeurant à 116, rue Dieppe, à Cité des Deux-Montagnes. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr,
1039, rue Du Collège,
à St-Vincent-de-Paul,
(Ville de Laval)
à 9 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Agapit, Cité des Deux-Montagnes, lieu desla sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELAIR (Françoise) — A Montréal, le 2 juin 1968, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme veuve Roméo Bélair, née Françoise Lapierre, demeurant à 4055, Boul. Décarie, fille de Mme Guillaume Lapierre. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle Boul. Décarie et
Ave Notre-Dame-de-Grâce,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERNIER (Anna) — A Montréal, le 2 juin 1968, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Olivier Bernier, née Anna Locas, demeurant à 4698 rue Rivard. Elle laisse dans le deuil 4 soeurs Berthe, Yvonne, Albina et Cécile, ainsi qu'un frère Origène. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
4340, rue St-Denis,
à 9 h 15, pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de St-Lin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOYER (Dora) — A LaSalle, le 1er juin 1968, à l'âge de 49 ans, est décédée Mme Dora David Boyer, épouse du Docteur Lionel Boyer, maire de Cité LaSalle, demeurant à 8869 Boul. LaSalle à LaSalle. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses fils David et Jean-François, fille de Zénon David, Commissaire à la Commission Scolaire de LaSalle et de feu Marie-Rose Bourdeau. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
7708, rue Centrale, à LaSalle
pour se rendre à l'église St-Télesphore, de LaSalle, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Rémi de Napierville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement en face du poste de police de LaSalle à 9 h. 45 a.m.

BRAULT (Emile et Eliane) — A Orleans, Ontario, le 31 mai 1968, à l'âge de 72 et 63 ans, sont décédés accidentellement M. et Mme Emile Brault (Eliane Lapalme), demeurant à Rigaud, père du Dr Roger Brault, d'Hawaii, de Mme Yvan Lechner (Orence Brault), de Montréal, et du Dr Anicet Brault, de Rigaud. Les funérailles auront lieu mardi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry et Fils,
à Rigaud,
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Madeleine, de Rigaud où le service sera célébré à 3 h. p.m. et de là au cimetière de Rigaud, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BROSSARD (Armand) — A Longueuil, le 2 juin 1968, à l'âge de 70 ans, 9 mois, est décédé Armand Brossard, époux de Blanche Perron, demeurant 281 St-Alexandre, Longueuil. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
B. Francoeur et Fils,
70, boul. Lemoyne,
à 2 h 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre de Longueuil, où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y zssister sans autre invitation.

CHALES (Lucien) — A Verdun, le 2 juin 1968, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Lucien Chales, époux de Marie-Louise Palin, demeurant à 4030 Claude. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3565 Boul. LaSalle
à 8 h 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, où le service sera célébré à 8 h 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARRON (Pauline) — A Plessisville, le 3 juin 1968, à l'âge de 56 ans, est décédée subitement dame Pauline Ledoux, épouse du Docteur Raymond Charron, mère de Marc, Pierre et Francine (Mme Pierre Bellemare), demeurant à 1836 St-Calixte. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
François-Marie Rousseau et Fils
1936, av. St-Louis
à 3 h 45 pour se rendre à l'église St-Calixte, où le service sera célébré à 4 h et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTIER (Alphonse) — A Montréal, le 3 juin 1968, à l'âge de 83 ans, est décédé Alphonse Chartier, époux d'Amélia Hamelin, demeurant à 12128 Joseph-Casavant. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2095, rue de Salaberry
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière d'Oka, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLOUGH (James A.) — Subitement, à Montréal, le 1er juin 1968, à l'âge de 66 ans, est décédé James A. Clough, époux de Phylis Jardine et de feu Martha Sukes, père de Doreen (Mme R. L. Beland), J. Gordon et William A. Il laisse aussi six petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi, le 4 courant, à 2 h. p.m., aux salons
William Wray & Walton
2075, rue University
et de là au crématorium Mont-Royal.

COLOTELO (Claire) — A Montréal, le 31 mai 1968, à l'âge de 43 ans est décédée Claire Beauchamp, épouse de John Colotelo, demeurant 5739 Clark. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 juin. Le convoi funèbre partira de la Résidence Funéraire
Georges Godin Enrg.
518, rue Rachel est
à 8 h 15, pour se rendre à l'église St-Georges, où le service sera célébré à 8 h 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CYR (Soeur Yolande) — A Trois-Rivières, à la maison mère des Filles de Jésus, le 1er juin 1968, à l'âge de 44 ans, est décédée soeur Yolande Cyr, fille de Joseph B. Cyr, de Montréal. Les funérailles auront lieu mardi le 4 courant, à 3 heures p.m. en la
Maison mère des Filles de Jésus
1193, boul. St-Louis, Trois-Rivières.

DESCHAMPS (Berthe) — A Repentigny, le 3 juin 1968, à l'âge de 71 ans, est décédée Mlle Berthe Deschamps, fille de feu Philias Deschamps, et de Rose-Alba Goulet, demeurant à 9, av. Félix, à Repentigny. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Yvon Champagne,
222, rue Notre-Dame-des-Champs,
Repentigny,
à 3 h. 45, pour se rendre à la chapelle du Parc-Ecole Curé-Martineau, paroisse du Précieux-Sang, Repentigny, où le service sera célébré à 4 hres, et de là au cimetière de Repentigny, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBUC (Mgr Télesphore) — Subitement à Granby, le 2 juin 1968, à l'âge de 67 ans est décédé Mgr Télesphore Dubuc carmelier secret et curé fondateur de la paroisse St-Eugène de Granby. Exposé à l'école Ste-Marie, rue Laval, à Granby, translation mercredi le 5, à 7.30 hrs p.m. en l'église, une messe sera célébrée à 8 hrs. Les funérailles jeudi 6, en l'église St-Eugène de Granby, à 10.30 hrs. Inhumation à la crypte du séminaire de St-Hyacinthe. Direction: Girardot et Ménard Ltée, de Granby.

DUPRAS (Marie-Louise) — A Montréal, le 3 juin 1968, à l'âge de 94 ans 9 mois est décédée Mme veuve Eusèbe Dupras, née Marie-Louise Payette, membre de la Fraternité Eucharistique du St-Sacrement. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
10526, rue St-Laurent
à 9 h pour se rendre à l'église St-Joseph-de-Bordeaux où le service sera célébré à 9 h 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

DUPUIS (Diana) — A Montréal, le 2 juin 1968, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Oride Dupuis, née Diana Charette, autrefois de la rue Nicolet. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte
3635, rue Hochelaga
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne d'Arc, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FALLS (Charlotte) — A Montréal, le 1er juin 1968, est décédée Charlotte Marchand, épouse de Philippe Falls, soeur de Paule (Mme Paul Tudor) et Andrée. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée
1111, rue Laurier Ouest, Outremont
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Viateur, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOLCO (Amélia) — A Montréal, le 2 juin 1968, à l'âge de 44 ans, est décédée Mme Dominique Folco, née Amélia Devandro, mère de Richard, Marie, Diane, Carol et Gina. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292, rue Jean-Talon Est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOUCAULT (Caroline) — A Trois-Rivières, le 3 juin 1968, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Joseph-Ernest Foucault, née Caroline Lamothe, épouse en 1ères de Louis Arseneault. Elle laisse son fils, M. Réal Arseneault, de Longueuil, sa fille, Mme Gérard Bergeron, de Trois-Rivières. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Rousseau et Frères
445, rue Des Volontaires
à 9 h 45 pour se rendre à l'église Ste-Cécile, de Trois-Rivières, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Sault-au-Récollet où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GARIEPY (Anna) — A Boucherville, le 2 juin, 1968, à l'âge de 80 ans, 6 mois, est décédée Mme Stanislas Gariepy, née Anna Guertin, autrefois de Ste-Rosalie, comté de Bagot, demeurant chez sa fille, Mme Simon Perron, 616 Françoise-Loisel, à Boucherville. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Charron et Tétreault,
angle St-Charles et
de la Perrière à Boucherville.
à 1 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Famille de Boucherville, où le sejvice sera célébré à 2 h p.m., et de là au cimetière de St-Denis-sur-le-Richelieu, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GALARNEAU (Emile) — A Montréal, le 1er juin 1968, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Emile Galarneau, époux d'Eugénie Bouchard, père de Claude, Yvon, Mme Germain Rondeau (Lise), Mme Gaétan Fortier (Marielle), Mme René Gobeil (Ghislaine). Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Edouard, où la service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUDREAU (Théode) — A Montréal, le 2 juin 1968, à l'âge de 66 ans 11 mois, est décédé M. Théode Gaudreau, retraité de la Commission T. de Montréal, époux de Blanche Roy, demeurant à 5114, Marquette. Il laisse dans le deuil son fils Marcel, sa fille Jeannine, 1 belle-fille, Marie-Paule Bisaillon. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de
Frais Funéraires,
4848, rue Papineau,
à 8 h 50, pour se rendre à l'église St-Stanislas, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRIMARD (Alfred) — A Montréal, le 2 juin 1968, à l'âge de 60 ans est décédé M. Alfred Grimard, époux de Rose Charland, demeurant à 520 rue Therrien. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505, rue Notre-Dame Ouest
pour se rendre à l'église St-Zotique où le service sera célébré et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRIMARD (Joseph-Philippe)—A Montréal, le 2 juin 1968, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Joseph Philippe Grimard, époux en 1ères noces de Georgianna Courteau et en 2es noces de feu Bertha Bayard (épouse en 1ères noces de feu M. Louis Masson), beau-père de Mme Louis Dolbec (Gilberte Masson), Mme Moïse Beauvais (Colombe Masson). Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
340 rue Jarry Est,
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église de la Visitation où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUAY (Gérard) — A Montréal, le 2 juin 1968, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Gérard Guay, époux de Olivette Gour, demeurant Louis Hémon, père de André. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228, rue Papineau,
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMAIRE (Pierre) — A Montréal le 3 juin 1968, à l'âge de 83 ans est décédé Pierre Lemaire, tavernier, époux de feu Lucie Girard, demeurant 4658 ave Earnscliffe, N.-D.-G. Il laisse dans le deuil ses enfants, Laurier, Gertrude (Mme Jack Herrity), Gérard, France, (Mme Maurice Laurin), ses belles-filles, Noëlla Villeneuve, Pauline Gordon, et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505, rue Notre-Dame ouest,
pour se rendre à l'église St-Antonin, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPIERRE (Rose-Aimée) — A Montréal, le 2 juin 1968, à l'âge des83 ans, est décédéesMme veuve Arthur Lapierre, née Rose-Aimée Rousseau. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922, Boul. Rosemont,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPOINTE (Joseph) — A Montréal, le 1er juin 1968, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Joseph Lapointe, époux d'Yvonne Viau. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc,
6520, rue St-Denis
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPOINTE (Edmond) — A Montréal, le 3 juin 1968, à l'âge de 69 ans, est décédé Edmond Lapointe, époux de Laura Masson; père de Pierre; demeurant à 3677 Waverley. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin
835, rue Laurier est
à 9 h 45 pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, de Jésus, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROCHE (Irma) — A Montréal, le 2 juin 1968, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme veuve Edouard Laroche, née Irma Bonin, demeurant à 3305 Monsabré. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
5805, rue Boileau
angle Lacordaire,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Lanoraie, lieu de la sépulture où un libera sera chanté vers midi. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUZON (Amanda) — A Terrebonne, le 2 juin 1968, à l'âge de 79 ans, est décédée Amanda Larocque, épouse en 1ères noces de feu Ferdinand Despres et en 2es noces de feu Philippe Lauzon, demeurant à 826 rue Despres à Terrebonne. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Guay et Fils,
756, rue St-Louis
à Terrebonne,
pour se rendre à l'église paroissiale de Terrebonne où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECOMPTE (Antoinette) — A Montréal, le 2 juin 1968, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve Edouard Lecompte, née Antoinette Demers, mère de Marthe (Mme Roger Boissonnault), Jacques (époux de Angèle Hamel). Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de
Frais Funéraires
4848 rue Papineau
à 8 h. 40, pour se rendre à l'église St-Albert-le-Grand, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Théophile) — A Montréal, le 2 juin 1968, à l'âge de 66 ans, 11 mois, est décédé M. Théophile (Théo) Lefebvre, employé civil à la prison de Montréal, époux de Marguerite Milmore. Il laisse dans le deuil 8 enfants, 4 garçons et 4 filles, demeurant à 4213 rue Bordeaux. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de
Frais Funéraires
4848 rue Papineau
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMOYNE (Gertrude) — A Verdun, le 2 juin 1968, à l'âge de 54 ans, est décédée Mme Edouard Lemoyne, née Gertrude Bouchard, demeurant à 3863 Newmarch, Verdun. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington, Verdun,
à 9 h 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrire, où le service sera célébré à 9 h 30, et de là au cimetière de Sherbrooke, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'ESPERANCE (Juliette) — A Montréal, le 1er juin 1968, est décédée Mme veuve Louis-Henri L'Espérance, née Juliette Duclos, demeurant à 3405 Vendome, app. 27. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
angle boul. Décarie et
av. Notre-Dame-de-Grâce
à 8 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVESQUE (Yvonne) — A Montréal, le 2 juin 1968, à l'âge de 62 ans, est décédée Yvonne Dansereau, épouse de Charles Lévesque. Elle laisse dans le deuil une fille Jacqueline (Mme Marcel Benjamin). Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse
angle 11e Avenue
pour se rendre à l'église St-Damase où le service sera célébré, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LOISEAU (Thérèse) — A Montreal, le 3 juin 1968, à l'âge de 74 ans est décédée Mlle Thérèse Loiseau, fille d'Arsène (Siméon) Loiseau, et de feu Azilda Provost. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc
6520, rue St-Denis
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Damase, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAMARBACHI (Catherine) — A Montréal, le 2 juin 1968, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Mark Mamarbachi, née Catherine Dolabany demeurant à 10,656 André-Jobin. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 rue Crémazie est
pour se rendre à l'église St-Sauveur, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCOTTE (Ovila) — A Montréal, le 2 juin 1968, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Ovila Marcotte, Commissaire Assermenté de la Cour supérieure, époux de Jean Crevier, père de Mme Jean De Michèle (Louise), demeurant à 6430—43e Ave, app. 2, Rosemont. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4036 rue Belair
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MIRON (Florida) — A Montréal, le 2 juin 1968, à l'âge de 80 ans est décédée Florida Bayard, épouse de feu Emmanuel Miron, demeurant 10,654 rue Rancourt. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira de la Résidence Funéraire
Georges Godin Enrg.,
10,540, rue Papineau,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MERCIER (Jean-Edmond) — A Jacques-Cartier, le 3 juin 1968, à l'âge de 65 ans, est décédé Jean-Edmond Mercier, époux en 1ères noces de Ida Picard, et en 2ièmes noces de Thérèse de Champlain, père de Mlles Marthe, Mariette, Huguette, MM. Marcel et Paul-André. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche & Fils,
1370, Chemin Chambly,
à Jacques-Cartier,
à 2 hrs 45 pour se rendre à l'église St-François-de-Sales, où le service sera célébré à 3 hrs, et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONGEAU (Alexandrine) — A Montréal, le 2 juin 1968, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme veuve Stanislas Mongeau, née Alexandrine Bordua. Elle laisse dans le deuil 1 fille, Marguerite (Mme Roger Lemay), ses fils Albert et Alexandre. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2590, rue Rouen,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Eusèbe de Verceil, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MURPHY (Albert) — A Montréal, le 1er juin 1968, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Albert Murphy, époux de Lébéa Lalonde, demeurant au 532—79e Ave, Chomedey, Ville de Laval. Il laisse dans le deuil outre son épouse sa fille Micheline (Mme Denis Bernard), 1 fils Louis, 1 petit-fils Gilbert, ses beaux-parents M. et Mme Jules Lalonde, 4 soeurs, Hélène (Mme Wilfrid Verdon), Gilberte (Mme René Miron), Patricia (Mme Paul-Emile Gauthier), Margot (Mme René Daigneault), 2 frères, Henri et Arthur, ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire.
F. Brisebois Inc.
1365, boulevard Labelle, Chomedey
à 2 h. 40, pour se rendre à l'église St-Maxime de Chomedey, où le service sera célébré à 3 h. p.m., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLETIER (Rév. Père Bertrand) — A Montreal, le 3 juin 1968, à l'âge de 59 ans 11 mois est décédé Rév. Père Bertrand Pelletier, dominicain, demeurant à 3960 St-Denis. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira de
3980 rue St-Denis
pour se rendre à l'église Sanctuaire du Rosaire et St-Judes où le service sera célébré à 2 h 30 et de là au cimetière de la Communauté à St-Hyacinthe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PITRE (Adalbert) — A Montréal, le 2 juin 1968, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Adalbert Pitre, époux de Rosa Labranche demeurant à 2819, Allard, père de Roger, Claude, Jean-Guy et Philippe. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2805, rue Allard,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

QUEVILLON (Joseph-Alix, Mathias) — A Salaberry de Valleyfield, le 2 juin 1968 à l'âge de 89 ans 9 mois est décédé M. Joseph-Alex Mathias Quevillon, époux de feu Herminine Binette, demeurant 157 rue Ellice à Valleyfield. Père de M. Louis Quevillon, ex-maire de Valleyfield. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roch Montpetit et Perras,
200, rue Champlain
pour se rendre à la Cathédrale de Valleyfield, où le service sera célébré à 3 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBERT (Luména) — A Verdun, le 2 juin 1968, est décédée Mme veuve Joseph Robert, née Luména Boire, demeurant à 1031 rue Osborne, Verdun, mère de Robert, Louis-Paul et Lucienne. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington
à 2 h. 30 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Philippe, de Laprairie, où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBICHAUD (Alcide) — A Joliette, le 1er juin 1968, à l'âge de 85

Les gardiens de prison du Québec songent à la grève

par Lucien RIVARD

— Le président du syndicat des Agents de la paix de la fonction publique (CSN), M. Raymond Pion, a révélé à midi que les gardiens des 34 prisons provinciales du Québec débrayeront pour appuyer leurs revendications si le ministère de la Justice ne veut pas prêter l'oreille à leurs doléances.

M. Pion a signalé que cette attitude des syndiqués fait suite à une longue série d'incidents qui n'ont fait qu'aggraver le malaise au cours des dernières années pendant que le ministère de la Justice borne son intervention à "faire des études de la question" sans jamais prendre de mesures concrètes pour assurer la sécurité et un régime de travail normal pour les gardiens de prison.

La situation s'est envenimée davantage depuis hier alors que le ministère de la Justice a refusé de rencontrer les dirigeants du syndicat et des matrones de la prison afin d'exposer le problème qui sévit présentement à cette institution.

On sait que dimanche les neuf matrones en service à la prison de la rue Tanguay ont quitté le travail pendant cinq minutes, et que le président du syndicat a dû intervenir pour qu'elles acceptent de reprendre leurs fonctions pendant qu'un rendez-vous était pris avec le ministère de la Justice pour lui faire part de la situation intenable dans laquelle se trouvent les matrones.

La rencontre devait avoir lieu hier mais elle a été annulée par le ministère quand les dirigeants syndicaux ont manifesté le désir d'amener des matrones pour venir expliquer plus clairement tout ce qui se déroule derrière les murs de la prison des femmes.

M. Pion a signalé que depuis une dizaine de jours, il n'y a plus de directrice à la prison des femmes, celle-ci étant retenue au lit par la maladie. Entre-temps, c'est une simple matronne qui assume la direction et elle ne possède aucune autorité sur les détenues qui, selon le chef syndical, font la pluie et le beau temps.

Le président du syndicat soutient que la situation était identique avant que la directrice ne tombe malade. "Elle ne possè-

Voir GARDIENS en page 2

Laurin est réélu à St-Laurent

— Page 3

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Neuf musiciens congédiés à l'OSM

— Page 9

ÉDITION DE MONTRÉAL ** 10¢ | Montréal, mardi 4 juin 1968 / saint François Caraciolo / 84è année, No 130 / 4 cahiers / 64 pages / Prévisions météorologiques: ensoleillé, nébulosité variable en fin d'après-midi / Min. 50° / Max. 70°

Le Vietnam

Johnson fait appel à l'URSS

GLASSBORO, N.J. (UPI, PA, AFP) — Le président Johnson a rejeté aujourd'hui l'exigence d'Hanoï pour que cessent tous les bombardements américains au Nord-Vietnam, mais il a en même temps lancé un appel à le coopération américano-soviétique en vue de trouver une solution au problème vietnamien.

Revisitant le lieu de sa rencontre de juin dernier avec le premier ministre soviétique, M. Kossyguine, M. Johnson a dit qu'une "paix

Voir JOHNSON en page 2

Saigon subit son plus dur bombardement

—Page 36

AUJOURD'HUI

Au procès de Charles Gagnon

Après Pierre Vallières, son camarade Charles Gagnon se défend seul en Cour. Il est accusé d'avoir conspiré pour commettre un hold-up au cinéma Jean-Talon. Hier, le juge a félicité un citoyen de Saint-Michel d'avoir alerté la police de la présence d'individus louches.

— Page 3

Gamelin

La victoire de Faribault est encore très lointaine.

— Page 5

Pierre Laporte accuse

L'ex-ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, affirme que l'Union nationale viole ses promesses et frustre les municipalités de $100 millions principalement par le biais de la taxe de vente.

— Page 35

Le bâtiment va bien

Si l'industrie de la construction dans la région de Montréal s'accroît au rythme de 8 pour cent depuis le début de l'année, ce pourcentage est de 5 pour cent dans la région de Toronto et de 8.9 pour cent dans l'ensemble du pays. La construction marque donc des gains malgré le loyer élevé de l'argent.

— Page 38

Trudeau veut enquêter sur le sport

Le premier ministre a déclaré hier qu'il nommerait un enquêteur pour savoir pourquoi le Canada ne fournit pas plus de Nancy Greene aux Jeux olympiques. L'enquêteur cherchera à savoir pourquoi l'équipe canadienne a tant de difficultés au tournoi mondial de hockey et il mettra le nez dans la façon dont la LNH octroie ses franchises.

— Page 50

La France reste paralysée par les grèves

Pas de mouvement massif de retour au travail

PARIS. (Reuter, UPI, AFP) — Les grèves continuent aujourd'hui de paralyser la France et on est loin du mouvement de retour au travail "rapide et massif" réclamé hier par le premier ministre Pompidou. La perte de production résultant des grèves est estimée à $2 milliards par semaine.

On estime qu'environ un million des 10 millions de grévistes devaient reprendre le chemin du travail aujourd'hui. On note par ailleurs un durcissement dans certains secteurs clés de l'industrie et des services.

Les leaders des syndicats de cheminots ont accepté une offre du gouvernement haussant les salaires de 10 pour cent en moyenne, mais l'entente demeure sujette à l'approbation des membres.

Paris est toujours privé de métro et d'autobus. Les employés des transports parisiens doivent décider ce soir s'ils accepteront l'offre de la RATP. Les leaders syndicaux se sont dits satisfaits de l'accord prévoyant des hausses de salaire allant de 10 à 17 pour cent.

Des accords provisoires sont déjà intervenus dans les industries pétrolière et chimique, les assurances, les banques, l'électricité et les textiles. Mais on ne pourra mesurer l'ampleur du mouvement de retour au travail avant la fin de la journée.

A Paris, la Bourse demeure fermée et les chauffeurs de taxi en grève depuis deux semaines ont décidé de rester inactifs. Ils doivent tenir une grande assemblée vendredi matin.

Cependant, des millions de Parisiens sont revenus dans la capitale après avoir passé le long week-end de la Pentecôte à la campagne. L'essence étant de nouveau disponible, des milliers d'automobilistes se sont également rendus au travail et ont ajouté aux embouteillages monstres dans et autour de Paris.

La Banque de France a repris ses opérations après deux semaines de fermeture.

Les journalistes de la radio-télévision se sont mis en grève illimitée la nuit dernière en affirmant qu'ils ne pouvaient plus présenter un service d'information impartial. A Bordeaux, la police a occupé les bureaux de la radio nationale et n'a permis qu'aux non-grévistes d'entrer. Elle a aussi occupé la station de transmission de Libourne et d'autres bureaux en province.

Les rues sont encore encombrées de déchets et d'ordures ménagères. Des entrepreneurs privés engagés par la ville ont commencé le travail de nettoyage, mais les boueurs municipaux sont toujours en grève.

L'industrie de l'automobile demeure inactive, les militants ayant durci leurs positions.

Le secteur de l'automobile

Aux usines Renault, les responsables syndicaux ont lancé hier un appel au durcissement en demandant la poursuite de la grève et l'occupation massive des locaux par au moins 15,000 ouvriers. Les syndicalistes ont estimé que le silence de la direction après 19 jours de grève, ne pouvait que conduire les travailleurs à choisir "l'épreuve de force".

Chez Peugeot à Sochaux, après des conversations infructueuses, la situation s'est durcie à la suite de la décision de la direction d'organiser aujourd'hui un vote du personnel sur la reprise éventuelle du travail.

Les dirigeants syndicaux ont demandé au personnel de ne pas participer à ce vote et de poursuivre la grève avec occupation des usines.

A Sud-Aviation, les négociations ouvertes à Paris entre la direction et les représentants

Voir RETOUR en page 2



téléphoto PA

Cette photo montre la police de Belgrade en train de charger les étudiants qui ont livré hier de violents combats de rue.

Les étudiants yougoslaves défient le régime communiste à Belgrade

BELGRADE, Yougoslavie — (PA, UPI, AFP) — Le régime communiste yougoslave a réagi aujourd'hui à deux jours de bagarres sanglantes entre étudiants et policiers en interdisant la tenue de toutes manifestations, assemblées ou processions.

Les leaders étudiants ont fait savoir qu'ils passeront outre à cette décision et ont convoqué un ralliement au centre de Belgrade plus tard, dans la journée, à moins que les autorités n'accèdent immédiatement à quelques-unes de leurs demandes.

Un communiqué du gouvernement émis ce matin soutient que "certains éléments irresponsables" sont impliqués dans les manifestations de dimanche et d'hier, alors que près de 100 personnes ont été blessées.

Hier soir, "les mêmes éléments irresponsables ont utilisé des explosifs" contre une agence de tourisme du centre de la ville, poursuit le communiqué.

Après un calme relatif, durant la journée d'hier, les manifestations ont repris hier et les étudiants ont occupé une partie de l'Université de Belgrade.

Les manifestants ont causé de graves dégâts dans la salle en lançant des pierres et des briques, blessant onze ouvriers. Ils ont ensuite mis le feu à des véhicules et à des camions. La police a dû se servir de boyaux à incendie pour repousser les manifestants. Des coups de feu ont été entendus et un ouvrier a été blessé, mais la police nie avoir fait feu. Elle soutient que les coups de feu sont venus des étudiants.

Des dirigeants du parti communiste dont Veljko Vlahovic, membre du présidium du parti et président du parti communiste de Belgrade, Milos Minic,

Voir BELGRADE en page 2

La colonie canadienne à Paris se porte assez bien

— Page 37

Trois autres patients sont prêts, à l'Institut de cardiologie

par Claire DUTRISAC

Trois receveurs, prêts à subir une transplantation du coeur sont actuellement hospitalisés à l'Institut de cardiologie de Montréal. Pour sa part, l'équipe chirurgicale, à la lumière de l'expérience vécue, cherche les moyens de rendre son travail encore plus efficace, s'il est possible. On vit, ces jours-ci, une "diastole" a déclaré le Dr Pierre Grondin, chef de l'équipe chirurgicale de l'Institut. C'est-à-dire des moments où l'on se prépare à renouveler l'expérience, où l'on analyse les causes possibles d'erreur, où l'on remet en place le matériel nécessaire (stérilisation des chambres, lavage des vêtements, etc.), afin de recommencer le plus tôt possible.

L'examen macroscopique n'a rien révélé qui puisse expliquer la mort de M. Murphy. Les divers examens microscopiques exigeront plus de temps. Mais on peut aisément prévoir qu'une autre tentative de transplantation du coeur sera effectuée cette semaine.

Le "suspense" que nous sert, malgré lui, l'Institut de car-

Voir PATIENTS en page 2

La transplantation du poumon, la greffe la plus difficile selon le professeur Jacques Lissac

— Page 35

MSA, RIN et RN se demandent s'il faut régler les "détails" avant le congrès de fusion

La première séance de négociations entre le MSA, le RIN et le RN a eu lieu hier soir à l'Institut Saint-Albert-le-Grand, chemin de la Côte Ste-Catherine à Montréal. A l'issue de cette première rencontre, les trois mouvements indépendantistes ont rédigé un communiqué conjoint fort laconique dont voici le texte:

"Les directeurs et les comités exécutifs du MSA, du RIN et du RN ont tenu hier soir à l'Institut Saint-Albert-le-Grand leur première séance de négociations en vue du regroupements des mouvements indépendantistes. Au cours de la réunion qui a duré quatre heures, les représentants des trois organismes, au nombre de 31, venant des quatre coins du Québec, ont établi une liste des sujets à discuter. Ils ont aussi mis sur pied des structures permanentes afin d'assurer la poursuite des négociations à un rythme rapide.

Enfin, après avoir procédé à des échanges d'information et d'opinions dans un climat d'amitié, les exécutifs ont fixé à dimanche le 9 juin, la prochaine séance de négociations".

Voir CONGRES en page 2

L'abbé Falardeau candidat indépendant dans Laurier

par Florian BERNARD

L'apôtre des assistés sociaux de Montréal, l'abbé Hubert Falardeau, sera candidat dans le comté de Laurier aux élections fédérales du 25 juin.

Ayant décidé d'aller combattre sa cause à Ottawa, il a choisi le comté de Laurier parce que ce dernier est situé au coeur du centre-ville et qu'on y trouve les plus fortes concentrations de taudis. L'abbé Falardeau, en prenant sa décision, en a officiellement informé l'archevêché de Montréal.

Il devra affronter les adversaires suivants, à savoir MM. Fernand Leblanc (libéral), Julius Briskin (progressiste-conservateur), Gaston McKenty (NPD) et Clément Custeau (PDE).

Un candidat en soutane

L'abbé Falardeau ne voit rien d'anormal à ce qu'un prêtre décide de briguer les suffrages lors d'une élection fédérale. Même si, officiellement, il devient le premier prêtre catholique du Québec à se présenter lors d'une élection, l'abbé Falardeau n'entend pas pour autant abandonner la prêtrise. Il croit que les fonctions de prêtre et de député sont parfaitement conciliables. En effet, le rôle du prêtre au sein d'un gouvernement n'est pas tellement différent de celui qui est exercé dans une paroisse. Les ouailles sont plus nombreuses, voilà tout!

Voir L'ABBE en page 2



L'abbé Hubert Falardeau

SOMMAIRE

Annonces classées / 41 à 47 et 56 à 62
Arts et spectacles / 8 et 9
Bandes dessinées / 28
Courrier "Que faire ?" / 24
Décès, naissances, etc. / 63
Editorial / 4
Finance / 38 à 40
Horoscope / 24
Informations étrangères / 36
La bonne table / 17
Les secrets de polichinelle / 22
Loisirs et récréation / 28
Mots croisés / 44
Nouvelles nationales / 33
Radio et télévision / 25 et 26
Sports / 49 à 54
Tribunaux / 10
Vie féminine / 20 à 24
Vie mondaine / 21
Votre médecin / 23

CKAC 73

JOHNSON

SUITE DE LA PAGE 1

honorable requiert de l'autre partie certains gestes de réciprocité orientés vers la paix". Or, jusqu'à maintenant dans les pourparlers de Paris, les Nord-Vietnamiens se sont contentés de "déclarations belliqueuses" et ont "éludé" les véritables questions, a-t-il ajouté.

Les représentants nord-vietnamiens à Paris ont demandé que les Etats-Unis cessent tous leurs bombardement "alors que les ravitaillements et le matériel nord-vietnamiens affluent plus que jamais au Sud-Vietnam".

"L'autre partie n'a rien trouvé de substantiel à dire à ceux d'entre nous qui recherchent une paix juste en Asie," a poursuivi le président Johnson. "Aussi, jusqu'à ce que les hommes d'Hanoï abordent les véritables problèmes de la fin de la guerre, nous devons demeurer fermes. Nous devons faire preuve de patience et d'espoir, mais également de détermination."

Appel à la coopération

Le président, passant en revue "l'année mouvementée et incertaine" qui s'est écoulée depuis sa rencontre avec M. Kossyguine à Glassboro l'an dernier, a évidemment voulu rallumer "l'esprit de Hollybush". Il a exprimé sa conviction que "les vieux antagonismes que nous appelons la guerre froide doivent disparaître et disparaîtront".

Le chemin de la paix au Vietnam sera lent et difficile, mais il sera "bien moins rocailleux quand les deux plus grandes puissances du monde, les Etats-Unis et l'Union soviétique, consentiront à faire une partie de la route ensemble", a dit M. Johnson.

Dans son appel à une plus étroite coopération américano-soviétique, le chef de l'exécutif a exprimé son désir de passer "de la guerre à la paix, de l'hostilité à la réconciliation, de l'impasse au progrès".

M. Johnson parlait au Collège d'Etat de Glassboro, à l'occasion de la collation des diplômes.

Attente à Paris

A Paris, cependant, les diplomates américains attendent la reprise des pourparlers, demain, pour voir quelle sera l'attitude du nouveau négociateur dépêché par Hanoï. M. Le Duc Tho, émissaire personnel du président Ho Chi-minh, est arrivé à Paris et il n'a manifesté aucun adoucissement des positions adoptées jusqu'à maintenant par la délégation nord-vietnamienne.

Il ne peut y avoir de véritables pourparlers de paix, a-t-il dit, à moins que les Etats-Unis ne cessent sans conditions les bombardements et autres actes de guerre contre le Nord-Vietnam.

La délégation américaine, dirigée par M. Averell Harriman, n'a pas fait de commentaires. On veut d'abord voir si l'homme d'Hanoï aura quelque chose de nouveau à offrir.

Le Duc Tho procède aujourd'hui à des consultations avec M. Xuan Thuy et les autres membres de la délégation nord-vietnamienne.

Giap : les USA ont perdu la guerre

Pour sa part, dans une entrevue exclusive accordée au journal parisien "L'Humanité", le général Giap, ministre de la Défense du Nord-Vietnam, s'est dit convaincu que "les Etats-Unis sont en train de perdre la guerre et que la victoire finale sera au peuple vietnamien".

Rappelant la lutte "héroïque" de son peuple, le général Giap a dit que "le mythe de l'invincibilité des USA ... est en train de s'effondrer". Quant au gouvernement de Saigon, selon lui, c'est "un noyé." L'intervention américaine est une entreprise de sauvetage. Plus le Pentagone augmente ses effectifs au Sud-Vietnam, plus le noyé s'enfonce, s'enlise, entrainant avec lui les sauveteurs dans le désastre."

Analysant les bombardements américains, le général dit que "si moderne soit-elle, l'aviation ne décidera jamais de l'issue d'une guerre."

PATIENTS

SUITE DE LA PAGE 1

diologie, se double de celui de l'hôpital Royal Victoria dont l'equipe médicale a affirmé, en marge de l'intervention chirurgicale tentée par l'Institut, qu'elle aussi était prête à faire une transplantation. D'où viendra donc la nouvelle que la deuxième greffe du coeur au Canada aura été entreprise ?

Dans les multiples articles publiés par les journaux, deux affirmations contraires ont été faites : selon les uns, le coeur de M. Murphy aurait été deux ou trois fois plus petit que celui de Mme Thérèse Rondeau. Les autres disaient le contraire. Le Dr Grondin a rétabli les faits en disant que le coeur de Mme Rondeau était de grosseur normale, que le coeur d'une femme est légèrement plus petit que celui d'un homme mais le coeur de M. Murphy à cause de sa maladie, était hypertrophié. Mais là ne semble pas résider la cause de l'échec.

L'équipe de l'Institut demeure optimiste. Il convient de se rappeler que le célèbre Dr Barnard n'a pas non plus réussi son premier essai.

Parce que cette intervention présente encore beaucoup d'aléas, les pessimistes peuvent se désespérer mais les optimistes gardent espoir. Avec l'Institut de cardiologie, la population du Canada attend la deuxième transplantation du coeur.

Quelque 300 personnes ont assisté hier matin aux funérailles de Mme Thérèse Rondeau grâce à qui la première greffe du coeur au Canada a pu être réalisée. Le service funèbre avait lieu dans l'église de Saint-Justin, comté Maskinongé, où Mme Rondeau a vécu la plus grande partie de sa vie.

Le service a été célébré par M. l'abbé Casaubon, vicaire à la paroisse de Louiseville et cousin de la défunte.

Après la cérémonie, le cortège funèbre, accompagné de deux landaux de fleurs, s'est dirigé vers le cimetière de Saint-Justin où a eu lieu l'inhumation.

Assistait à la cérémonie, Mgr Grimard, ancien curé de Saint-Justin maintenant à sa retraite.

Un autre décès

A Buenos Aires, par ailleurs, le 19e patient à subir une greffe cardiaque est mort quatre jours après avoir reçu un nouveau coeur.

Enrique Serrano est décédé des suites de complications pulmonaires et rénales.

A Paris toutefois, le Père Boulogne prépare sa sortie de l'hôpital où, il y a maintenant 21 jours, il subissait une greffe cardiaque. Le Père Boulogne sera déménagé en milieu non stérile à l'hôpital Broussais et, à moins de complications, le Père Boulogne devrait être le deuxième malade cardiaque à pouvoir quitter l'hôpital à la suite d'une greffe du coeur. Le premier, on le sait, est le Dr Blaiberg, d'Afrique du Sud, qui a maintenant survécu un peu plus de six mois à cette intervention.

L'ABBE

SUITE DE LA PAGE 1

Son principal cheval de bataille sera celui de l'élimination des taudis, il entend devenir "la voix de ceux qui n'en ont pas" à Ottawa. Il a dit qu'une fois élu, il sera le premier candidat véritable des assistés sociaux.

En France, 34 prêtres étaient membres de l'Assemblée nationale avant sa dissolution récente.

Politique sociale

L'abbé Falardeau se présente comme indépendant, mais il avoue avoir une politique sociale qui ressemble beaucoup à celle du Nouveau parti démocratique. Il a dit qu'une fois élu, il accorderait son appui à tout parti qui accepterait vraiment de poser des gestes concrets en faveur des assistés sociaux.

Le NPD a fait des offres à l'abbé Falardeau. Le chef québécois du parti, M. Robert Cliche, lui a même offert une candidature dans un comté du centre-ville. Cependant, l'abbé a refusé, préférant oeuvrer seul, quitte à donner son appui au parti qui voudra bien le seconder dans sa lutte à la pauvreté.

Une puissante organisaton électorale appuierait l'abbé Falardeau. Plusieurs membres influents de diverses formations politiques auraient promis de porter au pouvoir le premier prêtre-candidat du pays! Une conférence de presse doit avoir lieu au cours des prochains jours où les organisateurs seront présentés au public.

Quant à l'abbé Falardeau, il entend faire une campagne réaliste, c'est-à-dire qu'il invitera les gens à se réunir pour discuter, un peu à la façon des fameux meetings du centre-ville sur la pauvreté. Son programme sera celui que les assistés sociaux lui soumettront.

L'abbé Falardeau a informé l'archevêché, hier, de sa décision d'être candidat. Il a rencontré à ce sujet l'abbé Riendeau qui lui a demandé de le revoir aujourd'hui, en matinée. Quoi qu'il en soit, l'abbé Falardeau est décidé à être candidat. Il a cependant jugé bon de recevoir une approbation officielle de l'archevêché.

Un porte-parole de l'archevêché a précisé ce matin qu'aucune décision n'a été prise relativement à la candidature de l'abbé Hubert Falardeau, dans le comté de Laurier, en vue des prochaines élections fédérales.

"On en viendra toutefois à une décision d'ici la fin de semaine". Le porte-parole a expliqué que la réflexion est nécessaire. "Ce n'est tout de même pas la chose la plus régulière qu'un prêtre fasse une campagne électorale. Mais il y a peut-être lieu d'envisager des exceptions à une telle règle."

L'annonce de la candidature politique de l'abbé Falardeau survient le lendemain d'une première rencontre avec le représentant de l'archevêque touchant l'orientation de l'apostolat de ce prêtre. L'évêque de Montréal songe en effet à confier des fonctions particulières à l'abbé Falardeau. La longue période de temps qui s'est écoulée entre le départ du cardinal et l'investiture de Mgr Paul Grégoire a retardé l'étude de cette question.

Depuis un certain temps l'abbé Falardeau connaissait des difficultés sérieuses du côté de l'autorité ecclésiastique. Sans gite et sans titre officiel, il devait lui-même assurer sa subsistance grâce à des émissions radiophoniques. A l'archevêché, on l'avait classé parmi les assistés de l'Union Saint-Jean, c'est-à-dire l'organisme diocésain qui pourvoit financièrement aux prêtres retraités, aux prêtres malades ou autres. Le titre d'animateur diocésain des assistés sociaux qu'on lui avait promis ne lui a jamais été décerné officiellement.



CONGRES

SUITE DE LA PAGE 1

C'est officiellement tout ce que l'on a pu savoir. Nous avons toutefois appris officieusement, d'un des participants à cette réunion qui deviendra peut-être un jour historique, que les débats avaient été forts lents et que l'on n'avait vraiment entamé la discussion sur aucun des points importants.

Il a surtout été question, selon notre informateur, de la priorité des sujets à discuter lors des réunions futures. La séance de dimanche prochain, qui aura encore lieu au monastère des Pères dominicains, chemin de la Côte Ste-Catherine, portera vraisemblablement sur l'unilinguisme.

MM. Pierre Bourgault et Gilles Grégoire se sont entendus sur un point: il est inutile d'aborder dès le début des questions de détail. A ce sujet, M. Bourgault aurait lancé: "Si on entre dans les détails maintenant, on n'arrivera jamais à la fusion".

Quant à M. Lévesque, il serait d'avis que l'on règle minutieusement tous les détails avant le congrès de fusion: "Il ne faut pas, aurait-il dit, que nous arrivions au congrès avec des pelures de bananes que nous nous sommes préparés les uns aux autres".

Enfin, notre informateur nous a révélé que même si l'on ne voulait pas s'arrêter aux détails, les participants ont quand même consacré une heure à rédiger le communiqué de presse reproduit plus haut.

RETOUR

SUITE DE LA PAGE 1

syndicaux ont été rompues et les syndicalistes ont décidé d'occuper le siège de la société à Paris jusqu'à ce que la direction accepte de reprendre les négociations sur de nouvelles bases.

Aux usines Michelin de Clermont-Ferrand, les syndicats ont estimé insuffisantes les propositions de la direction et ils ont décidé de demander aujourd'hui aux ouvriers de poursuivre la grève. Ils se sont d'autre part déclarés hostiles à la consultation que la direction a l'intention d'organiser au sujet d'une éventuelle reprise du travail.

Parmi ls reprises du travail déjà effectuées ou qui vont l'être aujourd'hui, on peut citer: la Banque de France où les syndicats ont fait savoir que "des résultats appréciables avaient été obtenus", l'industrie pétrolière où le travail reprend aujourd'hui dans les raffineries et dépôts de carburant. L'essence ne devrait plus manquer dans toute la France.

Au port pétrolier de Lavera, proche de Marseille, deux pétroliers immobilisés depuis plusieurs jours ont achevé leur déchargement.

Dans l'industrie chimique un protocole d'accord a été établi. Le travail doit reprendre également dans la métallurgie de Normandie, tandis que dans la sidérurgie lorraine 40 pour cent du personnel est retourné au travail.

BELGRADE

SUITE DE LA PAGE 1

président du parlement serbe, et Bruno Pesic, maire de Belgrade, ont tenté en vain de calmer les manifestants. M. Vlahovic a dit aux étudiants : "Vous devriez savoir exactement ce que vous voulez afin que nous puissions apporter des solutions aux problèmes. Je suis de votre avis que l'administration à l'université doit être changée". Les étudiants ont répondu en criant "nous voulons des actes et non des paroles". Cependant, M. Vlahovic a réussi à s'entretenir avec plusieurs leaders des étudiants.

Deux heures après la fin des bagarres, le secteur était jonché de drapeaux, d'affiches, de souliers, de sacs à main et même de pièces de vêtements.

Ce matin, les étudiants semblaient avoir remporté la première manche dans leur lutte visant à participer à la gestion de leur université et à obtenir de meilleures conditions de vie.

La situation était calme mais quelque 500 étudiants occupaient encore l'immeuble de la faculté de philosophie et celui de l'administration, laissant entendre qu'ils avaient l'intention d'y rester jusqu'à ce qu'on accède à leurs demandes.

Le Comité d'action des 20,000 étudiants de Belgrade vient de s'ériger en "Comité d'action de l'université rouge", renouvelable quotidiennement.

Il publie un programme en quatre points qui traduisent en quelque sorte, l'escalade de revendications qui, d'abord corporatives, sont devenues sociales, puis politiques, sans parler maintenant d'un antagonisme de générations.

Voici les quatre points : 1) Abolition des inégalités sociales et répartition des revenus selon le seul travail; 2) Résorption du chômage; 3) Démocratisation de la bureaucratie et de tous les aspects de la vie sociale; 4) Réforme de l'université : amélioration de la situation matérielle des étudiants, participation de ceux-ci à la gestion universitaire, liberté d'inscription.

Les étudiants exigent également des punitions et des congédiements au sein de la police "qui est responsable, soutiennent-ils, des blessures qu'ont subies une centaine de manifestants durant la fin de semaine".

GARDIENS

SUITE DE LA PAGE 1

de aucune autorité et ce sont certaines détenues privilégiées qui dirigent l'institution", a dit M. Pion. Et il ajoute : "Actuellement, ce sont les détenues qui sont surveillantes, et les surveillantes sont devenues les détenues".

M. Pion signale également que le nombre de matrones est inadéquat. "Souvent en fin de semaine, il n'y a que quatre ou cinq matrones pour une centaines de détenues", dit-il.

Dimanche, les matrones se sont fait insulter par les détenues qui sont même allées jusqu'à leur lancer des cabarets, ce qui a mis le feu aux poudres.

Pas de règlement

M. Pion souligne que les gardiens de prison voudraient une réglementation uniforme pour toutes les institutions du Québec. Il ajoute qu'actuellement, on applique de vieux règlements datant de 1943 et qui sont de beaucoup dépassés.

Il soutient que dans chacune des 34 prisons du Québec, c'est le gouverneur qui fait le règlement et que, souvent, ces hommes ne possèdent aucune expérience sur les prisons lors de leur nomination à ce poste.

"De plus, révèle M. Pion, le directeur des prisons, le Dr Maurice Gauthier, ne possède pas de statut défini par la loi, de sorte qu'il ne peut rien faire pour améliorer le sort des gardiens."

Les évasions

Parlant des innombrables évasions qui se sont produites au Québec au cours des dernières années, le président du syndicat rappelle que ce sont toujours les gardiens qui ont été blâmés.

Il ajoute que les dirigeants du syndicat ont proposé d'amener les gardiens devant la Commission Prévost pour qu'ils viennent expliquer en détails comment ces évasions se sont produites et quelles étaient les conditions qui prévalaient à ce moment.

"On refuse d'entendre les gardiens, affirme M. Pion, parce qu'on a peur de ce qui pourrait en sortir".

Le climat est devenu particulièrement tendu au cours des dernières semaines parce que les gardiens de prison doivent commencer à négocier un nouveau contrat de travail le 7 juin. Le contrat actuel expire le 28 juillet.

Cet après-midi, les matrones de la prison des femmes devaient se réunir en assemblée à la CSN, pour étudier les mesures qui pourraient être envisagées dans l'immédiat pour éviter la répétition de nouveaux troubles comme ceux survenus dimanche.

Oxford subit l'agitation à son tour

d'après PA, AFP et UPI

Trois cents étudiants ont assiégé hier durant deux heures le conseil de discipline de l'Université d'Oxford pour obtenir la révision d'un règlement interdisant aux nouveaux venus à l'université de distribuer des tracts politiques. Ainsi, la vague d'agitation estudiantine qui déferle sur l'Europe a fini par atteindre la plus vieille université de Grande-Bretagne, où le conseil de discipline jouissait du plus grand respect depuis plusieurs générations.

Pour une agence canadienne de louage d'autos, la seule façon de devancer ses concurrents, c'est de vous offrir mieux.

Par exemple, le spécial de fin de semaine à $17.95 de Tilden.

Ajoutez quelques sous du mille, et c'est tout ce que vous coûte une Chevrolet flambant neuve, du vendredi 5 heures au lundi matin 9 heures. Essence et assurance comprises.

Voilà ce que nous appelons une aubaine chez Tilden.

Et voilà une des raisons qui classe Tilden bon premier.

Essayez de trouver mieux...et puis venez voir Tilden.

(Si vous allez aux E.-U. en avion pour la fin de semaine, nous placerons votre réservation chez National Car Rentals. Leurs tarifs sont aussi difficiles à battre!)



TILDEN

Siège social du système : 1194, rue Stanley, Montréal 2.

Pour réservations de fin de semaine appeler 866-6651

DÉBARRASSEZ-VOUS DE LA PEINTURE



Obtenez avec le revêtement ALSCO une protection sûre à tous les niveaux

APPELEZ DÈS MAINTENANT 279-8551

Frais interurbains acceptés

ALSCO

1530 est, BEAUBIEN, Montréal

ALSCO
1530 est, rue Beaubien, Montréal
Je désirerais avoir les renseignements et une estimation gratuite sans aucune obligation de ma part.
NOM .....
ADRESSE .....
TEL. : .....

ALSCO — manufacturiers de fenêtres et portes permanentes avec moustiquaires. Anodisées ou en couleur. Auvents en fibre de verre et clapboards. RENSEIGNEMENTS ET INFORMATIONS GRATUITS

Mc Guinness Rhum blanc
Le rhum doux
Distillé au Canada par McGuinness Distillers Ltd.

LA PRESSE

MONTREAL, MARDI 4 JUIN 1968 — 84e ANNEE — No 130

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

TAPIS Les meilleures aubaines se trouvent à la maison
AU MILLION DE TAPIS ET TUILES
Tél. 273-9983

Les catholiques anglophones s'élèvent contre le référendum à Saint-Léonard

par Michel-G. TREMBLAY

La lutte sera désormais épique entre le Mouvement pour l'intégration scolaire (MIS) et le comité extraordinaire des éducateurs et parents catholiques anglophones de Saint-Léonard.

Le MIS réclame d'une part l'école française pour les Néo-Canadiens, alors que, d'autre part, le comité extraordinaire, appuyant l'Association des parents de Saint-Léonard, exige le maintien d'écoles bilingues ou anglaises à Saint-Léonard.

Au cours d'une conférence de presse, tenue hier, le comité extraordinaire, premier groupe à appuyer la demande des parents hors de Saint-Léonard, "considère que le droit qu'ont les parents de choisir la langue d'instruction de leurs enfants doit être défendu".

Le comité extraordinaire, présidé par M. J.J. McPeak, qui est également président de l'Association des parents pour l'enseignement catholique du Québec, s'élève contre la tenue du référendum de lundi prochain et songe même à "entreprendre une action légale" à cet effet.

Le président du comité en faveur du maintien d'écoles bilingues a précisé que la Commission scolaire locale tente de renforcer la politique qui consiste à priver un grand nombre de parents de leur liberté de choix.

"Cette politique est injuste, inconvenante et probablement illégale, et le concept même est inacceptable pour le comité et par les parents", a-t-il ajouté.

En plus de demander à la Commission scolaire de Saint-Léonard la reconnaissance du droit de choisir des parents, le comité réclame la construction de nouvelles écoles. Afin de réaliser son programme, le comité a présenté les quatre étapes de sa requête :

1 — L'appui du conseil de la "Provincial Federation of Parents Associations" qui représente la majorité des parents du Québec.
2 — L'appui de personnalités politiques qui assisteront à la réunion populaire du 5 juin à l'arena de Saint-Léonard.
3 — La présentation de deux candidats aux postes de commissaires de la Commission scolaire de Saint-Léonard (M. J. J. McPeak est l'un d'eux).
4 — La formation d'un comité juridique qui tentera d'arrêter le référendum du 10 juin par une injonction.

Le front commun

Le président du comité extraordinaire, M. McPeak, a finalement donné le nom des organismes qui appuient la reconnaissance du droit des parents à choisir la langue d'instruction de leurs enfants:

- Federation of Catholic Parent Teacher Association of Quebec;
- Parents Association for Catholic Education of Quebec;
- Montreal Council of Parent Teacher Associations;
- Lakeshore Council of Parent Teacher Associations;
- Provincial Association of Catholic Teachers;
- Federation of English Speaking Catholic Teachers of Montreal;
- Dorval Association of Catholic Teachers;
- Federation of English Speaking Catholic Teachers of Pointe-Claire and Beaconsfield;
- Provincial Association of Catholic Principals;
- Association of Catholic Principals of Montreal;
- Association of General Directors.



photo René Picard, LA PRESSE

Le sourire de la victoire

Entouré de sa femme et de ses partisans, le maire Marcel Laurin salue victorieusement les électeurs de Saint-Laurent qui viennent de le réélire pour un quatrième mandat consécutif.

La voie ferrée sera clôturée!

Une campagne, par moment bruyante, que menaient les citoyens de Côte-St-Luc depuis plusieurs années pour obtenir que soient clôturées les voies ferrées du Pacifique Canadien, dans un quartier achalandé de cette ville, a pris fin hier à la suite d'une assemblée régulière du conseil municipal.

Le maire Samuel Moskovitch a annoncé que la municipalité emprunterait tout l'argent nécessaire pour ériger une clôture de six pieds de hauteur de chaque côté des voies ferrées en question, depuis le terrain de golf Wenworth jusqu'aux limites de la ville de Hampstead.

Alertée pour sa part par les démarches entreprises par sa voisine, la ville de Westmount a de son côté entrepris une étude pour déterminer si la construction de pareilles clôtures ne serait pas bienvenue dans cette autre ville de banlieue.

La ville de Westmount doit faire face à un problème de même nature et les discussions au sujet des dangers que représentent les voies ferrées du Pacifique Canadien durent, là aussi, depuis des années.

A Côte-St-Luc, la campagne menée par les résidants de cette ville a redoublé d'ardeur la semaine dernière à la suite d'un tragique accident. La petite Lorraine Foley, 11 ans, a été heurtée par une locomotive et a perdu l'usage de ses deux jambes.

Voir VOIE en page 6

Au procès de Charles Gagnon

Le juge félicite un témoin d'avoir alerté la police

par Maurice MORIN

Le juge Paul Miquelon, de la Cour supérieure du district judiciaire de Québec, qui préside le procès de Charles Gagnon, cet ancien professeur à l'Université de Montréal, âgé de 29 ans, accusé de conspiration pour commettre un hold-up au cinéma Jean-Talon, à Saint-Léonard, tard dans la soirée du 27 août 1966, a tenu à féliciter publiquement, hier après-midi, M. Joseph Gilbert, un citoyen de Saint-Michel.

C'est ce citoyen, un directeur de loisirs âgé de 47 ans, qui avait alerté la police après avoir constaté qu'une petite automobile, de fabrication européenne, lui avait paru "louche" près de chez lui.

Des agents de Saint-Michel avaient ensuite réussi à intercepter la petite voiture dans laquelle se trouvaient trois jeunes individus ainsi que des armes.

Eveillé par sa jeune fille

Interrogé par Mes Louis Paradis et Maurice Bourassa, procureurs de la Couronne, M. Gilbert a déclaré "que c'était sa jeune fille qui était venue l'éveiller... pour lui dire qu'une voiture dans laquelle se trouvaient trois individus avait stoppé près de chez lui, dans la 24e Avenue, à Saint-Michel, pour ensuite continuer sa route vers le cinéma Jean-Talon, à Saint-Léonard.

"Je suis monté dans ma voiture, a dit le témoin et j'ai suivi le petit véhicule. En cours de route, j'ai réussi à prendre les numéros de la plaque d'immatriculation arrière de l'automobile. A un certain moment, la petite voiture s'est immobilisée près d'un centre commercial et j'ai aperçu deux individus, l'un tenant une serviette de cuir dans les mains, marchant de long en large, en face du cinéma. Quand j'ai vu l'auto, il y avait quelqu'un au volant."

Le témoin a toutefois déclaré ne pouvoir identifier ces trois individus dont l'un était affublé d'un imperméable long et foncé.

Il a aussi dit que des agents avaient réussi à repérer la voiture en fuite à environ un quart de mille du cinéma, à la hauteur du boul. Métropolitain.

Gagnon se défend seul

Gagnon, qui se défend seul mais secondé par Me Robert Lemieux agissant comme conseiller juridique, a longuement contre-interrogé le témoin, sa jeune fille qui l'avait précédé dans le box aux témoins et trois policiers entendus au cours de l'après-midi.

L'un de ceux-ci, l'agent Claude Meunier, a affirmé que dans la petite voiture, lorsqu'elle a été interceptée, il y avait à l'intérieur, Réal Mathieu qui se trouvait sur la banquette arrière. Au volant, il y avait Gérard Laquerre et près de ce dernier Claude Simard.

Ces trois individus sont mentionnés dans l'acte d'accusation comme coconspirateurs de Gagnon. Trois autres personnes sont aussi mentionnées : Pierre Vallières, Marcel Faulkner et Pierre Renaud.

Mathieu, Laquerre et Simard ont écopé de peines de prison dans cette affaire pour s'être, de plus, reconnus coupables d'autres actes terroristes, dont deux homicides involontaires.

Quant à Pierre Vallières, il a aussi été condamné, mais au pénitencier à vie, après qu'un jury des Assises l'eut reconnu coupable d'homicide involontaire à la suite de la mort de Mlle Thérèse Morin, morte dans l'explosion d'une bombe à la fabrique de chaussures H. B. LaGrenade Ltée, qui était paralysée par une grève le 6 mai 1966.

Il a interjeté appel et du verdict du jury et de la condamnation que le juge Yves Leduc, qui avait présidé le procès de six semaines, lui avait imposée immédiatement après que le jury eut rendu son verdict.

Au cours de son témoignage,

Voir GAGNON en page 6

Total des visiteurs hier à la fermeture
43,106
même date l'an dernier (un samedi)
296,383
depuis l'ouverture
1,470,644

Le maire Laurin est réélu pour un quatrième mandat consécutif

par Gilles RACINE

Le maire de Saint-Laurent, M. Marcel Laurin, a été réélu hier pour un quatrième mandat consécutif, alors que 51 p. 100 des 13,259 électeurs se sont prévalus de leur droit de vote.

Le maire Laurin s'est assuré une majorité confortable sur son adversaire de la dernière minute, Me Germain Leduc, en recueillant 57 p. 100 des voix. Cependant, cette victoire est loin d'être aussi éclatante que celle de 1965, alors que le maire de Saint-Laurent s'était assuré la victoire avec 91 p. 100 des voix.

D'autre part, une proposition, formulée par le maire et soumise à la population par voie de référendum, qui avait pour but de porter de trois à quatre ans le mandat des élus, a été rejetée par 53 p. 100 de la part des citoyens de Saint-Laurent.

Des cinq quartiers de Saint-Laurent, deux ont favorisé le notaire Germain Leduc, alors que M. Laurin s'assurait la victoire en obtenant une forte majorité dans ceux de Saint-Louis, de Beaudet et de Laval.

Les conseillers

Deux conseillers qui briguaient de nouveau les suffrages ont été défaits. Il s'agit de MM. Louis-Philippe Chamberland (Beaudet, siège no 2) qui fut récemment acquitté en correctionnelle d'une accusation d'avoir accepté un pot-de-vin, et Moïse Petit (quartier Decelles, siège no 2).

Ils ont été défaits respectivement par MM. Aimé Caron et Georges Bourbonnières.

Le conseiller Gérard Beaulac a été réélu au siège no 1 de Decelles, contre M. Magella Robichaud, tandis que le conseiller Norman Hartenstein remportait la victoire pour le siège no 1 du quartier Laval contre M. Maurice Major, et que le conseiller Sigefroy Noël était réélu, contre M. Jean Mercier, au siège no 2 du quartier Laval.

Pour le siège no 2 de Saint-Louis, les électeurs ont préféré M. Irving Grundman à M. Eric Bissell, deux nouveaux venus dans la politique municipale à Saint-Laurent.

D'autre part, le 21 mai dernier, les conseillers suivants avaient été réélus par acclamation : M. Gerry M. Gold au siège no 1 du quartier Saint-Louis (il a aussi été accusé d'avoir accepté un pot-de-vin) ; M. Frédéric Houde au siège no 1 du quartier Beaudet ; M. Leonard Painter au siège no 2 du quartier Laval ; M. Jean-Louis Cousineau au siège no 1 du quartier Leduc.

Des 56 bureaux de votation, un seul n'avait pas encore donné les résultats, tard dans la soirée, en ce qui concerne le référendum proposé par le maire Laurin, alors que les résultats des élections étaient connus depuis longtemps pour le même bureau de votation.

Les résultats officiels seront connus aujourd'hui lorsqu'ils seront publiés par le greffier de la ville.

La FCMM en faveur d'un canal entre Montréal et la baie Georgienne

EDMONTON (PCI) — Le maire de North Bay, en Ontario, M. Merle Dickerson, a déclaré hier, au congrès de la Fédération canadienne des maires et des municipalités, à Edmonton, que les dirigeants de la FCMM avaient approuvé sa requête d'envoyer des représentants à North Bay pour y discuter la construction d'un canal de navigation entre Montréal et la baie Georgienne.

"Le premier ministre sir Wilfrid Laurier avait promis avant la Première guerre mondiale qu'un gouvernement libéral bâtirait un canal en haut de la rivière Ottawa, mais la guerre est arrivée et rien n'a été fait", a expliqué M. Dickerson au cours d'une entrevue.

"Récemment, MM. Trudeau, Robert Stanfield et T. C. Douglas ont déclaré qu'il fallait faire quelque chose pour le nord de l'Ontario. Alors nous avons ressuscité l'idée d'un canal."

"Notre réunion de septembre, a ajouté M. Dickerson, créera un comité chargé de voir le premier ministre en espérant obtenir des mesures. Nous n'avons eu que des paroles."

Selon M. Dickerson, la construction d'un canal économiserait jusqu'à $9.00 par jour aux armateurs dont les navires sont retenus par des ennuis mécaniques dans le canal de Welland.

La construction de ce canal, selon M. Dickerson, diminuerait les coûts de transport du blé et de la potasse des Prairies et en accélérerait la livraison aux marchés.

Le canal devrait suivre la route qu'avait prise en canot Samuel de Champlain.

"Nous n'aurions besoin que de 18 écluses et de 66 milles de dragage. Je crois que la première phase de la construction devrait partir de la baie Georgienne au lac Nipissing", a ajouté le maire de North Bay.

Si le gouvernement fédéral consacre $30 millions à l'aide à l'étranger, a conclu M. Dickerson, je ne vois pas pourquoi il ne pourrait consacrer une somme identique au pays.

3 bandits attaquent une banque: $35,000

Trois cagoulards dont deux étaient armés d'une mitraillette et d'un revolver ont réussi à prendre la fuite, vers 9 h 35 ce matin, avec une somme approximative de $35,000, après avoir fait irruption dans une succursale de la Banque de Nouvelle-Ecosse, située au 1600 ouest, rue Sherbrooke.

Celui qui n'était pas armé vidait les tiroirs-caisses pendant que ses comparses tenaient les employés en respect. Il n'y avait aucun client dans l'établissement au moment du vol. Les bandits ont pris la fuite dans une auto qui fait présentement l'objet d'intensives recherches.

Une trentaine de minutes plus tard, un bandit solitaire armé d'un revolver s'emparait d'une somme évaluée sommairement à $1,000, dans une autre succursale de la Banque de Nouvelle-Ecosse, également située dans l'ouest de la métropole, soit au 1111, ouest, rue Ste-Catherine.

Le juge Lippé remet "sine die" l'audition du grief d'un policier

par Michel AUGER

Le juge René Lippé a remis "sine die", hier après-midi, l'audition du grief d'un policier montréalais, le lieutenant Emile Ducharme, qui en appelait d'une décision du conseil de discipline de la police de Montréal lui imposant une suspension de salaire de six jours et une réprimande consignée à son dossier, qui était intact depuis son entrée au service de la métropole, le 15 mars 1946.

Les accusations qui ont amené la suspension du lieutenant Ducharme, un vétéran de 17 ans à l'Escouade de la moralité montréalaise, ont été portées au mois d'avril 1967 à la suite des affirmations de quatre "demoiselles" ayant d'impressionnants casiers judiciaires.

Sujette à de fréquentes hallucinations

L'une des femmes qui avaient été condamnées l'an dernier à la suite d'une enquête ménée par le lieutenant Ducharme est actuellement internée à l'hôpital Saint-Charles-Borromée, à Joliette.

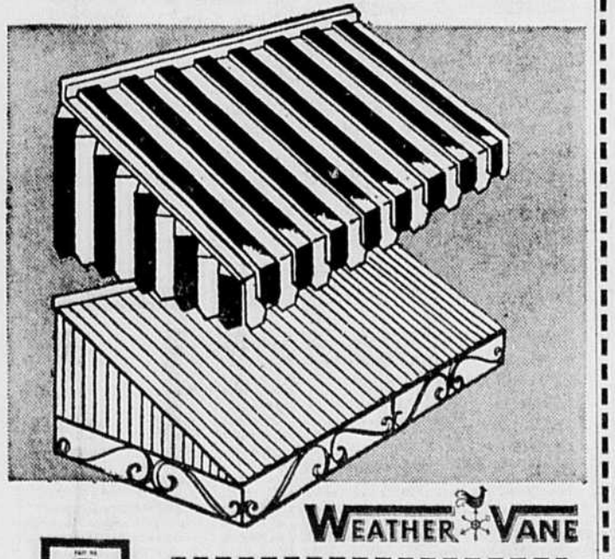
L'un des médecins de cette

Voir LIPPE en page 7

DEPUIS 1908
Geo. Tanguay & Fils, Ltée
COURTIERS D'ASSURANCES AGRÉÉS
4489 PAPINEAU, MONTRÉAL, TÉL. 527-4161
Georges Tanguay, président C. d'A.A. — Maurice Tanguay, C. d'A.A.
Paul Tanguay, C. d'A.A. — Paul Galipeau, C.d'A.A.F.I.I.C.
Ronald Lippé, C. d'A.A. — Jacques Barry, C. d'A.A.
Henri Chartrand, C. d'A.A. — Gérard Gaumont, C. d'A.A.
Alphonse LeBouc, C. d'A.A. — Marc Savard, C. d'A.A.
Maurice Hayman, C. d'A.A. — Jean Desroches, C. d'A.A.
Jacques Hébert, C. d'A.A. — Pierre Groulx, C. d'A.Ass.

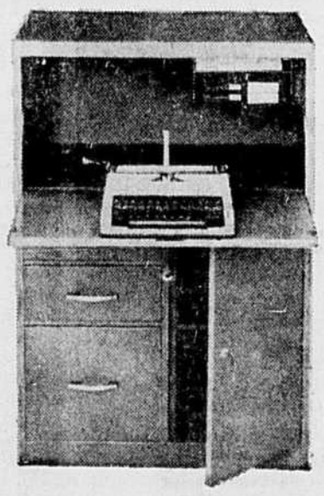
6741, ST-HUBERT
Paul E. Talbot Bachelier en optométrie
EXAMEN DE LA VUE
PRESCRIPTION DES VERRES
OPTOMETRISTE-OPTICIEN DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL
Autrefois Optométriste consultant à l'hôpital Sainte-Justine
272-7611 • 272-7616

EMBELLISSEZ VOTRE MAISON
AVEC LES
AUVENTS EN FIBRE DE VERRE OU ALUMINIUM



WEATHER VANE
ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ PLUS TARD
LP-6-68
Auvents Weather-Vane, 3055, av. Verdun, Verdun — Tél. : 769-3853
S.V.P., me fournir tous renseignements et votre offre de paiements différés.
☐ Auvents ☐ Portes ☐ Fenêtres ☐ Clapboard ☐ Carports
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....

POUR LA MAISON OU LE BUREAU
Un meuble combiné 3 dans 1
Tiroirs classeurs, armoire à papeterie, tablette servant de bureau pour la machine à écrire, espace pour le papier et le carbone. Dimensions extérieures : 29" largeur x 18" prof. x 42" hauteur. Serrure sur la tablette et sur la porte de l'armoire. En métal résistant. Couleur grise. Meuble seulement.
Ordinairement $79.95
SPECIAL PILON
$67.95



PILON inc.
FOURNITURES DE BUREAU
• 750 BEAUBIEN, 273-9501 • 800 MONT-ROYAL, 524-3081
• 8559 SAINT-LAURENT, 381-6261 • 851 DECARIE, 748-7961
• 280 OUEST, RUE SAINT-JACQUES, 842-4171
• SIEGE SOCIAL et ENTREPOT : 5830, ave ANDOVER, 342-9400

Tape-cité
OU VOUS TROUVEREZ...
le plus vaste choix de musique sur rubans pour votre auto ou votre foyer.
PLUS DE 5000 BANDES SONORES EN MAGASIN
7865, SAINT-HUBERT 276-2685
STATIONNEMENT GRATUIT
LUN., MAR., MER., OUVERT JUSQU'A 18 HRES
JEU. ET VEN. JUSQU'A 21 HRES — SAM. JUSQU'A MIDI
(Une division de André Radio Service Ltée)

Pour mieux vous servir...
NOUVELLES HEURES BANCAIRES



TOUS LES JOURS
DU LUNDI AU VENDREDI
de 10 am à 6 pm
L'heure du soir de 7 à 8 est discontinuée
3 HEURES SUPPLÉMENTAIRES PAR JOUR, vous permettant d'effectuer vos opérations bancaires en fin d'après-midi ou en revenant de votre travail.
Tous les jours de 10 am à 6 pm le personnel des 76 succursales se tient à votre disposition pour vous offrir les nombreux services de La Banque d'Épargne.
Voici trois *nouveaux* services qui vous aideront à multiplier vos épargnes plus rapidement :
• le COMPTE SUPER ÉPARGNE à 5%
• le CERTIFICAT D'ÉPARGNE (à taux d'intérêt plus élevé)
• le COMPTE-ÉPARGNE ASSURANCE-VIE
Renseignez-vous auprès du personnel de votre succursale. Bénéficiez sans délai de ces nouveaux services et profitez des nouvelles heures bancaires de
LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
CONSTITUÉE PAR CHARTE FÉDÉRALE
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA

GAGNON

SUITE DE LA PAGE 3

l'agent Meunier a aussi dit avoir fouillé Réal Mathieu, une fois que l'automobile eut été interceptée et avoir trouvé dans une de ses poches un revolver-jouet et dans une autre poche un couteau. Dans la voiture il y avait une serviette de cuir dans laquelle il a dit avoir découvert un fusil de calibre .303, au canon et à la crosse coupés. Dans le canon de l'arme, il y avait une balle . . . prête à partir.

Au tout début de la séance d'hier après-midi, avant même l'audition des témoins, Gagnon a présenté deux motions en l'absence des jurés, vu qu'il s'agissait de questions de droit. Le président du tribunal a déclaré à l'inculpé qui a pris place au banc réservé aux avocats de la défense "qu'il peut être assuré d'avoir une défense pleine et entière".

Avant que le premier témoin fût appelé à déposer, Me Paradis a déclaré aux jurés "qu'il entendait mettre en preuve qu'il y aurait eu entente entre Gagnon et les individus mentionnés dans l'acte d'accusation pour commettre un hold-up et que des moyens auraient été pris pour renflouer les finances du mouvement du FLQ et que l'un de ces moyens était un vol devant être commis au cinéma Jean-Talon".

Le juge Miquelon a toutefois averti les jurés que "les énoncés de Me Paradis ne constituaient pas . . . une preuve".

Requête pour outrage au tribunal prise en délibéré

Le choix des 12 pairs qui jugeront Gagnon, a pris une partie de la matinée.

Le juge Miquelon a d'autre part pris connaissance d'une requête que la Couronne lui a présentée pour faire déclarer coupable d'outrage au tribunal le journaliste Jacques Larue-Langlois qui a écrit un article dans un nouvel hebdomadaire : "Voyage-K." à l'issue du récent procès de Vallières reconnu coupable, comme on le sait, d'homicide involontaire par suite de la mort de Mlle Thérèse Morin et condamné au pénitencier à vie.

Après avoir entendu les arguments de Mes Louis Paradis et Maurice Bourassa, procureurs de la Couronne et ceux de Me Jacques Bellemare, avocat de l'intimé Larue-Langlois, le tribunal a décidé de prendre le tout en délibéré et de prononcer jugement après le procès de Gagnon.

Avant que débutât le choix des 12 jurés, des sympathisants au nombre d'une cinquantaine ont défilé, pancartes en mains, devant le Nouveau Palais de justice. La démonstration avait pour but de protester contre les façons de procéder de l'appareil judiciaire. Les organisateurs soutenaient que la poursuite aurait dû procéder dans la cause de meurtre contre Gagnon, avant celle de conspiration pour commetre un vol à main armée.

Touchant la requête que la poursuite a présentée pour faire déclarer le journaliste Jacques Larue-Langlois coupable d'outrage au tribunal, Me Paradis a dit "que l'outrage avait été commis dans le premier numéro, volume 1, en mai dernier, de l'hebdomadaire : "Voyage-K."... que l'outrage était flagrant.

La poursuite a présenté une preuve selon laquelle le journaliste intimé avait déclaré à un détective s'étant rendu chez lui l'interroger "être l'auteur de l'article en question".

Me Bellemare a soumis, "qu'il n'existait aucune preuve établissant que l'exemplaire faisant l'objet de la requête ait été distribué, que cela constituait un élément essentiel. Et que, de plus, c'était un hebdomadaire inconnu du public".

De son côté, le juge Miquelon a déclaré qu'il n'en serait pas le moindrement troublé, s'il avait été question de lui dans l'article, mais que, lorsque le jury est attaqué, comme cela semble être le cas dans la présente cause, c'est une toute autre question et que ce n'est pas le FLQ qui va juger le jury".

VOIE

SUITE DE LA PAGE 3

Une trentaine de parents indignés assistaient hier à l'assemblée du conseil de Côte-St-Luc. Les clôtures vont cependant ne régler qu'une partie du problème.

A cause d'elles, les personnes qui n'ont habituellement qu'à traverser les rails pour se rendre à l'épicerie ou au magasin du coin, aurant dorénavant à marcher une distance de près d'un demi-mille.

Il en va de même des enfants qui devront se rendre à l'école.

Les gens de Côte-St-Luc demandent aussi depuis longtemps la construction d'une passerelle pour piétons au-dessus de ces mêmes voies ferrées.

Il faut maintenant s'attendre à ce que cette deuxième campagne s'intensifie au cours des prochaines semaines.

Incendie dans un restaurant

Un incendie qui s'est déclaré vers 3 h. la nuit dernière au troisième étage du restaurant Chez Aline, au 3678 rue Saint-Denis, en face de la rue Cherrier ,a mis en alerte plus d'une vingtaine de pompiers du Service d'incendie de la ville de Montréal et au moins autant de policiers des postes nos 4, 16 et 17. Les flammes ont été rapidement maîtrisées et, moins d'une heure et demie plus tard, le feu était complètement éteint.

L'eau et le feu ont fait des dégâts considérables au restaurant et les logements adjacents ont dû être évacués sous la direction de la police. Aucun blessé n'a cependant été signalé : tout l'immeuble était vide au moment où l'incendie a éclaté. Le troisième étage servait d'entrepôt pour le restaurant ainsi que pour la salle à manger du deuxième étage.

On ne connait pas encore les causes de l'incendie et il semble que le bruit entendu peu après 3 h. n'était pas celui d'une explosion mais celui de l'éclatement des fenêtres sous la pression de la chaleur.

Un jeune homme de Hull souffre d'amnésie

HOUMA, Louisiane, (PA) — Un jeune homme de 22 ans, originaire de Hull, a été retouvé sur une page sise au sud de Houma, en Louisiane, souffrant apparemment d'amnésie.

Le jeune homme avait été admis à l'hôpital de la Charité, à New Orléans, le 28 mai dernier. Toutefois, ce n'est qu'hier que l'on a découvert son identité. Il s'agirait de Jean-Marc Charbonneau.

Un porte-parole de la police qu'aucune personne répondant à ce nom n'avait été portée disparue de cette ville.

Venez chez Steinberg pour les spéciaux du mardi et mercredi LES 4 ET 5 JUIN 1968

STEINBERG



Prix habituel 2 pour 33¢

COCA COLA

Le goût dont on a toujours le goût – contenu seulement

Bouteille de 26 oz **10¢**

Limite de 6 bouteilles par client avec toute commande de $5.00 ou plus

EN SPÉCIAL !

POULET FRAIS

JEUNE, ENTIÈREMENT NETTOYÉ, PRÊT À CUIRE
POIDS MOYEN DE 2 À 3 LB

LA LB **29¢**



Limite de 3 poulets par client avec toute commande de $5.00 ou plus

EN SPÉCIAL !

Grosses Bananes

APPÉTISSANTES, DORÉES ET MÛRES
DE QUALITÉ CONTROLÉE



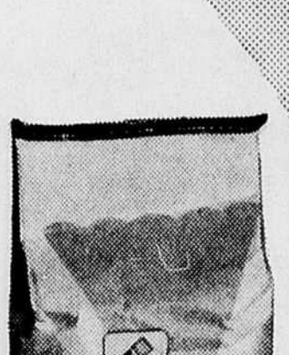
LA LB **9¢**

Limite de 5 lb par client avec toute commande de $5.00 ou plus

ÉPARGNEZ 15¢

Sucre blanc

GRANULÉ TRÈS FIN
AUBAINE FORMIDABLE



SAC 5 LB **29¢**

Limite de 3 sacs par client avec toute commande de $5.00 ou plus

Terre des hommes... terre des gourmets...



MEXIQUE

Le plus célèbre restaurant du Mexique

"LA FONDA SANTA MARIA"

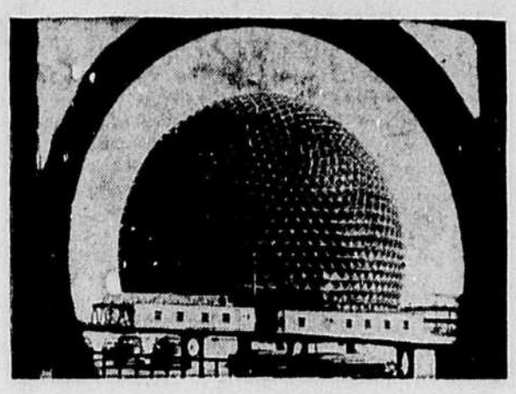
est de retour à TERRE DES HOMMES

avec son personnel courtois, ses spécialités typiques du pays et... pour votre plaisir, les fameux

"LOS MARIACHIS"

Venez les écouter tout en dégustant nos réputés cocktails à la Tequila et à la Margarita.

DANS L'ILE NOTRE-DAME



La Biosphère

Bienvenue au restaurant

LE CANON

au pavillon du Québec (3e étage)



A notre table d'hôte, des menus mettant en vedette des spécialités de toutes les régions de la province.

DU 29 MAI AU 9 JUIN :
mets typiques de Québec et de l'Ile d'Orléans

Prenez un repas dans une atmosphère de détente au son de la musique de Claude Hébert et son orchestre.

SPECTACLE GRATUIT
LES 7, 8 et 9 JUIN SEULEMENT
EN VEDETTE :
JACQUES NORMAND,
de retour à la scène

AUCUNS FRAIS DE COUVERT
Pour réservations : 878-3697



RESTAURANT DES NATIONS

OUVERT à NOUVEAU

Avec le fameux "pain magique", sa cuisine pakistanaise et européenne, le plus populaire restaurant d'Expo '67 vous attend de nouveau cette année. — Venez y déguster un dîner exquis dans une atmosphère agréablement excitante.

Même emplacement (415 au guide)

Pavillon de "l'Education par les timbres"

Ile Notre-Dame

Réservations : 861-4528, 861-4537

AU PAVILLON DE LA BELGIQUE

ILE STE-HELENE (# 311 la carte)

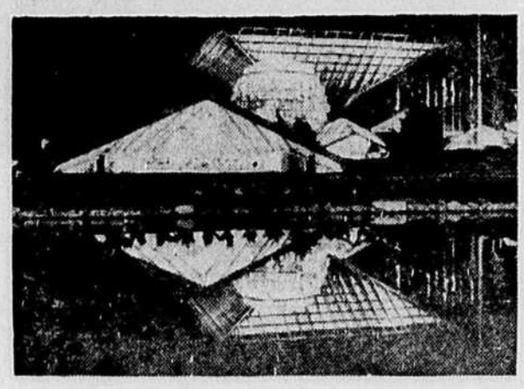
Le restaurant *"LE BRUXELLE"*
ses spécialités belges typiques telles que . . .

ENTREES
LES ENDIVES GRATINEES AU JAMBON $2.00
LES QUENELLES DE BROCHET F. KELLER $3.00
LE CANAPE DE HOMARD BRUXELLE $3.00

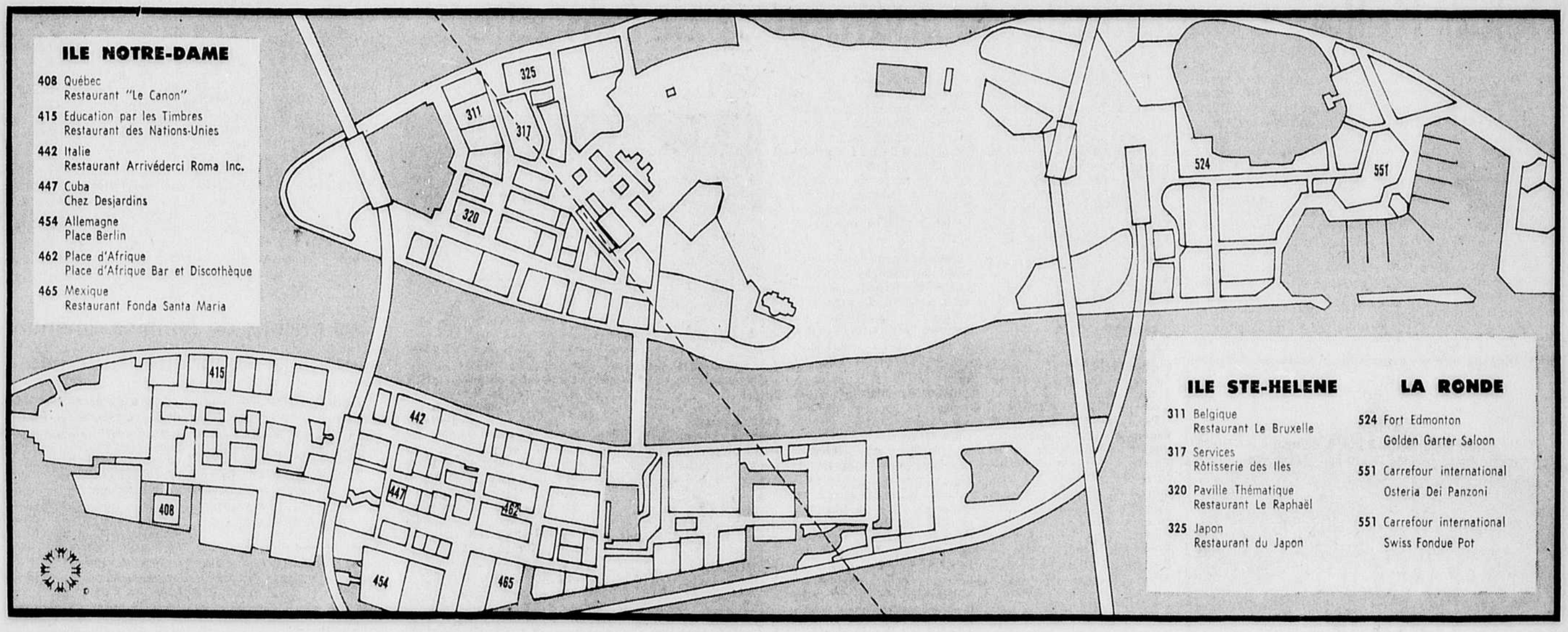
PLATS DE RESISTANCE
LA SOLE D'OSTENDE A LA BIERE $4.50
LE WATERZOOI DE VOLAILLE A LA CANTOISE $5.00
LE RIS DE VEAU THYL YILENSPIEGEL $5.00

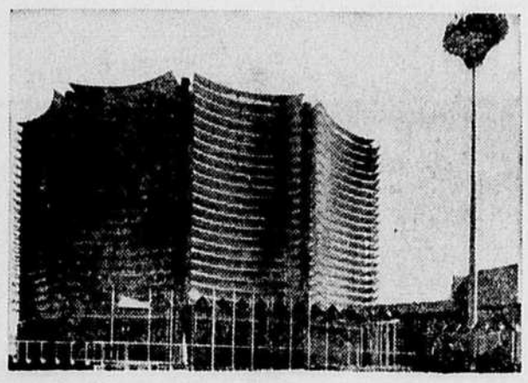
DESSERTS
LES GAUFRES DE BRUXELLE ..... $ .75

RESERVATIONS 878-3559



Mémorial Expo 67





"Nous sommes jeunes"

PAVILLON DU

JAPON

De retour dans l'Ile Sainte-Hélène...

Toutes les spécialités orientales

que vous avez connues l'an dernier

COMME ADDITION CETTE ANNEE :

Le chico à la japonaise (servi sur la terrasse - 50¢)

ATTENTION

Le 16 juin, jour de la fête des Pères, une consommation sera gracieusement offerte à tous les papas qui dineront à notre restaurant.

PERMIS DE LA R.A.Q.
POUR RESERVATIONS : 866-1667



chez Desjardins

à la
Terre des Hommes
avec ses spécialités de fruits de mer

SUGGESTIONS :

Le homard grillé vivant
Les langoustines grillées
Les cuisses de grenouilles
et autres spécialités à partir de $1.50

au bar : vous pourrez déguster le A.D. Spécial (Centennial)

Restaurant situé dans le pavillon de Cuba
Réservations : 866-1131

DE RETOUR A "TERRE DES HOMMES"

Le RAPHAEL

dans le pavillon thématique
"L'homme interroge l'univers"
Ile Ste-Hélène

Prix toujours raisonnables comme l'an passé
de $1.25 à $2.95
PERMIS COMPLET

ARRIVEDERCI ROMA RESTAURANT INC.

PAVILLON DE L'ITALIE

Revivez une fois de plus le tour gastronomique de l'Italie qui a fait les délices des visiteurs d'Expo 67

Lunch à partir de $2.75
Dîner 3 services à partir de $4.25

En plus, menu à la carte des plus varié et comptoir de repas légers pour apporter.

ILE NOTRE-DAME

ROTISSERIE DES ILES

Ile Ste-Hélène (service 317#6, 2e étage)

(Face au pavillon de la Pologne)

SPECIALITES :

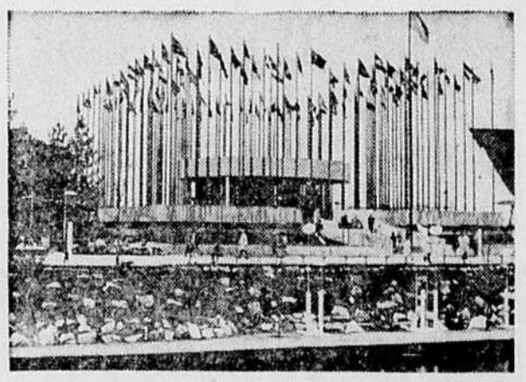
Bifteck et Bar-B-Q à partir de $1.29

SALON — BAR — TERRASSE

Salle à manger d'une capacité de plus de 200 personnes

Licence complète

G. BASTIEN, prop. GIUSEPPE SALVAGIO, gérant



L'éducation par les timbres

LE GOLDEN GARTER SALOON

présente son spectacle de **FAR-WEST**

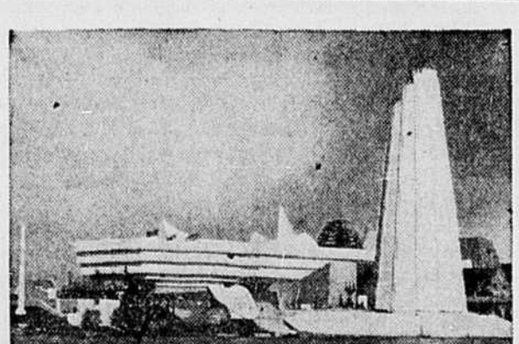
Tous les soirs à 8.30, 10.30, 12.30

TOUS LES APRES-MIDI

EDDIE "FINGERS" BIRD, célèbre pianiste honky-tonk divertit la clientèle

Licence complète

FORT EDMONTON LA RONDE (524 sur la carte)



Le Beffroi de la musique

PLACE

D'AFRIQUE

RESTAURANT ET SALON-BAR
PERMIS COMPLET

Spectacles gratuits. Danse chaque soir au salon principal et à la discothèque. En vedette, boissons africaines exotiques.

ILE NOTRE-DAME — PAVILLON 463

OSTERIA DE PANZONI INC.

Retrouvez Rome à la Ronde en dégustant nos fameuses spécialités typiques de l'Italie avec Bel Canto

En vedette tous les jours

UMBERTO SPAGGIARI
tenor de l'Opéra de Parme
et
GIUSEPPE GANDOLFI
guitariste de Bologne

BENVENUTI !

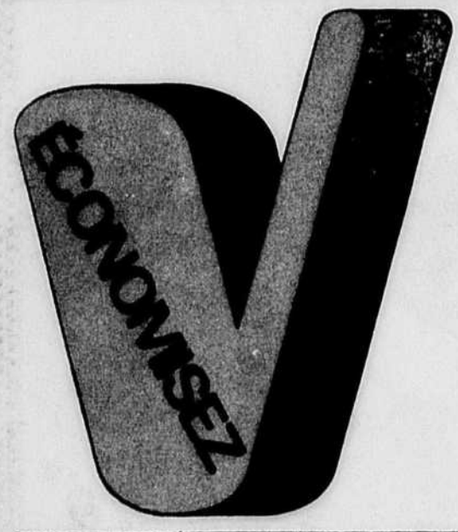
TERRE DES HOMMES...PARADIS DES GASTRONOMES

À ne pas manquer! Voyez...et économisez!



GM
SYMBOLE D'EXCELLENCE

Chaque Chevrolet doit faire sa marque pour recevoir cette marque



Voyez vos Chevrolet préférées -toutes équipées d'un V8 -toutes offertes à prix spécial

Sedan hardtop 4 portes **Caprice** — Coupé sport **Impala** — Sedan sport **Impala**

Sedan 4 portes **Bel-Air** — Sedan 4 portes **Biscayne**

Pour chacun de ces modèles, 18 couleurs au choix.



Voyez vos options préférées, standard sur les Chevrolet des grandes aubaines

Radio à boutons-poussoirs
Désembueur de glace arrière
Ceintures et baudriers de luxe
Haut-parleur arrière
Rétroviseur commandé à distance
Couvre-tapis à l'avant et à l'arrière

Leurs prix spéciaux vous feront économiser



Voyez... des économies supplémentaires sur ces importants groupes d'équipements:

V8 de 275 CV avec transmission Powerglide
Servo-direction et servo-freins
V8 de 275 CV avec transmission Turbo Hydra-Matic
Servo-direction, servo-freins avec disques à l'avant, volant inclinable

Faite pour vous...la vente Chevrolet V8 Bonanza se poursuit-mais pour peu de temps -chez les concessionnaires Chevrolet

Concessionnaires autorisés CHEVROLET dans le Grand Montréal :

SALOIS AUTOMOBILES LIMITEE
610, boul. Labelle, Chomedey
Ville de Laval, Qué. — 688-3892

SNYDER AUTOMOBILES LTD.
2150 Notre-Dame (coin 21e Av.)
Lachine, Qué. — 637-4651

BARNABE MOTORS LTD.
925, boul. Laurentien
St-Laurent, Qué. — 744-6401

J.-P. CHARBONNEAU AUTOS LTEE
3700 est, rue Ste-Catherine
526-4471

CHEVROLET MOTOR SALES COMPANY OF MONTREAL, LIMITED
2085 ouest, rue Ste-Catherine — 933-6781

CLERMONT MOTOR LIMITED
5363, rue St-Denis
279-6301

HAROLD CUMMINGS LTD.
5255 ouest, rue Jean-Talon
(près boul. Décarie) — 739-1911

DOYLE MOTORS LIMITED
4501, Ave. Bannantyne, Verdun, Qué.
769-4501

DUVAL MOTORS (1960) LTD.
529 est rue Jarry
273-5111

JOHN GRAVEL AUTOMOBILE LIMITEE
480, rue Victoria, St-Lambert, Qué.
671-5501

LALONDE CHEVROLET OLDSMOBILE LTEE
4411, boul. de la Concorde
Ville de Laval, Qué. — 324-4411

PARK AVENUE CHEVROLET LTEE
5000 est, rue Jean-Talon
725-9811

PARKWAY MOTORS MONTREAL LTD.
Sortie 17, route transcanadienne
St-Laurent, Qué. — 332-1673

PLAMONDON CHEVROLET OLDSMOBILE LTEE
1580, rue Amherst — 527-9121

RADIO FM

CJMS/FM 94.3 M.C. • CJFM 95.9 M.C.
CKVL/FM 96.9 M.C. • CKGM/FM 97.7 M.C.
CBF 95.1 M.C. • CBM 100.7 M.C.

CE SOIR

4:30

CBM : **Divertimento.**

6:00

CBF : **Ad Lib :** Arne Dorumsgard. Ses interprètes préférés: Axel Schiotz, Kirsten Flagstad et Gérard Souzay. Débuts de ce dernier, en 1943. Airs anciens "Canzone scordate", "Donn' ingrata" (Falconieri) et "Bella bocca" (Pasquini): Gérard Souzay et Jacqueline Bonneau. Axel Schiotz, un grand chanteur des années de guerre.

7:00

CMB : **Great conductors of our time.**

CKVL : **Concert.**

7:30

CBF : **Divertissement.**

CKVL : **Concerto :** Brahms: Concerto en ré mineur, pour piano et orchestre, op. 15: Rudolf Serkin, pianiste, Eugene Ormandy dirige l'Orchestre de Philadelphie.

8:00

CBF : **Concours international de piano.**

CKVL : **Musique de ballet :** Tchaikovsky: "Lac des Cygnes": Jean Morel dirige l'Orchestre de l'Opéra Royal de Covent Garden.

CJMS : **Les grands classiques.**

8:30

CKVL : **Sous les feux de la rampe:** Oeuvres de Mendelssohn, Schumann et Schubert.

9:00

CKVL : **Opéra:** "Lucia di Lamermoor" (Donizetti): Anna Moffo, Bergonzi, Sereni et Flagello. Georges Prêtre dirige l'Orchestre RCA et les choeurs.

10:30

CBM : **Jazz Canadiana.**

11:00

CBF : **Musique variée.**

11:30

CBM : **Playback.**

Minuit

CBM : **Music and metaphor.**

CKVL : **Concert nocturne:** Oeuvres de Schubert, Chopin, Vivaldi, Delibes, Rachmaninoff, Mendelssohn, Tchaikovsky, Handel, Brahms, Berlioz et Stravinsky.

DEMAIN

Midi

CBF : **Concert populaire.**

1:00

CBF : **Concours international de piano.**

2:00

CBM : **Afternoon concert.**

RADIO AM

SUITE DE LA PAGE 25

DEMAIN APRÉS-MIDI

12:10

CKGM—Pat Burns

12:15

CKAC—Sports, Midi Montréal
CBM—The Archers
CJAD—Weather Discussion
CKLM—Cotations de la bourse
CHRS—Editorial

12:20

CKVL—Edition spéciale

12:30

CKAC, Nouv. Commentaires sur l'actualité
CBF—Elections fédérales, Le pain quotidien
CBM—Farm Broadcast
CFCF—Report
CJAD—News & Sports
CKVL—Grande-Allée
CJMS—Normand Fréchette
CFMB—Rapport de 12.30
CKLM—Flash LM — Nouv.
CHRS—Sport

12:45

CKAC—Bourse, Midi-Montréal
CJAD—News Quiz
CKVL—La ligne est occupée
CJMS—Nouv., Normand Fréchette
CHRS—Météo

12:55

CKVL—Nouv.

1:00

CKAC—Point du jour
CBF—Nouv
CJAD—Dick Varney show
CKVL—La bourse, Club du disque canadien
CJMS—Editorial, Normand Fréchette
CFMB—News weather
CKLM—Nouv. Un point c'est tout
CHRS—Emission Jacques Desrosiers

1:10

CKAC—D'amour et d'eau fraîche

1:15

CBF—Du Saint-Laurent aux sources françaises
CBM—Ramblin' Man
CHRS—Météo

1:30

CBF—Les Bon-Bon
CJMS—Nouvelles
CFMB—News
CKLM—Flash LM
CHRS—A tout seigneur, tout honneur

1:40

CBM—Holiday beat

1:45

CJAD—News Quiz
CKVL—Nouv
CJMS—Capsule d'optimiime

2:00

CKAC—Manchettes, Rendez-vous
CBM—Entre nous
CFCF—Keith Randall Show
CJAD—Doris Clark Show
CKVL—Madame X
CJMS—Nouv., Madame Letecheur
CFMB—Dites-le en musique
CKVL—Nouv Editorial
CKGM—Don Collins
CHRS—Emission André Bégin

2:30

CBM—Matinee, Nouv.
CJMS—Nouv., Madame Letecheur
CFMB—News
CKLM—Disco LM, Nouv.
CHRS—Nouv
CFOX—The Bill Lowell show

2:45

CKVL—Nouv

3:00

CKAC—Nouv., Edith Serl
CBM—News, Matinee
CJAD—Dick Varney Show
CKVL—L'heure de la bonne humeur
CJMS—Nouv., Dame de coeur
CFMB—News
CKGM—News, Ed Stock
CHRS—Spécial, Copains

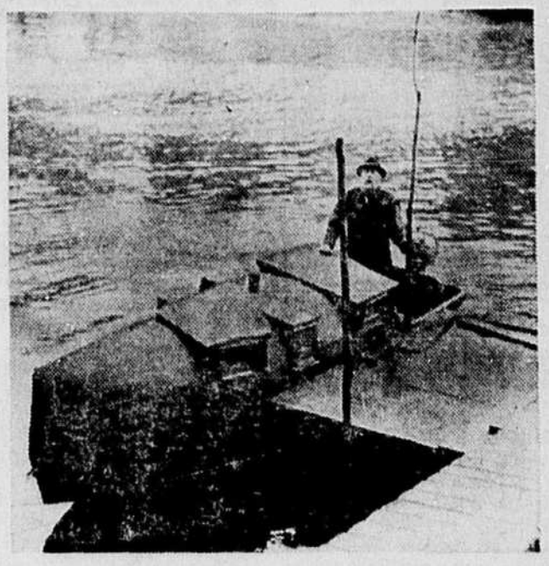
3:30

CKAC-Rendez-vous
CBM—This week's composer
CJMS—Nouv., Michel Desrochers
CFMB—News weather
CKLM—Flash LM
CHRS—Salut des copains



La Belle Epoque

Harriet Ariel tient le rôle-titre dans la série "Minouche", chronique de la vie de 1900, le mercredi soir, à 7 h. 30, au canal 2. L'épisode de cette semaine: "Bicycles et teufs-teufs". Quelques comédiens canadiens participent à cette série : Denyse Saint-Pierre, Maurice Gauvin, Gabriel Gascon, Jean Fontaine, Anne Lauriault...



Les Iles de Sorel

Ce soir, à 10 h., dans la série Provinces, au canal 2, on pourra voir un sketch écrit par Germaine Guèvremont et mettant en vedette Georges Bouvier. Sous le titre de "l'Adieu aux îles", cette émission nous fera assister au drame d'un vieillard qui refuse de renoncer à son fief.

les films ce soir

NOTE : Les postes émetteurs se réservent le droit de modifier leurs horaires sans avis préalable.

11.00 a.m. — Canal 2 : "Fascination du Guatémala", Documentaire de P. Ivanoff sur le Guatémala.

12.30 p.m. — Canala 10 : "Le plus heureux des hommes" (Français, 1952). Comédie avec Fernand Gravey et Maria Mauban. réprouvés" (F

2.00 p.m. — Canal 10 : "Les réprouvés" (Français, 1936). Drame avec Jean Servais et Janine Crispin. — Un officier, ruiné par une femme, demande à être affecté aux bataillons d'Afrique.

3.00 p.m. — Canal 2 : "Le miracle russe". Documentaire d'A. et A. Thordike. — Le chemin parcouru par le régime socialiste soviétique depuis le 7 novembre 1918 pour en arriver à l'époque des vols cosmiques.

4.30 p.m. — Canal 12 : "Juke box rhythm" (Américain, 1959). Comédie musicale avec Jo Morrow, Jack Jones et Brian Donlevy. — Un chanteur persuade une princesse d'acheter la garde-robe de son couronnement d'un couturier qui lui a promis une large commission.

7.00 p.m. — Canal 12 : "An inspector calls" (Grande-Bretagne, 1955). Mystère avec Alastair Sim, Eileen Moore et Olga Lindo — Un inspecteur enquêtant sur le suicide d'une jeune fille, ruse pour connaitre la responsabilité des parents.

11.15 p.m. — Canal 10 : "L'amiral mène la danse" (Américain, 1937). Comédie avec Eleanor Powell et James Stewart. — L'ascension d'une danseuse à claquettes.

11.40 p.m. — Canal 2 : "Dédée d'Anvers" (Français, 1948). Drame avec Simone Signoret et Bernard Blier — Avec l'aide d'un marin, une entraîneuse tente d'échapper à son souteneur.

11.43 p.m. — Canal 12 : "The countess of Monte Cristo" (Américain, 1948). Comédie romantique avec Sonja Henje, Olga San Juan et Michael Kirb — Deux actrices, se faisant passer pour des femmes riches, s'enregistrent dans un hôtel chic en vue de faire des conquêtes.

MERCREDI

11.00 a.m. — Canal 2: "Le commando sacrifie" (Grande-Bretagne, 1957). Drame de guerre avec Leo Genn et Kieron Moore. — Après d'héroiques combats, des soldats reprennent la lutte jusqu'au sacrifice ultime.

12.30 p.m. — Canal 10 : "L'amour avec des si" (Français, 1964). Drame policier avec Guy Mairesse et Janine Magnan.

2.00 p.m. — Canal 10 : "Elevez-moi, monsieur" (Américain, 1951). Comédie avec Clifton Webb et Anne Francis — Deux jeunes gens décident de fuir pour se marier secrètement.

3.0 p.m. — Canal 2: "Le miracle russe". Documentaire.

VENTE

168 AUTOS NEUVES

• BUICK SPECIAL • BUICK SKYLARK • BUICK GS • FIREBIRD • BEAUMONT • ACADIAN

937-6342 MAINTENANT CHEZ

Montreal Buick

SUR STE-CATHERINE À L'OUEST D'ATWATER



ROLAND FAUCHER

FAUCHER

LE SEUL, L'UNIQUE, LE VRAI, L'IMBATTABLE

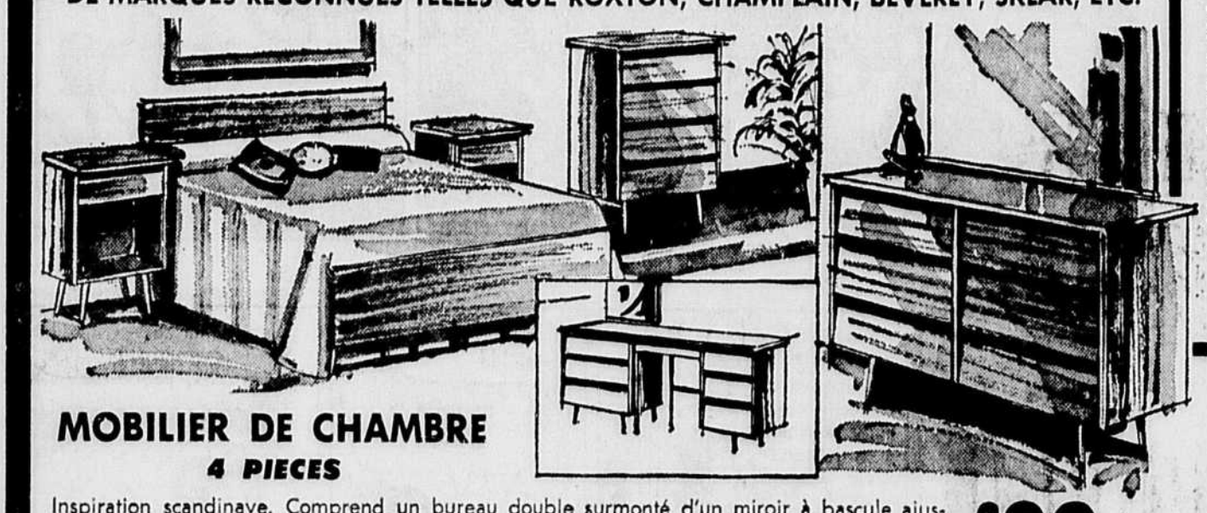
"ROI DES BAS PRIX"

UN SEUL MAGASIN – A PONT-VIAU, LAVAL

C'EST LE TEMPS PLUS QUE JAMAIS DE

MEUBLER VOTRE CHALET en STYLE COLONIAL

DE MARQUES RECONNUES TELLES QUE ROXTON, CHAMPLAIN, BEVERLY, SKLAR, ETC.



MOBILIER DE CHAMBRE
4 PIECES

Inspiration scandinave. Comprend un bureau double surmonté d'un miroir à bascule ajustable, un chiffonnier 4 tiroirs et un lit à panneaux. Dessus des meubles de "formica" résistant aux brûlures, égratignures, etc. Tiroirs avec guides de nylon pour une manipulation facile; fond des tiroirs en bois.

AUBAINE DU "ROI" **$99**

Le même mobilier avec bureau triple, ajoutez **$16**

Le même mobilier avec bureau simple, seulement **$89**

Bureau simple avec miroir. **$34.95**

Pupitre assorti. **$29.95**

Table de chevet assortie. **$17.95**



Ord. $499
AUBAINE DU "ROI"
Les 4 pièces
$319

MOBILIER DE CHAMBRE 4 PIECES

Comprenant une grande commode triple de 72 pouces de longueur, surmontée d'un grand miroir, ajustable et encadré. Au centre, les tiroirs sont dissimulés derrière des portes jumelées garnies d'appliques à poteaux tournés. Une commode simple à 4 tiroirs vient s'ajouter à l'ensemble. Devant, dessus et côtés des commodes en palissandre solide : tous les tiroirs finis à queue d'aronde glissent sur une coulisse centrale et sont construits à l'épreuve de la poussière. Les pieds empruntent la forme d'une boule de bois. Lit à motif décoratif, disponible dans les largeurs de 39, 48, 54, 80 ou 104 pouces (au même prix) Poignées en cuivre mat disposées sur des appliques de bois.



MOBILIER DE SALLE A MANGER
en bois d'orme plein, de style colonial canadien, 6 pièces

Ce mobilier hors série comprend une table de 36" x 60", 4 chaises et un banc. Teint brun campagnard ou blanc, le bois est protégé contre les égratignures par le fameux enduit Rustex. Le siège du banc est rembourré de mousse synthétique et recouvert d'une étoffe tissée à rayures de différentes couleurs.

AUBAINE DU "ROI" **$239.00**



SPLENDIDES LITS SUPERPOSES

L'ensemble comprend deux matelas à ressorts avec coutil orné de jolis imprimés, deux sommiers-caisses assortis, un garde-fou et une petite échelle, le tout d'une excellente qualité. Cadres tout bois avec pieds façonnés au tour. Deux teintes au choix : cannelle et érable rouge. On peut indifféremment superposer les lits ou les placer côte à côte.

AUBAINE DU "ROI" **$129**



LITS SUPERPOSES

L'un des lits a des ornements sculptés style "demi-roue de charrette". L'ensemble comprend une petite échelle, un garde-fou, deux planches de support pour un meilleur confort et deux matelas à ressorts avec coutil à jolis motifs imprimés. Cadres tout bois. Construction solide. Au choix : fini naturel antique ou teinte d'érable rouge.

AUBAINE DU "ROI" **$79**



MAGNIFIQUE MOBILIER de SALLE à MANGER
de style colonial 5 pièces

Table ronde ayant un diamètre de 44 po. et pouvant être allongée à 60 po., quatre chaises. Le pieds de la table et des chaises, ainsi que les piliers du dossier de ces dernières, ont été façonnés au tour. Tous sont d'une grande solidité et ajoutent une note d'élégance indéniable au mobilier, qui est de fabrication tout bois.

AUBAINE DU "ROI"

$119.00

Pont-Viau
Roi
DES BAS PRIX
DE LA RÉGION DE MONTRÉAL LTÉE

48, boul. DES LAURENTIDES
à PONT-VIAU – Tél. : 384-0590

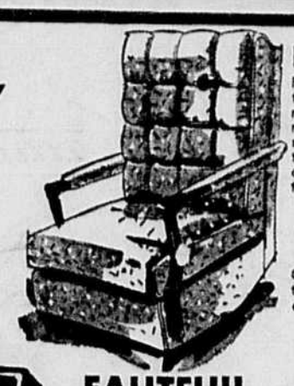
OUVERT CE SOIR JUSQU'A 10 H.
ainsi que les jeudis et vendredis

jusqu'à 7 h.
les lundis, mercredis et samedis

Nous acceptons la carte credico

Conditions de paiement faciles avec IAC

Pour le cadeau de PAPA,
LE ROI DU FOYER
VENEZ CHOISIR CHEZ LE
"ROI DES BAS PRIX"



FAUTEUIL BERÇANT

Fauteuil de repos très confortable. Dossier haut et coussins rembourrés de caoutchouc-mousse assurant un confort sans égal. Le tissu de couverture est un nylon de première qualité disponible en plusieurs teintes. Livraison immédiate.

AUBAINE DU "ROI" **$59**

Choix varié de nombreux autres modèles à compter de **$29.00**

CHAISE DE REPOS A DOSSIER HAUT

Cette chaise de repos offre un dossier avec appuie-tête inclinable en plusieurs positions. L'appuie-pieds qui suit les mouvements du dossier est rembourré de véritable mousse comme tout le reste du fauteuil. Cette chaise est couverte de vinyle lavable disponible dans une infinité de teintes à la mode. L'appuie-tête et l'appuie-pieds sont capitonnés.

Cette chaise constitue un merveilleux cadeau.



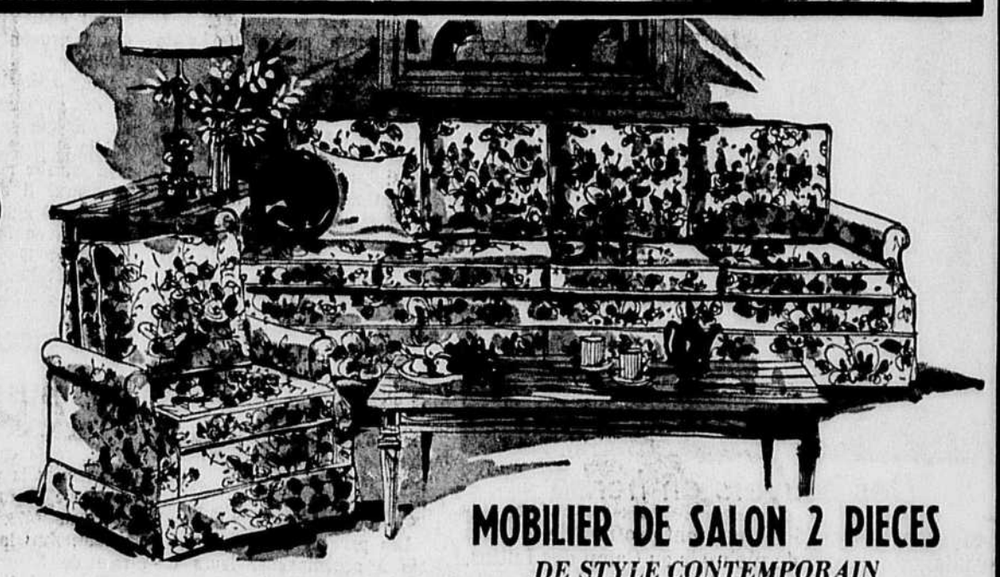
AUBAINE DU "ROI" **$69.95**

FAUTEUIL BERÇANT

Chic et confortable, ce fauteuil est couvert d'un combiné de bouclé de nylon et vinelle (tout vinelle ou bouclé au choix) disponible dans une infinité de teintes à la mode. L'appui-tête et le coussin du siège ont l'apparence de coussins séparés. Construction solide à doubles ressorts. Les appuis-bras sont couverts d'une cuirette résistante. Très pratique pour la salle de TV ou le sous-sol.

PRIX ORDINAIRE 59.00
AUBAINE DU "ROI"
$39.95





MOBILIER DE SALON 2 PIECES
DE STYLE CONTEMPORAIN

Ensemble deux pièces comprenant un canapé à quatre places et un fauteuil de même fabrication. Coussins détachés au dossier et au siège ; enveloppe à glissière pour un entretien plus facile. Base à ressorts "no sag", construction de bois franc séché au four recouvert d'un tissu de 1ère qualité, lavable, à motifs floraux, disponible dans un choix varié de couleurs. C'est un mobilier de première qualité et d'un confort inégalable que seul le "Roi" peut vous offrir à si bas prix. **Prix ordinaire $399** **AUBAINE DU "ROI"**

$249



Ord. $199
SPECIAL DU ROI
$119

MOBILIER DE CUISINE – 5 PIECES

Toute la beauté du style colonial, accentuée par un cachet moderne, se retrouve dans cette gracieuse table ovale, 36" x 48" s'ouvrant à 60". Bordure en caoutchouc, dessus en Formica imitation de bois, 4 chaises rembourrées de caoutchouc-mousse, recouvertes de nylon renforcé de jersey, à jolis motifs coloniaux. Dossiers aux barreaux sculptés, pieds à embouts de cuivre amovibles.

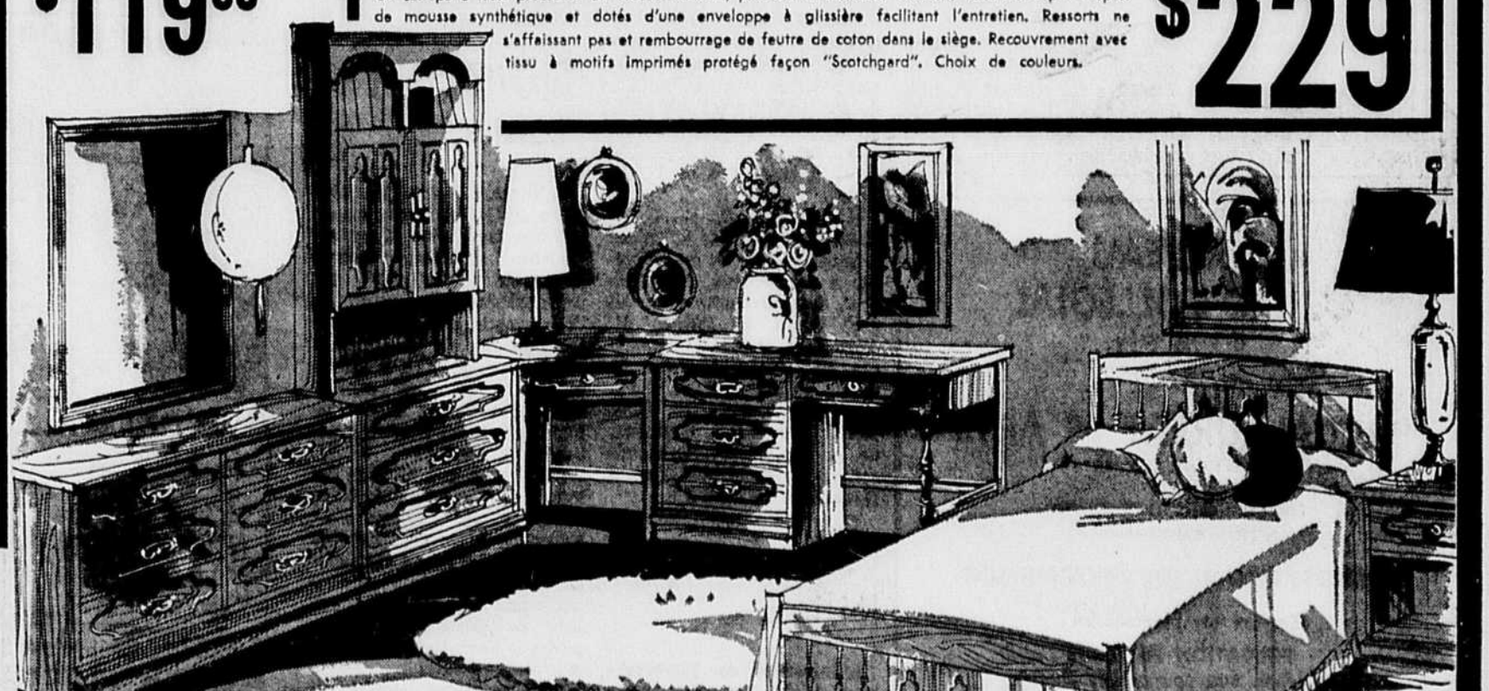


SUPERBE MOBILER DE SALON 2 PIECES

Un canapé à trois places et un fauteuil assorti, pivotant et berceur. Coussins faits de 5 po. d'épais de mousse synthétique et dotés d'une enveloppe à glissière facilitant l'entretien. Ressorts ne s'affaissant pas et rembourrage de feutre de coton dans le siège. Recouvrement avec tissu à motifs imprimés protégé façon "Scotchgard". Choix de couleurs.

VENEZ LE VOIR!

Prix ord. $399
AUBAINE DU "ROI"
$229



Elégant mobilier de style colonial

8 pièces parmi lesquelles vous pouvez faire votre choix pour créer votre propre agencement. Une grande commode-toilette double, un bureau simple, une étagère avec portes, un bureau de coin, un pupitre, un grand miroir encadré, une table de chevet, un lit disponible dans les largeurs 39", 48" ou 54", dont la tête et le pied sont enjolivés de poteaux tournés très décoratifs. Tous les bureaux sont en bois solide fini fruitier, les devants des tiroirs sont rehaussés de motifs sculptés. Tous les tiroirs sont à queue d'aronde et glissent sur un guide central en nylon. Un mobilier d'une style à la fois jeune et classique, d'une qualité exceptionnelle à un prix incroyablement bas.

Bureau double	Etagère	Pupitre	Table de chevet
Aubaine du "Roi"	Aubaine du "Roi"	Aubaine du "Roi"	Aubaine du "Roi"
$73.95	$48.95	$59.95	$26.95
Bureau simple	**Bureau de coin**	**Miroir**	**Lit 39", 48", 54"**
Aubaine du "Roi"	Aubaine du "Roi"	Aubaine du "Roi"	Aubaine du "Roi"
$45.95	$39.95	$29.95	$38.95

Une singulière "erreur"

Deux contrats d'huile à chauffage enlevés à des Indiens de Caughnawaga

par André LUCHAIRE

Une incompréhensible "erreur" d'employés fédéraux a abouti à l'exclusion de deux fournisseurs indiens d'huile à chauffage pour les bâtiments gouvernementaux de la réserve de Caughnawaga — et cette "erreur" est vivement ressentie dans la réserve où, depuis quelques années, ce contrat de fourniture par le ministère de la Production de défense est octroyé à ces deux firmes possédées par des Indiens de Caughnawaga, dont les noms figurent seuls sur les listes de soumissionnaires invités.

Cette année, donc, par une "erreur" apparemment irréparable, le nom de la firme Mongeau et Robert avait été ajouté — et un "cent" de différence dans les soumissions a permis à la firme non-indienne d'obtenir le gâteau... (quelque $8,000) dit-on.

Une démarche du chef André Delisle pour obtenir un désistement de la firme Mongeau et Robert n'a pas eu d'effet positif, Ottawa ayant exigé une renonciation écrite de cette firme, qui fut refusée.

Les deux firmes indiennes ainsi dépouillées de leurs contrats sont la "Mohawk Oil" gérée par M. Matthieu Lazare (ancien chef du Conseil Mohawk de la réserve) et la Laforce Oil Supply" de M. Thomas Laforce.

Le chef Lazare a exprimé son mécontentement avec le ton de la résignation philosophique de qui est habitué à de telles "erreurs" — et ajoute tranquillement une nouvelle preuve dans le dossier déjà lourd des injustices des Blancs envers les Indiens.

"Est-ce qu'ils essayent de nous mener à la banqueroute?"

Le chef André Delisle, qui affronte dans un mois environ l'électorat de la réserve (les élections au Conseil de bande ont lieu tous les deux ans au début de juillet) a particulièrement ressenti ce nouveau coup, qui, même s'il est réellement involontaire, n'en est pas moins à inscrire au passif d'Ottawa, dans le dossier des relations du gouvernement avec les Indiens.

"C'est toujours la même histoire: on nous invite à nous tirer d'affaire nous-mêmes, et puis il y a toujours quelque chose — cette fois une "erreur" — qui réduit à néant nos efforts."

"Est-cela qu'on appelle une incitation à travailler pour nous-mêmes?"

Un communiqué spécial fort bref, mais éloquent, a été émis à cette occasion par le chef Delisle, pour signaler la singulière "erreur"

Le chef Lazare — un prédécesseur du maire actuel — l'approuve totalement — bien qu'il n'ait rien fait pour la provoquer, ni pour rattrapper le contrat.

"Nous attendrons de voir ce qui va se passer l'annér prochaine", conclut-il avec une philosophie vraiment digne d'éloge — née d'une vieille habitude..."

L'Ontario a dépensé $10,600,000 à l'Expo

TORONTO (PC) — Il en a coûté $10,600,000 à la province d'Ontario pour participer à l'Expo '67, moins une somme de $2 millions considérée comme représentant des biens recouvrables. C'est ce que le comité des comptes publics a dévoilé, hier.

La tente de cette province fut l'un des pavillons les plus populaires de l'Expo. On a enregistré 5,500,000 visites à ce pavillon, sur les 50,000,000 de visiteurs. On a servi 800,000 repas dans les restaurants et de plus, 250,000 personnes ont acheté des lunchs à $1.

Ces restaurants étaient les plus spacieux de l'Expo et étaient au deuxième rang quant à leur coût.

La participation de l'Ontario à l'Expo est venue sur le tapis au moment où l'on étudiait les dépenses du ministère de l'économie et du développement qui se sont montées à $28,067,334 pour l'année terminée le 31 mars 1967. Il en a coûté $6,893,336 pour l'Expo au cours de cette année-là.

On a révélé qu'on a vendu la tente pour la somme de $1 à la ville de Montréal afin d'épargner le coût de la démolition.

Deux bandits raflent $3,000 chez Grover's

Deux bandits armés ont raflé une somme d'environ $3,090 au cours d'un hold-up qu'ils ont perpétré, vers 9 h. 50 hier matin, dans un magasin de vêtements pour hommes, une succursale de Grover's Chain Stores Ltd. située au 1551 est, rue Mont-Royal.

Les deux voleurs avaient revêtu des vestes de ski, et tandis que l'un portait des verres fumés, l'autre cachait les traits de sa figure sous un bas de nylon.

Menaçant les quatre employés du magasin avec un fusil et un revolver, ils les ont forcés à descendre au sous-sol pendant qu'ils faisaient main basse sur la somme précitée qui représente les recettes de la dernière fin de semaine.

Aucun coup de feu n'a été tiré et personne n'a été molesté.

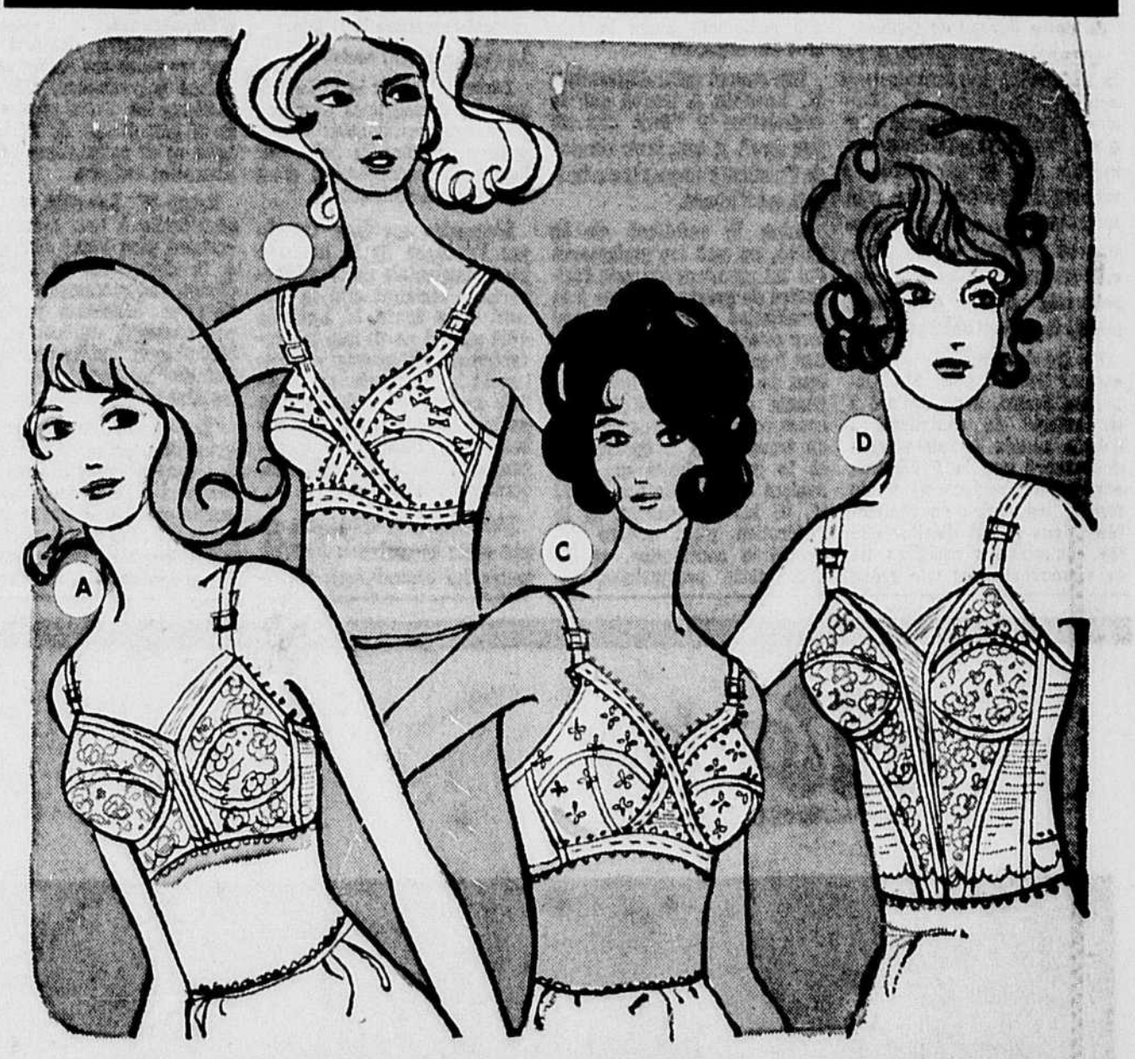
Les bandits se sont enfuis à pied, mais il est possible qu'ils aient stationné une auto près du magasin pour faciliter leur fuite.

CINZANO

sur glace

Vermouth rouge, doux—importé d'Italie
Vermouth blanc, sec—importé de France

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON



Ensemble gratuit, brosse et peigne, pour achat d'un soutien-gorge Playtex

Playtex est synonyme de confort. Une fois que vous connaîtrez l'ajustement et le bien-être que procure le soutien-gorge Playtex, vous l'adopterez d'emblée. Il faut voir l'assortiment Playtex au complet pour choisir celui qui vous convient et recevoir, à titre gracieux, un cadeau superbe de brosse et peigne.



A. Soutien-gorge diaphane, dos et côtés en élastique pour ajouter au confort. Blanc seulement. 32 à 36, A 32 à 38 B, 32 à 40, C. 4.95
32 à 42, D. 5.95

B. Soutien-gorge "Cross-your-Heart" avec bandes croisées extensibles, qui supportent, séparent et ajustent confortablement. Blanc seulement. Tailles 32 à 36 A; 32 à 38, B et C. 3.50
38 à 40, D. 4.50

C. Soutien-gorge coussiné. Ligne naturelle Playtex, garnissage nouvelle fibre souple, indéformable et d'un blanc qui ne jaunit pas. Style "Cross-your-Heart", 32 à 36, A; 32 à 38, B. 4.50
B1. Aussi modèle avec bretelles extensibles. 5.00

D. Soutien-gorge long, dos et côtés en élastique diaphane; bretelles extensibles. Blanc seulement. 34 à 36, A; 34 à 40, B et C. 9.00
D1. Existe aussi avec bande de 2" à la taille. 9.95

Téléphoner à 842-6261

VETEMENTS DE SOUTIEN — RAYON 78 — AU TROISIEME
CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

VISITEZ NOS COMPETITEURS D'ABORD





	Vous payez seulement le prix de gros Laurentide	Prix comparatifs des autres marchands, représentants et grossistes
Le "ALPINE" 936 pi. carrés	$3,995	$4,795
Hivérisation	95	1,408
Fenêtres doubles panoramiques cadres cèdre	95	420
Terrasse-soleil	95	720
Accessoires de plomberie	95	225
Electricité 110/220w 60 amp. installée	95	495
	$4,470	$8,063

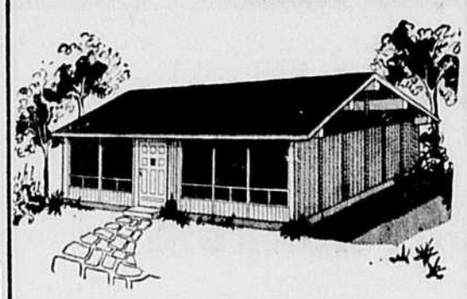


	Vous payez seulement le prix de gros Laurentide	Prix comparatifs des autres marchands, représentants et grossistes
Le "LAURENTIDE" 384 pi. car.	$1,275	$1,795
Hivérisation	95	576
Fenêtres doubles panoramiques cadres cèdre	95	290
Electricité 110/220w 60 amp. installée	95	395
Accessoires de plomberie	95	225
Division intérieure	95	395
	$1,750	$3,676

FAITES VOS COMPARAISONS, JUGEZ ET VOUS VOUS RENDREZ COMPTE DE L'ECONOMIE REALISEE EN ACHETANT DIRECTEMENT DU FABRICANT, AU PRIX DE GROS.

Dépôt initial
$95.00
SEULEMENT
$26.30 par mois

	Vous payez seulement le prix de gros Laurentide	Prix comparatifs des autres marchands, représentants et grossistes
Le "FRONTENAC" 768 pi. ca.	$3,995	$4,795
Hivérisation	95	1,152
Fenêtres doubles panoramiques cadres cèdre	95	510
Electricité 110/220w 60 amp. installée	95	495
Accessoires de plomberie	95	225
	$4,375	$7,077



	Vous payez seulement le prix de gros Laurentide	Prix comparatifs des autres marchands, représentants et grossistes
Le "CLEARVIEW" 512 pi. car.	$2,645	$3,545
Hivérisation	95	768
Fenêtres doubles panoramiques cadres cèdre	95	330
Electricité 110/220w 60 amp. installée	95	395
Accessoires de plomberie	95	225
	$3,025	$5,263

Livraison GRATUITE n'importe où
Garantie écrite de 10 ANS

EN CEDRE ROUGE VERITABLE DE LA COLOMBIE

VILLAGE MODELE
OUVERT TOUS LES JOURS de 10 h. a.m. à 9 h. p.m. SAMEDI et DIMANCHE inclus.

Avant d'acheter, consultez "Better Business Bureau"

800, boul. Labelle, Chomedey, Laval, Qué.
UN MILLE AU NORD DU PARC BELMONT PAR LE PONT CARTIERVILLE

TELEPHONE: 625-1961

Usine et bureau chef:
Sainte-Rose-de-Laval, Qué.

LES MAISONS DE VACANCES LAURENTIDES INC.

QUANTITE TRES LIMITEE — Cette offre peut être retirée sans avis préalable

Nouveau teint radieux avec Estée Lauder et un cadeau superbe pour vous





Cadeau Estée Lauder

Pour tout achat au montant de $5 et plus de préparations Estée Lauder, vous recevrez en cadeau une minaudière poudre pressée à base de crème hydratante et un rouge à lèvres onctueux servant en même temps de crème pour les lèvres.

En prévision des jours ensoleillés . . . Estée Lauder offre un éventail de préparations de beauté et de maquillage pour rehausser l'éclat de votre teint.

Téléphoner à 842-6261

ARTICLES DE TOILETTE — RAYON 42 — AU REZ-DE-CHAUSSEE
CENTRE-VILLE et ROCKLAND

Représentantes des produits Estée Lauder:

Mademoiselle Renée Dumoulin et Madame Irma Phillips viendront au magasin centre-ville, du mardi 4 juin au samedi 8 juin. Toutes les deux se feront un plaisir de vous donner les conseils d'usage sur l'entretien de votre beauté cet été.

Téléphoner à 842-6261

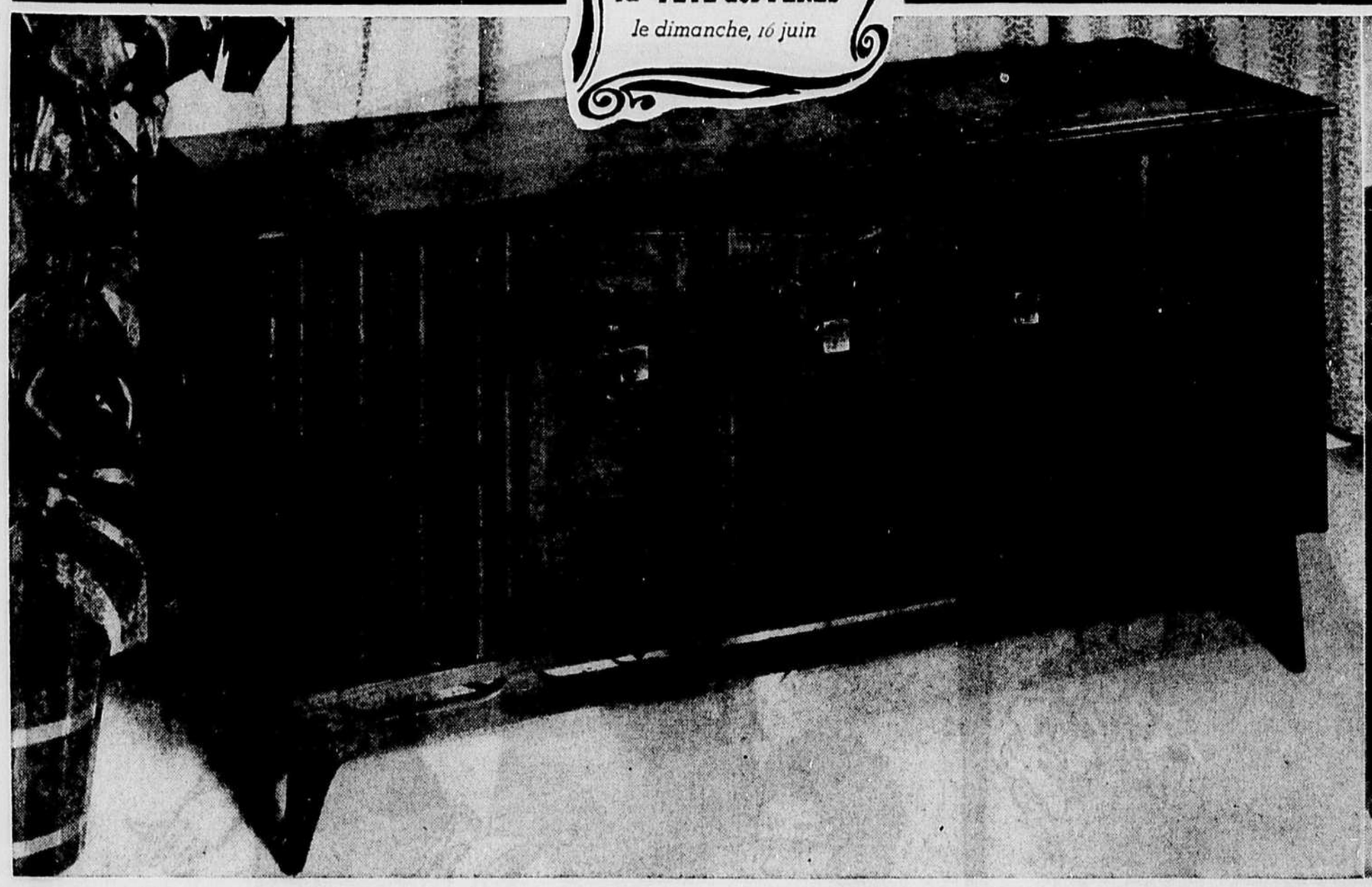
HEURES D'OUVERTURE: Centre-ville et Snowdon, 9 h 30 à 6 h; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h.
Dorval, Rockland et Boulevard, 9 h 30 à 6 h; jeudi et vendredi jusqu'à 10 h.

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON



De tout coeur célébrons la **FÊTE des PÈRES** *le dimanche, 16 juin*

C'est l'avis des connaisseurs
Ça ne coûte pas plus cher
chez Morgan





Offre de vente extraordinaire

Ambiance musicale Baycrest dans votre foyer

Imaginez la valeur de cet appareil stéréophonique, style contemporain en bois fini noyer huilé. Ce modèle Baycrest plaît à la vue et à l'ouïe, par la joie éprouvée à écouter vos émissions radiophoniques et disques préférés, ainsi que les enregistrements sur rubans. Morgan offre garantie et service sur ce modèle exclusif, plus les caractéristiques suivantes : contrôle au centre avec quatre commandes indépendantes à boutons-poussoir; 2 haut-parleurs de 8" et 4 de 3½". Il est aussi muni d'un amplificateur transistorisé. 56⅛" de largeur, 26" de hauteur et 18⅜" de profondeur.

Vente!

$499

24 mensualités de 23.80

Change-disques stéréophonique quatre vitesses

Changeur automatique Garrard 3000 avec nouveau bras léger muni d'une pointe à diamant.

Récepteur stéréophonique FM/AM/FM

Avec système lumière automatique FM, et FM-APC pour syntonisation exacte FM.

Magnétophone stéréophonique à quatre pistes

et régulateur 3 vitesses, indicateur d'enregistrement, commandes à boutons-poussoir, et contrôle à la portée de la main.

Téléphoner à 842-6261

APPAREILS STEREOPHONIQUES — RAYON 96 — AU SEPTIEME

Centre-ville, Dorval, Rockland et Boulevard

Congélateurs Baycrest assurant une économie d'argent

Une méthode sûre et simple aux nombreux avantages d'économie ! A la ville comme à la campagne, ces congélateurs AMC vous permettent une consommation à tout moment de produits récoltés en abondance et achetés dans d'excellentes conditions. Conservation de longue durée, congélation rapide. Ces congélateurs sont garantis et le service après-vente assuré par Morgan.

- **Congélation rapide...** serpentins unipièces en tube d'acier recouvert de cuivre.
- **Isolation des parois...** condenseurs efficaces à toutes températures.
- **Commande du froid Zero-Safe...** fermeture hermétique, magnétique.
- **Eclairage intérieur...** serrure et clé... intérieur de grand luxe selon modèle.

Capacité 15 pi. cu. — modèle DS16F — 47" de longueur, 36" de hauteur et 28" de largeur.

Vente! **$179**

18 mensualités de 11.10

Capacité 20 pi. cu. — modèle DS21F — 60" de longueur, 36" de hauteur et 28" de largeur.

Vente! **$209**

24 mensualités de 10.00

Capacité 22.4 pi. cu. — modèle DS23F-60" de longueur, 36" de hauteur et 28" de largeur.

Vente! **$229**

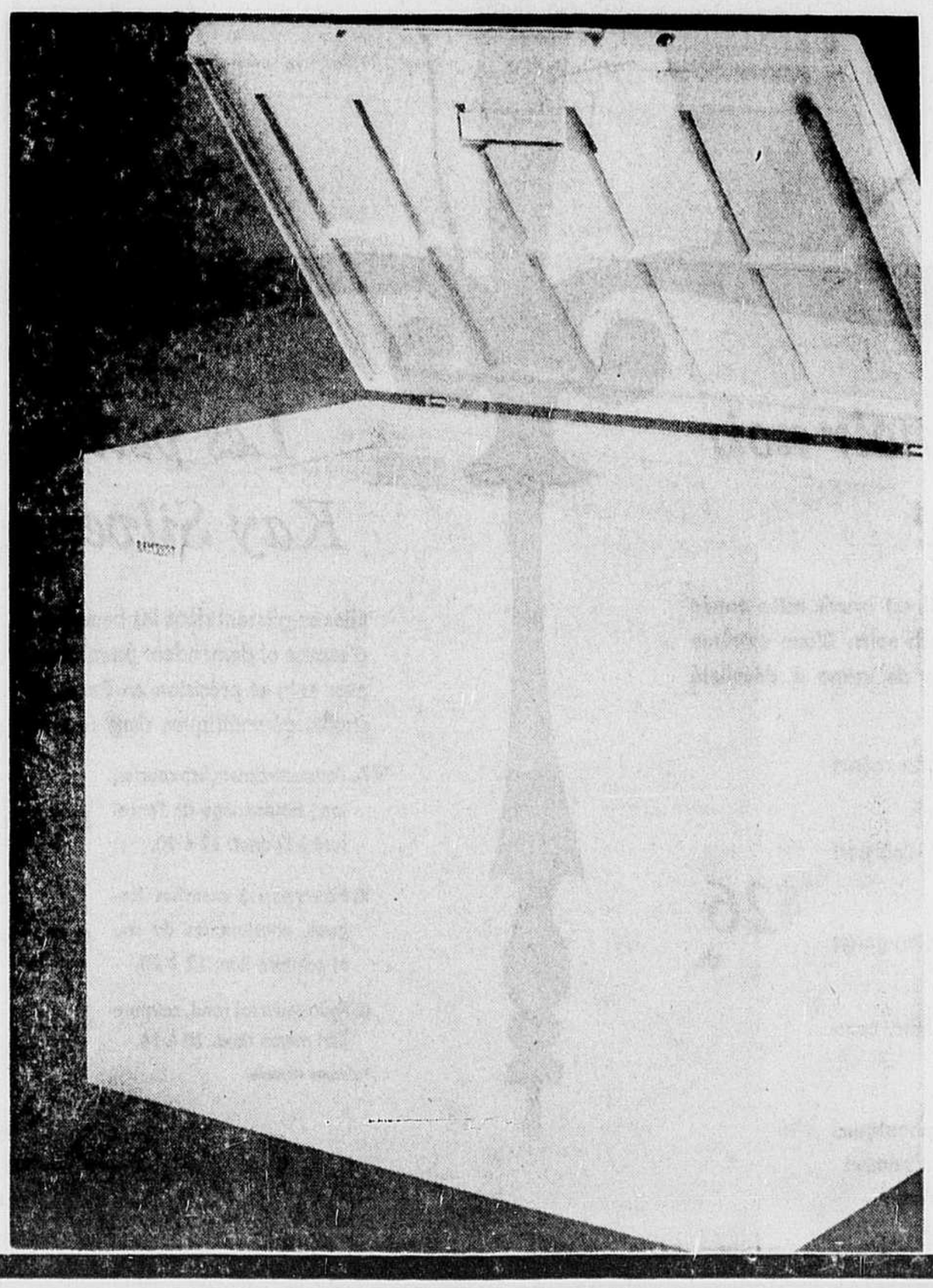
24 mensualités de 10.90

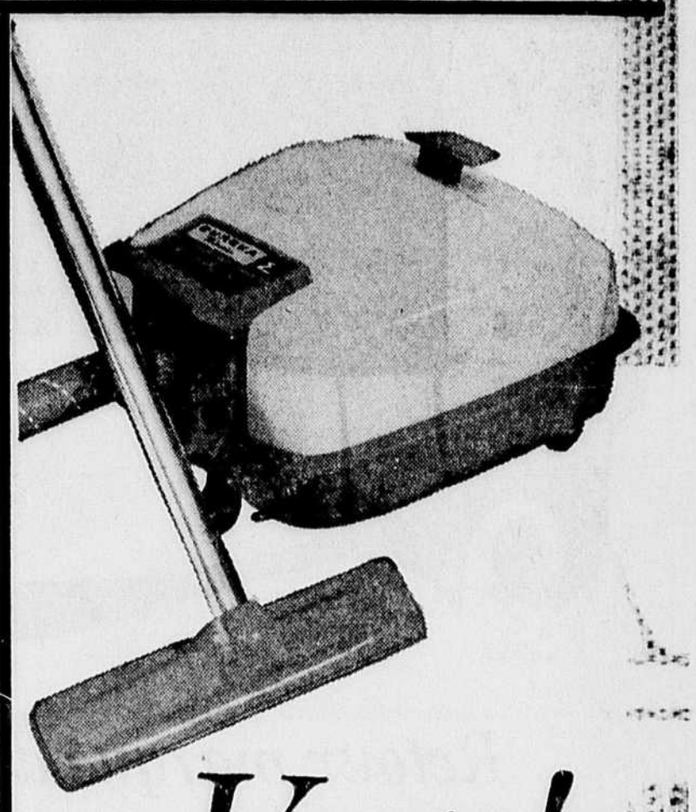
Pas de versement comptant. La taxe de vente payable à l'achat.

Téléphoner à 842-6261

APPAREILS MENAGERS, RAYON 73, AU QUATRIEME

Centre-ville, Dorval, Rockland et Boulevard





Vente!

Aspirateur Princess "Eureka"

Ord. 69.95 **59.88**

10 mensualités de 6.50

Assure un nettoyage en profondeur. Léger, il se déplace facilement, pratique à tout point de vue sans oublier le bas prix de vente Morgan. A noter les caractéristiques importantes de cet aspirateur pour le soin des planchers.

- Moteur à grande puissance d'aspiration
- Présentoir amovible avec accessoires de nettoyage
- Roues très mobiles, interrupteur commutable au pied.
- Boyau avec puissance de nettoyage, propulsé à l'air pour vaporiser, enlever les mites
- Protecteur en vinyle à l'avant
- Corps tout acier avec moteur 1⅛ h. p.
- Modèle Princess 732A; Hauteur 10", largeur 13", longueur 15". fini émail vitrifié très résistant.

Téléphoner à 842-6261

CENTRE D'ENTRETIEN DES SOLS — RAYON 58 — AU QUATRIEME

Centre-ville, Dorval, Rockland et Boulevard

HEURES D'OUVERTURE

CENTRE-VILLE, Square Phillips, rue Ste-Catherine 842-6261
9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h

DORVAL, au centre commercial, 631-6741
9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h

ROCKLAND, au centre commercial, 739-5521
9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h

BOULEVARD, au centre commercial, 728-4571
9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h

SNOWDON, 5343 Chemin Reine-Marie, 844-2811
9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 9h

MONTREAL, MARDI 4 JUIN 1968 — 84e ANNEE — No 130

TROUVEZ L'emploi qui vous convient dans les annonces classées de LA PRESSE

Les politiciens sabre au clair

Péclet et le pékinois

par André CHENIER

"Cher monsieur,

Je lis avec consternation, en page 21 de votre journal, édition du 30 mai dernier, des insinuations malveillantes, que l'on m'impute, à l'égard des chiens. Etant de ces gens-là qui comptent pas mal d'amis chez ces nobles quadrupèdes, permettez-moi de protester avec énergie contre une telle diffamation.

"Les ukases de M. Léo Cadieux, ministre de la Défense nationale, et de ses phalanges de satrapes constituent une menace suffisante à la saine démocratie et au droit des gens...; de grâce, n'incitez le syndicat des chiens errants du comté de Labelle à s'en prendre à mes mollets.

"La plus élémentaire équité et les bonnes moeurs exigent une prompte et efficace rétractation. La forme, le fond, le lieu et la date de laquelle, après consultation avec le pékinois du voisin, nous laissons à votre conscience d'honnête homme. Fraternellement, André Péclet, candidat N.P.D. dans Labelle."

Nous ne cacherons pas à M. Péclet que notre conscience a ressenti un petit pincement en lisant cette lettre qu'un François d'Assise n'aurait pas répudiée. Pourtant, comme disent les hommes politiques, "on nous a mal compris". Personne n'accuse le candidat NPD d'en vouloir aux chiens bien élevés (en l'occurrence les Bomarc, tant qu'ils ne seront pas lâchés). Si tant est que nous ayons offensé quelqu'un, nous faisons réparation: il y aura toujours chez nous double ration de pâtée pour M. Péclet et... pour le pékinois du voisin.

Message en grec

Reçu de M. Julien Major, candidat NPD dans Saint-Jacques, un message rédigé en grec à l'intention des électeurs de cette langue. Un peu rouillé dans la langue d'Isocrate, nous songeons à faire traduire le tout par M. Fernand Alie, professeur et candidat conservateur. Reçu également de M. Major le programme du NPD sur la constitution, la société, l'indépendance économique, la science et la technologie, la pollution et la conservation, la consommation, l'agriculture, l'éducation, les Indiens et les Esquimaux. Très instructif d'ailleurs... spécialement pour les autres formations politiques qui ne manqueront pas de l'emprunter en tout ou en partie.

Message en italien

M. Louis Balena, vice-président du parti conservateur du Québec, président de la nouvelle commission politique de ce parti dans la province, a fait acte de candidature dans Saint-Michel hier en soulignant, en italien et en français, la nécessité pour les Italiens d'avoir un représentant à Ottawa.

"L'entente entre les Canadiens de toutes origines ethniques est le seul moyen d'avoir un Canada uni, donc un Canada plus grand et plus fort." L'assemblée a manifesté si bruyamment son approbation qu'on aurait dit que le club de soccer de Milan venait de marquer un but... Professeur d'histoire et de sciences sociales, M. Balena sait ce dont il parle quand il prône l'entente entre Canadiens de toutes origines ethniques: il a marié une Irlandaise.

Message en franco-portugais

Ce message, M. Manuel Teixeira, candidat indépendant dans Saint-Jacques, le prononce aussi bien en français, et de préférence en français.

Outre le "Canada fort et uni" de M. Balena, ce "citoyen à part entière de Montréal, du Québec, du Canada français et du Canada" qu'est M. Teixeira veut que soient reconnus la fonction du Québec "d'être le foyer national des Canadiens français" et son droit de "signer des ententes internationales dans certains cas spécifiques". Il demande aussi que les immigrants soient "intégrés en divers milieux géographiques francophones du Québec plutôt que dans Montréal exclusivement".

Candidats des humbles

Un autre indépendant, M. Claude Patenaude (libéral-indépendant dans Ahuntsic) a promis d'aider l'association "Le Réhabilité", ce groupe d'ex-prisonniers bien résolus à retrouver leur place dans la société. M. Patenaude oeuvrera quasiment dans le même sens que l'abbé Hubert Falardeau, qui vient de s'inscrire comme indépendant dans Laurier, pour défendre les assistés sociaux au Parlement.

Qui m'aime suive Trudeau (Lefebvre)

M. Jean-Paul Lefebvre, député d'Ahuntsic à l'Assemblée législative, a prié tous les libéraux de sa circonscription d'accorder leur vote à l'équipe Trudeau le 25 juin. "Un gouvernement à la petite semaine comme celui que nous avons à Québec, a-t-il dit, serait un désastre pour le pays.

"Nous ne saurions nous payer deux désastres à la fois. Et c'est d'ailleurs à tort qu'en matière de constitution on dit le premier ministre partisan du statu quo." M. Jean Lesage pourra trouver ça curieux: il estimait récemment que les libéraux fédéraux ont trop tendance à endiguer le courant du statut particulier.

Qui l'aime l'imite (Trudeau)

Entre-temps, à bord de l'avion qui le conduisait de Prince George à Edmonton, M. Trudeau a déclaré qu'il était "excellent que les femmes s'intéressent à la politique". Il n'en a pas moins été étonné d'apprendre que Mlle Huguette Marleau, avocate et soeur de la comédienne Louise Marleau, sera son adversaire conservateur dans Mont-Royal. "J'avais rencontré Louise à Stratford et je lui avais donné un baiser. Je vois que sa soeur est jolie, et qu'elle entend faire campagne sur les grands thèmes, non sur le charme et l'émotion..."

TV-Manie

Le trio Faribault-Marchand-Cliche se doit de passer à la télévision pour un débat commun sur les questions nationales, puisque le quatuor dodécaphonique Trudeau-Stanfield-Douglas-Caouette donnera le bon exemple sur les réseaux d'Etat le 9 juin. M. Faribault a déjà répondu à Télé-Métropole qu'il est fin prêt pour le 16 juin, si MM. Marchand et Cliche le sont aussi. Par ailleurs, la Télévision de Québec Canada Limitée (la raison sociale est trop longue pour l'écran), a décidé de mettre du temps gratuit à la disposition des quatre principaux partis sur les ondes de CFCM-TV et CKMI-TV.

Nouveaux candidats

Avec la candidature de M. Albert Béchard dans Bonaventure dimanche, le parti libéral a complété sa liste de 263 candidats à travers le pays. Hier, les conservateurs ont choisi au premier tour M. Jacques Perron, avocat, dans le comté de Québec-Est, et M. Pierre Hogue, avocat également, dans Saint-Henri. Pour faire bonne mesure, M. Gérard Poulin, dans Bellechasse, M. Raoul Savard, dans Lac Saint-Jean, et M. Gérard Berlinguette dans Louis-Hébert. Pour le NPD: MM. Jean-Baptiste Gauthier dans Chicoutimi et Jean-Guy Ramsay dans Lévis. Cinq candidats créditistes: MM. René Villeneuve dans Hull; Aurélien Neveu dans Joliette, Gérard Ledoux dans Bourassa, Fernand Bélisle dans Duvernay et Joseph Ranger dans Saint-Henri.

Sauvé : plus qu'un ?

Pour M. Aurélien Noël c'est non : il ne prête son comté d'Outremont à personne, pas même à M. Maurice Sauvé qu'il aime bien. Ne resterait-il à M. Sauvé que Saint-Hyacinthe?

Trudeau prend les gens pour des fous avec son histoire de Plan Marshall

— Robert Stanfield

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

CHARLOTTETOWN — Complétant hier soir à Charlottetown, dans l'Ile-du-Prince-Edouard, une première tournée de toutes les provinces canadiennes, M. Robert Stanfield, chef du parti progressiste-conservateur, a prédit que "la population du Canada réalisera au cours de ce mois combien le gouvernement actuel est mal préparé pour diriger le pays".

Devant un auditoire d'au moins 3,000 personnes, qui a accueilli le chef conservateur chaleureusement dans un stade couvert qui aurit davantage convenu pour une joute de hockey, à cause du froid, M. Stanfield a démontré qu'il entend bien faire sa part pour de couvert qui aurait davantage réalité.

Pour prouver que le gouvernement Trudeau est encore plus mauvais administrateur que le gouvernement Pearson, M. Stanfield a fait porter ses critiques sur deux points particuliers.

● Les récentes déclarations de M. Trudeau à l'effet que jamais l'économie canadienne n'a été aussi forte indiquent, selon le chef conservateur, que les libéraux veulent écarter du débat électoral "le problème central du Canada".

● Les politiques énoncées par M. Trudeau au sujet de l'agriculture et d'un "plan Marshall" pour les provinces atlantiques n'ont suscité qu'une seule réaction de la part de M. Stanfield: "Il ne faudrait pas prendre les gens pour des fous", a-t-il dit.

En somme, le chef conservateur continue de frapper ses adversaires libéraux toujours au même endroit. M. Stanfield semble avoir apprécié que M. Trudeau parle enfin d'économie et de programme électoral, ce qui lui a permis de revenir à la charge avec une énergie renouvelée et un ton électoral qu'il avait systématiquement refusé d'adopter jusqu'aux derniers jours de la semaine dernière.

Au cours de cette journée à l'Ile-du-Prince-Edouard, qu'il appelle "le jardin du golfe Saint-Laurent", M. Stanfield a visité cinq endroits.

Partout, sauf à Pryon, M. Stanfield a parlé d'économie. Il n'a fait qu'une seule allusion au problème constitutionnel. Par ailleurs, il a abordé un thème qu'il n'avait jusqu'à maintenant qu'à peine effleuré, celui de la jeunesse.

Le chef conservateur, tout en se limitant à des remarques générales, a soutenu qu'il faut donner aux jeunes l'occasion de participer à "l'amélioration de la société et à la construction de la nation.

Il a précisé qu'on doit leur trouver un rôle qui ne soit pas de nature à enlever des emplois à des adultes aptes à remplir ces fonctions.

Au moulin du grand-père

C'est avec une certaine émotion que M. Stanfield s'est rendu à Pryon, un tout petit bourg le long de la route transcanadienne, où son grand-père, M. Charles Stanfield, immigrant anglais, a établi un moulin vers 1855 pour fabriquer des étoffes de laine. Ce fut le début de "l'empire Stanfield", qui depuis est devenu célèbre par les sous-vêtements que plusieurs générations de Canadiens ont portés.

On a remis au cours de cette cérémonie très simple une photo de ce moulin à M. Stanfield, qui a eu la même occasion rencontré et salué plusieurs parents éloignés, cousins et petits-cousins, qu'il n'avait jamais rencontrés. On a même rapporté que jusqu'à maintenant certains membres de cette parenté ont toujours voté libéral.

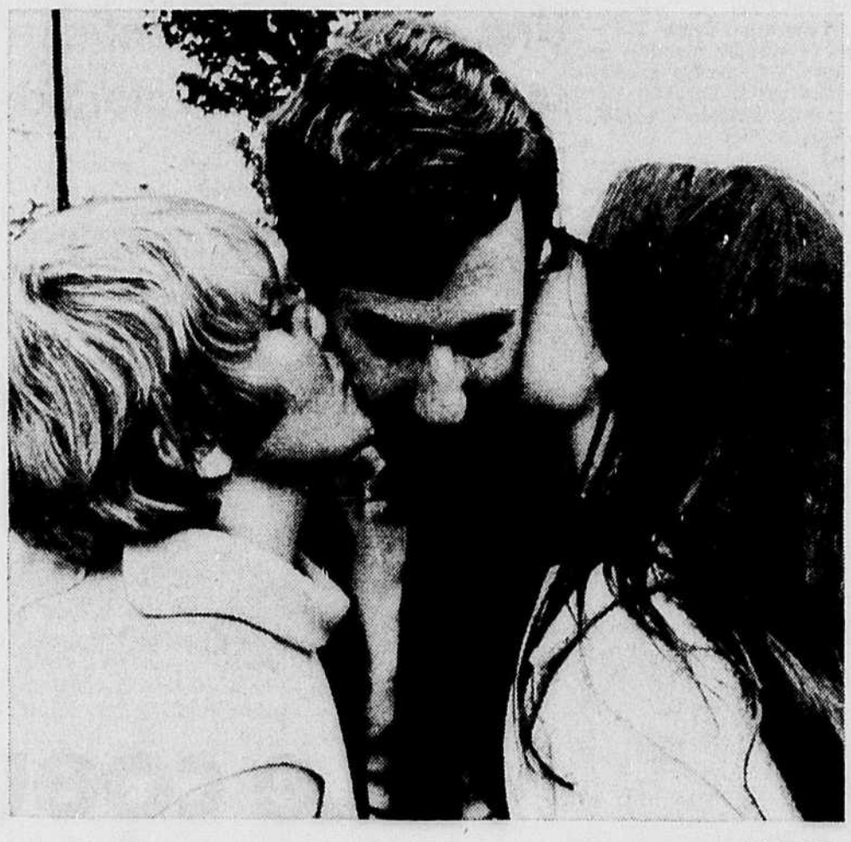
Trudeau offre une protection contre la mauvaise administration libérale

Dans son allocution de Charlottetown, M. Stanfield, en adoptant l'arme de l'ironie, s'es est pris au programme libéral:

"Ils ont fait connaître leur programme cette semaine. Il est profond. Profond de l'ignorance des problèmes importants qu'affronte le Canada. L'agriculture n'est même pas mentionnée. Je présume que quelqu'un a dû attirer l'attention du premier ministre là-dessus, puisque dimanche avant le petit déjeuner il s'est rendu dans son jet à Winnipeg pour faire connaître quelques faibles idées qui pourraient protéger un peu le fermier contre la mauvaise administration libérale, mais qui n'offrent aucun espoir pour une expansion saine du secteur agricole".

A la suite de l'annonce hier des termes d'une émission de remboursement d'obligations qui deviendront échues le 15 juin, M. Stanfield a commenté qu'elles s'étaient bien vendues parce qu'elles ont été offertes au taux "historique" de 7 et 7.26 p. 100.

"C'est ce que coûte au gouvernement et aux contribuables le désordre fiscal", a conclu le chef conservateur.



téléphoto PC

Le chef conservateur continue d'embrasser à l'occasion ses admiratrices, mais à ce chapitre son fils Max, lui donne un sérieux coup de main comme on peut le voir ici. Pour sa part M. Stanfield père a noté que toute cette histoire de baisers lui donne un sentiment d'insécurité parce que chaque fois qu'il embrasse une jolie fille il se trouve quelqu'un pour vouloir prendre sa place.



téléphoto PC

Trudeau comme Stanfield change de coiffure tous les jours. On le voit ici avec un canotier à Penticton, en Colombie-Britannique.

Trudeau aux Canadiens de l'Ouest

Les Québécois sont capables de discuter aussi bien que vous des questions fiscales et internationales

par Fernand BEAUREGARD
de notre bureau d'Ottawa

PRINCE - GEORGE, C.-B. — "Je suis Québécois moi aussi et je considère comme une insulte au Québec et à moi-même de croire que nous avons besoin de privilèges spéciaux, comme si les Québécois étaient incapables d'aller à Ottawa pour discuter de problèmes fiscaux et de relations internationales aussi bien que vous."

Cette déclaration, M. Trudeau l'adressait à quelque 3,500 citoyens anglophones de Kamloops qui s'étaient rassemblés sur le terrain du centre sportif de cette ville.

Le comté de Kamloops est un château-fort conservateur que l'ex-ministre de la Justice, M. Davie Fulton, représentait à Ottawa au moment de la dissolution des Chambres.

De M. Fulton qui a appelé "ce gentilhomme conservateur", M. Trudeau a rejeté l'accusation voulant que le parti libéral se serve de la constitution comme d'un écran de fumée pour masquer les vrais problèmes.

Les conservateurs n'ont jamais cessé de réclamer de nous la création de comités et de commissions spéciales pour étudier le problème constitutionnel, déclare M. Trudeau.

"Le parti libéral qui a toujours cru que le véritable problème était un problème économique a quand même accepté de mettre sur pied des comités et commissions d'études sur la constitution. Et voilà que ces messieurs ne sont pas encore satisfaits", dit-il.

"La vérité, c'est que les conservateurs n'ont aucune politique constitutionnelle."

Comme à Penticton, à Castlegar, Vernon et Kelowna, la foule a bruyamment applaudi le premier ministre qui lui a servi le plus éloquent discours de toute sa tournée dans l'intérieur de la Colombie-Britannique.

Ce fut, après les discours, une véritable ruée quasi hystérique vers M. Trudeau que l'on voulait voir de plus près, toucher si possible et dans certains cas, embrasser. Le service d'ordre était nettement débordé et il ne fallut pas moins de quinze minutes pour dégager la voie et prendre la route de l'aéroport. Encore une fois, le pouvoir de la "trudeaumanie" avait déréglé l'horaire, au grand dam des organisateurs de la tournée et à la grande joie du candidat libéral Len Marchand.

Un grand pique-nique

Des danses carrées, de la musique de fanfare, un pique-nique, des troupes de go-go girls en superbes mini-jupes, un déjeuner aux crêpes et sirop d'érable en plein air, un BBQ et tout cela, par temps superbe, dans le merveilleux décor de la vallée de l'Okanagan: voilà en somme ce qui a attiré les foules qui, à Penticton, Castlegar, Vernon, Kelowna, Kamloops et Prince-George, sont venues voir le premier ministre du Canada.

Ce fut un très agréable spectacle, et la "trudeaumanie" a fonctionné à merveille. Les organisateurs locaux arboraient un large sourire et les candidats libéraux affichaient un optimisme réjouissant.

Mais il est permis de se demander si l'enthousiasme des quelques centaines de personnes qui ont écouté M. Trudeau saura, le jour du scrutin, se changer en votes libéraux.

Les cinq comtés que la cavalcade Trudeau a visité hier ont, depuis de nombreuses années, refusé de se laisser gagner par la politique libérale et ont accordé leur faveur au PC, au NPD et au Crédit social.

L'attrait indéniable qu'exerce la personnalité du premier ministre sur la foule pourra-t-il "renverser la vapeur" ? Il faudrait mieux connaitre la psychologie de la masse pour en arriver à une telle conclusion.

Monsieur Trudeau n'a pas voulu rompre le charme "bucolique" de ce vaste pique-nique par des discours sérieux sur les grands problèmes.

Il n'a fait qu'effleurer le problème, les questions de l'unité nationale, des "disparités économiques", de l'habitation, du chômage.

A quelque deux cents jeunes qui, par des pancartes, réclamaient l'augmentation des prêts aux étudiants à des taux d'intérêt moins élevés, il a par ailleurs rappelé que l'éducation est un domaine de juridiction provinciale et déclaré que le gouvernement fédéral a déjà un plan de prêts aux étudiants dont toutes les provinces qui le désirent peuvent profiter.

Mais les provinces ne veulent pas de notre ingérence dans ce secteur pas plus qu'Ottawa ne tolérera l'ingérence provinciale dans le domaine des relations étrangères.

A Kelowna, au journaliste qui lui demandait sa position sur le plan national d'assurance-santé, en lui rappelant que M. Stanfield propose d'en retarder la mise en vigueur, M. Trudeau a répondu:

Ce projet de loi a été adopté par les deux Chambres. Il est devenu loi et sera mis en vigueur dès le 1er juillet. Les provinces seront invitées à s'en prévaloir.

"Je n'aurai toutefois aucune objection à y apporter certaines modifications pour l'adapter aux besoins particuliers des provinces."

M. Trudeau rencontre aujourd'hui les citoyens d'Edmonton et des environs et visitera demain les villes ontariennes de Port-Arthur, Fort-William, Sault-Ste-Marie et Sudbury.

Jeudi, une incursion en Abitibi, avant le retour à Ottawa.

Un candidat démissionne; un autre est désavoué

M. Peter Lust, journaliste à la pipe, âgé de 57 ans, a décidé hier de se retirer comme candidat néo-démocrate dans la circonscription d'Outremont.

Par ailleurs, l'exécutif du Nouveau parti démocratique a annoncé hier qu'il désavouait M. Paul Dufresne, désigné quelque temps auparavant comme candidat NPD dans la circonscription de Montmorency.

Dans les deux comtés, un nouveau candidat sera trouvé d'ici quelques heures.

Dans Outremont, M. Lust se plaint de ne pas avoir assez d'organisateurs à sa disposition. Apparemment, les "fidèles" de M. Denis Lazure auraient émigré dans Gamelin, afin de travailler pour leur candidat de 1967 dans Outremont.

Quant à M. Dufresne, il aurait tenu des propos antisémites sur les ondes d'un poste de télévision québécois.

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES



téléphoto PA

Attentat contre le "pape du pop art"

Le peintre et cinéaste d'avant-garde Andy Warhol, 41 ans, considéré comme "le pape du pop art", repose dans un état critique à l'hôpital après avoir été blessé de balles de revolver dans son studio de New York qu'il appelait lui-même une "usine". Une actrice de 28 ans, qui a tourné dans quelques films de Warhol, s'est livrée hier soir à un agent de police dans le quartier de Times Square. A son arrivée au commissariat pour interrogatoire, Valeria Solanis a déclaré à la police qu'elle avait tiré sur Warhol pour "des raisons extrêmement compliquées". "Je suis une hippie ; il dominait trop mon existence", a-t-elle dit. Elle portait un imperméable et un revolver chargé dans chaque poche. Elle a été accusée provisoirement de voies de fait graves et de possession d'une arme mortelle. Un ami de Warhol, Mario Amaya, 30 ans, écrivain et propriétaire d'une galerie d'art à Londres, a aussi été atteint à la poitrine par une des cinq balles tirées au cours de l'attentat, mais il n'a été qu'effleuré.

Saigon subit son plus dur bombardement de la guerre

SAIGON (AFP, UPI, PA, Reuter) — La capitale sud-vietnamienne a subi aujourd'hui son bombardement le plus meurtrier de la guerre. La bataille de Cholon, où sont concentrés les Vietcong, continue de faire rage et les forces communistes ont lancé une quarantaine de roquettes.

Bombardements aux roquettes, gaz lacrymogènes, assauts répétés de quatre compagnies de "Rangers" soutenus par des tanks, tirs au canon de 75 sans recul, rien n'a pu déloger les francs-tireurs vietcong depuis samedi matin. A l'origine ils étaient une trentaine mais les autorités militaires estiment maintenant qu'ils peuvent être environ 200.

Selon les conseillers américains auprès des forces gouvernementales, ils disposent de radio et sont en communication avec d'autres unités en position à moins de deux milles au sud ouest de la ville chinoise. "Nous ne pourrons en venir à bout, a dit l'un d'eux, qu'avec des bombardements aériens". Ceux-ci ont été interdits jusqu'ici par les autorités vietnamiennes pour minimiser les dégâts.

A bonne heure ce matin, l'aéroport de Tan Son Nhut, près des installations portuaires et près du pont en Y, a été la cible de tir au mortier. Des dizaines d'obus auraient été lancés.

Au même moment, cinq roquettes atteignaient la centrale électrique de Choquan, dans le 5e arrondissement, causant des arrêts de courant dans la plus grande partie de la ville.

Dans le port, deux cargos ont été touchés et légèrement endommagés. Six dockers vietnamiens ont été blessés.

Pendant ce temps, à Gia Dinh, banlieue nord de Saigon, des accrochages sporadiques ont eu lieu entre 300 Vietcong et les unités de fusiliers marins et parachutistes gouvernementaux. Les "Skyraiders" de l'aviation gouvernementale sont intervenus à plusieurs reprises, bombardant en piqué les positions du Vietcong.

Plus loin, à 35 milles au sud-ouest de la capitale, les soldats américains de la 9e division d'infanterie ont livré bataille aux forces nord-vietnamiennes et tué plus de 250 adversaires.

Au nord-ouest, un bataillon du 88e régiment nord-vietnamien a lancé une violente attaque contre un avant-poste gouvernemental. L'assaut de trois heures et demie a coûté la vie à 48 Nord-Vietnamiens. Onze autres ont été faits prisonniers.

Ailleurs aussi les combats font rage. Dans le delta du Mékong, une unité de la 9e division américaine a tué 187 Vietcong dans une bataille de plus de dix heures. Les Américains qui ont eu 18 tués et 42 blessés, ont capturé 54 armes ennemies.

L'occupation acharnée de tout un quartier de la ville chinoise de Cholon par les soldats du Vietcong de même que la concentration des troupes dans la périphérie de la capitale ont vraisemblablement pour but de renforcer la position de la délégation nord-vietnamienne aux pourparlers de Paris.

Cette reprise de l'offensive communiste a entraîné la mort de sept hauts gradés sud-vietnamiens par suite d'une méprise des forces américaines au cours de la journée du dimanche.

Les désertions touchent un sommet

SAIGON (AP) — Les désertions ont atteint un sommet sans précédent dans les forces armées sud-vietnamiennes depuis le début de l'offensive vietcong qui a suivi le nouvel an lunaire. Le pourcentage des défections est depuis trois mois de 40 pour cent plus élevé que l'an dernier à pareille date.

Dans le camp vietcong, la situation est fort différente, le nombre des désertions n'atteignant pas le quart de celui enregistré dans le camp adverse.

On évalue à environ 79,000 hommes, le nombre des soldats qui ont déserté l'armée sud-vietnamienne en 1967, plus de deux fois le nombre de l'an dernier.

Et même si le nombre des volontaires est le plus considérable de l'histoire de la guerre, dans le camp sud-vietnamien, il est de loin inférieur au nombre des désertions.

Le tourisme français est en pleine crise et ceux qui en vivent sont fort inquiets

par CY FOX

PARIS (PC) — Le mouvement touristique en France traverse une crise très grave et les hôteliers ne cachent pas l'angoisse que leur inspire cette situation.

La grève générale qui paralyse tous les moyens de transport, le malaise social ainsi que les récits sur les émeutes qui ont transformé Paris en un lieu d'une fréquentation peu recommandable, ne sont pas de nature à encourager l'afflux de touristes étrangers.

Selon certaines estimations, dans la seule ville de Paris, le mouvement touristique a baissé de 90 p.c.

Le service d'accueil officiel n'a reçu aucune demande de réservation pendant le long week-end de la Pentecôte.

La Tour Eiffel, qui avait reçu 35,000 visiteurs l'an dernier à la même date, n'en a reçu cette année que 8,000.

Dans la capitale, la grève générale a paralysé les taxis, les autobus, le métro et une multitude d'autres services publics, notamment les postes et télégraphes. Même situation dans tout le reste du pays.

Le quotidien parisien, Le Figaro, dans un reportage sur la situation à travers tout le pays, signale qu'à Lourdes, centre de pèlerinage catholique réputé dans le sud-est de la France, plusieurs hôtels étaient fermés et des églises désertes.

Sur la Côte d'Azur, les hôteliers n'hésitent pas à employer le mot "catastrophe" pour qualifier la situation.

Le plus grand hôtel de Bretagne était fermé, faute de clientèle. Alors que normalement, à cette époque de l'année, ce département de l'ouest attire des milliers de villégiateurs.

Les plages du sud-ouest n'ont pas connu, elles aussi, l'affluence coutumière et de nombreux hôtels de Biarritz ont dû renvoyer leur personnel.

Le tourisme représente normalement 12 p.c. des recettes de la France en devises. Les services du tourisme craignent que de nombreux étrangers n'annulent la tournée qu'ils pensaient faire en France, ce qui risque de compromettre dangereusement la saison touristique qui bat son plein de mai à août.

Beaucoup d'étrangers qui envisageaient de se rendre en France avant les désordres des deux dernières semaines, attendront de voir les résultats des élections générales, prévues pour les 23 et 30 juin, avant de prendre une décision finale.

La Côte d'Azur, de Cannes à la frontière italienne, a été la plus durement touchée par la situation. Plus à l'ouest, deux des plus grands hôtels de Marseille ont fermé leurs portes depuis 10 jours, mande Le Figaro.

L'entrée à l'université de Rome est restreinte pour les examens

ROME — (Reuter, PA, AFP) — A la suite des bagarres d'hier, seuls les étudiants ayant à subir des examens ont été autorisés par la police à pénétrer sur le campus de l'université de Rome aujourd'hui.

A la demande du recteur, M. Pietro Agostino d'Avack, les policiers italiens ont délogé hier les 2,000 étudiants de gauche qui occupaient l'université depuis quatre jours réclamant une réforme de l'institution et appuyant les revendications de leurs camarades français.

La violente bagarre a fait 10 blessés chez les étudiants. Durant son opération de nettoyage, la police a procédé à 53 arrestations. Toutes les personnes arrêtées ont cependant été relâchées par la suite.



téléphoto PA

La destruction progressive de Saigon

Les canons des chars d'assaut sud-vietnamiens, crachant leurs obus de 90 millimètres, ont détruit systématiquement quatre pâtés de maisons d'appartements et d'entrepôts dans le quartier de Cholon, à Saigon, dans une tentative pour en déloger les Vietcongs. Ces redoutables engins, parcourant le secteur en tous sens, ont écrasé les véhicules abandonnés par leurs propriétaires depuis le début des combats il y a plusieurs jours.



téléphoto PA

Les autorités est-allemandes l'ont libéré après neuf mois de détention sans procès

(D'après AFP-PA) — Un professeur américain vient d'être relâché par les autorités de l'Allemagne de l'est après neuf mois de détention sans procès. M. Ronald Wiedenhoeft, professeur d'histoire à l'université Columbia, qui a été accueilli par sa femme, Renata, et par sa fille Sonia, à sa rentrée en Allemagne de l'ouest, a déclaré, dans une conférence de presse, qu'il ne sait pas pourquoi on l'a arrêté, tout en admettant qu'il a été assez bien traité.

"Plus vite vous avouerez, plus vite vous regagnerez l'ouest", lui répétaient inlassablement les enquêteurs des services de contre-espionnage est-allemands qui l'ont interrogé sans relâche.

Wiedenhoeft, dont la femme est d'origine allemande, a été arrêté à Berlin-Est le 6 septembre 1967. Il venait de prendre quelques photographies de bâtiments qui devaient figurer dans un mémoire sur l'architecture qu'il préparait, quand il a été abordé par un jeune homme en civil qui lui a simplement dit : "Venez, nous avons quelques questions à vous poser."

On lui apprit par la suite que l'affaire de la photographie n'était pas grave en soi mais que ce qu'on voulait savoir était s'il se livrait à l'espionnage et pour le compte de qui. L'interrogatoire intensif, mais "correct", a-t-il précisé, avait lieu cinq jours par semaine, quatre heures et demie le matin et trois heures l'après-midi. Wiedenhoeft a souligné qu'il avait été bien traité et bien nourri en prison et qu'on n'avait exercé aucune pression ni physique ni psychologique sur lui. Il a toujours nié se livrer à l'espionnage.

Avec la libération, le 10 mai dernier, de l'étudiant Peter T. Einauer et celle, hier, de Wiedenhoeft, il n'y a plus d'Américains dans les prisons est-allemandes. Il y reste cependant deux Français, François Doughet et Philippe Thiret, arrêtés le 30 octobre dernier et condamnés respectivement à deux et trois ans de prison sous l'inculpation d'aide à des transfuges.

S'il est battu en Californie, Kennedy abandonnerait la lutte présidentielle

LOS ANGELES, Californie (AFP, PA) — Deux des candidats à l'investiture à la présidence, le sénateur Robert Kennedy et le sénateur Eugene McCarthy affrontent aujourd'hui les électeurs démocrates de Californie dans ce qui constitue le dernier grand test public avant la convention de Chicago. Mais c'est le vice-président Hubert Humphrey entré trop tard dans la compétition pour se présenter dans aucune des élections primaires de l'année présidentielle, qui apparaît, quel que soit le résultat de Californie, comme le plus proche de l'investiture.

Un sondage d'opinion effectué au cours du week-end en Californie indique que 36 pour cent des électeurs démocrates interrogés donnent la préférence à M. Kennedy contre 31 pour cent à M. McCarthy. 15 pour cent se prononcent pour M. Thomas Lynch, procureur général de Californie, qui préside une liste "non-engagée" mais généralement considérée favorable à M. Humphrey et 15 pour cent sont "indécis".

D'après ce même sondage d'opinion au "scrutin secret", la liste de M. Kennedy obtenait 46 pour cent des suffrages, celle de M. McCarthy 36 pour cent et celle de M. Lynch 19 pour cent.

Cependant ; des surprises sont possibles. La Californie avec un échantillonnage politique très varié allant des fanatiques d'extrême-droite aux "hippies" de Beverley Hills, est l'un des Etats où les prévisions politiques ont été le plus souvent démenties.

Ainsi, alors que le nombre des démocrates inscrits dans cet Etat est supérieur à celui des Républicains dans la proportion de trois contre deux, c'est M. Ronald Reagan, républicain de nuance conservatrice, qui fut élu gouverneur à une large majorité en 1966, et qui aujourd'hui sera présenté comme "fils favori" de la Californie pour la nomination présidentielle.

M. Kennedy, distancé par son rival en Orégon, a indiqué à son arrivée en Californie, qu'il accepterait le verdict des électeurs de cet Etat, en d'autres termes qu'il renoncerait à sa candidature s'il essuyait un nouvel échec. Dans la perspective de la victoire qu'il escompte cependant, il a invité M. McCarthy après les élections d'aujourd'hui, à joindre ses forces aux siennes pour barrer la route à M. Humphrey. Mais M. McCarthy a refusé catégoriquement ces ouvertures et a renouvelé avec une vigueur accrue son attaque contre son rival.

Les deux candidats ont mené une attaque vigoureuse d'un bout à l'autre de cet Etat, le plus vaste, le plus riche, le plus peuplé de l'Amérique où cinq millions d'électeurs environ doivent aller aux urnes.

M. Kennedy, dont six des 10 enfants viennent d'arriver à la rescousse paraît assuré du soutien des Noirs et des autres minorités ethniques de l'Etat, auprès desquelles il a fait un effort tout particulier au point de se voir décerner par les Noirs l'appellation de "Soul Brother" (frère spirituel).

REVÊTEMENT D'ALUMINIUM



PORTES
FENÊTRES
AUVENTS

fibre de verre

APPELEZ
322-7602

ALCAN Revêtement Alcan

A.B.P.

Garantie écrite du manufacturier
Pour une estimation gratuite voyez

ALUMINIUM BUILDING PRODUCTS MTL LTD.
11,996, ALBERT-HUDON, MONTREAL-NORD

économie & finance — LA PRESSE

La construction marque des gains malgré le loyer élevé de l'argent

Même si les taux d'intérêt sont en hausse presque constante, l'industrie de la construction dans la construction dans la région de Montréal demeure assez active ainsi que l'indiquent les plus récentes statistiques de Southam Building Guide's relatives à l'octroi des contrats. Ces dernières constatent, en effet, que dans les cinq premiers mois de l'année, la valeur des contrats octroyés s'est accrue d'environ 8 pour cent pour atteindre la somme de $154,000,000, soit une augmentation d'environ $12,000,000 comparativement au cinq premiers mois de 1967.

Dans la seconde région métropolitaine du pays, soit celle de Toronto, les contrats octroyés au cours de la même période ont marqué une hausse de 5 pour cent pour s'établir à $257,000,000. Pour l'ensemble du pays, la hausse a été de 8.9 pour cent au total de $1,967,969,300 soit une hausse de plus de $161,000,000 sur les chiffres correspondants de 1967.

Les gains enregistrés dans l'ensemble du pays pour les cinq mois sous revue ont été les suivants par catégories de construction: domiciliaire, 23.8 pour cent; commerciale, 9.9 pour cent, de génie, 2 pour cent; publiques, 14 pour cent. La construction dans le secteur industriel a fléchi de 19.7 pour cent au cours de la même période. Par régions les pourcentages de hausse sont les suivants: Maritimes, 54.6 pour cent; Québec, 8.8; Région des prairies, 9.2 et Colombie-Britannique, 52.5. L'Ontario est la seule province à marquer un recul de 5.3 pour cent.

Selon le Southam Building Guides, le gain marqué dans les cinq premiers mois de l'année dans l'octroi des contrats de construction à travers le pays est surtout attribuable à la communication de projets dont la valeur moyenne dépasse le million de dollars pour des travaux individuels. Le gain, dans cette catégorie a été de plus de 31 pour cent sur les résultats correspondants des cinq premiers mois de 1967.

Pour le mois de mai seulement, la valeur des contrats accordés dans l'ensemble du pays a été de $507,123,000, soit un gain de 2.8 pour cent seulement sur les chiffres correspondants de 1967. La construction domiciliaire, dans ce mois, était en baisse de 11 pour cent tandis que la construction commerciale augmentait de 4.6 pour cent. Le gain le plus important était cependant obtenu par la construction de génie, soit 17.8 pour cent. La construction industrielle persistait dans son recul, en baisse de 10.6 pour cent dans le mois.

Les statistiques publiées par le Southam Building Guide's représentent environ 44.2 pour cent de toute l'activité relative à l'industrie de la construction au Canada et environ 74.9 pour cent de la valeur des contrats accordés pour de nouvelles constructions. Elles constituent un indice valable et suivie dans l'ensemble du pays.

Contrats accordés par Churchill Falls

Les contrats suivants viennent d'être accordés pour l'aménagement hydro-électrique de Churchill Falls: $7,600,000 à la Northern Construction Company and J. W. Stewart Ltd. de Vancouver pour les travaux du chenal de prise; $1,200,000 à Desourdy Construction de Montréal pour des installations reliées à l'agrandissement du camp principal et à l'établissement de la future agglomération permanente; $300,000 à la Newfoundland Engineering and Construction de St. John's pour des bâtiments destinés aux services de construction.

Le progrès social ne peut être atteint au détriment de l'économie et de l'industrie

— Karl E. Scott

HALIFAX — Il faut que l'on comprenne que le progrès social ne peut être atteint au détriment de l'économie et l'industrie canadienne a la responsabilité de voir à ce que les avantages sociaux que les particuliers et les gouvernements attendent de l'économie du pays soient fournis dans des limites de temps pratiques, a déclaré lundi, M. Karl E. Scott, président de Ford-Canada, à l'assemblée générale annuelle de l'Association des manufacturiers canadiens, qui tient ses assises pour deux jours à Halifax.

La direction des entreprises doit trouver le moyen de préserver la viabilité de l'industrie canadienne sans faire perdre patience à la population qui, tout naturellement, désire s'assurer sans délai tous les avantages que peut produire l'économie nationale, a ajouté M. Scott.

Le président de Ford-Canada a ensuite fait remarquer qu'en période d'opulence, il ne sera pas facile pour les dirigeants de l'industrie de convaincre le public que l'avènement de l'âge d'or ne se fera pas automatiquement et que la meilleure façon d'atteindre les objectifs visés est d'éviter de faire des dépenses qui aillent au-delà de nos ressources.

M. Scott, qui avait choisi pour thème "la responsabilité de l'industrie envers le pays à une époque caractérisée par le dissentiment" a déclaré que le public canadien exige, de façon générale de plus hauts salaires, des heures de travail réduites, un accroissement de l'emploi, plus de loisirs, de meilleurs produits, un service orienté davantage vers le consommateur et une augmentation de certains impôts permettant d'augmenter certaines dépenses publiques.

La source principale des revenus nécessaires pour satisfaire à ces exigences restera le secteur privé, car il ne faut pas s'attendre à ce que les Canadiens renoncent volontairement à l'opulence personnelle qu'ils peuvent posséder, a-t-il dit.

Il a poursuivi en disant qu'on semble croire en certains milieux que l'industrie ne s'intéresse pas au progrès de la société. Si nous voulons préserver la viabilité de nos entreprises, a-t-il indiqué, nous devrons nous employer à démontrer qu'il n'en est pas ainsi.

M. Scott a ajouté que le climat de dissentiment qui existe présentement vient logiquement du fait que notre époque est marquée par une plus grande liberté de pensée, et un plus haut degré d'instruction et une opulence croissante.

Il va falloir nous habituer à ce qu'on étende de près nos intentions pour voir si elles sont acceptables pour la société, si l'industrie mérite l'encouragement du public, a-t-il déclaré.

Si nous ne subissons pas avec succès l'épreuve de cet examen minutieux, on ne voudra plus de nos produits et nous perdrons la confiance de tous ceux qui ont leur mot à dire dans les affaires publiques, a mentionné M. Scott.

Il a exhorté les dirigeants d'entreprises à réagir de façon intelligente et positive devant les problèmes d'intérêt public, pour justifier la confiance qui a été mise en eux. Il a ajouté que le secteur commercial et industriel s'aliénera le public s'il laisse les techniques marchandes devenir impersonnelles, et le dialogue avec les consommateurs devenir indirect et routinier, au point d'exaspérer les consommateurs. Ceux-ci auront recours à l'arbitrage de tierces parties.

JEAN LE SIEGE & ASSOCIES INC.

NOMINATION



M. ACHILLE LALONDE

M. André M. Allard, président de l'agence de publicité Jean Le Siège & Associés Inc., annonce la nomination de M. Achille Lalonde au poste de chef de publicité et directeur des services de l'agence aux clients.

Dans ses nouvelles fonctions, M. Lalonde sera de plus chargé de la conception générale du travail créateur de l'agence.

Au cours des douze dernières années, M. Lalonde a acquis une expérience précieuse dans les domaines de la publicité, des relations publiques et de la promotion des ventes. Il a exercé ses fonctions dans les agences de publicité canadiennes et américaines pour le compte des industries de l'alimentation, des boissons, des produits pharmaceutiques et agricoles.

Cette nomination reflète bien le genre de service de création que l'agence Le Siège entend maintenir pour le compte d'un nombre toujours croissant de clients. ●

American Express et Fund American veulent fusionner

American Express Co et Fund American Companies en sont venues à une entente sur un projet de fusion de ces deux entreprises. Aux termes de l'accord proposé les actions de Fund American pourront choisir entre deux plans de conversion de leurs actions ordinaires, soit une action privilégiée $1.60 d'American Express convertible à 7/10 d'actions ordinaires de la même entreprise pour chaque action détenue dans Fund American, soit une action privilégiée $1.20 convertible en 8/10 d'actions ordinaires d'American Express. Les actions privilégiées d'American Express ne seront pas rachetables avant cinq ans, mais après cette période, elles le seront à $45 l'action. Le nombre d'actions ordinaires en cours de Fund American Companies est de 11,205,000 actions.

Sur la base des résultats obtenus au cours de 1967, cette fusion permettrait à American Express de hausser ses revenus d'au moins $1.00 l'action, compte tenu du récent fractionnement de trois pour un. L'actif total de l'entreprise dépassera $3,000,000,000.

Cette fusion devra recevoir l'approbation des autorités gouvernementales concernées ainsi que celle des actionnaires des deux entreprises.

NOMINATIONS A LA BANQUE TORONTO-DOMINION



M. S. T. Paton — M. R. M. Thomson

M. Allen T. Lambert, chairman du conseil d'administration et président de la Banque Toronto-Dominion, annonce l'élection de M. S. T. Paton au poste de vice-président administratif et la nomination de M. R. M. Thomson au poste de gérant général en chef, pour prendre effet le 1er juillet 1968. M. Paton, au service de la Banque depuis 40 ans, était gérant général en chef depuis 1962. Il fut élu vice-président en 1963. M. Paton est président honoraire de la Canadian Bankers' Association. M. Thomson, entré au service de la Banque en 1957, a été titulaire de divers postes aux divisions de l'Ontario et de l'Est, avant d'être assigné au siège social, à Toronto. Il est présentement adjoint au gérant général en chef. ●

Paul Desmarais est élu administrateur de Brazilian Light

TORONTO — A l'issue de l'assemblée annuelle des actionnaires de Brazilian Light and Power Co., tenue hier à Toronto, assemblée présidée par M. Robert Winters, récemment élu à la présidence de cette société, M. Paul Desmarais, de Montréal, a été nommé administrateur de cette entreprise.

On avait mentionné, il y a quelques semaines, que M. Donald G. Willmot pourrait être désigné administrateur de Brazilian. Ce dernier a cependant refusé d'être mis en nomination aux fins d'éviter un conflit d'intérêt. M. Willmot doit devenir président des Brasseries Molson Ltée à la suite de la fusion à cette dernière entreprise d'Anthes-Imperial. Brazilian Light and Power détient, pour sa part, une participation de $21,000,000 dans John Labatt Ltd., de London, Ontario.



Paul Desmarais

Dans la brève allocution qu'il a prononcée à l'assemblée des actionnaires, M. Winters a souligné que si le gouvernement libéral était reporté au pouvoir, il mettrait probablement en vigueur certaines recommandations de la Commission Carter en les intégrant dans le budget; mais il reste d'avis que ces modifications ne toucheront pas les sociétés engagées dans la mise en valeur de ressources naturelles.

Au cours de la même assemblée, M. J. Grant Glassco, président du conseil d'administration, a souligné que la société devra établir son siège social en dehors du Canada, si les recommandations de la commission Carter sont finalement mises en vigueur. Il a aussi mentionné que les ventes d'électricité de Brazilian au cours du premier trimestre de 1968 avaient marqué une hausse de 6 pour cent sur celles de la période correspondante de 1967. Il a exprimé l'avis que les bénéfices de l'exercice en cours seraient supérieurs à ceux de l'exercice précédent.

Les réserves de change du Canada ont augmenté

OTTAWA (PC) — A la suite des emprunts effectués en Allemagne et en Italie, les réserves de change du Canada ont augmenté de $279,400,000 en mai, annonce le ministère fédéral des Finances.

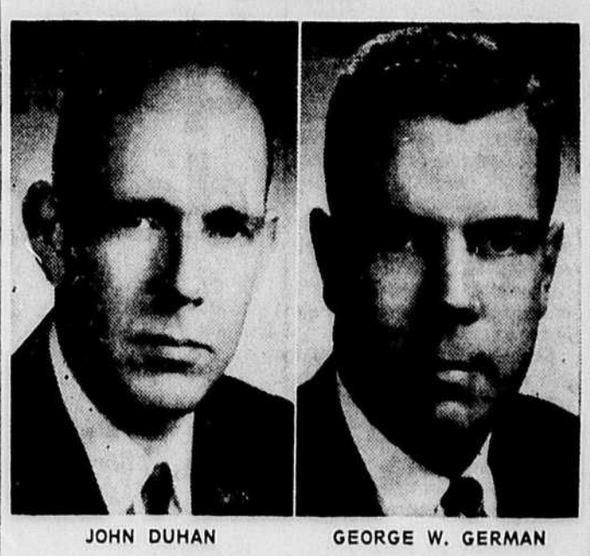
Les réserves d'or et de dollars américains se chiffraient au 31 mai par $2,695,000,000, comparativement à $2,415,600,000 au 30 avril 1968.

L'amélioraton est la deuxième consécutive depuis le mois de décembre dernier. Les réserves à la fin de mai comprennent l'équivalent de $62,000,000 d'obligations du gouvernement du Canada vendues à l'Allemagne de l'Ouest et environ $100,400,000 en bons placés à l'Office italien des changes.

Les revenus de l'émission d'obligations du gouvernement canadien sur le marché américain figureront dans les statistiques du mois de juin. Le gouvernement a également vendu pour $50 millions, en devises américaines, au cours du mois à la Banque d'Italie et a investi cet argent dans des titres du gouvernement américain.

NORANDA COPPER MILLS LTD.

Montréal-Est



JOHN DUHAN — GEORGE W. GERMAN

F.J.E. Lockhart, Président de Noranda Copper Mills, annonce les nominations suivantes :

John Duhan est nommé Gérant — Marketing et Ventes, il sera responsable des ventes au Canada et à l'étranger de même que du service de marketing de la compagnie;

George W. German est nommé Gérant — Ventes au Transport, il sera responsable du marketing et des ventes de tous les produits de la compagnie, auprès de l'industrie du transport.

carnet de 11 billets au prix de 10

pour Toronto, Québec, Ottawa par le CN

Si vous allez souvent à Toronto, Québec ou Ottawa, le CN vous propose un carnet de 11 billets au prix de 10, valable pendant 3 mois et transférable à une autre personne. Il existe un carnet rouge, blanc ou bleu pour chaque type de voiture. C'est simple : vous organisez votre voyage, vous faites vos réservations auprès du CN et vous remplissez vous-même un billet tiré de votre carnet.

C'est la formule idéale:

- de ceux qui voyagent beaucoup
- de ceux qui partent souvent à l'improviste
- des entreprises qui ont des succursales

Consultez votre agent de voyages ou un des bureaux des Ventes-Voyageurs du CN.

CN

ÉMISSION DE

$500,000,000

(OU À PEU PRÈS)

D'OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

NON REMBOURSABLES PAR ANTICIPATION

DATÉES DU 15 JUIN 1968

La Banque du Canada est autorisée par le ministre des Finances à recevoir des souscriptions à un emprunt de $500,000,000, ou à peu près, à émettre contre espèces ainsi qu'il suit:

—Obligations 6¾% à 1 an et ½ mois échéant le 1er juillet 1969
Prix d'émission: 99.75%
Rapportant environ 7.00% jusqu'à l'échéance
Intérêts payables le 1er juillet et le 1er janvier
Intérêts d'un demi-mois payables le 1er juillet 1968
Coupures: $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000

et

—Obligations 7% à 2 ans et 3½ mois échéant le 1er octobre 1970
Prix d'émission: 99.75%
Rapportant environ 7.11% jusqu'à l'échéance
Intérêts payables le 1er octobre et le 1er avril
Intérêts de trois mois et demi payables le 1er octobre 1968
Coupures: $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000

et

—Obligations 7% à 6 ans échéant le 15 juin 1974
Prix d'émission: 98.75%
Rapportant environ 7.26% jusqu'à l'échéance
Intérêts payables le 15 décembre et le 15 juin
(A certaines conditions, des paiements mensuels d'intérêt peuvent être convenus.)
Coupures: $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000

Le ministre des Finances se réserve le droit d'accepter ou de rejeter en tout ou en partie toute souscription contre espèces et d'attribuer un montant total de $500,000,000 avec un jeu maximum de 10% en plus ou en moins.

La Banque du Canada est convenue d'acquérir contre espèces un minimum de $140,000,000 des nouvelles obligations à affecter à n'importe quelle échéance.

Le produit de l'offre contre espèces servira au remboursement de $284,581,000 d'obligations 2¾% du Gouvernement du Canada échéant le 15 juin 1968 et $135,000,000 d'obligations 4½% du Gouvernement du Canada échéant le 15 juin 1968, et aux fins générales du Gouvernement du Canada.

De plus la Banque du Canada est convenue d'acquérir une autre tranche de $75,000,000 des nouvelles obligations 7% échéant le 15 juin 1974 en échange de $75,000,000 d'obligations du Gouvernement du Canada échéant le 1er octobre et le 15 décembre 1968 et de bons du Trésor du Gouvernement du Canada échéant le 29 novembre 1968.

Les nouvelles obligations seront datées du 15 juin 1968 et porteront intérêt à partir de cette date. Le capital et les intérêts sont payables en monnaie légale du Canada, le capital à toute agence de la Banque du Canada et les intérêts à toute succursale au Canada d'une banque à charte, sans frais. Les titres définitifs seront disponibles le 17 juin 1968 (sans paiement des intérêts courus) et par la suite, au porteur avec coupons annexés et sous forme entièrement nominative, les intérêts étant payables par chèque. Les obligations sous ces formes comporteront les mêmes coupures et seront entièrement interchangeables quant aux coupures et (ou) à la forme, sans frais (sous réserve des exigences du Gouvernement relatives aux transferts, lorsqu'il y a lieu).

Au lieu de paiements semi-annuels d'intérêt, les détenteurs d'au moins $25,000, valeur nominale, d'obligations entièrement nominatives 7% échéant le 15 juin 1974, peuvent à leur choix convenir de recevoir l'intérêt calculé sur une base équivalente et payable par chèque le 15e jour de chaque mois jusqu'à l'échéance. Puisque les bénéficiaires des paiements mensuels d'intérêt reçoivent leur intérêt plus tôt que les bénéficiaires des paiements semi-annuels d'intérêt, le montant d'intérêt produit en une année par un placement de $25,000 sera, s'il est versé sur une base mensuelle, de $1,725, comparativement à $1,750, sur une base semi-annuelle.

Les nouvelles obligations sont autorisées en vertu d'une loi du Parlement du Canada. Le capital et les intérêts sont une charge du Fonds du revenu consolidé du Canada.

Les souscriptions, sous réserve d'attribution, se font à la Banque du Canada, Ottawa, par l'intermédiaire de tout courtier en valeurs mobilières autorisé à agir comme distributeur initial ou de toute banque au Canada.

MY2

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Abitibi	—	7⅞	7¾	—
Alcan	1800	23⅞	23¼	23⅞
Algoma	—	17⅛	17	—
Angio CP	—	440	440	—
ArgC Pr	—	9¾	9⅝	—
Asbestos	—	20	19⅞	—
Atl Sug A	—	15½	15½	—
Bq CN	—	11	10¾	—
Bq Imp-C	—	16¼	15¾	—
Bq Mont	400	12¼	12¼	12¼
Bq N-E	—	18⅛	17⅞	—
Bq PC	—	7⅞	7⅞	—
Bq Roy	—	16½	16¼	—
Bq Tor-D	—	16⅜	16½	—
Bell Phone	—	43⅛	42⅝	—
Brazil	—	17⅜	17⅝	—
BA OIL	—	40¼	40	—
Brinco	—	410	405	—
CAE	—	8¾	8¾	—
Can Cem	—	26½	26½	—
CD Sugar	—	24½	24½	—
Canron Pr	—	85½	85½	—
Can Malt	—	17¾	17¾	—
C Steam	—	25	25	—
C Steam pr	—	460	460	—
C Brew	200	8	8	8
CIL	—	12	11⅞	—
CI Pow	—	38	37⅜	—
CI Pow 5.2	—	14⅝	14½	—
interurban	—	5¼	5	—
C Marconi	3000	7	6⅞	7
CP	—	59	57¼	—
CP 3 pr	—	9½	9½	—
CPI pr	200	22	22	22
Central D	—	15¼	15¼	—
Chemcell	—	8	7⅞	—
Chum A	—	18¾	18¾	—
Col Cell pr	600	10½	10½	10½
Cominco	—	23½	23¼	—
C Bath	1000	15	14⅞	15
C Bath wts	—	290	290	—
Consu Glass	—	15	15	—
Corpex	—	285	285	—
Couvrette	500	5⅜	5⅜	5⅜
Crain RL	—	15	15	—
C Zell A	—	15½	15½	—
Crush Int	—	16¼	16	—
Denault A	7000	11	10½	10¾
Dist Seag	—	44¾	44⅝	—
Dome Pete	—	58	58	—
Do Fasco	—	16½	16⅜	—
D Glass	400	9	9	9
D Stores	200	18¼	18¾	18¼
Domtar	—	9	8⅞	—
Text	—	14⅜	14⅜	—
Du Pont	—	29½	29	—
Falcon	—	106	106	—
Famous Play	—	52½	51¾	—
Fin Cllection	200	16½	16½	16½
Fleetwood	—	15	15	—
Fraser	—	15½	14¼	—
Freiman	400	9	9	9
Fulcrum Pr 0	—	8¾	8½	—
Glengair	—	255	250	—
GL Paper	—	15	15	—
Harding A	—	10	10	—
Hawk Sidd	—	475	450	—
Hollinger	—	29⅝	29½	—
Home A	200	23	23	23
Hud Bay M	—	56½	56	—
HBC	—	26	26	—
Husky D w	—	15⅜	15⅛	—
Imp Oil	—	62½	62½	—
Imp Tob	—	14¾	14¾	—
Ind Accep	—	21	20⅞	—
Int Nickel	—	113¾	112½	—
Int Pap	—	35⅛	35⅛	—
Int Util	—	46½	46	—
Int Util Pr	—	46¼	46¼	—
Inter PL	—	19⅞	19½	—
Inv Gr "A"	—	7¼	7⅛	—
Jamaica PS	—	83	83	—
Labatt	—	17½	17½	—
Labatt Pr	—	21¾	21⅝	—
Lamont, "A"	—	290	290	—
Laura Sec	—	12	12	—
Laur Fin	—	470	425	—
Levy	—	31¾	31¾	—
Loblaw (B)	—	6⅞	6⅞	—
Loeb M	—	12¼	12	—
MacKinn	—	8	8	—
MacMillan	—	20¼	19⅞	—
Marit Elec	—	26½	26½	—
Marit Tel	—	19	18¾	—
Massey F	—	19⅞	19⅜	—
Melchers	—	32⅛	32	—
McAllister	—	10⅞	10⅞	—
Met Stores	—	44¼	44	—
Molson (A)	—	21¾	21⅜	—
Molson (B)	—	23	22¾	—

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Mtl Trust	—	11⅜	11⅜	—
Moore Corp	—	30	29¾	—
Nat Contain	—	8½	8½	—
Nat Sea	—	5½	5⅛	—
NB Tel	—	14	13¾	—
NFLD Light	—	8	7⅞	—
Noranda	—	47⅛	47	—
North C Gs	—	13¼	12⅝	—
NS Light	—	7⅞	7⅞	—
Oshawa A	—	33¼	33	—
Pac Pte	—	19⅜	19⅜	—
Pow Cp	—	7¾	7¾	—
Price	—	9½	9¼	—
QN Gas	—	10⅝	10½	—
Radio Eng	500	29	29	29
Reitmans	—	13⅞	13¾	—
Reitmans A	—	10⅛	10⅛	—
Readers Digest	—	13½	13¼	—
Rolland A	—	7⅛	7	—
Rolland B	—	7¼	7¼	—
Rothmans	—	23	22½	—
Royal Trust	600	19½	19½	19½
Schlg E	—	9⅛	9	—
Scitt LaS	—	25½	25	—
Shell Can	—	26½	26⅜	—
Shell I p	—	29	28¾	—
Shop Save	—	14⅞	14⅞	—
Sogemines	—	13⅞	13⅝	—
Steel Can	—	197	19½	—
Texaco Can	—	27½	27¼	—
T Grp (A)	—	8	7⅞	—
Tr-C Corp	—	9⅛	9	—
Tr-C PL	400	30⅛	30⅛	30⅛
Tr-C PL B	—	44	44	—
Tr-C PL w	—	890	875	—
tr-c-PL-2.75	—	59½	59⅜	—
uap inc	—	21⅛	21	—
Un Carbide	—	18¾	18¾	—
Velcro	—	59½	58	—
Versafood (A)	—	15⅛	15	—
Wajax	—	13½	13⅛	—
Walk GW	—	33	32¾	—
W et Knapp	—	16	16	—
Weldwood	—	12	12	—
WCoast Tr	—	24½	23½	—
Weston (A)	—	16⅛	16⅛	—
Zeller's	—	13½	13¼	—

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Agassiz	4000	65	65	65
Ameranium	—	4½	4½	—
Am Met Ent	—	325	325	—
Anthonian	—	14	12	—
Baker Talc	—	31	30	—
Barvallee	—	5	5	—
Bateman	—	3	7½	—
Blue Bon	—	265	265	—
Bruce-Presto	—	15	14½	—
Bruneau	—	14	14	—
Burnt Hill	3000	89	89	89
Camflo	—	575	575	—
Cannon Mines	—	29	29	—
Carbec	—	40	39	—
Cartier-Que	—	10	10	—
Cassiar	—	15⅜	15⅜	—
Cassidy's	—	9	9	—
Chemalloy	900	470	465	465
Chipman	—	9½	9½	—
Com. H. M.	—	250	250	—
Commodore	—	5¾	5½	—
C Manitoba	1000	65	65	65
C Mogador	500	17½	17½	17½
C Manpas	—	10	9½	—
C Persh	1000	76	76	76
CQ Smelt	400	280	280	280
C Virginia	—	140	135	—
C Proprietary	16400	143	140	143
Corgemines	—	57	55	—
Credo	—	29½	28	—
Daering Ex.	—	9½	9½	—
Dauphin	2000	27	27	27
Devil's Elb	1500	28	28	28
Dom Exp	4000	28	26	28
Dom Lease	—	18½	18½	—
Dumagami	—	40	40	—
Dumont	—	18	17	—
Duvan	—	11	10	—
Eagle Gold	500	450	450	450
East Vent	—	13	13	—
Empire Min	1500	9	9	9
Fab Met	5000	7	7	7
Fano	—	5	5	—
Fidelity	—	22½	21½	—
Fleet Mfg	—	290	280	—
Flint Rock	—	15	15	—
Fontana	—	5	5	—
FT Reliance	—	75	70	—
Futurity	—	54	54	—
Furling Pr	—	350	350	—
Glen Lake	—	330	310	—

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Grissol	—	5⅜	5⅜	—
Guardian M	10300	120	116	120
Imbres	—	6¼	6¼	—
Inland Ch	—	5¼	5	—
Inspiratn	500	110	110	110
Int Qtlas	—	38	25	—
Int Norvatle	—	16	16	—
Int Pts Pr	—	26	26	—
Int Dredg	—	6	6	—
James Bay	—	96	96	96
Louanna G	—	15	15	—
Matachewan	—	50	48	—
Midepsa	200	195	195	195
Miro Mines	500	28	28	28
Mistango	—	17	17	—
Mt Pleast	—	13½	13	—
Native Min	—	8	8	—
N Formag	3500	11½	11½	11½
N Glacier	1000	25	25	25
NA Rare M	—	27½	27	—
Opem Ex	—	28	26	—
Opemiska	—	900	900	—
PA Inv	—	385	385	—
Pat Silver	2000	26½	26	26
Paudash	—	4	4	—
Pennbec	—	7	7	—
Peso S	3600	320	315	320
Phoenix O	—	385	38	—
Pine Ridge	—	16	16	—
Pitt Gold	—	5	5	—
Pow C-¼ pr	—	13	13	—
Prime Potash	3500	10	9½	10
Que Ascot	—	4	3½	—
Que Chib	—	57	55	—
Que Explo	500	18½	18½	18½
Queenston	—	24	24	—
St-L Colum	—	175	175	—
St Lucie Ex	—	11	11	—
Seaway H	—	8¼	7	—
Select Fin	—	250	250	—
SShwngn Mng	5000	37	37	37
Silver Reg	11000	28	27	28
Silver Sum	500	16	16	16
Silver T	500	87	87	87
Soca	1000	85	85	85
S Dufault	1000	22	22	22
Spartan Air	—	93	91	—
Stairs Ex	—	12½	12½	—
Sturgeon	—	35	35	—
Subeo	—	260	256	—
Superpack	—	14¼	14	—
Surlaga	200	265	265	265
Tache	—	9	9	—
Tazin	—	10	9½	—
Terrex Mng	1000	37	37	37
Tib Expl	—	3½	3½	—
Titan	—	9	9	—
Un Obalski	—	160	151	—
Val-Mar	—	430	425	—
V Der Hout	—	200	200	—
Waite Dufault	—	21	19	—
West Hill	2000	29	28	28
West Tin	—	12	12	—
Wisconsin	2020	28	28	28

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S.pub.	Banq.	Comb.	Pap.
Changement 3 juin	+.16	—.02	+2.75	+.37	+.69
Clôture 3 juin	159.99	130.60	140.03	152.27	72.81
Haut — 1968	171.25	134.51	140.17	159.59	86.14
Bas — 1968	148.69	119.16	113.50	139.70	66.18
Haut — 1967	173.93	150.19	136.26	164.41	125.04
Bas — 1967	148.99	128.83	109.48	141.48	82.99

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

GOUVERNEMENT DU CANADA

		Achat	Vente
5 1er oct.	1968	99¼	99¾
5¾ 1er oct.	1969	98½	99
5 1er juin	1971	94¾	95¼
5 1er juil.	1970	96¼	96⅜
7 1er avril	1973	98¾	99⅜
5½ 1er oct.	1975	88½	89½
6 1er avril	1971	97¾	98⅜
6¼ 1er d3c.	1973	97	98
3¼ 1er juin	1976	77	78
5½ 1er aout	1980	86¾	87⅜
4½ 1er sept.	1983	76½	77½
5¼ 1er mai	1990	80¾	81⅜
5¾ 1er sept.	1992	87¾	88¾
4¼ 1er sept.	1972	89	90
5½ 1er oct.	1969	98	98½
CNR 2⅞ 15 sept.	1969	95½	96
CNR 5½ 15 dec.	1971	94¼	95¼
CNR 1er fev. 4	1981	71½	72½
CNR 5¼ 1er jan.	1985	86¾	87¾
CNR 5 1er oct.	1987	77¾	78¾

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

AMEC 7½ 15 mrs	1990-93	98¼	98¼
BC El 6½ 1er avr.	1990	87½	89½
M Hy 7 15 nov.	1985	95	96
N Brsw 7¾ 2 juil	1988	97¼	97¾
Nwfnd 7½ 15 fev.	1988	97¼	97¾
N Ecoss 7½ 15 juin	1988	98¼	98¾
Ont Hy 7 avril	1991	97	98
IPE 7½ 1er jan.	1988	95	96
Q 7½ 1er dec.	1972-86-89	99	100
Q 7½ 15 mai	1980	96	97
Q 7½ 15 jan.	1985	96	96½

MUNICIPALITES

Montreal 7ler jan.	1992	89	91
Metro T 7¾ mai	1988	97	98

CONVERTIBLES

Cdn Petrofina 4	1972	85	87
Inland NG 5½	1977	84	87
Pac Pete 5	1977	85	88
Simpsons 5½	1979	142	—

		Achat	Vente
TC Pipe Line 6	1989	83	90
W Coast x-c'pon 5½	1988	90	92

INDUSTRIES

Abitibi 7¼	1987	94	96
Alum of Can 4½	1973	87½	89½
Bq de N.E. 7	1987	96	98
Can Cement 3¾	1975	79½	81½
CB Alum 5¾	1980	85	87
C.P.R. 5	1933	76	78
Dom Stores 5½	1976	87	89
Domtar 6¾	1987	87	89
GMAC 6½	1987	87	89
CMAC 6½	1987	85	87
Eaton Accep 5¾	1985	82½	84½
Imp Oil 7⅜	1988	97	99
Ind. Accept 6¾	1984	90	92
Roy T Mort. 6	1975	86	88
Roynat 6¼	1981	85½	87½
Shell Oil 5⅞	1977	87	89
St Law Corp 5	1978	80	82
Simpsons 4¾	1973	88	90
Triad 4¾	1971	90	—
Weston Geo 6¾	1987	87	89
Woodward 5¾	1985	82	84

SERVICES PUBLICS

Atlas Gas Tr 5¾	1985	80	—
Ang Can Tel 6	1983	86	—
Bell Phone 5¾	1984	83	—
Consum Gas 5	1978	81	—
Bell Tel 7⅝	1991	98¾	—
B.C. Tel 6¾	1989	89	91
Calgary Pow 7½	1988	99	101
Cdn Elect 4	1972	86¼	—
Bell Tel 6¾	1992	91	—
Consu Gas 6½	1979	90	92
Marit Elect 7¾	1987	99	101
NFLD Lt Pow 7¾	1988	99	101
Northern Tel 5¾	1983	82	84
TC Pipe Line 5.85	1987	83½	—
Que Tel 7	1989	92	94
Que NG 7	1990	85	—
Union Gas 5¾	1983	82	—

titres au comptoir

Source : Bongard Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	10	12
Advance RL	6	8
Aconic	2	—
Airicana	50	55
Albatross	8	13
Amal Mng	5	—
Americ	5	—
Amer Chib	2	5
Arnora	—	1¾
Beauchemin	—	40
Bald Mt.	2¾	4½
Boma Chib	12	17
Beauport Holding	12	17
Bonaventure	50	60
Bracemac	20	22
Burrex	11	14
Castle Tin	63	67
Chib Asbestos	32	38
Chibtown	25	30
Clearwater	40	43
Clero	20	25
Can Javelin	9½	10¼
Cuvier	3	5
De Lesseps	58	62
Dasson	—	10
Doral	55	65
Dubisson	3	6
Ducros	20	—
Elmac	3	5
En-O-La Ex	—	10
Ganda Silver	6	8
Gaspe Copper	43	45
Gaspesia	40	60
Gibson	—	5
Gold Star	2	4
Grt Lake Nickel	4 00	4 20
Hucamp	60	80
Independant	2	4
Iroquois	5	10
Imperial Miner	20	25
Jack Waite	1	3
Jubilee	65	80
Juma	6	8
Kukatush	5 00	5 50
Lake Beaver	27	30
Leeds Metal	12	16
Little Tex	—	10
Lun Echo	30	33
Madex	17	22
Main Oka	5	10
Mt Cartier	40	50
Mariner	22	25
Martin Bird	¼	1½
Mattagami Ex	—	5
Milado	3	6
Molybia	20	25
Noganta	1 15	1 30
Nat. Malartic	2 10	2 25
Nemrod	60	70
New Assoc. Dev	½	7½
New Baska	10	15
New Insco	15	18
New Lorie	6	9
New Miller	3	6
New Pascalis	55	65
Nipiron	30	50
Norque	5	8
North Beaudulac	26	30
Nouvelle	42	52
Okland	1	2
Olympus	—	25
Prado	3 50	3 70
Pyrotex	4 25	4 50
Quejo	3	6
Radio Hill	55	65
Ran Lux	—	25
Rand Mal	4	7
Seaway	2	4
Scott Chip	1	2
Scandia Mng	5	15
Starlight	¼	1½
Sullco	5 50	6 50
Timrod	60	70
Thunder Bay	2 00	2 25
United Chib	34	40
Waco Pete	6	9
Watson Lake	2	4
Weegee	1 41	1 50
Wm Leys	2	4
Young Dave	16	19

SECTION INDUSTRIELLE

Source : Kipper and Co.

	Achat	Vente
Bque d'Economie Que.	5 50	6 00
B B Molly wts	5 00	6 00
Cdn Foreign Sec	14.50	15.50
Chartered Credit	2 75	3 25
Consol Thea. "A"	6.50	7.50
Credico	1 25	1 75
Crown Life	20 00	22 00
District Trust	5.50	7.00
East Can Savings	4.50	5.50
Grenache	2.20	2.40
Halton and Peel Tr.	15.00	17.00
Hamilton Trust	5.50	6.50
Industrial Life	16.00	18.00
Jenkins Valve	14.50	16.00
Internat Systcoms	17.25	17.75
La Prevoyance	13 00	15 00
La Stabilite	3.50	4.50
Les Prevoyants	6.00	7.00
Loeb wts	17 00	—
Lincoln Trust	5.00	6.00
London Life	47 00	49 00
Monarch Life	65.00	75.00
North West Life	6.50	8.00
Nova Scotia Tr	47.00	49.00
Paco Corp	2.50	3.00
Permeatre Corp	25.00	26.00
Readers Digest	13.00	13.50
Scintrex	11.00	12.00
Seaboard Life	6.50	8.00
Stdman Industr	13 00	14 00
Supersol	4.00	4.75
Soc d'am et de Fid	20.00	22.00
Trizec Corps	1.80	1.99
Wellington Sk A	1.00	1.50
United Amus. "A"	14.00	—
United Amus. "B"	10.00	—
Zodiac "A"	1.00	1.50

fruits et LEGUMES

Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au Marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division du ministère de l'Agriculture.

Pommes : McIntosh 3 po. et plus $3.50 à $4.25 le boisseau, 2¼ po. et plus, $2.75 à $3.25, commerciales $1.25 à $1.50, Cortland $3 à $3.25 le boisseau.

Ciboulettes : $1 la douz.

Asperges : .32 à .33 la livre.

Laitue : frisée $1.25 à $1.50 les 2 douz., Boston $2.25 à $2.50 pour 16, Romaine $2.25 à $2.50 pour 16.

Concombres : $4 la douz.

Echalotes : .60 à .75 la douz.

Epinards : $2 le minot ou 10 cellos de 10 onces.

Baumes : $1.50 la douz.

Pommes de terre : $1.25 à $1.35 les 50 livres.

Panais : $3.75 à $4 le minot ou 12 cellos de 2 livres.

Radis : .40 à .50 la douz. de paquets.

Rutabaga : no 1, $2.25 à $2.50 le boisseau, gros $1.50 les 50 livres, moyens $2 à $2.25 les 50 livres, no 2 $1 les 50 livres.

Rhubarbe : .50 à .60 la douz.

Plants de fleurs et de tomates : .95 à $1 la boîte.

Tomates de serre : roses $10 les 20 livres, rouges $9 les 20 livres.

denrées agricoles

(PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre : arrivages courants, 92 points 62 ; 93 points 63. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole : .63.

Fromage : livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québecois blanc en gros .47½, coloré .47¾.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation, no 1 en sacs : 18 à 22 ; procédé par rouleau, no 1 en sacs : .17½ à .19 ; autre catégorie pour nourrissage, .13½ à .14.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage .13½ à .14 ; poudre de lait, 4½ à 4¾ cents.

Pommes de terre : prix de gros : Québec, nouvelles 1.25 à 1.35 les 50 livres ; I.-P.-E., 3.10 à 3.25 les 75 livres, 2.10 à 2.25 les 50 livres, .55 à .57 les 10 livres; N.-B. 1.45 à 1.50 les 50 livres, .39 à .40 les 10 livres.

Prix des oeufs : en cartons d'une douzaine : A-extra gros, 46.3; A-gros, 43.3; A-moyens, 40.1; A-petits, 36.



Vive poursuite de la reprise à Wall Street

Wall Street débute vivement en hausse ce matin sous la pression de la forte demande qui continue de se manifester.

Les hausses l'emportent sur les baisses par la marge de plus de 2 contre 1 et l'indice Dow Jones s'inscrit à 909.59, en hausse de 4.21.

Parmi les leaders, Alcoa, Chrysler, Penn Central et US Smelting enregistrent des gains de 1 point chacun ou mieux. Le leader, au point de vue volume, Pacific Petroleum est légèrement en hausse.

Les trois principaux producteurs de l'automobile sont en hausse de même que les électroniques, les aciers, les matériaux de construction et les pharmaceutiques.

* * *

La tendance des cours a débuté inégalement en hausse ce matin à la **Bourse de Montréal** mais se raffermit légèrement par la suite. L'indice combiné gagne 0.26 à 152.53.

A l'ouverture Alcan était en hausse de ⅞ à 24⅝. Les actions "A" de Denault gagnent ¼ à 10¾ sur un virement de 7,000 actions et celles de Marconi gagnent ⅛ à 7.00 sur un virement de plus de 3,000 actions. Home Oil "A" gagne ⅛ à 23. Inco se replie de 1 point à 111½.

Dans le secteur minier à la Bourse Canadienne, Guardian gagne 6 cents à 1.20 et Consolidated Proprieteray Mine Holdings en gagne 8 à 1.43. Opemiska Explorers gagne 1½ à 27½ cents.

* * *

A **Toronto,** les industrielles et les pétroles de l'Ouest débutent en hausse mais leur volume est peu élevé.

Leigh Instruments a avancé de ½ à 40½ ; CPR et Seaway Hotels de ⅜ chacune ; Alcan de ¼ à 23⅞ ; PCE Explorations 15 cents à $3.60 et Charter Oil 15 cents à $6.15.

Inco a reculé de ½ à 112, United Asbestos de 25 cents à $9.55, Camflo de 20 cents à $5.65 et Jefferson Lake ½ à 39.

* * *

LONDRES — Le cours de l'or s'est vivement replié ce matin à Londres. Il s'est inscrit en baisse de 75 cents au "fixing" d'ouverture, à 41.20 dollars, le plus bas niveau enregistré depuis près de trois semaines. Le volume des affaires reste peu élevé en raison de la rareté des acheteurs.

Sur le marché des valeurs, l'atmosphère est meilleure, l'indice général gagne près de 4 points.

* * *

PARIS, 4. (AFP) — La Bourse de Paris restera fermée aujourd'hui, apprend-on de source informée. Il semble que les responsables de la Bourse attendent les résultats des négociations entre patrons et syndicats du secteur bancaire.

Le franc français est coté en léger progrès ce matin à Londres, la livre ne valant plus que 11,845 francs contre 11,86 en clôture vendredi. Il y a toutefois très peu d'affaires dans l'attente d'une décision concernant la réouverture de la Banque de France.

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Adanac	2.63	2.87
Andreae Equity	3.78	4.13
All Cdn Com	8.33	9.10
All Cdn Div	10.08	11.01
All dn Ven	9.61	10.50
American Growth	7.68	8.39
Associate Investors	4.65	4.70
Beaubran	38.24	41.53
Canada Growth	7.50	8.24
Canada Security	4.58	5.03
Cdn Gas Energy	12.42	13.61
Cdn Investment Fund	3.91	4.29
Cdn Scudder Fund	17.73	17.73
Cdn Sec Growth	8.40	9.21
Cdn Trusteed	4.41	4.82
Canafund	53.95	56.65
Champion Mutual	6.98	7.59
Collective Mutual	6.91	7.51
Commonwealth Intl	11.21	12.28
Commonwealth Intl Lever	14.48	15.87
xCompetitive Capital	10.50	11.48
Corporate Investors	5.72	6.25
Diversified Income A	1.54	1.71
Diversified Income B	4.57	5.03
xDividend Shares	4.01	4.40
Dominion Compound	4.43	4.81
xDreyfus	15.45	16.86
Entarea Investment	5.24	5.73
European Growth	8.10	8.85
Executive Fund of Cda	7.40	7.77
Exec Inv Intl Ltd	8.45	8.87
Federated Financial	6.05	6.61
Federated Growth	8.32	9.09
xFidelity Trend	31.54	34.28
Fonds Collectif A	6.70	7.28
Fonds Collectif B	4.78	4.93
Fonds Collectif C	9.16	9.96
Fonds Desjardins A	4.68	—
Fonds Desjardins B	4.35	—
Fraser Fund	12.78	12.84
Gis Compound	9.80	10.71
Gis Income	rme3	4.74
Growth Equity	7.19	7.86
Growth Oil and Gas	19.30	—
Guardian Growth	8.92	—
Investors Growth	10.67	11.60
Harvard	14.36	15.69
Investors Intl Mutual	8.24	8.95
Investors Mutual	5.19	5.65
Keystone Canada	8.75	9.61
xKeystone Cust S-1	23.42	25.56
xKeystone Cust S-4	8.60	9.39
xKeystone Cust K-2	7.72	8.43
Le Fonds P.E.P.	4.04	4.40
xLexington Research	16.98	18.56
Maritime Equity	3.59	3.92
Molson M Fund	4.48	4.70
Mutual Accumulating	5.37	5.87
Mutual Bond	8.02	8.38
Mutual Bond Income	4.76	4.98
Mutual Growth	6.88	7.52
Mutual Income	5.90	6.45
Natrusco	12.80	13.38
Natural Resources	7.15	7.81
xOne William Street	17.57	17.57
Pension Mutual	7.56	8.26
Principal Growth	5.32	5.80
Provident Mutual	6.74	7.33
Prov Stock Fund	6.03	6.56
xPutnam Growth	13.97	15.27
Radisson	3.73	—
Regent Fund	10.48	11.45
Royfund	5.31	5.48
Pret et Rev.	7.09	7.75
Spec	11.34	12.46
Taurus	7.33	8.05
xTechnol	10.61	11.56
Timed Investment Fund	5.90	5.93
United Accumulative	12.29	13.36
United American	3.19	3.49
United Venture	5.71	6.27
Universal Savings Equity	5.73	6.26
Western Growth	5.03	5.50
York Fund of Canada	4.09	4.44

xFonds americains

newyork

3 JUIN

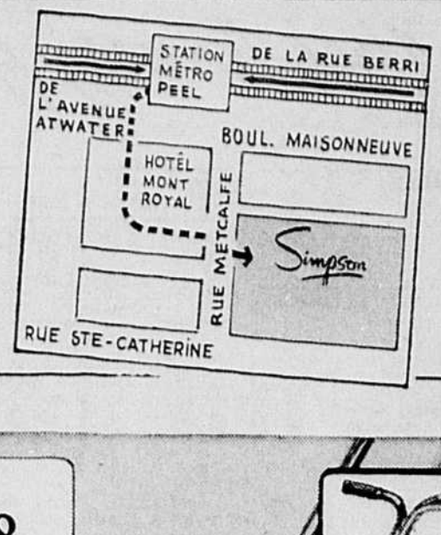
Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. net
ACF 2.20	40	47	46⅜	46⅜	— ¼
Addres 1.40	116	85½	83⅜	83⅜	— 1⅝
Admiri	122	21⅜	21⅛	21⅛	— ⅛
Alcan Al 1	636	22¼	21¾	22⅛	+ ⅜
AllegC .10e	130	16⅛	16⅛	16⅛	— ⅛
AllisChal 1	702	33¼	32⅛	32⅜	+ ⅜
Amerad 3	140	89½	88⅞	89⅛	— ⅝
AAirlin .80	331	26⅛	25

Simpson

EN VILLE ET FAIRVIEW-POINTE CLAIRE

MAINTENANT! PRENEZ LA SORTIE HOTEL MONT-ROYAL DU METRO STATION RUE PEEL JUSQU'A SIMPSON

Vous pouvez MAINTENANT venir du METRO jusqu'à Simpson par un passage souterrain . . . En prenant la sortie Hôtel Mont-Royal à la station du métro Peel, vous déboucherez en face de l'entrée Simpson sur la rue Metcalfe.



PNEUS "GUARDMAN"



ST-125
NYLON 4 PLIS
'ALLSTATE'
RABAIS $4

Paroi noire,

Type sans chambre à air

775 x 14 .— .775 x 15

Rég. 23.98

ens. **19.98**

et votre pneu usagé rechapable de catégorie "A". Sinon, ajouter $1

Installation sans frais par Simpson en ville et au Centre-Auto Fairview !

Des pneus à profil légèrement adouci — idéal pour conduite sur chaussée sèche ou mouillée.

Ces pneus portent une garantie sans limite de temps ni de millage contre les hasards de la route ainsi qu'une garantie de 25 mois contre l'usure de la semelle !

Dimensions	Paroi noire		Paroi blanche	
	Type sans chambre à air		Type sans chambre à air	
650 x 13	21.98	**17.98**	24.98	**20.98**
695 x 14	22.98	**18.98**	25.98	**21.98**
735 x 14	22.98	**18.98**	25.98	**21.98**
775 x 14	23.98	**19.98**	26.98	**22.98**
825 x 14	26.98	**22.98**	29.98	**25.98**
855 x 14	28.98	**24.98**	31.98	**27.98**
775 x 15	23.98	**19.98**	26.98	**22.98**
815 x 15	26.98	**22.98**	29.98	**25.98**
845 x 15	28.98	**24.98**	31.98	**27.98**
885 x 15	—	—	33.98	**29.98**

Les prix ci-dessus comprennent un pneu usagé rechapable de catégorie "A" en échange, sinon ajouter $1.

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSON — ACCESSOIRES D'AUTO (773) AU SOUS-SOL

AUSSI A FAIRVIEW — POINTE-CLAIRE



TONDEUSES A ESSENCE

La tondeuse idéale qui vous épargnera des efforts tout en vous permettant d'enjoliver votre pelouse !

- Carter en acier rigide
- Moteur 3 c.v. à 4 temps de marques "Briggs and Stratton" ou "Tecumseh"
- Modèle 20 pouces
- Démarreur rapide par tirage
- Manches tubulaires en acier plaqué chrome
- Roues 6 pouces en acier.

Ch. 56.88 Mens $7.

Aussi réservoir 2 gallons à essence, **ch. 2.49**

TONDEUSES ELECTRIQUES

Elle fonctionne comme un charme . . . profitez de cette offre à bas prix pour vous la procurer !

- Puissant moteur électrique à 8 ampères
- Ejecteur latéral
- Démarrage à étranglement
- Manches en acier plaqué chrome
- Lame en acier **Ch. 56.88 — Mens. $7**

Aussi cordon de rallonge disponible. Longueur 100 pi. **Ch. 8.98** additionnels.

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

(Veuillez allouer 4 à 5 jours pour livraison)

SIMPSON — Tondeuses à gazon (774) au sous-sol

AUSSI A FAIRVIEW POINTE-CLAIRE

PEINTURE "HARMONY HOUSE" POUR INTERIEUR ET EXTERIEUR

A. Peinture latex pour l'extérieur. Ne requiert aucune couche de base ! Sèche en 30 minutes et donne un fini résistant qui ne s'écaille pas.

- Tons gris français, fusain, vert pin, vert menthe, cannelle, crème, vert, turquoise, bisque, jaune soleil ou blanc. **Par pinte** Rég. 3.10 **Ch.** 2.39 — **Par gallon** Rég. 10.50 **Ch.** 7.29

Latex et semi-brillant pour l'intérieur. Exclusivité Simpson!

B. Le latex est parfait pour salon, chambre à coucher ou plafonds. Sèche en 30 minutes. Fini satiné. **Par pinte** Rég. 2.50 **Ch. 1.99. Par gallon** Rég. 7.98 **Ch. 5.88.**

C. Le semi-brillant est inodore et met 6 à 8 heures pour sécher. Idéal pour cuisine, salle de bain ou boiseries. **Par pinte** Rég. 2.59 **Ch. 1.99. Par gallon** Rég. 8.98 **Ch. 7.29**

- **Choix de ravissantes teintes telles que** gris argent, violet, champagne ivoire, vert menthe clair, fougère avocat, vert écume, jaune soleil clair, abricot, ton or ambré, beige parchemin, blanc antique, beige épice, rose givré, rose coquille, rose bourgeon, turquoise, bleu azur, blanc, aqua ou bleu horizon clair.



Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSON — Peinture (772) au sous-sol

AUSSI A FAIRVIEW POINTE-CLAIRE

AU SOUS-SOL D'AUBAINES SIMPSON AU SOUS-SOL D'AUBAINES SIMPSON AU SOUS-SOL D'AUBAINES SIMPSON AU SOUS-SOL D'AUBAINES SIMPSON AU SOUS-SOL D'AUBAINES SIMPSON AU SOUS-SOL D'AUBAINES

ENS. "CABANA" COTON IMPRIME FANTAISIE

Prix spécial

ch. **6.99**



Une réelle aubaine à ce bas prix ! Le parfait vêtement de plage pour hommes et jeunes gens !

Un ensemble "Cabana", voilà ce qu'il manquait à votre garde-robe d'été, messieurs ! Quelle que soit la destination de vos vacances, voici un vêtement que vous apprécierez à l'heure de la baignade et de la détente !

- L'ensemble comprend **une veste** en coton frais et léger doublée de tissu absorbant et **un caleçon de bain** court de style boxeur avec support intérieur en filet de coton.
- Attrayants imprimés aux motifs nets
- Choix de tons bleu ou vin en vogue
- Tailles P.M.G. ou TG.



Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSON — Accessoires pour hommes (713) au rez-de-chaussée

AUSSI A FAIRVIEW POINTE-CLAIRE

Chez Simpson se trouve le cadeau pour chaque Papa

N'oubliez pas la Fête des Peres Dimanche 16 juin

CHEMISES HABILLEES ET SPORT POUR HOMMES



Des chemises parfaitement désignées pour ceux qui désirent passer l'été en tout confort et en toute élégance

A—Chemises polo en coton au tricot filet

- 100% coton frais pour l'été, un tissu lavable à la machine et indéformable
- Manches courtes, col tricot fantaisie
- Fermeture à glissière devant
- Tons unis de bleu, ton or, blanc ou vert
- Tailles P.M.G. et TG.

Ch. 4.29

2 pour 8.50

B—Elégantes chemises de marque "Hunt Club"

- Marque exclusive à Simp-
- Marque exclusive à Simpson
- Coton Oxford 'Sanforized' pour une apparence impeccable
- Manches courtes
- Col à pointes boutonnantes
- Rayures et mini-quadrillés en tons jaune, vert, bleu ou beige.

Ch. 4.50

C—Rabais 1.51 ! Chemises sport au repassage permanent

- 65% polyester et 35% coton au fini Koratron* ne requérant jamais de repassage.
- Manches courtes
- Choix de col mou régulier à baleines permanentes en tons unis seulement, ou col à pointes boutonnantes
- Quadrillés, rayures ou tons unis de bleu, jaune, orange, vert ou beige en vogue.
- Tailles P.M. et G.

Rég. 6.50 **Ch.** 4.99

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSON — Accessoires pour hommes (713) au rez-de-chaussée

AUSSI à FAIRVIEW-POINTE CLAIRE

Pour hommes et jeunes gens ! Une fabrication experte !

RABAIS $4! ELEGANTS OXFORDS

Rég. 19.98

15.98 pai.

Des souliers de fabrication experte, canadienne ou italienne, créés pour plaire à l'homme soucieux de son élégance ! Achetez-les et découvrez vous-même leur confort !

- Empeignes en cuir de veau
- Semelles en cuir flexible
- Talons à bouts semi-caoutchoutés d'excellente durabilité
- Vaste choix de modèles y compris des souliers à pointes unies, d'autres lacés à 3 et 4 oeillets, des souliers "fourreau" ou des mocassins
- La plupart disponibles en ton noir, aussi ton brun dans le groupe.
- Pointures 7½ à 11 désassorties dans le groupe



Pas de commandes postales ni téléphoniques, s.v.p.

SIMPSON — SOULIERS POUR HOMMES (723) AU DEUXIEME

AUSSI A FAIRVIEW-POINTE CLAIRE

AU SOUS-SOL D'AUBAINES SIMPSON AU SOUS-SOL D'AUBAINES SIMPSON AU SOUS-SOL D'AUBAINES SIMPSON AU SOUS-SOL D'AUBAINES SIMPSON AU SOUS-SOL D'AUBAINES SIMPSON AU SOUS-SOL D'AUBAINES

TOUT EST GARANTI CHEZ CANADIAN TIRE

4 nouveaux magasins montréalais vendent à bas prix des marchandises entièrement garanties



Voyez l'adresse complète des magasins au bas de la page.

Avec les 4 nouvelles ouvertures, le total des magasins Canadian Tire de Montréal et de sa banlieue s'élèvera à 12. Le magasin de Ville La Salle a déjà ouvert ses portes tandis que les trois autres (à Pont-Viau, Ville Saint-Laurent et Dollard-des-Ormeaux) ouvriront incessamment.

Les 4 nouveaux magasins Canadian Tire, comme tous les autres d'ailleurs, offriront le plus grand choix de marchandises aux plus bas prix possibles.

Bien qu'une considération du client soit le prix, la compagnie attache une égale importance à la confiance qu'elle a en la qualité des articles qu'elle vend. A cet égard, il serait difficile de trouver un magasin Canadian Tire qui se dérobe à ses obligations. Cette confiance se traduit en effet par une garantie "au magasin" des plus faciles à exiger. On pourrait aussi l'appeler "instantanée" car elle prend effet à l'instant de l'achat et est instantanément honorée, si nécessaire, au magasin où s'est effectué l'achat, sans avoir à aller ailleurs pour les réparations ou l'échange et sans que le client ait à empaqueter l'article pour l'envoyer dans un endroit éloigné. Une garantie vraiment sérieuse est celle qui affirme sa confiance dans la qualité de la marchandise.

Des pièces automobiles et une foule de marchandises générales

Les magasins Canadian Tire se sont taillé une réputation d'authentiques magasins de pièces automobiles mais, en y regardant de plus près, on découvrirait que, dans un milieu très semblable à celui d'un supermarché, ils offrent au public plus de 18,000 articles pour la voiture, les sports et le ménage. L'excellence de leur organisation, comportant même des décors de couleurs pour mieux trouver la marchandise que vous cherchez, attire de plus en plus la clientèle avisée qui sait ce qu'elle veut.

L'implication de pneus dans le nom même de Canadian Tire tendrait à faire oublier les jumelles, l'équipement de football ou les radios à transistors qu'on y vend. On y trouve, naturellement, des pneus, des batteries, des bougies, des silencieux, mais aussi des tuyaux d'arrosage, des pinceaux et des pistolets à peinture, des chariots d'enfants, des haltères, des coffres d'outils, des scies circulaires, des poubelles, des sèche-cheveux et bien d'autres choses encore.



Les Centres de service rapide comportent le plus moderne équipement de diagnostic et de réparation

Une fois terminés, les 88 boxes-compartiments de service des 12 Centres de service Canadian Tire seront parmi les plus actifs de Montréal. On pourra y prendre rendez-vous par téléphone et le service y sera aussi varié que les marchandises que vendent les magasins Canadian Tire: pose rapide des silencieux, réparation des freins (une des spécialités des techniciens Canadian Tire), réglage du train avant et de la direction, équilibrage des roues, analyse du fonctionnement du moteur (allumage, carburation, électricité), installation d'amortisseurs ou simplement l'entretien général des véhicules sous garantie.

Les Centres de service Canadian Tire peuvent installer toutes les pièces automobiles que vendent les magasins. Leurs techniciens agréés, courtois et très expérimentés, ont su se mériter l'enviable réputation de pouvoir résoudre efficacement presque tout problème automobile; leur travail est d'ailleurs entièrement garanti.

De temps à autre tous les magasins offrent des "spéciaux", mais les prix modérés sont la politique fondamentale sur laquelle reposent toutes les opérations. Une note "douloureuse" de réparation de voiture est infiniment *moins* douloureuse au Centre de service Canadian Tire.

Les propriétaires de voitures récentes seront sans doute surpris d'apprendre que l'emploi de pièces ou du service de Canadian Tire N'ANNULE PAS la garantie du constructeur sur la voiture neuve. Canadian Tire fournit à ses clients, durant la période de garantie et à l'intention du concessionnaire autorisé, un Certificat de Service accompagné de la commande du travail.

Articles de même qualité et jusqu'à 40% moins chers que ceux de marques nationalement annoncées



Une marque propre à Canadian Tire comporte fréquemment une bien meilleure garantie que la marque comparable largement annoncée à tout le pays. Elle est probablement fabriquée, selon les spécifications Canadian Tire, par l'un des plus grands manufacturiers du pays ou du monde. La Routière Super-Cycle Canadian Tire à 3 vitesses, par exemple, sort des usines de Raleigh d'Angleterre, alors que les marques de pneus propres à la compagnie sont fabriquées par deux différents manufacturiers dont l'un est le plus grand au monde.

La politique des prix de la compagnie, qui en est une d'achats en énormes quantités, de suppression des intermédiaires et d'un profit minime mais équitable, permet à chaque magasin Canadian Tire d'offrir à la clientèle des marchandises de haute qualité à des prix moindres, parfois même de 40%, que ceux pratiqués ailleurs.

CANADIAN TIRE

1: Montréal, 1465 est, rue Jean Talon, 729-1861
2: Verdun, 3180, rue Wellington, 766-8561
3: St-Léonard, 7655, rue Viau, 376-5100
4: Chomedey, 1205, boul. Labelle, 681-2503
5: Greenfield Park, 820, boul. Taschereau, 676-1818
6: Châteauguay, 77, boul. d'Anjou, 692-6779
7: St-Eustache, 413, boul. A. Sauvé, 473-4761
8: Ile Perrot, 87, Grand boulevard, 453-4211
9: Ville La Salle, 8778, boul. Newman, 365-8880
10: Pont-Viau, 1000, boul. des Laurentides, 669-3503 (ouverture en juin)
11: Ville St-Laurent, 1755, rue Grenet (coin Poirier), 747-4741 (ouverture en juin)
12: Dollard-des-Ormeaux, 3339, Sources Road (ouverture en juin)

OUVERTS JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9 h, SAMEDI JUSQU'À 6 h

Le Conseil des arts du Canada accorde des bourses pour $900,000

OTTAWA (PC) — Des bourses totalisant une somme de $899,365 ont été octroyées hier par le Conseil des Arts du Canada. Les bourses serviront à financer des recherches en sciences sociales et en histoire.

La bourse la plus importante a été accordée conjointement à MM. Allan Kornberg, professeur à l'université Duke en Caroline du Nord, et Joel Smith pour une recherche à Vancouver et à Winnipeg sur les influences qui poussent les individus à s'engager dans la politique.

Plusieurs bourses de plus de $5,000 ont été accordés à des etudiants des différentes provinces du pays. On mentionne entre autres noms:

Marie-André Bertrand, de l'Université de Montréal: $20,802 pour une recherche sur la criminalité chez les femmes;

Jacques Bordaz, de l'Université de Montréal, en association avec Dexter Perkins de l'Université Columbia à New York et Burham Aytug de l'Université d'Istambul: $16,980 pour une recherche en archéologie dans le sud-ouest de la Turquie;

Jean-Bernard Racine, de l'Université de Sherbrooke: $15,750 pour une recherche sur la croissance de la région métropolitaine de Montréal sur la rive sud;

William F. Mackey, de l'Université Laval: $14,000 pour une recherche sur le développement des mesures linguistiques de différences sociales et culturelles;

Gabriel Gagnon, de l'Université de Montréal: $12,350 pour une recherche sur les changements sociaux et culturels aux Iles de la Madeleine;

Marcel G. Dagenais, de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales: $11,600 pour une recherche sur les problèmes statistiques de l'analyste conométrique;

Joseph A. de Chantigny, du Collège Loyola: $9,000 pour préparer une bibliographie des écrits de l'essayiste britannique Hilaire Belloc;

André Dugas, de l'Université de Montréal: $7,425 pour une recherche sur la construction d'une grammaire française capable d'être vérifiée sur un ordinateur.

Garçon de table blessé par un voleur

Un employé de taverne, M. Louis Dupré, 24 ans, 6051, rue de Normanville, a été attaqué à coups de poignard hier soir comme il sortait de l'établissement où il travaille comme garçon de table, au no 1432, McGill College.

Comme il mettait le pied sur le trottoir, un passant lui a demandé du feu. M. Dupré a sorti son briquet. A ce moment il a encaissé un direct à l'abdomen et l'inconnu l'a dardé à trois reprises dans le bas ventre avec un petit poignard.

L'agresseur a profité du fait que sa victime se tordait de douleur, pour lui voler les $50 de ses poches et prendre la fuite.

Peu après, M. Dupré a été secouru par des passants et transporté à l'hôpital Général où l'on a constaté que les blessures étaient légères.

Deux Montréalais à leur procès à Pembroke

PEMBROKE (PC) — Deux Montréalais ont été envoyés à leur procès hier à Pembroke à l'issue d'une enquête préliminaire de six jours sous des accusations relatives à l'échange de faux billets de $20 dans plusieurs villes de la vallée d'Ottawa, en avril dernier.

Les prévenus, Paul-Gérard Arel, âgé de 31 ans, est accusé de conspiration pour mettre en circulation des billets contrefaits, et Normand Janelle, 24 ans, est accusé d'avoir mis les billets en circulation.

Le juge George Runciman, qui a présidé à l'enquête préliminaire, n'a pas encore déterminé de date pour le procès.

Décès d'un ancien premier ministre de N.-Zélande

WELLINGTON, (Reuters) — Sir Walter Nash, le doyen des hommes d'Etat de la Nouvelle-Zélande et ancien premier ministre sous le gouvernement travailliste, est décédé à l'hôpital de Wellington, hier soir, à l'âge de 86 ans.

Il avait été admis à l'hôpital le 17 mai dernier pour un examen général. Quatre jours plus tard, il était terrassé par une crise cardiaque.

Sir Walter Nash avait été premier ministre de la Nouvelle-Zélande de 1957 à 1960.

Comme ministre des Finances, des Douanes et du Commerce dans le gouvernement travailliste en 1935, il avait institué un régime de prix de soutient pour les produits laitiers, nationalisé la banque de la Nouvelle-Zélande, créé un contrôle des importations et mis de l'avant une nouvelle législation de sécurité sociale.

Elu pour la première fois au Parlement en 1929, il était devenu premier ministre à l'âge de 75 ans.

Au cours des dernières années, il s'était fermement opposé à l'action militaire américaine au Vietnam tout en appuyant les alliances militaires de la Nouvelle-Zélande avec les Etats-Unis.

Né à Kidderminster, en Angleterre, il s'était établi en Nouvelle-Zélande en 1909.

DECES



M. James A. Clough

M. James A. Clough, fondateur et président du Conseil d'administration des firmes Clough Chemical Co. Ltd., Clough Dyestuff Co. Limited et Clough Industries Limited, est décédé subitement samedi le 1er juin 1968. M. Clough était né à Huddersfield, Angleterre; il fit ses études au Huddersfield Technical College et à l'université de Leeds.

Il émigrait au Canada en 1920 comme chimiste avec le British Dyestuff Corporation et travailla subséquemment pour McArthur Irwin Ltd., Consolidated Dyestuff Limited avant de fonder Clough Chemical Co. en 1929. M. Clough était membre du Canadian Association of Textile Chemist and Colorist; the American Association of Textile Colorist and Chemist; The Kiwanis Club of Montreal; The Karnak Temple; The Royal Order of Jesters; The Canadian Club of New York City; The Mount Stephen Club; The St. Bernard Fish and Game Club.

Il est survécut par son épouse, née Phillis Elizabeth Jardine et de trois enfants d'un premier mariage avec Martha Sykes, décédée: Doreen (Mme René L. Béland, de Louiseville) Gordon, William et de six petits-enfants. Lui furvit aussi sa soeur, Mlle E. C. Clough laquelle réside à Harrogate, Yorkshire, Angleterre.

Le service funèbre aura lieu mardi après-midi à 2 heures dans la chapelle de William Wray, 2075, rue Université, Montréal.

NECROLOGIE

MME ORIDE DUPUIS

(Diana Charrette)

A Montréal, après une longue maladie, le 2 juin 1968 est décédée à l'âge de 82 ans et 8 mois, Mme Oride Dupuis née Diana Charrette.

Elle laisse dans le deuil, ses fils et brus; MM. et Mmes Adélard (Anita Deschamps) Gérard (Mme Paule Lauzon) d'Ottawa, Lienel (Yolande Soucy) de Détroit Michigan.

Ses filles et gendres: MM. et Mmes Louis-Georges Lacroix (Claire), Mlle Eliane, M. et Mme Vincent Presseault, C.A. (Noëlla).

Ses petits-enfants: Pierrette, Robert, Guy, Lucie, Paul, André, Lionel jr, Daniel, Monique, Suzie Dupuis, Daniel Lacroix; Claude, Francine et Lise Presseault.

La dépouille mortelle est exposée au 3635 rue Hochelaga.

Les funérailles auront lieu, jeudi le 6 juin à 9 hres a.m. à l'église Ste-Jeanne-d'Arc.

L'inhumation se fera au cimetière de la Côte-des-Neiges. ●

DECES



de Madame D. David-Boyer

Samedi le premier juin 1968, à l'âge de 49 ans, décédait Mme Dora David-Boyer, épouse du Dr Lionel Boyer, maire de LaSalle. Originaire de Saint-Henri, elle était née en 1919. Elle fit ses études primaires chez les Soeurs du Bon-Conseil et chez les Soeurs du Saint-Nom-de-Jésus-et-de-Marie. Elle s'inscrivait ensuite à la Faculté des Sciences de l'Université de Montréal. Elle poursuivit aussi des études de stenographe officielle à la Cour. Elle étudia également le piano avec Mlle Yvonne Hubert, professeur de grande réputation.

Mme David-Boyer s'occupa activement de cours à la Croix-Rouge et soutena diverses oeuvres sociales et charitables dont les Petites Soeurs de l'Assomption.

En 1947, elle convolait en justes noces avec le Dr Lionel Boyer, dentiste, de cette union heureuse naquirent deux fils, David et Jean-François. Mme David-Boyer était membre du Cercle 957 des Filles d'Isabelle de La-Salle.

Le 8 mars dernier, elle était terrassée par une hémorragie cérébrale. Malgré des soins attentifs, elle est demeurée dans le coma jusqu'à son décès survenu samedi le premier juin.

Elle laisse pour pleurer sa perte, son époux, le Dr Lionel Boyer, ses deux fils, David et Jean-François, et son père, M. Zénon David, Commissaire d'Ecoles à LaSalle.

Exposée au Salon Urgel Bourgie, 7708, rue Centrale, LaSalle, les funérailles ont lieu mardi le 4 juin en l'église Saint-Télesphore, à 10 heures. Il y aura ralliement en face de la station de police à 9.45 a.m. pour former le cortège, qui se rendra après les funérailles, à Saint-Rémi de Napierville pour l'inhumation.

naissances · décès · remerciements · in memoriam

BELAIR (Françoise) — A Montréal, le 2 juin 1968, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme veuve Roméo Bélair, née Françoise Lapierre, demeurant à 4055, Boul. Décarie, fille de Mme Guillaume Lapierre. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
angle Boul. Décarie et
Ave Notre-Dame-de-Grâce,

à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERNIER (Anna) — A Montréal, le 2 juin 1968, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Olivier Bernier, née Anna Locas, demeurant à 4698 rue Rivard. Elle laisse dans le deuil 4 soeurs Berthe, Yvonne, Albina et Cécile, ainsi qu'un frère Origène. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
4340, rue St-Denis,

à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de St-Lin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOYER (Dora) — A LaSalle, le 1er juin 1968, à l'âge de 49 ans, est décédée Mme Dora David Boyer, épouse du Docteur Lionel Boyer, maire de Cité LaSalle, demeurant à 8869 Boul. LaSalle à LaSalle. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses fils David et Jean-François, fille de Zénon David, Commissaire à la Commission Scolaire de LaSalle et de feu Marie-Rose Bourdeau. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
7708, rue Centrale, à LaSalle

pour se rendre à l'église St-Télesphore, de LaSalle, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Rémi de Napierville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement en face du poste de police de LaSalle à 9 h. 45 a.m.

BRAULT (Emile et Eliane) — A Orleans, Ontario, le 31 mai 1968, à l'âge de 72 et 63 ans, sont décédés accidentellement M. et Mme Emile Brault (Eliane Lapalme), demeurant à Rigaud, père du Dr Roger Brault, d'Hawaii, de Mme Yvan Lechner (Orence Brault), de Montréal, et du Dr Anicet Brault, de Rigaud. Les funérailles auront lieu mardi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Aubry et Fils,
à Rigaud,

pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Madeleine, de Rigaud où le service sera célébré à 3 h. p.m. et de là au cimetière de Rigaud, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BROSSARD (Armand) — A Longueuil, le 2 juin 1968, à l'âge de 70 ans, 9 mois, est décédé Armand Brossard, époux de Blanche Perron, demeurant 281 St-Alexandre, Longueuil. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

B. Francoeur et Fils,
70, boul. Lemoyne,

à 2 h 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre de Longueuil, où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARDIN (Robert) — A Montréal, le 4 juin 1968, à l'âge de 69 ans, est décédé Robert Cardin, L.Ph., époux en premières noces de feu Louise Raiche, et en deuxièmes noces de Marcelle Trépanier-Derome; père de Mme Gilles Joly (Micheline), Jean-Robert, ing. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Rolland Bisson Inc.
1413, rue Fleury est,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHALES (Lucien) — A Verdun, le 2 juin 1968, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Lucien Chales, époux de Marie-Louise Palin, demeurant à 4030 Claude. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
3563 Boul. LaSalle

à 8 h 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, où le service sera célébré à 8 h 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARRON (Pauline) — A Plessisville, le 3 juin 1968, à l'âge de 56 ans, est décédée subitement dame Pauline Ledoux, épouse du Docteur Raymond Charron, mère de Marc, Pierre et Francine (Mme Pierre Bellemare), demeurant à 1836 St-Calixte. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

François-Marie Rousseau et Fils
1936, av. St-Louis

à 3 h 45 pour se rendre à l'église St-Calixte, où le service sera célébré à 4 h et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTIER (Alphonse) — A Montréal, le 3 juin 1968, à l'âge de 83 ans, est décédé Alphonse Chartier, époux d'Amélia Hamelin, demeurant à 12128 Joseph-Casavant. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
2095, rue de Salaberry

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière d'Oka, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLOUGH (James A.) — Subitement, à Montréal, le 1er juin 1968, à l'âge de 66 ans, est décédé James A. Clough, époux de Phylis Jardine et de feu Martha Sukes, père de Doreen (Mme R. L. Beland), J. Gordon et William A. Il laisse aussi six petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 4 courant, à 2 h. p.m., aux salons

William Wray & Walton
2075, rue University

et de là au crématorium Mont-Royal.

COLOTELO (Claire) — A Montréal, le 31 mai 1968, à l'âge de 43 ans est décédée Claire Beauchamp, épouse de John Colotelo, demeurant 5739 Clark. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 juin. Le convoi funèbre partira de la Résidence Funéraire

Georges Godin Enrg.
518, rue Rachel est

à 8 h 15, pour se rendre à l'église St-Georges, où le service sera célébré à 8 h 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CYR (Soeur Yolande) — A Trois-Rivières, à la maison mère des Filles de Jésus, le 1er juin 1968, à l'âge de 44 ans, est décédée soeur Yolande Cyr, fille de Joseph B. Cyr, de Montréal. Les funérailles auront lieu mardi le 4 courant, à 3 heures p.m. en la

Maison mère des Filles de Jésus
1193, boul. St-Louis, Trois-Rivières.

DENIS (Paul-Emile) — A Ste-Véronique, le 3 juin 1968, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Paul-Emile Denis, époux de Maximillienne Bertrand, demeurant à Ste-Véronique. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira de la maison

L. Suppère Enrg.
à l'Annonciation

à 9 h. 30, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Véronique où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCHAMPS (Berthe) — A Repentigny, le 3 juin 1968, à l'âge de 71 ans, est décédée Mlle Berthe Deschamps, fille de feu Philias Deschamps, et de Rose-Alba Goulet, demeurant à 9, av. Félix, à Repentigny. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Yvon Champagne
222, rue Notre-Dame-des-Champs,
Repentigny,

à 3 h. 45, pour se rendre à la chapelle du Parc-Ecole Curé-Martineau, paroisse du Précieux-Sang, Repentigny, où le service sera célébré à 4 hres, et de là au cimetière de Repentigny, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBUC (Mgr Télesphore) — Subitement à Granby, le 2 juin 1968, à l'âge de 67 ans est décédé Mgr Télesphore Dubuc carmelier secret et curé fondateur de la paroisse St-Eugène de Granby. Exposé à l'école Ste-Marie, rue Laval, à Granby, translation mercredi le 5, à 7.30 hrs p.m. en l'église, une messe sera célébrée à 8 hrs. Les funérailles jeudi 6, en l'église St-Eugène de Granby, à 10.30 hrs. Inhumation à la crypte du séminaire de St-Hyacinthe. Direction: Girardot et Ménard Ltée, de Granby.

DUHAMEL (Alcide) — A Chambly, le 3 juin 1968, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Alcide Duhamel, époux de feu M. J. Marchessault; père de Solange (Mme Monette), Gérard, Germain, Dulcide, Joseph et Victor. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

E. Darche & Fils Inc.,
330, rupe Martel

pour se rendre à l'église St-Joseph de Chambly, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Roch sur Richelieu, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPRAS (Marie-Louise) — A Montréal, le 3 juin 1968, à l'âge de 94 ans 9 mois est décédée Mme veuve Eusèbe Dupras, née Marie-Louise Payette, membre de la Fraternité Eucharistique du St-Sacrement, mère de Mme Louis Rouillard (Rose-Anna), Rosario, Yvonne, et Cécile. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc.
10526, rue St-Laurent

à 9 h pour se rendre à l'église St-Joseph-de-Bordeaux où le service sera célébré à 9 h 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

DUPUIS (Diana) — A Montréal, le 2 juin 1968, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Oride Dupuis, née Diana Charette, autrefois de la rue Nicolet. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

E. Rajotte
3635, rue Hochelaga

pour se rendre à l'église Ste-Jeanne d'Arc, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUQUETTE (André) — A Montréal, le 4 juin 1968, à l'âge de 27 ans, est décédé André Duquette, époux de Marthe Simard, fils de feu Georges-Emile Duquette et de Jeanne-Mance Parenteau. La dépouille mortelle est exposée au salon

Boudrias et Cormier Ltée
816, boul. Ste-Croix, St-Laurent.

Avis des funérailles plus tard.

FALLS (Charlotte) — A Montréal, le 1er juin 1968, est décédée Charlotte Marchand, épouse de Philip Falls, soeur de Paule (Mme Paul Tudor) et Andrée. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-S. Vallée Ltée
1111, rue Laurier Ouest, Outremont

à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Viateur, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOLCO (Amélia) — A Montréal, le 2 juin 1968, à l'âge de 44 ans, est décédée Mme Dominique Folco, née Amélia Devandro, mère de Richard, Marie, Diane, Carol et Gina. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Granato Enrg.,
292, rue Jean-Talon Est,

pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOUCAULT (Caroline) — A Trois-Rivières, le 3 juin 1968, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Joseph-Ernest Foucault, née Caroline Lamothe, épouse en 1ères de Louis Arseneault. Elle laisse son fils, M. Réal Arseneault, de Longueuil, sa fille, Mme Gérard Bergeron, de Trois-Rivières. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Rousseau et Frères
445, rue Des Volontaires

à 9 h 45 pour se rendre à l'église Ste-Cécile, de Trois-Rivières, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Sault-au-Récollet où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GARIEPY (Anna) — A Boucherville, le 2 juin, 1968, à l'âge de 80 ans, 6 mois, est décédée Mme Stanislas Gariepy, née Anna Guertin, autrefois de Ste-Rosalie, comté de Bagot, demeurant chez sa fille, Mme Simon Perron, 616 Françoise-Loisel, à Boucherville. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires

Charron et Tétreault,
angle St-Charles et
de la Perrière à Boucherville.

à 1 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Famille de Boucherville, où le sejvice sera célébré à 2 h p.m., et de là au cimetière de St-Denis-sur-le-Richelieu, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GALARNEAU (Emile) — A Montréal, le 1er juin 1968, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Emile Galarneau, époux d'Eugénie Bouchard, père de Claude, Yvon, Mme Germain Rondeau (Lise), Mme Gaétan Fortier (Marielle), Mme René Gobeil (Ghislaine). Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc.
6320, rue St-Denis

à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUDREAU (Théode) — A Montréal, le 2 juin 1968, à l'âge de 66 ans,11 mois, est décédé M. Théode Gaudreau, retraité de la Commission T. de Montréal, époux de Blanche Roy, demeurant à 3114, Marquette. Il laisse dans le deuil son fils Marcel, sa fille Jeannine, 1 belle-fille, Marie-Paule Bisaillon. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Société Coopérative de
Frais Funéraires,
4848, rue Papineau,

à 8 h 50, pour se rendre à l'église St-Stanislas, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GODIN (Lucien) — A Montréal, le 4 juin 1968, à l'âge de 43 ans, est décédé Lucien Godin, pompier de la ville de Montréal, époux de Denise Tremblay, père de Pierre, Lucien, Robert, Jean, Claire, Yves, Claude et Danielle, demeurant rue Bilodeau. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Giguère & Tomasso Inc.,
8989, rue Hochelaga,

à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRIMARD (Alfred) — A Montréal, le 2 juin 1968, à l'âge de 60 ans est décédé M. Alfred Grimard, époux de Rose Charland, demeurant à 520 rue Therrien. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Société Coopérative de
Frais Funéraires
Urgel Bourgie Ltée
4505, rue Notre-Dame Ouest

à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Zotique où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRIMARD (Joseph-Philippe)—A Montréal, le 2 juin 1968, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Joseph Philippe Grimard, époux en 1ères noces de Georgianna Courteau et en 2es noces de feu Bertha Bayard (épouse en 1ères noces de feu M. Louis Masson), beau-père de Mme Louis Dolbec (Gilberte Masson), Mme Moïse Beauvais (Colombe Masson). Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. Savaria Ltée.
340 rue Jarry Est,

à 9 h. 15, pour se rendre à l'église de la Visitation où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUAY (Gérard) — A Montréal, le 2 juin 1968, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Gérard Guay, époux de Olivette Gour, demeurant Louis-Hémon, père de André. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-Paul Marchand,
4228, rue Papineau,

pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KEEGAN (Gérard-A.) — A St-Laurent, le 3 juin 1968, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Gérard-A. Keegan, époux de Darrington Beardsell. Il laisse une soeur, Rév. Soeur Roberta Keegan, quatre frères, J.-J., Léo, Arthur et Robert. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. R. Deslauriers Ltée
790, boulevard Ste-Croix

à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Raphaël où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPIERRE (Rose-Aimée) — A Montréal, le 2 juin 1968, à l'âge des83 ans, est décédéesMme veuve Arthur Lapierre, nee Rose-Aimée Rousseau. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. Bazinet Inc.,
1922, Boul. Rosemont,

à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPLANTE (Moïse) — A St-Valérien, le 3 juin 1968, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Moïse Laplante, époux de feu Marie-Anne Messier. Il laisse dans le deuil ses fils: Marcel, époux de Lucille Couette, Noël et Rolland, époux d'Angela Maurice; ses filles: Annette (Mme Armand Dupré), Anna (Mme Jacques Primeau), Lucienne (Mme Joseph Thifault), Lucille (Mme Henri Benoit), Madeleine (Mme Conrad Deslandes); aussi 1 soeur: Mme Louis Daviau; 2 frères: Napoléon et Alphonse, ainsi que plusieurs petits et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 juin, à 10 hres, à St-Valérien. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPOINTE (Joseph) — A Montréal, le 1er juin 1968, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Joseph Lapointe, époux d'Yvonne Viau. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis

à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPOINTE (Edmond) — A Montréal, le 3 juin 1968, à l'âge de 69 ans, est décédé Edmond Lapointe, époux de Laura Masson; père de Pierre; demeurant à 5677 Waverley. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Paul & Fortin
835, rue Laurier est

à 9 h 45 pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, de Jésus, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARIVIERE (Luc) — A Pierrefonds, le 3 juin 1968, à l'âge de 11 ans, 10 mois, est décédé Luc Larivière, enfant d'Yvon Larivière et de Lucie Lareau. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Roland Bisson Inc.,
130 est, boul. Henri-Bourassa.

à 10 h pour se rendre à l'église Ste-Suzanne, Pierrefonds, où le service sera célébré à 10 h 30, et de là au cimetière de Notre-Dame-de Stanbridge, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROCHE (Irma) — A Montréal, le 2 juin 1968, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme veuve Edouard Laroche, née Irma Bonin, demeurant à 3305 Monsabré. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
3805, rue Boileau
angle Lacordaire,

pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Lanoraie, lieu de la sépulture où un libera sera chanté vers midi. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATREILLE (J. Raoul) — A Ville Mont-Royal, le 3 juin 1968, à l'âge de 74 ans, est décédé J. Raoul Latreille, administrateur, époux de feu Géraldine Leclair. Il laisse son fils Michel et sa belle-fille, née Hélène Valois, ses petits-enfants Jacques, François et Benoit. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. R. Deslauriers Ltée.
5650, chemin Côte-des-Neiges

pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUZON (Amanda) — A Terrebonne, le 2 juin 1968, à l'âge de 79 ans, est décédée Amanda Larocque, épouse en 1ères noces de feu Ferdinand Despres et en 2es noces de feu Philippe Lauzon, demeurant à 826 rue Despres à Terrebonne. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Jos Guay et Fils,
756, rue St-Louis
à Terrebonne,

pour se rendre à l'église paroissiale de Terrebonne où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECOMPTE (Antoinette) — A Montréal, le 2 juin 1968, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve Edouard Lecompte, née Antoinette Demers, mère de Marthe (Mme Roger Boissonnault), Jacques (époux de Angèle Hamel). Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Société Coopérative de
Frais Funéraires
4848 rue Papineau

à 8 h. 40, pour se rendre à l'église St-Albert-le-Grand, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Théophile) — A Montréal, le 2 juin 1968, à l'âge de 66 ans, 11 mois, est décédé M. Théophile (Théo) Lefebvre, employé civil à la prison de Montréal, époux de Marguerite Milmore. Il laisse dans le deuil 8 enfants, 4 garçons et 4 filles, demeurant à 4213 rue Bordeaux. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Société Coopérative de
Frais Funéraires
4848 rue Papineau

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMAIRE (Pierre) — A Montréal le 3 juin 1968, à l'âge de 83 ans est décédé Pierre Lemaire, tavernier, époux de feu Lucie Girard, demeurant 4658 ave Earnscliffe, N.-D.-G. Il laisse dans le deuil ses enfants, Laurier, Gertrude (Mme Jack Herrity), Gérard, France, (Mme Maurice Laurin), ses belles-filles, Noëlla Villeneuve, Pauline Gordon, et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée.
4555, rue Notre-Dame ouest.

à 8 h 30, pour se rendre à l'église St-Antonin, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMOYNE (Gertrude) — A Verdun, le 2 juin 1968, à l'âge de 54 ans, est décédée Mme Edouard Lemoyne, née Gertrude Bouchard, demeurant à 3863 Newmarch, Verdun. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington, Verdun,

à 9 h 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, où le service sera célébré à 9 h 30, et de là au cimetière de Sherbrooke, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'ESPERANCE (Juliette) — A Montréal, le 1er juin 1968, est décédée Mme veuve Louis-Henri L'Espérance, née Juliette Duclos, demeurant à 3405 Vendome, app. 27. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
angle boul. Décarie et
av. Notre-Dame-de-Grâce

à 8 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVESQUE (Yvonne) — A Montréal, le 2 juin 1968, à l'âge de 62 ans, est décédée Yvonne Dansereau, épouse de Charles Lévesque. Elle laisse dans le deuil une fille Jacqueline (Mme Marcel Benjamin). Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse
angle 11e Avenue

à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Damase où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LOISEAU (Thérèse) — A Montréal, le 3 juin 1968, à l'âge de 74 ans est décédée Mlle Thérèse Loiseau, fille d'Arsène (Siméon) Loiseau, et de feu Azilda Provost. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc
6520, rue St-Denis

à

Les gardiens de prison du Québec songent à la grève

par Lucien RIVARD

Le président du syndicat des Agents de la paix de la fonction publique (CSN), M. Raymond Pion, a révélé à midi que les gardiens des 34 prisons provinciales du Québec débrayeront pour appuyer leurs revendications si le ministère de la Justice ne veut pas prêter l'oreille à leurs doléances.

M. Pion a signalé que cette attitude des syndiqués fait suite à une longue série d'incidents qui n'ont fait qu'aggraver le malaise au cours des dernières années pendant que le ministère de la Justice borne son intervention à "faire des études de la question" sans jamais prendre de mesures concrètes pour assurer la sécurité et un régime de travail normal pour les gardiens de prison.

La situation s'est envenimée davantage depuis hier alors que le ministère de la Justice a refusé de rencontrer les dirigeants du syndicat et des matrones de la prison afin d'exposer le problème qui sévit présentement à cette institution.

On sait que dimanche les neuf matrones en service à la prison de la rue Tanguay ont quitté le travail pendant cinq minutes, et que le président du syndicat a dû intervenir pour qu'elles acceptent de reprendre leurs fonctions pendant qu'un rendez-vous était pris avec le ministère de la Justice pour lui faire part de la situation intenable dans laquelle se trouvent les matrones.

La rencontre devait avoir lieu hier mais elle a été annulée par le ministère quand les dirigeants syndicaux ont manifesté le désir d'amener des matrones pour venir expliquer plus clairement tout ce qui se déroule derrière les murs de la prison des femmes.

M. Pion a signalé que depuis une dizaine de jours, il n'y a plus de directrice à la prison des femmes, celle-ci étant retenue au lit par la maladie. Entre-temps, c'est une simple matronne qui assume la direction et elle ne possède aucune autorité sur les détenues qui, selon le chef syndical, font la pluie et le beau temps.

Le président du syndicat soutient que la situation était identique avant que la directrice ne tombe malade. "Elle ne possè-

Voir GARDIENS en page 2

Laurin est réélu à St-Laurent
— Page 3

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Neuf musiciens congédiés à l'OSM
— Page 9

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ Montréal, mardi 4 juin 1968 / saint François Caraciolo / 84è année, No 130 / 4 cahiers / 64 pages / Prévisions météorologiques : ensoleillé, nébulosité variable en fin d'après-midi / Min. 50° / Max. 70°

Duel d'artillerie Israël et Jordanie: 30 morts

TEL-AVIV — (UPI, AFP) — Un duel d'artillerie particulièrement intense se poursuit depuis ce matin sur un front de plus de 12 milles le long de la ligne de cessez-le-feu entre Israël et la Jordanie.

L'aviation israélienne est intervenue et a bombardé les positions jordaniennes tandis que les forces armées bombardent avec des roquettes et des pièces d'artillerie la ville jordanienne de Irbid et des environs. Une trentaine de personnes ont déjà été tuées.

Voir MORTS en page 2

AUJOURD'HUI

Au procès de Charles Gagnon

Après Pierre Vallières, son camarade Charles Gagnon se défend seul en Cour. Il est accusé d'avoir conspiré pour commettre un hold-up au cinéma Jean-Talon. Hier, le juge a félicité un citoyen de Saint-Michel d'avoir alerté la police de la présence d'individus louches.

— Page 3

Gamelin

La victoire de Faribault est encore très lointaine.

— Page 5

Pierre Laporte accuse

L'ex-ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, affirme que l'Union nationale viole ses promesses et frustre les municipalités de $100 millions principalement par le biais de la taxe de vente.

— Page 35

Le bâtiment va bien

Si l'industrie de la construction dans la région de Montréal s'accroît au rythme de 8 pour cent depuis le début de l'année, ce pourcentage est de 5 pour cent dans la région de Toronto et de 8.9 pour cent dans l'ensemble du pays. La construction marque donc des gains malgré le loyer élevé de l'argent.

— Page 38

Trudeau veut enquêter sur le sport

Le premier ministre a déclaré hier qu'il nommerait un enquêteur pour savoir pourquoi le Canada ne fournit pas plus de Nancy Greene aux Jeux olympiques. L'enquêteur cherchera à savoir pourquoi l'équipe canadienne a tant de difficultés au tournoi mondial de hockey et il mettra le nez dans la façon dont la LNH octroie ses franchises.

— Page 50

La France reste paralysée par les grèves

Pas de mouvement massif de retour au travail

PARIS. (Reuter, UPI, AFP) — Les grèves continuent aujourd'hui de paralyser la France et on est loin du mouvement de retour au travail "rapide et massif" réclamé hier par le premier ministre Pompidou. La perte de production résultant des grèves est estimée à $2 milliards par semaine.

On estime qu'environ un million des 10 millions de grévistes devaient reprendre le chemin du travail aujourd'hui. On note par ailleurs un durcissement dans certains secteurs clés de l'industrie et des services.

Les leaders des syndicats de cheminots ont accepté une offre du gouvernement haussant les salaires de 10 pour cent en moyenne, mais l'entente demeure sujette à l'approbation des membres.

Paris est toujours privé de métro et d'autobus. Les employés des transports parisiens doivent décider ce soir s'ils accepteront l'offre de la RATP. Les leaders syndicaux se sont dits satisfaits de l'accord prévoyant des hausses de salaire allant de 10 à 17 pour cent.

Des accords provisoires sont déjà intervenus dans les industries pétrolière et chimique, les assurances, les banques, l'électricité et les textiles. Mais on ne pourra mesurer l'ampleur du mouvement de retour au travail avant la fin de la journée.

A Paris, la Bourse demeure fermée et les chauffeurs de taxi en grève depuis deux semaines ont décidé de rester inactifs. Ils doivent tenir une grande assemblée vendredi matin.

Cependant, des millions de Parisiens sont revenus dans la capitale après avoir passé le long week-end de la Pentecôte à la campagne. L'essence étant de nouveau disponible, des milliers d'automobilistes se sont également rendus au travail et ont ajouté aux embouteillages monstres dans et autour de Paris.

La Banque de France a repris ses opérations après deux semaines de fermeture.

Les journalistes de la radio-télévision se sont mis en grève illimitée la nuit dernière en affirmant qu'ils ne pouvaient plus présenter un service d'information impartial. A Bordeaux, la police a occupé les bureaux de la radio nationale et n'a permis qu'aux non-grévistes d'entrer. Elle a aussi occupé la station de transmission de Libourne et d'autres bureaux en province.

Les rues sont encore encombrées de déchets et d'ordures ménagères. Des entrepreneurs privés engagés par la ville ont commencé le travail de nettoyage, mais les boueurs municipaux sont toujours en grève.

L'industrie de l'automobile demeure inactive, les militants ayant durci leurs positions.

Le secteur de l'automobile

Aux usines Renault, les responsables syndicaux ont lancé hier un appel au durcissement en demandant la poursuite de la grève et l'occupation massive des locaux par au moins 15,000 ouvriers. Les syndicalistes ont estimé que le silence de la direction après 19 jours de grève, ne pouvait que conduire les travailleurs à choisir "l'épreuve de force".

Chez Peugeot à Sochaux, après des conversations infructueuses, la situation s'est durcie à la suite de la décision de la direction d'organiser aujourd'hui un vote du personnel sur la reprise éventuelle du travail.

Les dirigeants syndicaux ont demandé au personnel de ne pas participer à ce vote et de poursuivre la grève avec occupation des usines.

A Sud-Aviation, les négociations ouvertes à Paris entre la direction et les représentants

Voir RETOUR en page 2



téléphoto PA

Cette photo montre la police de Belgrade en train de charger les étudiants qui ont livré hier de violents combats de rue.

Les étudiants yougoslaves défient le régime communiste à Belgrade

BELGRADE, Yougoslavie — (PA, UPI, AFP) — Le régime communiste yougoslave a réagi aujourd'hui à deux jours de bagarres sanglantes entre étudiants et policiers en interdisant la tenue de toutes manifestations, assemblées ou processions.

Les leaders étudiants ont fait savoir qu'ils passeront outre à cette décision et ont convoqué un ralliement au centre de Belgrade plus tard, dans la journée, à moins que les autorités n'accèdent immédiatement à quelques-unes de leurs demandes.

Un communiqué du gouvernement émis ce matin soutient que "certains éléments irresponsables" sont impliqués dans les manifestations de dimanche et d'hier, alors que près de 100 personnes ont été blessées.

Hier soir, "les mêmes éléments irresponsables ont utilisé des explosifs" contre une agence de tourisme du centre de la ville, poursuit le communiqué.

Après un calme relatif, durant la journée d'hier, les manifestations ont repris hier et les étudiants ont occupé une partie de l'Université de Belgrade.

Les manifestants ont causé de graves dégâts dans la salle en lançant des pierres et des briques, blessant onze ouvriers. Ils ont ensuite mis le feu à des véhicules et à des camions. La police a dû se servir de boyaux à incendie pour repousser les manifestants. Des coups de feu ont été entendus et un ouvrier a été blessé, mais la police nie avoir fait feu. Elle soutient que les coups de feu sont venus des étudiants.

Des dirigeants du parti communiste dont Veljko Vlahovic, membre du présidium du parti et président du parti communiste de Belgrade, Milos Minic,

Voir BELGRADE en page 2

La colonie canadienne à Paris se porte assez bien

— Page 37

Trois autres patients sont prêts, à l'Institut de cardiologie

par Claire DUTRISAC

Trois receveurs, prêts à subir une transplantation du coeur sont actuellement hospitalisés à l'Institut de cardiologie de Montréal. Pour sa part, l'équipe chirurgicale, à la lumière de l'expérience vécue, cherche les moyens de rendre son travail encore plus efficace, s'il est possible. On vit, ces jours-ci, une "diastole" a déclaré le Dr Pierre Grondin, chef de l'équipe chirurgicale de l'Institut. C'est-à-dire des moments où l'on se prépare à renouveler l'expérience, où l'on analyse les causes possibles d'erreur, où l'on remet en place le matériel nécessaire (stérilisation des chambres, lavage des vêtements, etc.), afin de recommencer le plus tôt possible.

L'examen macroscopique n'a rien révélé qui puisse expliquer la mort de M. Murphy. Les divers examens microscopiques exigeront plus de temps. Mais on peut aisément prévoir qu'une autre tentative de transplantation du coeur sera effectuée cette semaine.

Le "suspense" que nous sert, malgré lui, l'Institut de car-

Voir PATIENTS en page 2

La transplantation du poumon, la greffe la plus difficile selon le professeur Jacques Lissac

— Page 35

MSA, RIN et RN se demandent s'il faut régler les "détails" avant le congrès de fusion

La première séance de négociations entre le MSA, le RIN et le RN a eu lieu hier soir à l'Institut Saint-Albert-le-Grand, chemin de la Côte Ste-Catherine à Montréal. A l'issue de cette première rencontre, les trois mouvements indépendantistes ont rédigé un communiqué conjoint fort laconique dont voici le texte:

"Les directeurs et les comités exécutifs du MSA, du RIN et du RN ont tenu hier soir à l'Institut Saint-Albert-le-Grand leur première séance de négociations en vue du regroupements des mouvements indépendantistes. Au cours de la réunion qui a duré quatre heures, les représentants des trois organismes, au nombre de 31, venant des quatre coins du Québec, ont établi une liste des sujets à discuter. Ils ont aussi mis sur pied des structures permanentes afin d'assurer la poursuite des négociations à un rythme rapide.

Enfin, après avoir procédé à des échanges d'information et d'opinions dans un climat d'amitié, les exécutifs ont fixé à dimanche le 9 juin, la prochaine séance de négociations".

Voir CONGRES en page 2

L'abbé Falardeau candidat indépendant dans Laurier

par Florian BERNARD

L'apôtre des assistés sociaux de Montréal, l'abbé Hubert Falardeau, sera candidat dans le comté de Laurier aux élections fédérales du 25 juin.

Ayant décidé d'aller combattre sa cause à Ottawa, il a choisi le comté de Laurier parce que ce dernier est situé au coeur du centre-ville et qu'on y trouve les plus fortes concentrations de taudis. L'abbé Falardeau, en prenant sa décision, en a officiellement informé l'archevêché de Montréal.

Il devra affronter les adversaires suivants, à savoir MM. Fernand Leblanc (libéral), Julius Briskin (progressiste-conservateur), Gaston McKenty (NPD) et Clément Custeau (PDE).

Un candidat en soutane

L'abbé Falardeau ne voit rien d'anormal à ce qu'un prêtre décide de briguer les suffrages lors d'une élection fédérale. Même si, officiellement, il devient le premier prêtre catholique du Québec à se présenter lors d'une élection, l'abbé Falardeau n'entend pas pour autant abandonner la prêtrise. Il croit que les fonctions de prêtre et de député sont parfaitement conciliables. En effet, le rôle du prêtre au sein d'un gouvernement n'est pas tellement différent de celui qui est exercé dans une paroisse. Les ouailles sont plus nombreuses, voilà tout!

Voir L'ABBE en page 2



L'abbé Hubert Falardeau

SOMMAIRE

Annonces classées / 41 à 47 et 56 à 62
Arts et spectacles / 8 et 9
Bandes dessinées / 28
Courrier "Que faire ?" / 24
Décès, naissances, etc. / 63
Editorial / 4
Finance / 38 à 40
Horoscope / 24
Informations étrangères / 36
La bonne table / 17
Les secrets de polichinelle / 22
Loisirs et récréation / 28
Mots croisés / 44
Nouvelles nationales / 33
Radio et télévision / 25 et 26
Sports / 49 à 54
Tribunaux / 10
Vie féminine / 20 à 24
Vie mondaine / 21
Votre médecin / 23

PATIENTS

SUITE DE LA PAGE 1

diologie, se double de celui de l'hôpital Royal Victoria dont l'equipe médicale a affirmé, en marge de l'intervention chirurgicale tentée par l'Institut, qu'elle aussi était prête à faire une transplantation. D'où viendra donc la nouvelle que la deuxième greffe du coeur au Canada aura été entreprise ?

Dans les multiples articles publiés par les journaux, deux affirmations contraires ont été faites : selon les uns, le coeur de M. Murphy aurait été deux ou trois fois plus petit que celui de Mme Thérèse Rondeau. Les autres disaient le contraire. Le Dr Grondin a rétabli les faits en disant que le coeur de Mme Rondeau était de grosseur normale, que le coeur d'une femme est légèrement plus petit que celui d'un homme mais le coeur de M. Murphy à cause de sa maladie, était hypertrophié. Mais là ne semble pas résider la cause de l'échec.

L'équipe de l'Institut demeure optimiste. Il convient de se rappeler que le célèbre Dr Barnard n'a pas non plus réussi son premier essai.

Parce que cette intervention présente encore beaucoup d'aléas, les pessimistes peuvent se désespérer mais les optimistes gardent espoir. Avec l'Institut de cardiologie, la population du Canada attend la deuxième transplantation du coeur.

Quelque 300 personnes ont assisté hier matin aux funérailles de Mme Thérèse Rondeau grâce à qui la première greffe du coeur au Canada a pu être réalisée. Le service funèbre avait lieu dans l'église de Saint-Justin, comté Maskinongé, où Mme Rondeau a vécu la plus grande partie de sa vie.

Le service a été célébré par M. l'abbé Casaubon, vicaire à la paroisse de Louiseville et cousin de la défunte.

Après la cérémonie, le cortège funèbre, accompagné de deux landaux de fleurs, s'est dirigé vers le cimetière de Saint-Justin où a eu lieu l'inhumation.

Assistait à la cérémonie, Mgr Grimard, ancien curé de Saint-Justin maintenant à sa retraite.

Un autre décès

A Buenos Aires, par ailleurs, le 19e patient à subir une greffe cardiaque est mort quatre jours après avoir reçu un nouveau coeur.

Enrique Serrano est décédé des suites de complications pulmonaires et rénales.

A Paris toutefois, le Père Boulogne prépare sa sortie de l'hôpital où, il y a maintenant 21 jours, il subissait une greffe cardiaque. Le Père Boulogne sera déménagé en milieu non stérile à l'hôpital Broussais et, à moins de complications, le Père Boulogne devrait être le deuxième malade cardiaque à pouvoir quitter l'hôpital à la suite d'une greffe du coeur. Le premier, on le sait, est le Dr Blaiberg, d'Afrique du Sud, qui a maintenant survécu un peu plus de six mois à cette intervention.

L'ABBE

SUITE DE LA PAGE 1

Son principal cheval de bataille sera celui de l'élimination des taudis. il entend devenir "la voix de ceux qui n'en ont pas" à Ottawa. Il a dit qu'une fois élu, il sera le premier candidat véritable des assistés sociaux.

En France, 34 prêtres étaient membres de l'Assemblée nationale avant sa dissolution récente.

Politique sociale

L'abbé Falardeau se présente comme indépendant, mais il avoue avoir une politique sociale qui ressemble beaucoup à celle du Nouveau parti démocratique. Il a dit qu'une fois élu, il accorderait son appui à tout parti qui accepterait vraiment de poser des gestes concrets en faveur des assistés sociaux.

Le NPD a fait des offres à l'abbé Falardeau. Le chef québécois du parti, M. Robert Cliche, lui a même offert une candidature dans un comté du centre-ville. Cependant, l'abbé a refusé, préférant oeuvrer seul, quitte à donner son appui au parti qui voudra bien le seconder dans sa lutte à la pauvreté.

Une puissante organisaton électorale appuierait l'abbé Falardeau. Plusieurs membres influents de diverses formations politiques auraient promis de porter au pouvoir le premier prêtre-candidat du pays! Une conférence de presse doit avoir lieu au cours des prochains jours où les organisateurs seront présentés au public.

Quant à l'abbé Falardeau, il entend faire une campagne réaliste, c'est-à-dire qu'il invitera les gens à se réunir pour discuter, un peu à la façon des fameux meetings du centre-ville sur la pauvreté. Son programme sera celui que les assistés sociaux lui soumettront.

L'abbé Falardeau a informé l'archevêché, hier, de sa décision d'être candidat. Il a rencontré à ce sujet l'abbé Riendeau qui lui a demandé de le revoir aujourd'hui, en matinée. Quoi qu'il en soit, l'abbé Falardeau est décidé à être candidat. Il a cependant jugé bon de recevoir une approbation officielle de l'archevêché.

Un porte-parole de l'archevêché a précisé ce matin qu'aucune décision n'a été prise relativement à la candidature de l'abbé Hubert Falardeau, dans le comté de Laurier, en vue des prochaines élections fédérales.

"On en viendra toutefois à une décision d'ici la fin de semaine". Le porte-parole a expliqué que la réflexion est nécessaire. "Ce n'est tout de même pas la chose la plus régulière qu'un prêtre fasse une campagne électorale. Mais il y a peut-être lieu d'envisager des exceptions à une telle règle."

L'annonce de la candidature politique de l'abbé Falardeau survient le lendemain d'une première rencontre avec le représentant de l'archevêque touchant l'orientation de l'apostolat de ce prêtre. L'évêque de Montréal songe en effet à confier des fonctions particulières à l'abbé Falardeau. La longue période de temps qui s'est écoulée entre le départ du cardinal et l'investiture de Mgr Paul Grégoire a retardé l'étude de cette question.

Depuis un certain temps l'abbé Falardeau connaissait des difficultés sérieuses du côté de l'autorité ecclésiastique. Sans gîte et sans titre officiel, il devait lui-même assurer sa subsistance grâce à des émissions radiophoniques. A l'archevêché, on l'avait classé parmi les assistés de l'Union Saint-Jean, c'est-à-dire l'organisme diocésain qui pourvoit financièrement aux prêtres retraités, aux prêtres malades ou autres. Le titre d'animateur diocésain des assistés sociaux qu'on lui avait promis ne lui a jamais été décerné officiellement.

RETOUR

SUITE DE LA PAGE 1

syndicaux ont été rompues et les syndicalistes ont décidé d'occuper le siège de la société à Paris jusqu'à ce que la direction accepte de reprendre les négociations sur de nouvelles bases.

Aux usines Michelin de Clermont-Ferrand, les syndicats ont estimé insuffisantes les propositions de la direction et ils ont décidé de demander aujourd'hui aux ouvriers de poursuivre la grève. Ils se sont d'autre part déclarés hostiles à la consultation que la direction a l'intention d'organiser au sujet d'une éventuelle reprise du travail.

Parmi ls reprises du travail déjà effectuées ou qui vont l'être aujourd'hui, on peut citer: la Banque de France où les syndicats ont fait savoir que "des résultats appréciables avaient été obtenus", l'industrie pétrolière où le travail reprend aujourd'hui dans les raffineries et dépôts de carburant. L'essence ne devrait plus manquer dans toute la France.

Au port pétrolier de Lavera, proche de Marseille, deux pétroliers immobilisés depuis plusieurs jours ont achevé leur déchargement.

Dans l'industrie chimique un protocole d'accord a été établi.

Le travail doit reprendre également dans la métallurgie de Normandie, tandis que dans la sidérurgie lorraine 40 pour cent du personnel est retourné au travail.



CONGRES

SUITE DE LA PAGE 1

C'est officiellement tout ce que l'on a pu savoir. Nous avons toutefois appris officieusement, d'un des participants à cette réunion qui deviendra peut-être un jour historique, que les débats avaient été forts lents et que l'on n'avait vraiment entamé la discussion sur aucun des points importants.

Il a surtout été question, selon notre informateur, de la priorité des sujets à discuter lors des réunions futures. La séance de dimanche prochain, qui aura encore lieu au monastère des Pères dominicains, chemin de la Côte Ste-Catherine, portera vraisemblablement sur l'unilinguisme.

MM. Pierre Bourgault et Gilles Grégoire se sont entendus sur un point: il est inutile d'aborder dès le début des questions de détail. A ce sujet, M. Bourgault aurait lancé: "Si on entre dans les détails maintenant, on n'arrivera jamais à la fusion".

Quant à M. Lévesque, il serait d'avis que l'on règle minutieusement tous les détails avant le congrès de fusion: "Il ne faut pas, aurait-il dit, que nous arrivions au congrès avec des pelures de bananes que nous nous sommes préparés les uns aux autres".

Enfin, notre informateur nous a révélé que même si l'on ne voulait pas s'arrêter aux détails, les participants ont quand même consacré une heure à rédiger le communiqué de presse reproduit plus haut.

GARDIENS

SUITE DE LA PAGE 1

de aucune autorité et ce sont certaines détenues privilégiées qui dirigent l'institution", a dit M. Pion. Et il ajoute : "Actuellement, ce sont les détenues qui sont surveillantes, et les surveillantes sont devenues les détenues".

M. Pion signale également que le nombre de matrones est inadéquat. "Souvent en fin de semaine, il n'y a que quatre ou cinq matrones pour une centaines de détenues", dit-il.

Dimanche, les matrones se sont fait insulter par les détenues qui sont même allées jusqu'à leur lancer des cabarets, ce qui a mis le feu aux poudres.

Pas de règlement

M. Pion souligne que les gardiens de prison voudraient une réglementation uniforme pour toutes les institutions du Québec. Il ajoute qu'actuellement, on applique de vieux règlements datant de 1943 et qui sont de beaucoup dépassés.

Il soutient que dans chacune des 34 prisons du Québec, c'est le gouverneur qui fait le règlement et que, souvent, ces hommes ne possèdent aucune expérience sur les prisons lors de leur nomination à ce poste.

"De plus, révèle M. Pion, le directeur des prisons, le Dr Maurice Gauthier, ne possède pas de statut défini par la loi, de sorte qu'il ne peut rien faire pour améliorer le sort des gardiens."

Les évasions

Parlant des innombrables évasions qui se sont produites au Québec au cours des dernières années, le président du syndicat rappelle que ce sont toujours les gardiens qui ont été blâmés.

Il ajoute que les dirigeants du syndicat ont proposé d'amener les gardiens devant la Commission Prévost pour qu'ils viennent expliquer en détails comment ces évasions se sont produites et quelles étaient les conditions qui prévalaient à ce moment.

"On refuse d'entendre les gardiens, affirme M. Pion, parce qu'on a peur de ce qui pourrait en sortir".

Le climat est devenu particulièrement tendu au cours des dernières semaines parce que les gardiens de prison doivent commencer à négocier un nouveau contrat de travail le 7 juin. Le contrat actuel expire le 28 juillet.

Cet après-midi, les matrones de la prison des femmes devaient se réunir en assemblée à la CSN, pour étudier les mesures qui pourraient être envisagées dans l'immédiat pour éviter la répétition de nouveaux troubles comme ceux survenus dimanche.

MORTS

SUITE DE LA PAGE 1

Quatre avions israéliens ont été abattus par la DCA jordanienne annonce un communiqué.

Les quatre chasseurs se sont écrasés en flammes sur la rive ouest du Jourdain, occupée par Israël, précise le communiqué.

Selon les observateurs, il ne fait pas de doute que cet incident a un caractère beaucoup plus sérieux que les échanges de coups de feu qui se produisent quotidiennement d'une rive à l'autre du Jourdain.

A Tel Aviv, un porte-parole de l'armée israélienne a déclaré que l'artillerie jordanienne avait pilonné au mortier et au canon les kibboutz de Neveh Ur, de Jardena Gesher et Beit Jossef au nord et dans la vallée du Beissan, près du lac de Tibériade.

Du côté jordanien, un porte-parole militaire a affirmé que les Israéliens ont ouvert le feu sur l'autre rive du Jourdain, à Manchiya, au début de l'avant-midi. Les chars ont appuyé l'artillerie. Les Jordaniens ont riposté et le feu a cessé temporairement pour reprendre un peu plus tard.

Radio-Amman a interrompu ses émissions normales pour diffusser des marches militaires et les détails sur les incidents. Le speaker de Radio-Amman a notamment déclaré : "L'agression israélienne d'aujourd'hui est une preuve du désir expansionniste d'Israël. La Jordanie qui est placée aux premières lignes arabes se défendra avec honneur contre l'agression israélienne, quel qu'en soit le prix".

Radio-Amman a conclu en lançant un appel "aux pays amis de la paix, pour qu'ils interviennent immédiatement pour mettre fin aux atrocités commises par Israël".

Un communiqué officiel annonce la fermeture de l'aérodrome d'Amman en relation avec les violents combats qui se déroulent à la frontière à la veille de l'anniversaire de la guerre de six jours.

BELGRADE

SUITE DE LA PAGE 1

président du parlement serbe, et Bruno Pesic, maire de Belgrade, ont tenté en vain de calmer les manifestants. M. Vlahovic a dit aux étudiants : "Vous devriez savoir exactement ce que vous voulez afin que nous puissions apporter des solutions aux problèmes. Je suis de votre avis que l'administration à l'université doit être changée". Les étudiants ont répondu en criant "nous voulons des actes et non des paroles". Cependant, M. Vlahovic a réussi à s'entretenir avec plusieurs leaders des étudiants.

Deux heures après la fin des bagarres, le secteur était jonché de drapeaux, d'affiches, de souliers, de sacs à main et même de pièces de vêtements.

Ce matin, les étudiants semblaient avoir remporté la première manche dans leur lutte visant à participer à la gestion de leur université et à obtenir de meilleures conditions de vie.

le TEMPS qu'il fera

80 degrés demain

Un système de haute pression qui se situe présentement au-dessus de l'est de l'Ontario et qui se déplace vers l'ouest du Québec, apportera un temps ensoleillé et plus chaud pour demain alors que le maximum pourrait dépasser 80 degrés au centre de la ville.

Ce système influençait déjà le climat montréalais aujourd'hui et le temps devait être généralement ensoleillé avec une température maximum de 70 degrés.

Velasco réélu en Equateur

QUITO, Equateur (UPI) — Jose Velasco Ibarra, âgé de 75 ans, de tendance libérale populaire, a été élu, pour la cinquième fois, président de la République en Equateur à la suite des élections qui se sont déroulées en fin de semaine.

La compilation de 90 pour cent des voix enregistrées au cours du scrutin donnait, en effet, une majorité de plus de 15,000 voix à Velasco sur son plus proche adversaire, M. Andres Cordova. On comptait 274,762 votes en sa faveur contre 259,508 à M. Cordova (gauche démocratique) et 223,799 à M. Camilo Ponce Enriquez (alliance populaire).

Oxford subit l'agitation à son tour

d'après PA, AFP et UPI

Trois cents étudiants ont assiégé hier durant deux heures le conseil de discipline de l'Université d'Oxford pour obtenir la révision d'un règlement interdisant aux nouveaux venus à l'université de distribuer des tracts politiques. Ainsi, la vague d'agitation estudiantine qui déferle sur l'Europe a fini par atteindre la plus vieille université de Grande-Bretagne, où le conseil de discipline jouissait du plus grand respect depuis plusieurs générations.

La situation était calme mais quelque 500 étudiants occupaient encore l'immeuble de la faculté de philosophie et celui de l'administration, laissant entendre qu'ils avaient l'intention d'y rester jusqu'à ce qu'on accède à leurs demandes.

Le Comité d'action des 20,000 étudiants de Belgrade vient de s'ériger en "Comité d'action de l'université rouge", renouvelable quotidiennement.

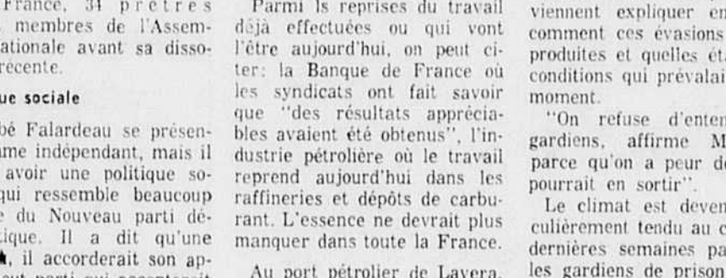
Il publie un programme en quatre points qui traduisent, en quelque sorte, l'escalade de revendications qui, d'abord corporatives, sont devenues sociales, puis politiques, sans parler maintenant d'un antagonisme de générations.

Voici les quatre points : 1) Abolition des inégalités sociales et répartition des revenus selon le seul travail; 2) Résorption du chômage; 3) Démocratisation de la bureaucratie et de tous les aspects de la vie sociale; 4) Réforme de l'université : amélioration de la situation matérielle des étudiants, participation de ceux-ci à la gestion universitaire, liberté d'inscription.

Les étudiants exigent également des punitions et des congédiements au sein de la police "qui est responsable, soutiennent-ils, des blessures qu'ont subies une centaine de manifestants durant la fin de semaine".

Selon certains rapports, les étudiants ont décidé d'envoyer une délégation au gouvernement serbe pour faire état de ces demandes et de continuer les manifestations si l'on refuse d'y accéder.

DÉBARRASSEZ-VOUS DE LA PEINTURE



Obtenez avec le revêtement ALSCO une protection sûre à tous les niveaux

APPELEZ DÈS MAINTENANT 279-8551

Frais interurbains acceptés

ALSCO

1530 est, BEAUBIEN, Montréal

ALSCO
1530 est, rue Beaubien, Montréal
Je désirerais avoir les renseignements et une estimation gratuite sans aucune obligation de ma part.
NOM .....
ADRESSE .....
TEL. : .....

ALSCO — manufacturiers de fenêtres et portes permanentes avec moustiquaires. Anodisées ou en couleur. Auvents en fibre de verre et clapboards. RENSEIGNEMENTS ET INFORMATIONS GRATUITS

Pour une agence canadienne de louage d'autos, la seule façon de devancer ses concurrents, c'est de vous offrir mieux.

Par exemple, le spécial de fin de semaine à $17.95 de Tilden.

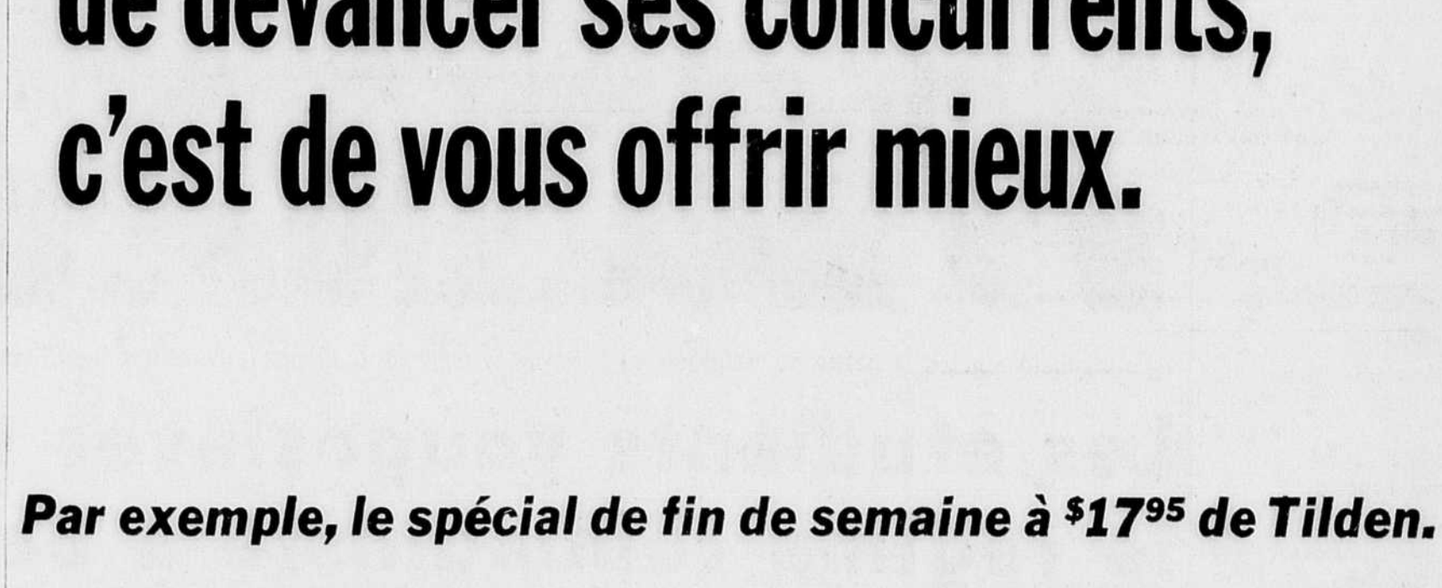
Ajoutez quelques sous du mille, et c'est tout ce que vous coûte une Chevrolet flambant neuve, du vendredi 5 heures au lundi matin 9 heures. Essence et assurance comprises.

Voilà ce que nous appelons une aubaine chez Tilden.

Et voilà une des raisons qui classe Tilden bon premier.

Essayez de trouver mieux...et puis venez voir Tilden.

(Si vous allez aux E.-U. en avion pour la fin de semaine, nous placerons votre réservation chez National Car Rentals. Leurs tarifs sont aussi difficiles à battre!)



TILDEN

Siège social du système: 1194, rue Stanley, Montréal 2.

Pour réservations de fin de semaine appeler 866-6651

Mc Guinness Rhum blanc
Le rhum doux
Distillé au Canada par McGuinness Distillers Ltd.

LA PRESSE

TAPIS Les meilleures aubaines se trouvent à la maison
AU MILLION DE TAPIS ET TUILES
Tél. 273-9983

MONTREAL, MARDI 4 JUIN 1968 — 84e ANNEE — No 130
BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 3

Les catholiques anglophones s'élèvent contre le référendum à Saint-Léonard

par Michel-G. TREMBLAY

La lutte sera désormais épique entre le Mouvement pour l'intégration scolaire (MIS) et le comité extraordinaire des éducateurs et parents catholiques anglophones de Saint-Léonard.

Le MIS réclame d'une part l'école française pour les Néo-Canadiens, alors que, d'autre part, le comité extraordinaire, appuyant l'Association des parents de Saint-Léonard, exige le maintien d'écoles bilingues ou anglaises à Saint-Léonard.

Au cours d'une conférence de presse, tenue hier, le comité extraordinaire, premier groupe à appuyer la demande des parents hors de Saint-Léonard, "considère que le droit qu'ont les parents de choisir la langue d'instruction de leurs enfants doit être défendu".

Le comité extraordinaire, présidé par M. J.J. McPeak, qui est également président de l'Association des parents pour l'enseignement catholique du Québec, s'élève contre la tenue du référendum de lundi prochain et songe même à "entreprendre une action légale" à cet effet.

Le président du comité en faveur du maintien d'écoles bilingues a précisé que la Commission scolaire locale tente de renforcer la politique qui consiste à priver un grand nombre de parents de leur liberté de choix.

"Cette politique est injuste, inconvenante et probablement illégale, et le concept même est inacceptable pour le comité et par les parents", a-t-il ajouté.

En plus de demander à la Commission scolaire de Saint-Léonard la reconnaissance du droit de choisir des parents, le comité réclame la construction de nouvelles écoles. Afin de réaliser son programme, le comité a présenté les quatre étapes de sa requête :

1 — L'appui du conseil de la "Provincial Federation of Parents Associations" qui représente la majorité des parents du Québec.
2 — L'appui de personnalités politiques qui assisteront à la réunion populaire du 5 juin à l'arena de Saint-Léonard.
3 — La présentation de deux candidats aux postes de commissaires de la Commission scolaire de Saint-Léonard (M. J. J. McPeak est l'un d'eux).
4 — La formation d'un comité juridique qui tentera d'arrêter le référendum du 10 juin par une injonction.

Le front commun

Le président du comité extraordinaire, M. McPeak, a finalement donné le nom des organismes qui appuient la reconnaissance du droit des parents à choisir la langue d'instruction de leurs enfants:

- Federation of Catholic Parent Teacher Association of Quebec;
- Parents Association for Catholic Education of Quebec;
- Montreal Council of Parent Teacher Associations;
- Lakeshore Council of Parent Teacher Associations;
- Provincial Association of Catholic Teachers;
- Federation of English Speaking Catholic Teachers of Montreal;
- Dorval Association of Catholic Teachers;
- Federation of English Speaking Catholic Teachers of Pointe-Claire and Beaconsfield;
- Provincial Association of Catholic Principals;
- Association of Catholic Principals of Montreal;
- Association of General Directors.

Coup de théâtre en préparation dans l'affaire de Saint-Michel

Le procès du chef de police Fernand Dinelle, de Ville Saint-Michel, a été abruptement interrompu, à midi, devant le juge Maurice Rousseau, alors que l'un des procureurs de la Couronne, Me Gilles Morrier, a déclaré qu'il présenterait à la reprise de l'audience, cet après-midi, une motion d'un caractère fort "spécial".

Me Morrier, qui n'a rien voulu divulguer de ses intentions par la suite, a tout simplement souligné que pendant l'ajournement de quelques minutes qui était survenu vers 11 h. 30, certains faits avaient été portés à son attention qui l'incitaient à présenter cette requête inusitée devant la cour.

Le chef Dinelle, on le sait, est accusé d'avoir exigé ou accepté un pot-de-vin de mille dollars pour faciliter le réembauchage d'un ex-policier dans la police de la ville voisine.

A l'heure du lunch, par ailleurs, on répétait qu'un véritable coup de théâtre était en préparation, et que l'affrontement qui allait se produire au milieu de l'après-midi pourrait être tout simplement "majeur".

Il est question d'un dépôt d'armes, au procès de Gagnon

par Maurice MORIN

Le 19 septembre 1966, un agent de la police fédérale (R.C.M.P.), M. David Henry Jones, âgé de 27 ans, stationné à North Bay, recevait la visite de M. Jean Simard, garde forestier de Kapuskasing, Ontario. Et à l'occasion de cette visite, le garde forestier lui apportait une caisse en bois contenant deux carabines à canons coupés, de calibre 22 et 303, des balles en quantité, une mire télescopique et quatre bombes de fabrication artisanale.

Jones, appelé par la poursuite à déposer au procès de Charles Gagnon, 29 ans, accusé de conspiration pour commettre un hold-up au cinéma Jean-Talon, à Saint-Léonard, le 27 août 1966, a aussi déclaré, interrogé par Mes Louis Paradis et Maurice Bourassa, procureurs de la Couronne, avoir fait des fouilles deux jours plus tard, soit le 21 septembre, au "camp de pêche" de Simard et avoir découvert dans une poubelle près d'un poêle une feuille de papier jaune sur laquelle diverses choses, non identifiées ou décrites, étaient écrites.

Et le 23 septembre, les armes étaient remises à la police de Montréal.

Auparavant, Jean Simard avait déposé en présence du juge Paul Miquelon et des pairs de Gagnon qui continue à se défendre seul. Il a déclaré qu'au cours de l'été 1966, il avait reçu la visite de son frère, Claude Simard et de deux amis qu'il a identifiés comme étant l'accusé Gagnon qui portait alors le pseudonyme de André et Marcel Faulkner, qui se faisait connaître sous le nom de Robert.

Il a aussi affirmé que son frère lui avait demandé à deux reprises, par téléphone, de faire parvenir des armes à une jeune fille de Montréal . . . par messagerie, mais qu'il avait oublié de le faire laissant les armes dans le sous-sol de son camp. Et c'est après que son frère Claude eut été détenu, qu'il a décidé d'alerter la police fédérale qui est venue quérir les armes.

Au tout début de la matinée, Mlle Louise Gilbert, de Saint-Michel, a identifié positivement, a-t-elle affirmé, Claude Simard et Réal Mathieu, comme étant les deux individus qu'elle avait vu sortir d'une petite voiture, dans un Centre

Voir GAGNON en page 6

Total des visiteurs hier à la fermeture
43,106
même date l'an dernier (un samedi)
296,383
depuis l'ouverture
1,470,644



photo René Picard, LA PRESSE

Le sourire de la victoire

Entouré de sa femme et de ses partisans, le maire Marcel Laurin salue victorieusement les électeurs de Saint-Laurent qui viennent de le réélire pour un quatrième mandat consécutif.

Le maire Laurin est réélu pour un quatrième mandat consécutif

par Gilles RACINE

Le maire de Saint-Laurent, M. Marcel Laurin, a été réélu hier pour un quatrième mandat consécutif, alors que 51 p. 100 des 13,259 électeurs se sont prévalus de leur droit de vote.

Le maire Laurin s'est assuré une majorité confortable sur son adversaire de la dernière minute, Me Germain Leduc, en recueillant 57 p. 100 des voix. Cependant, cette victoire est loin d'être aussi éclatante que celle de 1965, alors que le maire de Saint-Laurent s'était assuré la victoire avec 91 p. 100 des voix.

D'autre part, une proposition, formulée par le maire et soumise à la population par voie de référendum, qui avait pour but de porter de trois à quatre ans le mandat des élus, a été rejetée par 53 p. 100 de la part des citoyens de Saint-Laurent.

Des cinq quartiers de Saint-Laurent, deux ont favorisé le notaire Germain Leduc, alors que M. Laurin s'assurait la victoire en obtenant une forte majorité dans ceux de Saint-Louis, de Beaudet et de Laval.

Les conseillers

Deux conseillers qui briguaient de nouveau les suffrages ont été défaits. Il s'agit de MM. Louis-Philippe Chamberland (Beaudet, siège no 2) qui fut récemment acquitté en correctionnelle d'une accusation d'avoir accepté un pot-de-vin, et Moïse Petit (quartier Decelles, siège no 2).

Ils ont été défaits respectivement par MM. Aimé Caron et Georges Bourbonnières.

Le conseiller Gérard Beaulac a été battu au siège no 1 de Decelles, par M. Magella Robichaud, tandis que le conseiller Norman Hartenstein remportait la victoire pour le siège no 1 du quartier Laval contre M. Maurice Major, et que le conseiller Sigefroy Noël était réélu, contre M. Jean Mercier, au siège no 2 du quartier Laval.

Pour le siège no 2 de Saint-Louis, les électeurs ont préféré M. Irving Grundman à M. Eric Bissell, deux nouveaux venus dans la politique municipale à Saint-Laurent.

D'autre part, le 21 mai dernier, les conseillers suivants avaient été réélus par acclamation : M. Gerry M. Gold au siège no 1 du quartier Saint-Louis (il a aussi été accusé d'avoir accepté un pot-de-vin) ; M. Frédéric Houde au siège no 1 du quartier Beaudet ; M. Leonard Painter au siège no 2 du quartier Laval ; M. Jean-Louis Cousineau au siège no 1 du quartier Leduc.

Des 56 bureaux de votation, un seul n'avait pas encore donné les résultats, tard dans la soirée, en ce qui concerne le référendum proposé par le maire Laurin, alors que les résultats des élections étaient connus depuis longtemps pour le même bureau de votation.

Les résultats officiels seront connus aujourd'hui lorsqu'ils seront publiés par le greffier de la ville.

La voie ferrée sera clôturée !

Une campagne, par moment bruyante, que menaient les citoyens de Côte-St-Luc depuis plusieurs années pour obtenir que soient clôturées les voies ferrées du Pacifique Canadien, dans un quartier achalandé de cette ville, a pris fin hier à la suite d'une assemblée régulière du conseil municipal.

Le maire Samuel Moskovitch a annoncé que la municipalité emprunterait tout l'argent nécessaire pour ériger une clôture de six pieds de hauteur de chaque côté des voies ferrées en question, depuis le terrain de golf Wenworth jusqu'aux limites de la ville de Hampstead.

Alertée pour sa part par les démarches entreprises par sa voisine, la ville de Westmount a de son côté entrepris une étude pour déterminer si la construction de pareilles clôtures ne serait pas bienvenue dans cette autre ville de banlieue.

La ville de Westmount doit faire face à un problème de même nature et les discussions au sujet des dangers que représentent les voies ferrées du Pacifique Canadien durent, là aussi, depuis des années.

A Côte-St-Luc, la campagne menée par les résidants de cette ville a redoublé d'ardeur la semaine dernière à la suite d'un tragique accident. La petite Lorraine Foley, 11 ans, a été heurtée par une locomotive et a perdu l'usage de ses deux jambes.

La FCMM en faveur d'un canal entre Montréal et la baie Georgienne

EDMONTON (PCf) — Le maire de North Bay, en Ontario, M. Merle Dickerson, a déclaré hier, au congrès de la Fédération canadienne des maires et des municipalités, à Edmonton, que les dirigeants de la FCMM avaient approuvé sa requête d'envoyer des représentants à North Bay pour y discuter la construction d'un canal de navigation entre Montréal et la baie Georgienne.

"Le premier ministre sir Wilfrid Laurier avait promis avant la Première guerre mondiale qu'un gouvernement libéral bâtirait un canal en haut de la rivière Ottawa, mais la guerre est arrivée et rien n'a été fait", a expliqué M. Dickerson au cours d'une entrevue.

"Récemment, MM. Trudeau, Robert Stanfield et T. C. Douglas ont déclaré qu'il fallait faire quelque chose pour le nord de l'Ontario. Alors nous avons ressuscité l'idée d'un canal."

"Notre réunion de septembre, a ajouté M. Dickerson, créera un comité chargé de voir le premier ministre en espérant obtenir des mesures. Nous n'avons eu que des paroles."

Selon M. Dickerson, la construction d'un canal économiserait jusqu'à $9.00 par jour aux armateurs dont les navires sont retenus par des ennuis mécaniques dans le canal de Welland.

La construction de ce canal, selon M. Dickerson, diminuerait les coûts de transport du blé et de la potasse des Prairies et en accélérerait la livraison aux marchés.

Le canal devrait suivre la route qu'avait prise en canot Samuel de Champlain.

"Nous n'aurions besoin que de 18 écluses et de 66 milles de dragage. Je crois que la première phase de la construction devrait partir de la baie Georgienne au lac Nipissing", a ajouté le maire de North Bay.

Si le gouvernement fédéral consacre $30 millions à l'aide à l'étranger, a conclu M. Dickerson, je ne vois pas pourquoi il ne pourrait consacrer une somme identique au pays.

3 bandits attaquent une banque: $35,000

Trois cagoulards dont deux étaient armés d'une mitraillette et d'un revolver ont réussi à prendre la fuite, vers 9 h 35 ce matin, avec une somme approximative de $35,000, après avoir fait irruption dans une succursale de la Banque de Nouvelle-Ecosse, située au 1600 ouest, rue Sherbrooke.

Celui qui n'était pas armé vidait les tiroirs-caisses pendant que ses comparses tenaient les employés en respect. Il n'y avait aucun client dans l'établissement au moment du vol. Les bandits ont pris la fuite dans une auto qui fait présentement l'objet d'intensives recherches.

Une trentaine de minutes plus tard, un bandit solitaire armé d'un revolver s'emparait d'une somme évaluée sommairement à $1,000, dans une autre succursale de la Banque de Nouvelle-Ecosse, également située dans l'ouest de la métropole, soit au 1111, ouest, rue Ste-Catherine.

Le juge Lippé remet "sine die" l'audition du grief d'un policier

par Michel AUGER

Le juge René Lippé a remis "sine die", hier après-midi, l'audition du grief d'un policier montréalais, le lieutenant Emile Ducharme, qui en appelait d'une décision du conseil de discipline de la police de Montréal lui imposant une suspension de salaire de six jours et une réprimande consignée à son dossier, qui était intact depuis son entrée au service de la métropole, le 15 mars 1946.

Les accusations qui ont amené la suspension du lieutenant Ducharme, un vétéran de 17 ans à l'Escouade de la moralité montréalaise, ont été portées au mois d'avril 1967 à la suite des affirmations de quatre "demoiselles" ayant d'impressionnants casiers judiciaires.

Sujette à de fréquentes hallucinations

L'une des femmes qui avaient été condamnées l'an dernier à la suite d'une enquête menée par le lieutenant Ducharme est actuellement internée à l'hôpital Saint-Charles-Borromée, à Joliette.

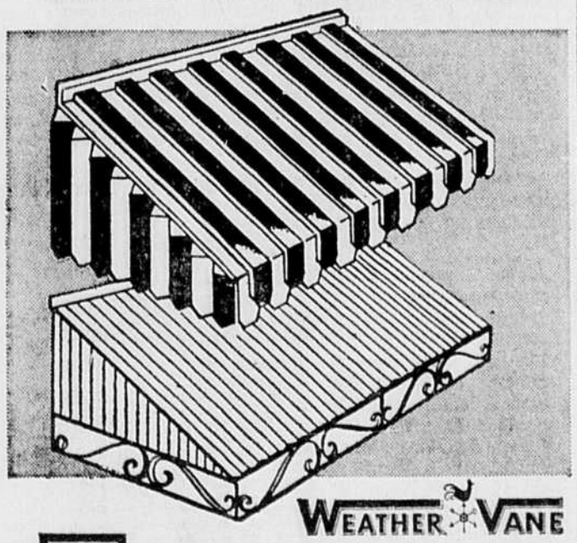
L'un des médecins de cette

Voir LIPPE en page 7

DEPUIS 1908
Geo. Tanguay & Fils, Ltée
COURTIERS D'ASSURANCES AGRÉÉS
4489 PAPINEAU, MONTRÉAL, TÉL. 527-4161
Georges Tanguay, président — Maurice Tanguay, C. d'A.A.
Paul Tanguay, C. d'A.A. — Paul Gallipeau, C.d'A.A.F.I.I.C.
Ronald Lippé, C. d'A.A. — Jacques Barry, C. d'A.A.
Henri Chartrand, C. d'A.A. — Gérard Gaumont, C. d'A.A.
Alphonse LeBouc, C. d'A.A. — Marc Savard, C. d'A.A.
Maurice Hayman, C. d'A.A. — Jean Desroches, C. d'A.A.
Jacques Hébert, C. d'A.A. — Pierre Groulx, C. d'A.Ass.

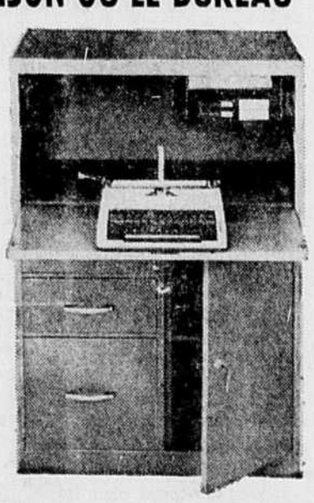
6741, ST-HUBERT
PAUL-E Talbot Bachelier en optométrie
EXAMEN DE LA VUE
PRESCRIPTION DES VERRES
OPTOMETRISTE-OPTICIEN DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL
Autrefois Optométriste consultant à l'hôpital Sainte-Justine
272-7611 • 272-7616

EMBELLISSEZ VOTRE MAISON
AVEC LES
AUVENTS EN FIBRE DE VERRE OU ALUMINIUM



WEATHER VANE
ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ PLUS TARD
LP-6-68
Auvents Weather-Vane, 3055, av. Verdun, Verdun — Tél. : 769-3853
S.V.P., me fournir tous renseignements et votre offre de paiements différés.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....
☐ Auvents ☐ Portes ☐ Fenêtres ☐ Clapboard ☐ Carports

POUR LA MAISON OU LE BUREAU
Un meuble combiné 3 dans 1
Tiroirs classeurs, armoire à papeterie, tablette servant de bureau pour la machine à écrire, espace pour le papier et le carbone. Dimensions extérieures : 29" largeur x 18" prof. x 42" hauteur. Serrure sur la tablette et sur la porte de l'armoire. En métal résistant. Couleur grise. Meuble seulement.
Ordinairement $79.95
SPECIAL PILON
$67.95



PILON inc.
FOURNITURES DE BUREAU
• 750 BEAUBIEN, 273-9501 • 800 MONT-ROYAL, 524-3081
• 8559 SAINT-LAURENT, 381-6261 • 851 DECARIE, 748-7961
• 280 OUEST, RUE SAINT-JACQUES, 842-4171
• SIEGE SOCIAL et ENTREPOT : 5830, ave ANDOVER, 342-9400

Tape-cité
OU VOUS TROUVEREZ . . .
le plus vaste choix de musique sur rubans pour votre auto ou votre foyer.
PLUS DE 5000 BANDES SONORES EN MAGASIN
7865, SAINT-HUBERT 276-2685
STATIONNEMENT GRATUIT
LUN., MAR., MER., OUVERT JUSQU'A 18 HRES
JEU. ET VEN. JUSQU'A 21 HRES — SAM. JUSQU'A MIDI
(Une division de André Radio Service Ltée)

Pour mieux vous servir...
NOUVELLES HEURES BANCAIRES



TOUS LES JOURS
DU LUNDI AU VENDREDI
de 10 am à 6 pm
L'heure du soir de 7 à 8 est discontinuée
3 HEURES SUPPLÉMENTAIRES PAR JOUR, vous permettant d'effectuer vos opérations bancaires en fin d'après-midi ou en revenant de votre travail.
Tous les jours de 10 am à 6 pm le personnel des 76 succursales se tient à votre disposition pour vous offrir les nombreux services de La Banque d'Épargne.
Voici trois *nouveaux* services qui vous aideront à multiplier vos épargnes plus rapidement :
• le COMPTE SUPER ÉPARGNE à 5%
• le CERTIFICAT D'ÉPARGNE (à taux d'intérêt plus élevé)
• le COMPTE-ÉPARGNE ASSURANCE-VIE
Renseignez-vous auprès du personnel de votre succursale. Bénéficiez sans délai de ces nouveaux services et profitez des nouvelles heures bancaires de
LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
CONSTITUÉE PAR CHARTE FÉDÉRALE
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA

GAGNON

SUITE DE LA PAGE 3

commercial sis près du cinéma Jean-Talon.

Le juge Paul Miquelon a tenu à féliciter publiquement, hier après-midi, M. Joseph Gilbert, un citoyen de Saint-Michel.

C'est ce citoyen, un directeur de loisirs âgé de 47 ans, qui avait alerté la police après avoir constaté qu'une petite automobile, de fabrication européenne, lui avait paru "louche" près de chez lui.

Des agents de Saint-Michel avaient ensuite réussi à intercepter la petite voiture dans laquelle se trouvaient trois jeunes individus ainsi que des armes.

Eveillé par sa jeune fille

Interrogé par Mes Louis Paradis et Maurice Bourassa, procureurs de la Couronne, M. Gilbert a déclaré "que c'était sa jeune fille qui était venue l'éveiller... pour lui dire qu'une voiture dans laquelle se trouvaient trois individus avait stoppé près de chez lui, dans la 24e Avenue, à Saint-Michel, pour ensuite continuer sa route vers le cinéma Jean-Talon, à Saint-Léonard.

"Je suis monté dans ma voiture, a dit le témoin et j'ai suivi le petit véhicule. En cours de route, j'ai réussi à prendre les numéros de la plaque d'immatriculation arrière de l'automobile. A un certain moment, la petite voiture s'est immobilisée près d'un centre commercial et j'ai aperçu deux individus, l'un tenant une serviette de cuir dans les mains, marchant de long en large, en face du cinéma. Quand j'ai vu l'auto, il y avait quelqu'un au volant."

Le témoin a toutefois déclaré ne pouvoir identifier ces trois individus dont l'un était affublé d'un imperméable long et foncé.

Il a aussi dit que des agents avaient réussi à repérer la voiture en fuite à environ un quart de mille du cinéma, à la hauteur du boul. Métropolitain.

Gagnon se défend seul

Gagnon, qui se défend seul mais secondé par Me Robert Lemieux agissant comme conseiller juridique, a longuement contre-interrogé le témoin, sa jeune fille qui l'avait précédé dans le box aux témoins et trois policiers entendus au cours de l'après-midi.

L'un de ceux-ci, l'agent Claude Meunier, a affirmé que dans la petite voiture, lorsqu'elle a été interceptée, il y avait à l'intérieur, Réal Mathieu qui se trouvait sur la banquette arrière. Au volant, il y avait Gérard Laquerre et près de ce dernier Claude Simard.

Ces trois individus sont mentionnés dans l'acte d'accusation comme coconspirateurs de Gagnon. Trois autres personnes sont aussi mentionnées : Pierre Vallières, Marcel Faulkner et Pierre Renaud.

Mathieu, Laquerre et Simard ont écopé de peines de prison dans cette affaire pour s'être, de plus, reconnus coupables d'autres actes terroristes, dont deux homicides involontaires.

Quant à Pierre Vallières, il a aussi été condamné, mais au pénitencier à vie, après qu'un jury des Assises l'eut reconnu coupable d'homicide involontaire à la suite de la mort de Mlle Thérèse Morin, morte dans l'explosion d'une bombe à la fabrique de chaussures H. B. LaGrenade Ltée, qui était paralysée par une grève le 6 mai 1966.

Il a interjeté appel et du verdict du jury et de la condamnation que le juge Yves Leduc, qui avait présidé le procès de six semaines, lui avait imposée immédiatement après que le jury eut rendu son verdict.

Au cours de son témoignage, l'agent Meunier a aussi dit avoir fouillé Réal Mathieu, une fois que l'automobile eut été interceptée et avoir trouvé dans une de ses poches un revolver-jouet et dans une autre poche un couteau. Dans la voiture il y avait une serviette de cuir dans laquelle il a dit avoir découvert un fusil de calibre .303, au canon et à la crosse coupés. Dans le canon de l'arme, il y avait une balle . . . prête à partir.

Au tout début de la séance d'hier après-midi, avant même l'audition des témoins, Gagnon a présenté deux motions en l'absence des jurés, vu qu'il s'agissait de questions de droit. Le président du tribunal a déclaré à l'inculpé qui a pris place au banc réservé aux avocats de la défense "qu'il peut être assuré d'avoir une défense pleine et entière".

Avant que le premier témoin fût appelé à déposer, Me Paradis a déclaré aux jurés "qu'il entendait mettre en preuve qu'il y aurait eu entente entre Gagnon et les individus mentionnés dans l'acte d'accusation pour commettre un hold-up et que des moyens auraient été pris pour renflouer les finances du mouvement du FLQ et que l'un de ces moyens était un vol devant être commis au cinéma Jean-Talon".

Le juge Miquelon a toutefois averti les jurés que "les énoncés de Me Paradis ne constituaient pas . . . une preuve".

Corps repêchés

MATANE (PCf) — Les corps de Ferdinand Martin, 24 ans, et de Roland Thibault, 21 ans, de Grosses-Roches, ont été repêchés hier dans le Lac Linda, à une vingtaine de milles de Matane et à 260 milles au nord-est de Québec.

Les deux jeunes hommes s'étaient noyés dimanche au cours d'une excursion de pêche, quand leur chaloupe a chaviré.

Capture d'un présumé voleur

Un voleur dans la quarantaine a eu la mauvaise idée hier soir de s'introduire par la porte arrière dans le restaurant le Café de la Bourse, au no 400 ouest, rue Notre-Dame, quelques minutes après la fermeture mais juste comme le propriétaire, M. Jack Karalis, s'apprêtait à revenir.

L'intrus venait de rafler $232 dans la caisse et voulait fracturer la tirelire de la distributrice de cigarettes, quand M. Karalis, ouvrant la porte, l'a soudainement aperçu.

Il s'est lancé à sa poursuite. L'autre l'a esquivé et s'est enfui par la porte avant laissée ouverte. M. Karalis l'a pourchassé dans la rue et l'a finalement rejoint à l'intersection de Notre-Dame et de St-Pierre et l'agrippant au collet, l'a maîtrisé jusqu'à l'arrivée de la police.

Un jeune amnésique

HOUMA, Louisiane, (PA) — Un jeune homme de 22 ans, originaire de Hull, a été retouvé sur une plage sise au sud de Houma, en Louisiane, souffrant apparemment d'amnésie.

Le jeune homme avait été admis à l'hôpital de la Charité, à New Orléans, le 28 mai dernier. Toutefois, ce n'est qu'hier que l'on a découvert son identité. Il s'agirait de Jean-Marc Charbonneau.

Venez chez Steinberg pour les spéciaux du mardi et mercredi

LES 4 ET 5 JUIN 1968

STEINBERG

Prix habituel 2 pour 33¢

COCA COLA

Le goût dont on a toujours le goût – contenu seulement



Bouteille de 26 oz **10¢**

Limite de 6 bouteilles par client avec toute commande de $5.00 ou plus

EN SPÉCIAL !

POULET FRAIS

JEUNE, ENTIÈREMENT NETTOYÉ, PRÊT À CUIRE
POIDS MOYEN DE 2 À 3 LB

LA LB **29¢**



Limite de 3 poulets par client avec toute commande de $5.00 ou plus

EN SPÉCIAL !

Grosses Bananes

APPÉTISSANTES, DORÉES ET MÛRES
DE QUALITÉ CONTROLÉE



LA LB **9¢**

Limite de 5 lb par client avec toute commande de $5.00 ou plus

ÉPARGNEZ 15¢

Sucre blanc

GRANULÉ TRÈS FIN
AUBAINE FORMIDABLE



SAC 5 LB **29¢**

Limite de 3 sacs par client avec toute commande de $5.00 ou plus

MONTREAL, MARDI 4 JUIN 1968 — 84e ANNEE — No 130

TROUVEZ L'emploi qui vous convient dans les annonces classées de LA PRESSE

Les politiciens sabre au clair

Péclet et le pékinois

par André CHENIER

"Cher monsieur,

Je lis avec consternation, en page 21 de votre journal, édition du 30 mai dernier, des insinuations malveillantes, que l'on m'impute, à l'égard des chiens. Etant de ces gens-là qui comptent pas mal d'amis chez ces nobles quadrupèdes, permettez-moi de protester avec énergie contre une telle diffamation.

"Les ukases de M. Léo Cadieux, ministre de la Défense nationale, et de ses phalanges de satrapes constituent une menace suffisante à la saine démocratie et au droit des gens...; de grâce, n'incitez le syndicat des chiens errants du comté de Labelle à s'en prendre à mes mollets.

"La plus élémentaire équité et les bonnes moeurs exigent une prompte et efficace rétractation. La forme, le fond, le lieu et la date de laquelle, après consultation avec le pékinois du voisin, nous laissons à votre conscience d'honnête homme. Fraternellement, André Péclet, candidat N.P.D. dans Labelle."

Nous ne cacherons pas à M. Péclet que notre conscience a ressenti un petit pincement en lisant cette lettre qu'un François d'Assise n'aurait pas répudiée. Pourtant, comme disent les hommes politiques, "on nous a mal compris". Personne n'accuse le candidat NPD d'en vouloir aux chiens bien élevés (en l'occurrence les Bomarc, tant qu'ils ne seront pas lâchés). Si tant est que nous ayons offensé quelqu'un, nous faisons réparation: il y aura toujours chez nous double ration de pâtée pour M. Péclet et... pour le pékinois du voisin.

Message en grec

Reçu de M. Julien Major, candidat NPD dans Saint-Jacques, un message rédigé en grec à l'intention des électeurs de cette langue. Un peu rouillé dans la langue d'Isocrate, nous songeons à faire traduire le tout par M. Fernand Alie, professeur et candidat conservateur. Reçu également de M. Major le programme du NPD sur la constitution, la société, l'indépendance économique, la science et la technologie, la pollution et la conservation, la consommation, l'agriculture, l'éducation, les Indiens et les Esquimaux. Très instructif d'ailleurs... spécialement pour les autres formations politiques qui ne manqueront pas de l'emprunter en tout ou en partie.

Message en italien

M. Louis Balena, vice-président du parti conservateur du Québec, président de la nouvelle commission politique de ce parti dans la province, a fait acte de candidature dans Saint-Michel hier en soulignant, en italien et en français, la nécessité pour les Italiens d'avoir un représentant à Ottawa.

"L'entente entre les Canadiens de toutes origines ethniques est le seul moyen d'avoir un Canada uni, donc un Canada plus grand et plus fort." L'assemblée a manifesté si bruyamment son approbation qu'on aurait dit que le club de soccer de Milan venait de marquer un but... Professeur d'histoire et de sciences sociales, M. Balena sait ce dont il parle quand il prône l'entente entre Canadiens de toutes origines ethniques: il a marié une Irlandaise.

Message en franco-portugais

Ce message, M. Manuel Teixeira, candidat indépendant dans Saint-Jacques, le prononce aussi bien en français, et de préférence en français.

Outre le "Canada fort et uni" de M. Balena, ce "citoyen à part entière de Montréal, du Québec, du Canada français et du Canada" qu'est M. Teixeira veut que soient reconnus la fonction du Québec "d'être le foyer national des Canadiens français" et son droit de "signer des ententes internationales dans certains cas spécifiques". Il demande aussi que les immigrants soient "intégrés en divers milieux géographiques francophones du Québec plutôt que dans Montréal exclusivement".

Candidats des humbles

Un autre indépendant, M. Claude Patenaude (libéral-indépendant dans Ahuntsic) a promis d'aider l'association "Le Réhabilité", ce groupe d'ex-prisonniers bien résolus à retrouver leur place dans la société. M. Patenaude oeuvrera quasiment dans le même sens que l'abbé Hubert Falardeau, qui vient de s'inscrire comme indépendant dans Laurier, pour défendre les assistés sociaux au Parlement.

Qui m'aime suive Trudeau (Lefebvre)

M. Jean-Paul Lefebvre, député d'Ahuntsic à l'Assemblée législative, a prié tous les libéraux de sa circonscription d'accorder leur vote à l'équipe Trudeau le 25 juin. "Un gouvernement à la petite semaine comme celui que nous avons à Québec, a-t-il dit, serait un désastre pour le pays.

"Nous ne saurions nous payer deux désastres à la fois. Et c'est d'ailleurs à tort qu'en matière de constitution on dit le premier ministre partisan du statu quo." M. Jean Lesage pourra trouver ça curieux: il estimait récemment que les libéraux fédéraux ont trop tendance à endiguer le courant du statut particulier.

Qui l'aime l'imite (Trudeau)

Entre-temps, à bord de l'avion qui le conduisait de Prince George à Edmonton, M. Trudeau a déclaré qu'il était "excellent que les femmes s'intéressent à la politique". Il n'en a pas moins été étonné d'apprendre que Mlle Huguette Marleau, avocate et soeur de la comédienne Louise Marleau, sera son adversaire conservateur dans Mont-Royal. "J'avais rencontré Louise à Stratford et je lui avais donné un baiser. Je vois que sa soeur est jolie, et qu'elle entend faire campagne sur les grands thèmes, non sur le charme et l'émotion..."

TV-Manie

Le trio Faribault-Marchand-Cliche se doit de passer à la télévision pour un débat commun sur les questions nationales, puisque le quatuor dodécaphonique Trudeau-Stanfield-Douglas-Caouette donnera le bon exemple sur les réseaux d'Etat le 9 juin. M. Faribault a déjà répondu à Télé-Métropole qu'il est fin prêt pour le 16 juin, si MM. Marchand et Cliche le sont aussi. Par ailleurs, la Télévision de Québec Canada Limitée (la raison sociale est trop longue pour l'écran), a décidé de mettre du temps gratuit à la disposition des quatre principaux partis sur les ondes de CFCM-TV et CKMI-TV.

Nouveaux candidats

Avec la candidature de M. Albert Béchard dans Bonaventure dimanche, le parti libéral a complété sa liste de 263 candidats à travers le pays. Hier, les conservateurs ont choisi au premier tour M. Jacques Perron, avocat, dans le comté de Québec-Est, et M. Pierre Hogue, avocat également, dans Saint-Henri. Pour faire bonne mesure, M. Gérard Poulin, dans Bellechasse, M. Raoul Savard, dans Lac Saint-Jean, et M. Gérard Berlinguette dans Louis-Hébert. Pour le NPD: MM. Jean-Baptiste Gauthier dans Chicoutimi et Jean-Guy Ramsay dans Lévis. Cinq candidats créditistes: MM. René Villeneuve dans Hull; Aurélien Neveu dans Joliette, Gérard Ledoux dans Bourassa, Fernand Bélisle dans Duvernay et Joseph Ranger dans Saint-Henri.

Sauvé : plus qu'un ?

Pour M. Aurélien Noël c'est non : il ne prête son comté d'Outremont à personne, pas même à M. Maurice Sauvé qu'il aime bien. Ne resterait-il à M. Sauvé que Saint-Hyacinthe?

Trudeau prend les gens pour des fous avec son histoire de Plan Marshall

— Robert Stanfield

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

CHARLOTTETOWN — Complétant hier soir à Charlottetown, dans l'Ile-du-Prince-Edouard, une première tournée de toutes les provinces canadiennes, M. Robert Stanfield, chef du parti progressiste-conservateur, a prédit que "la population du Canada réalisera au cours de ce mois combien le gouvernement actuel est mal préparé pour diriger le pays".

Devant un auditoire d'au moins 3,000 personnes, qui a accueilli le chef conservateur chaleureusement dans un stade couvert qui aurit davantage convenu pour une joute de hockey, à cause du froid, M. Stanfield a démontré qu'il entend bien faire sa part pour de couvert qui aurait davantage réalité.

Pour prouver que le gouvernement Trudeau est encore plus mauvais administrateur que le gouvernement Pearson, M. Stanfield a fait porter ses critiques sur deux points particuliers.

● Les récentes déclarations de M. Trudeau à l'effet que jamais l'économie canadienne n'a été aussi forte indiquent, selon le chef conservateur, que les libéraux veulent écarter du débat électoral "le problème central du Canada".

● Les politiques énoncées par M. Trudeau au sujet de l'agriculture et d'un "plan Marshall" pour les provinces atlantiques n'ont suscité qu'une seule réaction de la part de M. Stanfield: "Il ne faudrait pas prendre les gens pour des fous", a-t-il dit.

En somme, le chef conservateur continue de frapper ses adversaires libéraux toujours au même endroit. M. Stanfield semble avoir apprécié que M. Trudeau parle enfin d'économie et de programme électoral, ce qui lui a permis de revenir à la charge avec une énergie renouvelée et un ton électoral qu'il avait systématiquement refusé d'adopter jusqu'aux derniers jours de la semaine dernière.

Au cours de cette journée à l'Ile-du-Prince-Edouard, qu'il appelle "le jardin du golfe Saint-Laurent", M. Stanfield a visité cinq endroits.

Partout, sauf à Pryon, M. Stanfield a parlé d'économie. Il n'a fait qu'une seule allusion au problème constitutionnel. Par ailleurs, il a abordé un thème qu'il n'avait jusqu'à maintenant qu'à peine effleuré, celui de la jeunesse.

Le chef conservateur, tout en se limitant à des remarques générales, a soutenu qu'il faut donner aux jeunes l'occasion de participer à "l'amélioration de la société et à la construction de la nation.

Il a précisé qu'on doit leur trouver un rôle qui ne soit pas de nature à enlever des emplois à des adultes aptes à remplir ces fonctions.

Au moulin du grand-père

C'est avec une certaine émotion que M. Stanfield s'est rendu à Pryon, un tout petit bourg le long de la route transcanadienne, où son grand-père, M. Charles Stanfield, immigrant anglais, a établi un moulin vers 1855 pour fabriquer des étoffes de laine. Ce fut le début de "l'empire Stanfield", qui depuis est devenu célèbre par les sous-vêtements que plusieurs générations de Canadiens ont portés.

On a remis au cours de cette cérémonie très simple une photo de ce moulin à M. Stanfield, qui a x la même occasion rencontré et salué plusieurs parents éloignés, cousins et petits-cousins, qu'il n'avait jamais rencontrés. On a même rapporté que jusqu'à maintenant certains membres de cette parenté ont toujours voté libéral.

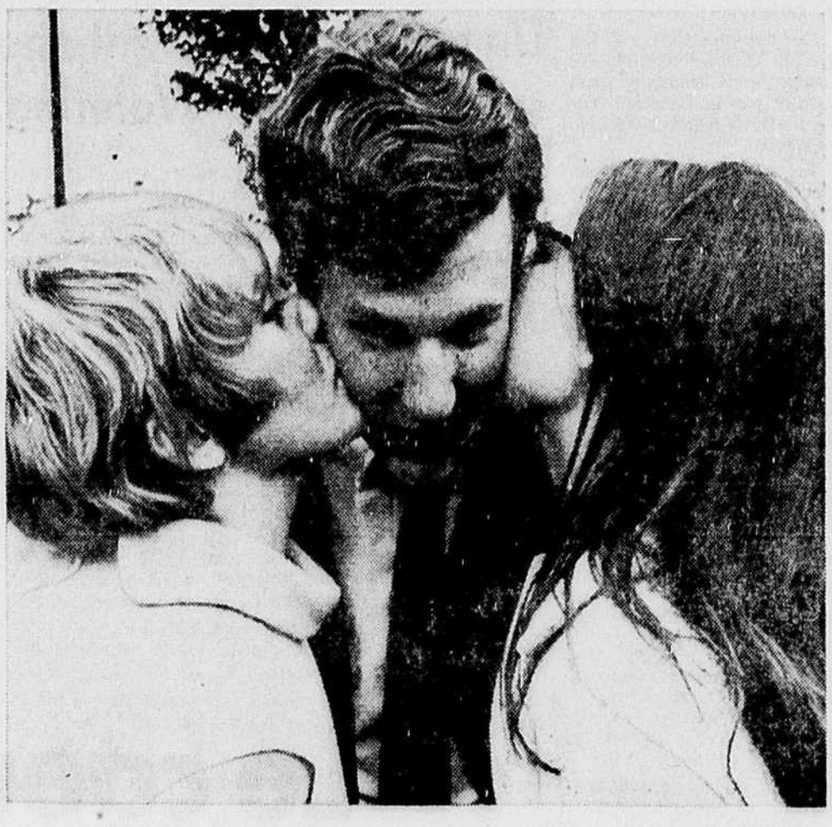
Trudeau offre une protection contre la mauvaise administration libérale

Dans son allocution de Charlottetown, M. Stanfield, en adoptant l'arme de l'ironie, s'es est pris au programme libéral:

"Ils ont fait connaître leur programme cette semaine. Il est profond. Profond de l'ignorance des problèmes importants qu'affronte le Canada. L'agriculture n'est même pas mentionnée. Je présume que quelqu'un a dû attirer l'attention du premier ministre là-dessus, puisque dimanche avant le petit déjeuner il s'est rendu dans son jet à Winnipeg pour faire connaître quelques faibles idées qui pourraient protéger un peu le fermier contre la mauvaise administration libérale, mais qui n'offrent aucun espoir pour une expansion saine du secteur agricole".

A la suite de l'annonce hier des termes d'une émission de remboursement d'obligations qui deviendront échues le 15 juin, M. Stanfield a commenté qu'elles s'étaient bien vendues parce qu'elles ont été offertes au taux "historique" de 7 et 7.26 p. 100.

"C'est ce que coûte au gouvernement et aux contribuables le désordre fiscal", a conclu le chef conservateur.



téléphoto PC

Le chef conservateur continue d'embrasser à l'occasion ses admiratrices, mais à ce chapitre son fils Max, lui donne un sérieux coup de main comme on peut le voir ici. Pour sa part M. Stanfield père a noté que toute cette histoire de baisers lui donne un sentiment d'insécurité parce que chaque fois qu'il embrasse une jolie fille il se trouve quelqu'un pour vouloir prendre sa place.



téléphoto PC

Trudeau comme Stanfield change de coiffure tous les jours. On le voit ici avec un canotier à Penticton, en Colombie-Britannique.

Trudeau aux Canadiens de l'Ouest

Les Québécois sont capables de discuter aussi bien que vous des questions fiscales et internationales

par Fernand BEAUREGARD
de notre bureau d'Ottawa

PRINCE-GEORGE, C.-B. — "Je suis Québécois moi aussi et je considère comme une insulte au Québec et à moi-même de croire que nous avons besoin de privilèges spéciaux, comme si les Québécois étaient incapables d'aller à Ottawa pour discuter de problèmes fiscaux et de relations internationales aussi bien que vous."

Cette déclaration, M. Trudeau l'adressait à quelque 3,500 citoyens anglophones de Kamloops qui s'étaient rassemblés sur le terrain du centre sportif de cette ville.

Le comté de Kamloops est un château-fort conservateur que l'ex-ministre de la Justice, M. Davie Fulton, représentait à Ottawa au moment de la dissolution des Chambres.

De M. Fulton qui a appelé "ce gentilhomme conservateur", M. Trudeau a rejeté l'accusation voulant que le parti libéral se serve de la constitution comme d'un écran de fumée pour masquer les vrais problèmes.

Les conservateurs n'ont jamais cessé de réclamer de nous la création de comités et de commissions spéciales pour étudier le problème constitutionnel, déclare M. Trudeau.

"Le parti libéral qui a toujours cru que le véritable problème était un problème économique a quand même accepté de mettre sur pied des comités et commissions d'études sur la constitution. Et voilà que ces messieurs ne sont pas encore satisfaits", dit-il.

"La vérité, c'est que les conservateurs n'ont aucune politique constitutionnelle."

Comme à Penticton, à Castlegar, Vernon et Kelowna, la foule a bruyamment applaudi le premier ministre qui lui a servi le plus éloquent discours de toute sa tournée dans l'intérieur de la Colombie-Britannique.

Ce fut, après les discours, une véritable ruée quasi hystérique vers M. Trudeau que l'on voulait voir de plus près, toucher si possible et dans certains cas, embrasser. Le service d'ordre était nettement débordé et il ne fallut pas moins de quinze minutes pour dégager la voie et prendre la route de l'aéroport. Encore une fois, le pouvoir de la "trudeaumanie" avait déréglé l'horaire, au grand dam des organisateurs de la tournée et à la grande joie du candidat libéral Len Marchand.

Un grand pique-nique

Des danses carrées, de la musique de fanfare, un pique-nique, des troupes de go-go girls en superbes mini-jupes, un déjeuner aux crêpes et sirop d'érable en plein air, un BBQ et tout cela, par temps superbe, dans le merveilleux décor de la vallée de l'Okanagan: voilà en somme ce qui a attiré les foules qui, à Penticton, Castlegar, Vernon, Kelowna, Kamloops et Prince-George, sont venues voir le premier ministre du Canada.

Ce fut un très agréable spectacle, et la "trudeaumanie" a fonctionné à merveille. Les organisateurs locaux arboraient un large sourire et les candidats libéraux affichaient un optimisme réjouissant.

Mais il est permis de se demander si l'enthousiasme des quelques centaines de personnes qui ont écouté M. Trudeau saura, le jour du scrutin, se changer en votes libéraux.

Les cinq comtés que la cavalcade Trudeau a visité hier ont, depuis de nombreuses années, refusé de se laisser gagner par la politique libérale et ont accordé leur faveur au PC, au NPD et au Crédit social.

L'attrait indéniable qu'exerce la personnalité du premier ministre sur la foule pourra-t-il "renverser la vapeur"? Il faudrait mieux connaître la psychologie de la masse pour en arriver à une telle conclusion.

Monsieur Trudeau n'a pas voulu rompre le charme "bucolique" de ce vaste pique-nique par des discours sérieux sur les grands problèmes.

Il n'a fait qu'effleurer le problème, les questions de l'unité nationale, des "disparités économiques", de l'habitation, du chômage.

A quelque deux cents jeunes qui, par des pancartes, réclamaient l'augmentation des prêts aux étudiants à des taux d'intérêt moins élevés, il a par ailleurs rappelé que l'éducation est un domaine de juridiction provinciale et déclaré que le gouvernement fédéral a déjà un plan de prêts aux étudiants dont toutes les provinces qui le désirent peuvent profiter.

Mais les provinces ne veulent pas de notre ingérence dans ce secteur pas plus qu'Ottawa ne tolérera l'ingérence provinciale dans le domaine des relations étrangères.

A Kelowna, au journaliste qui lui demandait sa position sur le plan national d'assurance-santé, en lui rappelant que M. Stanfield propose d'en retarder la mise en vigueur, M. Trudeau a répondu:

Ce projet de loi a été adopté par les deux Chambres. Il est devenu loi et sera mis en vigueur dès le 1er juillet. Les provinces seront invitées à s'en prévaloir.

"Je n'aurai toutefois aucune objection à y apporter certaines modifications pour l'adapter aux besoins particuliers des provinces."

M. Trudeau rencontre aujourd'hui les citoyens d'Edmonton et des environs et visitera demain les villes ontariennes de Port-Arthur, Fort-William, Sault-Ste-Marie et Sudbury.

Jeudi, une incursion en Abitibi, avant le retour à Ottawa.

Un candidat démissionne; un autre est désavoué

M. Peter Lust, journaliste à la pige, âgé de 57 ans, a décidé hier de se retirer comme candidat néo-démocrate dans la circonscription d'Outremont.

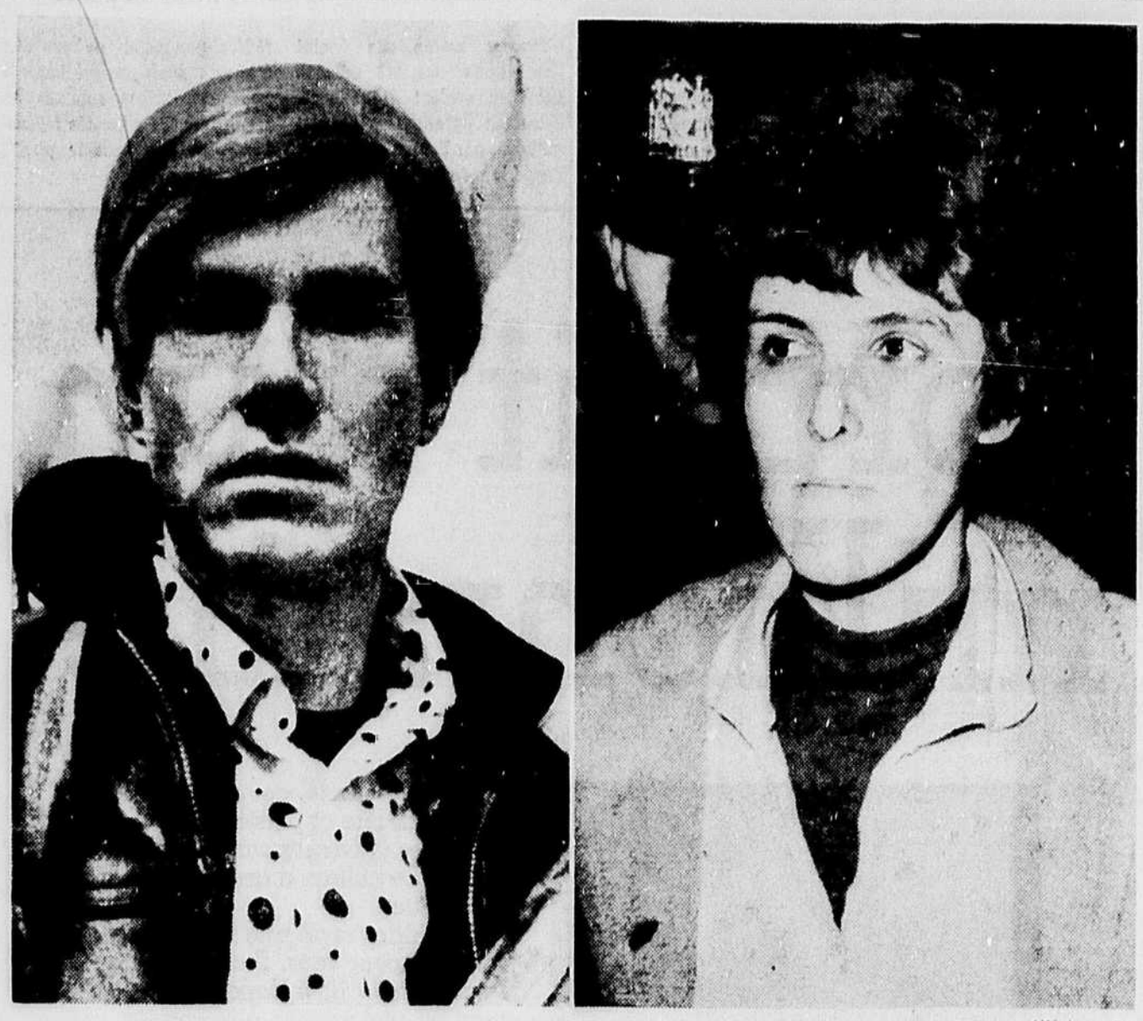
Par ailleurs, l'exécutif du Nouveau parti démocratique a annoncé hier qu'il désavouait M. Paul Dufresne, désigné quelque temps auparavant comme candidat NPD dans la circonscription de Montmorency.

Dans les deux comtés, un nouveau candidat sera trouvé d'ici quelques heures.

Dans Outremont, M. Lust se plaint de ne pas avoir assez d'organisateurs à sa disposition. Apparemment, les "fidèles" de M. Denis Lazure auraient émigré dans Gamelin, afin de travailler pour leur candidat de 1967 dans Outremont.

Quant à M. Dufresne, il aurait tenu des propos antisémites sur les ondes d'un poste de télévision québécois.

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES



téléphoto PA

Attentat contre le "pape du pop art"

Le peintre et cinéaste d'avant-garde Andy Warhol, 41 ans, considéré comme "le pape du pop art", repose dans un état critique à l'hôpital après avoir été blessé de balles de revolver dans son studio de New York qu'il appelait lui-même une "usine". Une actrice de 28 ans, qui a tourné dans quelques films de Warhol, s'est livrée hier soir à un agent de police dans le quartier de Times Square. A son arrivée au commissariat pour interrogatoire, Valeria Solanis a déclaré à la police qu'elle avait tiré sur Warhol pour "des raisons extrêmement compliquées". "Je suis une hippie ; il dominait trop mon existence", a-t-elle dit. Elle portait un imperméable et un revolver chargé dans chaque poche. Elle a été accusée provisoirement de voies de fait graves et de possession d'une arme mortelle. Un ami de Warhol, Mario Amaya, 30 ans, écrivain et propriétaire d'une galerie d'art à Londres, a aussi été atteint à la poitrine par une des cinq balles tirées au cours de l'attentat, mais il n'a été qu'effleuré.

La délégation du Nord-Vietnam à Paris rejette l'offre de Johnson

PARIS (UPI, PA, AFP) — La délégation nord-vietnamienne aux pourparlers de Paris a rapidement rejeté par un "non" catégorique la toute récente demande du président Johnson d'un geste de réciprocité de la part des communistes dans la désescalade de la guerre.

Le président américain, à l'occasion d'une visite à Glassboro dans le New Jersey, a rejeté de son côté, aujourd'hui même, l'exigence d'Hanoï pour que cessent tous les bombardements américains au Nord-Vietnam.

M. Johnson a en outre réclamé "certains gestes de réciprocité orientés vers la paix" et fait appel à la coopération américano-soviétique en vue de trouver un solution au problème vietnamien.

Les sources officielles de la délégation de Hanoï, commentant le discours du président, ont déclaré que "les Etats-Unis seuls détiennent la clé de l'impasse dans laquelle se trouvent les pourparlers". "Hanoï maintient son exigence d'un arrêt inconditionnel de tous les bombardements, ajoutent-elles, et les négociations ne s'orienteront vers un règlement politique qu'à partir de ce moment".

Revisitant le lieu de sa rencontre de juin dernier avec le premier ministre soviétique, M. Kossyguine, M. Johnson a dit qu'une "paix honorable requiert de l'autre partie certains gestes de réciprocité orientés vers la paix". Or, jusqu'à maintenant dans les pourparlers de Paris, les Nord-Vietnamiens se sont contentés de "déclarations belliqueuses" et ont "éludé" les véritables questions, a-t-il ajouté.

Les représentants nord-vietnamiens à Paris ont demandé que les Etats-Unis cessent tous leurs bombardement "alors que les ravitaillements et le matériel nord-vietnamiens affluent plus que jamais au Sud-Vietnam".

"L'autre partie n'a rien trouvé de substantiel à dire à ceux d'entre nous qui recherchent une paix juste en Asie," a poursuivi le président Johnson. "Aussi, jusqu'à ce que les hommes d'Hanoï abordent les véritables problèmes de la fin de la guerre, nous devons demeurer fermes. Nous devons faire preuve de patience et d'espoir, mais également de détermination."

Le président, passant en revue "l'année mouvementée et incertaine" qui s'est écoulée depuis sa rencontre avec M. Kossyguine à Glassboro l'an dernier, a évidemment voulu rallumer "l'esprit de Hollybush". Il a exprimé sa conviction que "les vieux antagonismes que nous appelons la guerre froide doivent disparaître et disparaîtront".

Le chemin de la paix au Vietnam sera lent et difficile, mais il sera "bien moins rocailleux quand les deux plus grandes puissances du monde, les Etats-Unis et l'Union soviétique, consentiront à faire une partie de la route ensemble", a dit M. Johnson.

Dans son appel à une plus étroite coopération américano-soviétique, le chef de l'exécutif a exprimé son désir de passer "de la guerre à la paix, de l'hostilité à la réconciliation, de l'impasse au progrès".

M. Johnson parlait au Collège d'Etat de Glassboro, à l'occasion de la collation des diplômes.

Pour sa part, dans une entrevue exclusive accordée au journal parisien "L'Humanité", le général Giap, ministre de la Défense du Nord-Vietnam, s'est dit convaincu que "les Etats-Unis sont en train de perdre la guerre et que la victoire finale sera au peuple vietnamien".

Rappelant la lutte "héroïque" de son peuple, le général Giap a dit que "le mythe de l'invincibilité des USA ... est en train de s'effondrer". Quant au gouvernement de Saigon, selon lui, c'est "un noyé." L'intervention américaine est une entreprise de sauvetage. Plus le Pentagone augmente ses effectifs au Sud-Vietnam, plus le noyé s'enfonce, s'enlise, entrainant avec lui les sauveteurs dans le désastre."

Analysant les bombardements américains, le général dit que "si moderne soit-elle, l'aviation ne décidera jamais de l'issue d'une guerre."

Les désertions touchent un sommet

SAIGON (AP) — Les désertions ont atteint un sommet sans précédent dans les forces armées sud-vietnamiennes depuis le début de l'offensive vietcong qui a suivi le nouvel an lunaire. Le pourcentage des défections est depuis trois mois de 40 pour cent plus élevé que l'an dernier à pareille date.

Dans le camp vietcong, la situation est fort différente, le nombre des désertions n'atteignant pas le quart de celui enregistré dans le camp adverse.

On évalue à environ 79,000 hommes, le nombre des soldats qui ont déserté l'armée sud-vietnamienne en 1967, plus de deux fois le nombre de l'an dernier.

Et même si le nombre des volontaires est le plus considérable de l'histoire de la guerre, dans le camp sud-vietnamien, il est de loin inférieur au nombre des désertions.

Le tourisme français est en pleine crise et ceux qui en vivent sont fort inquiets

par CY FOX

PARIS (PC) — Le mouvement touristique en France traverse une crise très grave et les hôteliers ne cachent pas l'angoisse que leur inspire cette situation.

La grève générale qui paralyse tous les moyens de transport, le malaise social ainsi que les récits sur les émeutes qui ont transformé Paris en un lieu d'une fréquentation peu recommandable, ne sont pas de nature à encourager l'afflux de touristes étrangers.

Selon certaines estimations, dans la seule ville de Paris, le mouvement touristique a baissé de 90 p.c.

Le service d'accueil officiel n'a reçu aucune demande de réservation pendant le long week-end de la Pentecôte.

La Tour Eiffel, qui avait reçu 35,000 visiteurs l'an dernier à la même date, n'en a reçu cette année que 8,000.

Dans la capitale, la grève générale a paralysé les taxis, les tude d'autres services publics, notamment les postes et télégraphes. Même situation dans tout le reste du pays.

Le quotidien parisien, Le Figaro, dans un reportage sur la situation à travers tout le pays, signale qu'à Lourdes, centre de pèlerinage catholique réputé dans le sud-est de la France, plusieurs hôtels étaient fermés et des églises désertes.

Sur la Côte d'Azur, les hôteliers n'hésitent pas à employer le mot "catastrophe" pour qualifier la situation.

Le plus grand hôtel de Bretagne était fermé, faute de clientèle. Alors que normalement, à cette époque de l'année, ce département de l'ouest attire des milliers de villégiateurs.

Les plages du sud-ouest n'ont pas connu, elles aussi, l'affluence coutumière et de nombreux hôtels de Biarritz ont dû renvoyer leur personnel.

Le tourisme représente normalement 12 p.c. des recettes de la France en devises. Les services du tourisme craignent que de nombreux étrangers n'annulent la tournée qu'ils pensaient faire en France, ce qui risque de compromettre dangereusement la saison touristique qui bat son plein de mai à août.

Beaucoup d'étrangers qui envisageaient de se rendre en France avant les désordres des deux dernières semaines, attendront de voir les résultats des élections générales, prévues pour les 23 et 30 juin, avant de prendre une décision finale.

La Côte d'Azur, de Cannes à la frontière italienne, a été la plus durement touchée par la situation. Plus à l'ouest, deux des plus grands hôtels de Marseille ont fermé leurs portes depuis 10 jours, mande Le Figaro.

L'entrée à l'université de Rome est restreinte pour les examens

ROME — (Reuter, PA, AFP) — A la suite des bagarres d'hier, seuls les étudiants ayant à subir des examens ont été autorisés par la police à pénétrer sur le campus de l'université de Rome aujourd'hui.

A la demande du recteur, M. Pietro Agostino d'Avack, les policiers italiens ont délogé hier les 2,000 étudiants de gauche qui occupaient l'université depuis quatre jours réclamant une réforme de l'institution et appuyant les revendications de leurs camarades français.

La violente bagarre a fait 10 blessés chez les étudiants. Durant son opération de nettoyage, la police a procédé à 53 arrestations. Toutes les personnes arrêtées ont cependant été relâchées par la suite.



téléphoto PA

La destruction progressive de Saigon

Les canons des chars d'assaut sud-vietnamiens, crachant leurs obus de 90 millimètres, ont détruit systématiquement quatre pâtés de maisons d'appartements et d'entrepôts dans le quartier de Cholon, à Saigon, dans une tentative pour en déloger les Vietcongs. Ces redoutables engins, parcourant le secteur en tous sens, ont écrasé les véhicules abandonnés par leurs propriétaires depuis le début des combats il y a plusieurs jours.



téléphoto PA

Les autorités est-allemandes l'ont libéré après neuf mois de détention sans procès

(D'après AFP-PA) — Un professeur américain vient d'être relâché par les autorités de l'Allemagne de l'est après neuf mois de détention sans procès. M. Ronald Wiedenhoeft, professeur d'histoire à l'université Columbia, qui a été accueilli par sa femme, Renata, et par sa fille Sonia, à sa rentrée en Allemagne de l'ouest, a déclaré, dans une conférence de presse, qu'il ne sait pas pourquoi on l'a arrêté, tout en admettant qu'il a été assez bien traité.

"Plus vite vous avouerez, plus vite vous regagnerez l'ouest", lui répétaient inlassablement les enquêteurs des services de contre-espionnage est-allemands qui l'ont interrogé sans relâche.

Wiedenhoeft, dont la femme est d'origine allemande, a été arrêté à Berlin-Est le 6 septembre 1967. Il venait de prendre quelques photographies de bâtiments qui devaient figurer dans un mémoire sur l'architecture qu'il préparait, quand il a été abordé par un jeune homme en civil qui lui a simplement dit : "Venez, nous avons quelques questions à vous poser."

On lui apprit par la suite que l'affaire de la photographie n'était pas grave en soi mais que ce qu'on voulait savoir était s'il se livrait à l'espionnage et pour le compte de qui. L'interrogatoire intensif, mais "correct", a-t-il précisé, avait lieu cinq jours par semaine, quatre heures et demie le matin et trois heures l'après-midi. Wiedenhoeft a souligné qu'il avait été bien traité et bien nourri en prison et qu'on n'avait exercé aucune pression ni physique ni psychologique sur lui. Il a toujours nié se livrer à l'espionnage.

Avec la libération, le 10 mai dernier, de l'étudiant Peter T. Einauer et celle, hier, de Wiedenhoeft, il n'y a plus d'Américains dans les prisons est-allemandes. Il y reste cependant deux Français, François Doughet et Philippe Thiret, arrêtés le 30 octobre dernier et condamnés respectivement à deux et trois ans de prison sous l'inculpation d'aide à des transfuges.

Saigon subit son plus dur bombardement de la guerre

SAIGON (AFP, UPI, PA, Reuter) — La capitale sud-vietnamienne a subi aujourd'hui son bombardement le plus meurtrier de la guerre. La bataille de Cholon, où sont concentrés les Vietcong, continue de faire rage et les forces communistes ont lancé une quarantaine de roquettes.

Bombardements aux roquettes, gaz lacrymogènes, assauts répétés de quatre compagnies de "Rangers" soutenus par des tanks, tirs au canon de 75 sans recul, rien n'a pu déloger les francs-tireurs vietcong depuis samedi matin. A l'origine ils étaient une trentaine mais les autorités militaires estiment maintenant qu'ils peuvent être environ 200.

Selon les conseillers américains auprès des forces gouvernementales, ils disposent de radio et sont en communication avec d'autres unités en position à moins de deux milles au sud ouest de la ville chinoise. "Nous ne pourrons en venir à bout, a dit l'un d'eux, qu'avec des bombardements aériens". Ceux-ci ont été interdits jusqu'ici par les autorités vietnamiennes pour minimiser les dégâts.

A bonne heure ce matin, l'aéroport de Tan Son Nhut, près des installations portuaires et près du pont en Y, a été la cible de tir au mortier. Des dizaines d'obus auraient été lancés.

Au même moment, cinq roquettes atteignaient la centrale électrique de Choquan, dans le 5e arrondissement, causant des arrêts de courant dans la plus grande partie de la ville.

Dans le port, deux cargos ont été touchés et légèrement endommagés. Six dockers vietnamiens ont été blessés.

Pendant ce temps, à Gia Dinh, banlieue nord de Saigon, des accrochages sporadiques ont eu lieu entre 300 Vietcong et les unités de fusiliers marins et parachutistes gouvernementaux. Les "Skyraiders" de l'aviation gouvernementale sont intervenus à plusieurs reprises, bombardant en piqué les positions du Vietcong.

Plus loin, à 38 milles au sud-ouest de la capitale, les soldats américains de la 9e division d'infanterie ont livré bataille aux forces nord-vietnamiennes et tué plus de 250 adversaires.

Au nord-ouest, un bataillon du 88e régiment nord-vietnamien a lancé une violente attaque contre un avant-poste gouvernemental. L'assaut de trois heures et demie a coûté la vie à 48 Nord-Vietnamiens. Onze autres ont été faits prisonniers.

Ailleurs aussi les combats font rage. Dans le delta du Mécong, une unité de la 9e division américaine a tué 187 Vietcong dans une bataille de plus de dix heures. Les Américains qui ont eu 18 tués et 42 blessés, ont capturé 54 armes ennemies.

L'occupation acharnée de tout un quartier de la ville chinoise de Cholon par les soldats du Vietcong de même que la concentration des troupes dans la périphérie de la capitale ont vraisemblablement pour but de renforcer la position de la délégation nord-vietnamienne aux pourparlers de Paris.

Cette reprise de l'offensive communiste a entraîné la mort de sept hauts gradés sud-vietnamiens par suite d'une méprise des forces américaines au cours de la journée du dimanche.

REVÊTEMENT D'ALUMINIUM

PORTES
FENÊTRES
AUVENTS

fibre de verre

APPELEZ
322-7602

ALCAN Revêtement Alcan

A.B.P.

Garantie écrite du manufacturier
Pour une estimation gratuite voyez

ALUMINIUM BUILDING PRODUCTS MTL LTD.
11,996, ALBERT-HUDON, MONTREAL-NORD

CIGARES IMPORTÉS!
• De Cuba
• De la Jamaïque
• Du Mexique
dunhill humidor

Le besoin d'aider les pays pauvres

Une révolte des nations du Tiers monde pourrait détruire le système de vie des pays occidentaux

par Jean POULAIN

HALIFAX — Le président du conseil d'administration d'une importante société américaine ayant des usines dans 23 pays du monde a averti hier des industriels canadiens à Halifax que si les pays industrialisés ont besoin de motivation pour passer à l'action et aider les nations sous-développées, cette motivation pourrait leur être amenée par la révolte de deux milliards d'individus qui n'ont rien et qui pourraient détruire tout le système de vie occidental tel que nous le connaissons actuellement.

M. Daniel S. Parker, président du conseil d'administration de la Parker Pen Company, de Janesville, au Wisconsin, qui est également président de l'Association nationale des manufacturiers, était le conférencier invité au déjeuner d'ouverture de l'assemblée annuelle de l'Association des manufacturiers canadiens qui se tient actuellement à Halifax.

Après avoir souligné qu'à la suite des progrès réalisés lors de la présente décennie, l'écart entre pays riches et pays pauvres s'est accentué. M. Parker a fait remarquer que le développement des communications avait rendu conscients de leur misère deux milliards d'individus et que ce problème économique mondial devait nécessairement préoccuper le monde des affaires.

A ce sujet, M. Parker a dressé un parallèle entre l'activité des secteurs publics et privés pour en arriver à la conclusion que l'entreprise privée est mieux placée pour résoudre les problèmes de pauvreté et de chômage parce que son efficacité est plus grande que celle du gouvernement.

L'entreprise privée dispose de plus d'initiative et d'ingéniosité que le gouvernement parce qu'elle se trouve constamment en concurrence avec des produits et des services rivaux, alors que le gouvernement n'a aucun concurrent intérieur et ne peut que faire des hypothèses sur les actes qu'il déciderait si on l'autorise à agir.

L'entreprise privée est particulièrement qualifiée à résoudre les problèmes des pays sous-développés, surtout les entreprises à caractère multinational, du fait qu'elle est beaucoup plus stable que le gouvernement dans ses relations internationales.

L'une des difficultés économiques résulte du fait, selon M. Parker, que l'on ne peut greffer soudainement un système industriel complexe sur le corps décharné d'une société agraire. En conséquence, a-t-il expliqué, le prix de revient des produits industriels est très élevé car tous les composants d'un produit industriel ne peuvent être fabriqués sur place. Il a fait remarquer par exemple que les salaires dans sa compagnie étaient plus élevés que dans certains pays et que néanmoins le coût d'exploitation était plus bas que dans ces régions sous-développées.

Il a suggéré l'envoi sur place de techniciens qui recevraient un intérêt financier dans les entreprises créées, partagé avec des nationaux de pays à développer.

Au sujet du financement de tels projets, l'homme d'affaires américain a suggéré que le secteur privé des nations industrielles ainsi que le capital levé localement pourraient se joindre aux gouvernements occidentaux.

Il a indiqué que par suite des progrès technologiques actuels, les machines étaient rapidement démodées, mais qu'elles seraient d'une grande utilité aux nations moins industrialisées, et que ce serait le rôle des gouvernements d'envisager cette question. Avec ces machines devraient être envoyés des techniciens pour en expliquer le fonctionnement.

Ce système aurait également des avantages sur le marché intérieur a expliqué M. Parker, du fait que cela stimulerait le besoin de remplacer la machinerie, ce qui, en plus de l'activité économique que cette mesure ferait naître, donnerait lieu à des améliorations de production et, partant, de productivité.

Des encouragements fiscaux pourraient faciliter encore le transfert de ces équipements, a ajouté M. Parker.

Cours du dollar

Le dollar canadien aujourd'hui s'élève de 1/64 à 0.92 51/64 par rapport au dollar américain et la livre sterling de 1/16 à $2.38 39/64.

Le dollar américain, par rapport au dollar canadien, se replie de 1/16 à $1.07 25/32 de même que la livre sterling à $2.57 3/16.

Nomination chez Bongard, Leslie & Co. Ltd.



M. LEDUC

Bongard, Leslie & Co. Ltd. annonce la nomination de M. Michel Leduc au poste de représentant autorisé à ses bureaux de Montréal situés au 1 Place Ville-Marie. •

Augmentez l'efficacité des employés de 6½% à 13½% dans votre bureau d'affaires

Plusieurs bureaux ont noté un meilleur rendement de rapport, après avoir installé un climatiseur Carrier. Cela comparé avec un coût de 1½% de revient, requis pour couvrir les frais et opérer un climatiseur Carrier. Trouvez combien votre bureau d'affaires pourrait vous rapporter de plus avec l'air climatisé.

Téléphonez et demandez GRATUITEMENT une ANALYSE D'INVESTISSEMENT

Carrier

MECANIQUE RH Ltée
1489 DES LAURENTIDES, CHOMEDEY,
LAVAL, QUE. TEL.: 384-8300

L'AMC s'inquiète fortement de la hausse constante des impôts

HALIFAX — L'on ne saurait s'attendre à ce que nous envisagions sans sourciller une situation qui permet à chaque échelon de gouvernement de prélever, bon an, mal an, une tranche toujours plus forte des revenus des particuliers et des sociétés et ce, afin de pouvoir nous dicter toujours plus autoritairement la façon de diriger nos entreprises.

C'est ce qu'a déclaré hier à Halifax, M. J.C. Whitelaw, vice-président exécutif et directeur général de l'Association des manufacturiers canadiens, lors de la 97e assemblée générale annuelle de cet organisme.

Il doit bien y avoir des limites quelque part et nombreux sont les Canadiens — outre les fabricants — qui sont sur le point de conclure qu'à très peu de chose près, nous les avons actuellement atteintes: accepter une nouvelle ingérence de quelque importance équivaudrait certes à une invite à l'occupation totale, a-t-il poursuivi.

Nous avons bien le droit de parler de notre inquiétude, et ce, non seulement en tant que porte-parole du secteur qui s'est avéré le principal générateur de la richesse nationale mais aussi en tant que simples citoyens. A l'heure actuelle, c'est même pour nous une obligation vitale que de demander aux candidats à la prochaine élection de prendre officiellement position sur la question fondamentale de savoir à combien ils estiment la part additionnelle de nos revenus que le gouvernement devrait recevoir.

Je m'en voudrais de me laisser aller à une critique négative, mais je crois cependant nécessaire d'exprimer ce que je sais être l'opinion générale des membres de l'association concernant le rythme inattendu auquel nous nous éloignons des notions de liberté et de personnalité, a affirmé M. Whitelaw.

En effet, a-t-il expliqué, la plupart d'entre nous sommes convaincus que les intérêts de la majorité peuvent être mieux servis si on laisse les hommes libres utiliser leurs talents dans une économie de libre échange au sein de laquelle l'intervention et la surveillance gouvernementales ne sont exercées que lorsque c'est absolument nécessaire.

M. Whitelaw a souligné le fait que le gouvernement tend à accroître son intervention dans le secteur privé de l'économie et que "qu'elle nous plaise ou non", cette tendance est un fait avec lequel les chefs d'entreprise doivent compter.

Après avoir relevé certaines recommandations du gouvernement qui inquiètent les manufacturiers comme celles en application de certaines clauses du rapport Carter sur la fiscalité, M. Whitelaw a affirmé que si nous faisons le compte de toutes les éventualités, nous sommes forcés de conclure que le degré d'intervention gouvernementale que le secteur privé a connu jusqu'à présent n'est rien auprès de celui qu'il connaîtra peut-être si les tenants de cette amplification arrivent à leur fin.

Que devient l'industrie dans tout cela, a demandé M. Whitelaw: il est inévitable que fabricants et investisseurs s'inquiètent sérieusement de ce qui peut arriver, a-t-il dit, tout en reconnaissant le fait que notre système économique est un système mixte au sein duquel le gouvernement tient un rôle important.

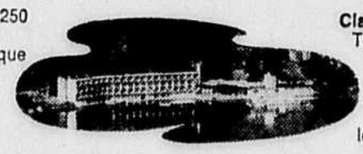
Dans le domaine des dépenses budgétaires, le vice-président exécutif de l'AMC a souligné que nous avons le droit d'attendre du gouvernement — de tout gouvernement — qu'il mette au point un système qui soumettra ses politiques à un ordre de priorités dont il ne dérogera point.



Situation idéale: à 50 milles de Montréal, par l'autoroute des Laurentides. C'est près, mais suffisamment éloigné pour que ça empêche vos gens d'aller voir ce qui se passe ailleurs et de faire "l'école buissonnière".

La table: *La cuisine française* à son meilleur. Pas trop lourde (car il faut "étudier"), mais abondante et raffinée.

Campus: pour 250 "étudiants" ou moins. Quelle que soit leur importance, tous les groupes jouissent de la même prévenance de la part de notre personnel.



Classes modernes: Toutes nos salles de conférences sont dotées de l'équipement audio-visuel le plus moderne.

Demandez-nous d'organiser votre prochain congrès. Nous vous parlerons en même temps de notre spécialité "Retour aux études". Ecrivez à **Paul Hurtubise, directeur général de l'Hôtel l'Esterel, Ville d'Esterel, Cté Terrebonne, Québec,** ou composez **866-8224** *(c'est une ligne téléphonique directe de Montréal).*

À l'Esterel, ON EST D'AFFAIRES

CARRIÈRES et PROFESSIONS

La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal
SERVICE DE L'EDUCATION DES ADULTES

PROFESSEURS A TEMPS PARTIEL DEMANDÉS POUR COURS DE CULTURE POPULAIRE

Titre des cours
- Sociologie de la famille
- Relations humaines
- Vivre à deux (psychologie du couple)
- Comment réussir avec ses enfants
- Comment comprendre votre adolescent
- Personnalité féminine
- Décoration intérieure
- Art culinaire
- Couture

Critères prérequis
- Spécialisation certifiée dans la matière à traiter ou
- Expérience de 3 ans dans l'enseignement de cette matière ou
- Expérience de 3 ans comme agent de formation dans un organisme spécialisé dans cette matière

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur demande accompagnée de leur curriculum vitae à:

L'Adjoint au directeur de l'Animation culturelle
Service de l'Education des Adultes
Commission des Ecoles Catholiques de Montréal
3737 est, rue Sherbrooke
Montréal 36

DIRECTEUR DE PROJET

Pour projet éducatif à l'échelle nationale. Durée: 3 ans, à partir de juillet 1968. Siège social à Toronto. Préférence accordée aux candidats possédant une expérience en éducation des adultes, et au niveau universitaire ainsi qu'une bonne connaissance des langues française et anglaise. Salaire de de: base $14,000.00. Veuillez adresser votre curriculum vitae et la date de disponibilité à:

Case 10730 La Presse

ORGANISATEUR DU PROGRAMME

Pour projet éducatif à l'échelle nationale. Durée: 3 ans, à partir de juillet 1968. Siège social à Toronto. Préférence accordée aux candidats possédant une expérience en éducation des adultes, et au niveau universitaire ainsi qu'une bonne connaissance des langues française et anglaise. Salaire de de base: $7,000.00. Veuillez adresser votre curriculum vitae et la date de disponibilité à:

Case 10731 La Presse

OFFRE D'EMPLOI
MUNICIPALITE DE BANLIEUE
SURINTENDANT DES TRAVAUX PUBLICS

Le candidat devra avoir une bonne expérience dans l'entretien des réseaux d'égouts et d'aqueduc et l'entretien général d'une ville.
Il devra également être en mesure de faire des rapports complets et précis et de diriger des hommes.
Salaire: Selon capacités.

Faire parvenir application et curriculum vitae à
CASE 10729, *LA PRESSE*

Un hôpital de la région de Montréal requiert un
PHARMACIEN LICENCIÉ
pour ses services de pharmacie, le soir
ECRIRE CASE 10,727 LA PRESSE

LA VILLE DE QUEBEC
OFFRE D'EMPLOI
AGENT D'ADMINISTRATION DU PERSONNEL
SERVICE DU PERSONNEL

FONCTIONS — Travailler dans le domaine de l'administration des salaires, particulièrement à l'analyse et l'évaluation des emplois; s'occuper de la notation du personnel en développant et introduisant les programmes nécessaires; assister la direction du service dans d'autres aspects de l'administration du personnel et des relations industrielles; accomplir tout autre travail connexe.

QUALIFICATIONS — Posséder une formation au niveau universitaire, de préférence en relations industrielles; trois à cinq années d'expérience progressive dans le domaine de l'emploi. Qualités personnelles appropriées dont un état physique satisfaisant.

TRAITEMENT — Le traitement sera établi selon les qualifications et l'expérience du candidat choisi.

INSCRIPTION — Les personnes intéressées doivent s'inscrire avant vendredi le 14 juin 1968, au Service du Personnel. Pour obtenir une formule d'inscription ou des renseignements additionnels, les candidats doivent s'adresser au

SERVICE DU PERSONNEL, HOTEL DE VILLE,
Québec 4, P.Q.
Tél. 522-7041, postes 247 ou 249

CITÉ DE SILLERY
OFFRE D'EMPLOI

FONCTION:
Assistant-Greffier de la Cité.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Licencié en sciences commerciales, avec spécialisation en administration.

Les candidats devront faire leur demande par écrit en donnant Curriculum Vitae.

Le candidat choisi devra résider à Sillery

Case Postale 215,
SILLERY, Québec 6.

Le Greffier de la Cité
GEORGES GRAVEL

les 500 POSITIONS DE CARRIÈRE

'les 500' est reconnu par l'industrie en général comme le centre de recrutement du personnel spécialisé. La demande est particulièrement grande pour les ingénieurs, les bacheliers en science, les techniciens diplômés et les dessinateurs industriels. Toute personne exposée à l'une ou l'autre de ces professions, désireuse d'améliorer sa situation ne manquera pas de communiquer confidentiellement avec CHARLES THERIAULT à 861-8371.

INGENIEUR EN PROJETS **$12,000**
Une importante compagnie fabriquant de la machinerie lourde recherche présentement un ingénieur gradué (mécanique ou civil) avec un minimum de 4 à 5 ans d'expérience comme ingénieur de projets. Le poste comprend la surveillance de tous les travaux de génie dans l'usine et relève de l'ingénieur en chef. La compagnie offre de très bonnes chances d'avancement. De nombreux bénéfices marginaux y sont inclus.

GERANT DE PRODUCTION **$12,000**
Un fabricant de charcuterie recherche présentement un gradué en science ou un technicien diplômé pour assister le gérant de l'usine. Une formation en surveillance de personnel de production et l'empaquetage dans la fabrication de viandes préparées est absolument nécessaire. La compagnie offre de bonnes chances d'avancement. Bilingue.

CHIMISTE ALIMENTATION **$7,000**
Un important fabricant de produits d'alimentation recherche présentement un gradué en science ou en technologie alimentaire pour travailler à son laboratoire de contrôle qualitatif. Une expérience de 1 à 2 ans de travail en laboratoire dans un domaine connexe est nécessaire. Excellentes conditions de travail. Bilingue.

les 500 selection services (montreal) limitée
CONSEILLERS EN EMPLOI
615 OUEST, BOUL. DORCHESTER, MONTRÉAL
TÉLÉPHONE: (514) 861-8371

$12,700 — $14,493

CHEF DES RELATIONS AVEC LES ORGANES DE DIFFUSION (BILINGUE)

Ministère du Commerce

Commission de la Fonction publique du Canada

Le ministère du Commerce a besoin d'un agent supérieur d'information (bilingue) pour diriger la Division des relations avec les organes de diffusion.

Pour accéder au poste, il faut avoir du talent pour la gestion et une vaste expérience pratique du travail des organes de diffusion. Il serait avantageux d'avoir fait partie de l'équipe d'un journal ou des services de relations publiques d'une industrie.

En qualité de chef de la Division, le titulaire sera chargé de la diffusion des renseignements, de la programmation audio-visuelle et de l'impression des publications. Il devra aussi, à l'occasion, rédiger et corriger les textes.

Faites parvenir votre demande d'emploi à M. David Code, Services d'Information, Commission de la Fonction publique, Tour A, Place de Ville, Ottawa (Ontario) avant le 12 juin. Veuillez mentionner le numéro de concours 68-310.

CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Salaire initial environ $12,000

Le Défi . . .

Afin de consolider les services administratifs du siège social d'une importante compagnie canadienne, ce poste est créé au niveau des cadres. Le titulaire sera chargé de maintenir l'efficacité de tout le personnel de bureau et des services tels que le courrier, les messageries, les communications, la reproduction et l'entretien, le mobilier et les fournitures de bureau. Il sera aussi responsable de développer et de coordonner les politiques de personnel, d'administrer les programmes d'avantages sociaux et de maintenir les dossiers des employés. Lieu de travail: Montréal.

Le Candidat . . .

Il est bilingue et possède un bon niveau d'instruction doublé de plusieurs années d'expérience dans l'administration des services et du personnel de bureau. Diplomate, il est capable de diriger un groupe de personnes chargées de fournir les services administratifs à une équipe de spécialistes et de professionnels. Ce poste représente une occasion idéale pour un administrateur chevronné recherchant le défi dans une ambiance professionnelle.

Vous référant au dossier GL11-001C, veuillez adresser votre demande qui sera traitée confidentiellement à:

P.S. ROSS ET ASSOCIÉS
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
MONTRÉAL: Place Ville-Marie
VANCOUVER • EDMONTON • WINNIPEG
HAMILTON • TORONTO • OTTAWA
QUÉBEC • SAINT JOHN

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abitibi	3820	8	7½	7⅞
Alcan	11280	24⅜	23¾	24¼
Alcan ½2	50	31	31	31
Algoma	450	17	17	17
Al 4½ Pr	25	36¾	36¾	36¾
Anglo CP	—	440	440	—
ArgC Pr	100	9⅜	9⅜	9⅜
Asbestos	—	20	19⅞	—
Atl Sug	300	7	7	7
Atl Sug A	—	15½	15½	—
Bq CN	—	11	10¾	—
Bq d'Opargne	200	9⅜	9⅜	9⅜
Bq Imp-C	1400	16½	16¼	16½
Bq Mont	2295	12⅜	12⅛	12⅜
Bq N-E	1430	19½	18¼	18½
Bq PC	2560	8	7⅞	8
Bq Roy	1925	16½	16¼	16½
Bq Tor-D	3895	17	16¾	17
Bell Phone	1583	43	42¾	42¾
Brazil	—	17⅜	17⅜	—
BA OIL	675	40⅛	40	40
Brinco	2400	420	415	420
Bruck (A)	100	16	16	16
CAE	250	8½	8½	8½
Cal Pow	250	21	20½	20½
Can Cem	60	26¾	26⅝	26¾
CD Sugar	100	25	25	25
Canron pr	—	85½	85½	—
Can Malt	200	17¾	17¾	17¾
Can Steam pr	200	25	25	25
Can Steam pr	—	460	460	—
C Brew	1750	8	8	8
C Brew (B)	100	38	38	38
C I L	4100	11¾	11¾	11¾
CI Pow	875	38	37¾	37¾
CI Pow 5.2p.c.	—	14⅜	14½	—
Interuban	1000	5¼	5	—
C Marconi	3700	7	6⅜	7
CP	600	59	58	58
CP $3 pr	—	91½	91½	—
CPI pr	7230	22¼	21⅞	22
Cdn Tire (A)	200	44½	44½	44½
Central Del	600	15⅛	15⅛	15⅛
Chemcell	400	8	8	8
Chum "A"	—	18¾	18¾	—
Col Cell pr	900	10½	10½	10½
Cominco	755	23¾	23½	23¾
Cons Bath	1420	15	14⅞	15
Cons Bath w	—	290	290	—
Consu Glass	—	15	15	—
Corpex	—	285	285	—
Couvrette	3010	5¾	5⅝	5⅝
Cr Zell (A)	—	15½	15½	—
Crush Int	100	16¼	16¼	16¼
Cygnus (B)	200	6¼	6¼	6¼
Denault "A"	9050	11⅛	10½	11
Denison	135	69	69	69
Dist Seag	—	44¾	44⅝	—
Dome Pete	—	58	58	—
D Bridge	215	14	14	14
Do Fasco	6100	17	16½	17
D Glass	400	9	9	9
D Stores	270	18¼	18¼	18¼
Domtar	6975	9	8⅞	9
D Text	932	14½	14	14
Du Pont	—	29½	29	—
Falcon	—	106	106	—
Famous Play	200	52	52	52
Fin Collection	800	16½	16½	16½
Fleetwood	—	15	15	—
Fraser	700	15	15	15
Freiman	600	9	9	9
Fulcrum Pr	200	8¾	8¾	8¾
Glengair	110	240	240	240
GL Paper	—	15	15	—
Harding (A)	—	10	10	—
Hawk Sidd	307	475	470	470
Hollinger	—	29⅝	29½	—
Home (A)	300	23	23	23
Hud Bay M	125	55½	55½	55½
HBC	300	25½	25½	25½
Husky Oil	475	26	25¾	26
Husky D w	100	15⅜	15⅜	15⅜
I Oil	—	62½	62⅜	—
Imp Tob	3165	14⅞	14¾	14¾
I Accep	4050	21¼	21	21¼
Inglis	100	10¾	10¾	10¾
I Nickel	1965	111¾	110¼	110¼
I Pap	—	35⅛	35⅛	—
I Util	590	46½	46	46¼
I Util pr	—	46¼	46¼	—
Inter Pl	2375	20	19¾	20
Invest G A	—	7¼	7⅛	—
Jamaica PS	2000	81	81	81
Labatt	1025	17¾	17½	17¾
Labatt Pr	150	21½	21½	21½
Lamontagne A	150	290	290	290
Laura Sec	—	12	12	—
Laur Fin	700	12	12	—
Laur Fin	700	470	460	460
Laur F 6¼	100	12	12	12
Laur F 1.25	100	12¼	12¼	12¼
Levy	400	32	31	32
Loblaw B	200	6¾	6¾	6¾
Loeb M	—	12¼	12	—
MacKinn	—	8	8	—
MacMillan	—	20¼	19⅞	—
Marit Tel	—	19	18¾	—
Marit Elec	—	26½	26½	—
Markbor	628	8⅛	8	8⅛
Massey F	1100	19⅜	19	19
Melchers	—	32½	32	—
McAllister	—	10⅞	10⅞	—
Met Stores	—	44¼	44	—
Molson A	1675	22	21½	21¾
Molson B	—	23	22¾	—
Mtl Trust	—	11⅜	11⅜	—
Moore Cp	675	30	29¾	29⅞
Morse RA	40000	20	20	20
Nat Cont	1000	8⅜	8¼	8¼
Nat Sea	—	5½	5⅜	—
NB Tel	—	14	13¾	—
NFLD Light	900	8	8	8
Noranda	525	47	47	47
Nth C Gs	1805	13½	13¼	13½
NS Light	150	7⅞	7⅞	7⅞
Oshawa	—	33¼	33	—
Pac Pte	3325	20⅝	19⅞	20½
Pw Cp	900	7¾	9⅜	9⅜
QN Gas	1246	10⅞	10½	10⅞
Radio Eng	1920	29	25	28⅞
Reitmans	—	300	13½	13½
Reitmans A	—	—	10⅛	—
Rio Algom	240	31¾	31¾	31¾
Readers Dig	800	13⅜	13¼	13¼
Rolland A	—	7⅛	7	—
Rolland B	—	7¼	7¼	—
Rothmans	400	22⅜	22⅛	22⅛
Royal Trust	750	19½	19½	19½
Salada F	—	9⅛	9	—
Scott Las	2325	25⅞	25	25⅞
Shell Can	177	26½	26½	26½
Shell I Pr	200	29	28½	28½
Shop Save	1175	14¾	14⅝	14¾
Simpsons	100	35¾	35¾	35¾
Sogemines	—	13⅞	13⅝	—
Southam	50	44¼	44¼	44¼
Steel Can	2915	19½	19¼	19⅜
Texaco Can	—	27½	27¼	—
T Grp A	100	8	8	8
Tr C Corp B	100	9	9	9
Tr C PL	1100	30⅛	30	30
Tr C PL B	—	44	44	—
Tr C PL w	—	890	875	—
Tr Mt PL	200	12⅞	12⅞	12⅞
Trust G Pr	140	20	20	20
TrCpl	38	60⅜	60⅜	60⅜
UAP Inc	—	21⅛	21	—
Un Carbide	5000	18½	18½	18½
Velcro	120	59¾	58½	58½
Versatood A	—	15⅛	15	—
Wajax	—	13½	13½	—
Walk GW	400	32	32	32
W Knapp	—	16	16	—
Weldwood	—	12	12	—
WCoast Tr	1625	25	24½	24¾
Weston A	100	16	16	16
Zeller's	2450	13⅜	13⅛	13⅜

Bourse Canadienne

Agassiz	19000	66	64	65
Ameranium	—	4½	4½	—
A Metro E	—	325	325	—
Anthonian	30 0	13	13	13
Arno	1000	5	5	5
Baker T	—	31	30	—
Barvallee	—	5	5	—
Bateman	500	8½	8½	8½
Beauce Pl	5800	11	10	11
Bellechasse	500	7	7	7
Blue Bon	200	270	270	270
Bruce-P	1250	15½	14½	14½
Bruneau	—	14	14	—
Burnt Hill	15000	89	87	89
Camflo	—	575	575	—
C Magnesite	13000	24	24	24
Cannon M	1000	30	30	30
Carbec	2000	40	38	38
Cartier-Q	—	10	10	—
Cassiar	—	15⅜	15⅜	—
Cassidy's	200	9¼	9¼	9¼
Chemalloy	2700	475	460	465
Chipman	1500	9½	9½	9½
Com. H M	3750	26	250	250
Commodore	300	5¾	5¾	5¾
Cominga	1000	6½	6½	6½
C Dolsan	500	39	39	39
C Manitoba	5500	65	60	60
C Mogador	500	17½	17½	17½
C Monpas	3700	8½	8½	8½
C Persh	2000	77	75	76
CQ Smelt	2200	280	277	280
C Virginia	13900	136	130	133
C McKinney	1000	42	42	42
Corgemines	2000	55	54	54
Credo	500	30	30	30
Daering E	4000	9½	9	9
Dauphin	3000	27½	27	27
Devil's E	2700	29	27½	27½
Dom Exp	44500	33	26	30
Dom Lease	8000	19	18½	19
Dumagami	1500		4040	40
Dumont	—	18	17	—
Duvan	2000	11	10	10
Eagle G	5810	450	425	450
Vent	—	13	13	—
Empire Min	10000	9	8	8
Fab Met	5000	7	7	7
Fano	2000	5	5	5
Fidelity	—	22½	21½	—
Fleet Mfg	1000	265	265	265
Flint Rock	—	15	15	—
Fontana	1000	5	5	5
FT Reliance	25500	75	70	75
Fox Lake	2000	7	7	7
Futurity	4500	52	50	50
Furlong pr	—	350	350	—
Glen Lake	1200	330	325	3252
Grissol	400	53⅜	5¼	5⅜
Imbrex	100	6¼	6¼	6¼
Inland Ch	—	5¼	5	—
Inspiratn	—	110	105	105
Int Atlas	—	38	25	—
Int. Narvalie	—	16	16	—
Int Dredg	500	5½	5	5½
James Bay	8100	97	95	97
Kenting Av	25	26¾	26¾	26¾
Kiena	500	130	130	130
Louanna G.	—	15	15	—
Massval	1000	7	7	7
Matachewan	2200	48	48	48
Midepsa	900	205	195	205
Miro Mines	500	28	28	28
Mistango	—	17	17	—
Molyb	4400	170	165	170
Mt Pleast	—	13½	13	—
NAut Vend	100	195	195	195
Native Min	—	8	8	—
N Formaq	16000	12½	11½	12½
N Glacier	12500	25	24	25
NW MT Castig	800	32	32	32
NA Rare M	1000	27	27	27
NorthEx	500	4	4	4
NW Canalask	5250	8	8	8
Opem Ex	12000	28	27	28
Opemiska	—	900	900	—
PA Inv	—	385	385	—
Patino	1000	21⅞	21⅜	21⅜
Pat Silver	7000	27	26	26
Paudash	—	4	4	—
Pennbec	—	7	7	—
Peso S	14250	340	315	320
Phoenix O	200	370	370	370
Pine Ridge	1500	16	16	16
Pitt Gold	—	5	5	—
Pow C 2 Pr	—	13	13	—
Prime Potash	8500	11	9½	11
Que Ascot	—	4	3½	—
Que Chib	3000	59	57	59
Que Exalo	1000	19	18½	18½
Queenston	—	24	24	—
Rancherla	2600	17	15	17
St-L Colum	200	175	175	175
St Lucie Ex	1000	11½	11½	11½
Seaway H	125	8	8	8
Select Fin	—	250	250	—
Shwnng Mng	5500	38	37	38
Silver Reg	36500	28	25½	26
Silver Sum	500	16	16	16
Silver T	19500	86	82	82
Soca	1000	85	85	85
S Dufault	15000	22	21	21
Spartan Air	—	93	91	—
Stairs Ex	—	12½	12½	—
Sturgeon	500	40	40	40
Subeo	1500	256	256	256
Superpack	—	14¼	14	—
Surlaga	2000	265	260	260
Tache	3000	9	9	9
Tazin	15500	10	9½	9½
Terrex Mng	5500	39	37	39
Tib Expl	—	3½	3½	—
Titan	1000	9	9	9
Trsterre	—	14	13½	—
Un Obalski	6100	160	153	156
Val Mor	200	435	435	435
V Der Hout	7400	275	200	275
Walte Dufault	—	21	19	—
West Hill	2000	29	28	28
West Tin	1000	12	12	12
Wisconsin	6000	28	28	28

newyork

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	3 h.	Ch. Net
Abbot L 1	33	59⅝	59	59⅛	— ⅞
Abex C 1.60	138	34¾	34	34¼	— ⅜
Addres 1.40	77	82⅞	81	82	—1⅜
Admirl	66	21⅜	20¾	21	— ⅛
AirRed 1.50	208	30⅜	29⅞	30⅛	+ ¼
Alcan Al 1	347	22⅞	22⅜	22⅞	+ ¾
AllegC .10e	x55	16½	16⅛	16¼	+ ¼
AllegL 2.40	24	65½	63¾	63¾	— ¾
Alld C 1.90	119	36⅞	36⅜	36¾	+ ⅜
Alld Su .60	33	17¾	17⅜	17⅝	+ ⅛
AllisChal 1	138	32⅝	31¾	31¾	— ⅝
Alcoa 1.80	91	74	73⅛	73⅜	+1¼
AAirJin .80	408	27¾	25⅝	27⅛	+1¼
AmBcst 1.60	70	67⅜	66⅛	67	+ ⅞
AmCan 2.20	67	52⅞	51	52⅜	+1¾
ACyan 1.25	262	26⅜	25¾	25⅞	— ⅛
AmEIP 1.52	221	36	34¼	35¾	+1⅜
AHome 1.20	77	60⅞	60⅛	60½	— ⅜
AmHosp .66	54	110½	109¼	110½	+5½
AmFdy .90	116	20⅜	20	20	— ⅛
AMet 1.90	39	47½	47	47	— ⅜
AmMot	388	13¾	13¼	13⅜	— ¼
Am Photo	170	17⅞	17⅜	17⅜	— ¼
Am Std 1	67	39	38	38¼	—1
AT T 2.40	679	49	48⅜	48⅝	— ⅛
AmTob 1.90	84	33¼	32⅞	33⅛	+ ⅛
Am Zinc	2	24¼	24¼	24¼	— ¼
Ampex Cp	321	35⅞	34½	34¾	+ ½
Aacond 2.50	390	52¾	50⅝	51⅜	+2
Anken Ch	127	13¾	12⅜	13½	+1½
Armco 3	149	52⅜	51½	51¾	— ⅝
Armor 1.60	158	43⅞	42	43⅞	+2¼
ArmC 1.40a	191	71½	70¼	71½	+1½
ArmRub 1.60	2	49	49	49	+ ¼
Atchisn 1.60	275	35	33¾	34¾	+ ¾
Avon 1.60	24	140	138½	140	+1¾
Babck 1.36	x53	45	44½	44¾	+ ⅜
Baxtr .16		70	53⅜	52⅞	55⅜	— ⅛
Beckmn .50	6	56	55⅛	55⅞	+ ⅞
BeechAir 1b	38	60	59⅛	59⅜	+ ⅞
BellH .60	40	83	81⅞	83	+1⅜
Bndix 1.40	102	42⅞	41½	42⅜	+1½
BenF 1.60	x52	36⅛	35¼	35¾	+ ¾
BethStl 1.60	364	32½	31⅞	32	+ ¼
Boing 1.20	357	69½	67¾	69½	+1
Bordn 1.20	63	33⅜	33	33⅜	. . .
BorgWa 1.25	38	32⅝	32⅛	32⅝	+ ⅛
BristMy 1a	49	77¼	76¼	77	+ ⅞
Bwn Co .15p	39	18⅞	18⅜	18½	+ ⅛
Brunswk	423	17⅜	17	17¼	+ ⅛
Bucy 1.20	33	25⅛	24¼	25⅛	+ ⅝
Budd .80	369	31⅛	29⅞	30¾	+1
Bulova .80b	85	34⅞	34	34⅜	+ ⅞
BurlInd 1.20	37	47	46½	46½	— ⅜
Burndy .60	35	32	31½	31½	— ⅜
Burrghs 1	105	217	210⅝	216½	+6⅛
CmpSoup 1	24	34¼	33½	33⅞	— ¼
CanDry .50	26	36	34½	36	+1¼
CPR 1.45e	25	64½	63⅜	63⅞	— ¼
Carrier 1	52	79	77	78½	. . .
CartW .40a	57	16⅛	15¾	15¾	— ¼
Case JI	218	20¼	19⅝	19⅞	+ ½
CatTr 1.20	93	40¾	40⅛	40¼	— ½
Celanese 2	x469	57⅜	56	56	—1⅜
Ches Oh 4	15	63⅞	63	63¾	+ ⅝
Chi RI Pc	3	26⅝	26¼	26⅜	+ ⅜
ChocFN .60	52	21⅞	21¼	21¼	— ¼
ChrisCrft 1a	95	39¾	38¼	39½	+1½
Chrysler 2	467	68	65¾	67¾	+1¾
CitFin 1.80	x77	37⅞	37¼	37	+ ½
CitiesSv 2	577	55	52¼	53	. . .
Cluett P .80	13	34⅝	34¼	34⅝	+ ⅛
ColaPal 1.10	49	44¾	44⅛	44⅜	— ⅜
Coll Alk 1.20	10	36½	36⅛	36⅜	+ ⅜
CBS 1.40b	62	57⅜	57⅛	57⅛	. . .
Col Gas 1.52	62	24⅞	24⅝	24¾	— ⅛
Colgiv .50e	40	30½	30¼	30¼	— ¼
ComEd 2.20	35	44⅜	44⅜	44½	. . .
ConOilRef .60	479	28⅜	27⅝	27⅞	+ ⅛
Cngleum .80	6	34¼	33¾	34	— ¼
ConEds 1.80	147	32⅜	31⅞	32¼	— ⅛
ConEds 1.50	28	63½	62¾	63½	+ ⅜
ContCan 2	54	53⅝	52⅝	53⅝	+ ½
ContOil 2.80	55	67	66½	66⅝	— ⅛
Contr Data	249	144¼	142	142⅞	+2¼
Coopln 1.20	31	51¼	50½	50½	+ ¼
CornP 1.70	152	39¾	39	39½	+ ⅛
Crane 1.60	x23	49⅜	48	49⅜	— ⅛
Cr Zell 1.20	x40	47⅞	47	47½	+1
CrucSt 1.20	70	40⅞	39⅝	40⅜	+ ⅜
Curtiss Wr 1	158	29½	29	29⅛	+ ⅛
CurtNv 1.20	33	25⅞	25½	25⅞	+ ⅜
Dare 2	133	56⅜	55⅞	56⅜	+ ⅜
DiamS 1.40	85	31¾	31⅛	31⅛	— ½
DowC 2.40	25	81⅜	80¾	80⅞	— ½
DresIn 1.40	40	34⅜	34⅛	34⅜	— ⅛
EastAir .50	439	38	35¼	37¾	+2½
Elect As	332	24	23⅝	23⅞	+2½
EPasNG 1	141	18½	18¼	18¼	. . .
ESB 1.20	24	30	29½	29⅞	+ ⅜
EthylCp .60	218	37	34⅜	34¾	+1
Evershp	19	17¾	17⅜	17½	— ⅛
FCel 1.20	x244	35	33¾	34⅝	+ ⅝
FeCam .50a	249	77¾	75	74½	+2⅛
FedPac El	74	29⅝	28⅝	29⅛	— ⅛
FPac pf1.26	1	28	28	28	+ ⅜
Firest 1.40	61	54¾	54⅜	54¾	+ ⅛
FirChart 1.24f	60	32¾	32½	32½	+ ⅛
Firtkote 1	430	30⅜	29	29¾	+ ⅜
Ford 2.40	144	58⅛	56⅞	57¾	+1¼
Foush 1.70	166	41⅜	40¾	41	+ ¼
GAFCorp .40	181	24⅛	23⅝	23⅞	+ ⅛
Gen Dyn 1	88	55½	54⅛	54⅜	— ¾
GenEle 2.60	145	90⅞	89⅝	90¼	. . .
GnFds 2.40	99	89⅝	84¾	88¼	+1¼
GMC 1.95e	188	81½	80⅝	81¼	+ ⅝
GuhU 1.56	49	27	26⅝	27	+ ½
HalE 1.40	316	38⅞	38⅜	38⅝	— ¼
Hire .80	160	31	30¼	30½	+ ¼
Hilette 1.20	50	58⅞	57⅝	58⅛	— ⅝
Hrich 2.40	97	59¼	58½	59⅛	+ ⅛
Hyr 1.35	125	56¼	55	55⅝	+ ½
Ince 1.40	153	37⅝	36½	37½	+ ¼
IrandU .60b	17	21⅞	21½	21¾	. . .
IT AP 1.30a	48	28½	28⅛	28¼	— ⅛
I W Fin	213	20¾	20⅛	20⅝	+ ⅛
Jreyhnd 1	142	21¾	21	21¾	+ ⅜
JulfO 2.40	100	72½	71¼	72¼	+ ½
JulfWI .30b	x294	50⅛	49⅛	49¼	— ⅝
Marris 1	39	58⅜	57⅞	58¼	+ ⅛
Heinz 1.40	27	54	53½	53½	+ ¾
Helene Curt	58	20	19⅝	19¾	+ ¼
Hobart .80a	2	42¼	42¼	42¼	. . .
Hmstk .80	71	71⅜	68¾	69⅞	—2¼
Honywl 1.10	127	133⅜	130	132¾	+3
HouseFin 1	85	37⅞	37½	37⅞	+ ⅜
Howmet .70	69	47⅞	45⅞	47⅞	+1⅜
HuntFd .50b	261	61⅛	60	61⅛	+2⅛
IllCent 1.50	6	66	65⅜	65⅜	— ⅝
IngRand 2	42	45	44½	45	+ ⅜
InlandStl 2	237	39⅛	37½	38	—1⅜
IBM	305	375	370¾	372½	—2½
IntHarv 1.80	289	33	32½	32¾	. . .
IntMiner 1	96	23¼	22⅞	23⅛	+ ⅜
IPap 1.35	538	33⅛	32½	32¾	+ ¼
IntT&T .85	103	57⅛	56⅜	56⅞	+ ⅛
JnMan 2.20	30	69⅜	68¼	69½	+1¼
JohnJ .60a	22	92⅜	91½	92	—1
JonesL 2.70	252	79⅞	79½	79½	. . .
JoyMfg 1.40	32	35⅜	34⅝	35¼	+1
KaiserAl 1	113	44¾	43⅜	44⅝	+1⅜
KaysRo .60	21	36	35⅜	35¾	. . .
Kellogg 1.40	9	44	43½	43½	. . .
Kendall 1.10	11	60⅛	59⅞	60	+ ⅛
Kennec 2	90	40¾	40⅛	40½	+ ⅜
KerrM 1.50	596	135¼	132	132½	—1⅜
KimbC 2.20	10	59¼	58	58⅞	+ ⅝
KLM .83g	237	59⅞	55	59⅞	+4¾
KLM fn.83g	1	51¾	51¾	51¾	. . .
Kresge 1.02	39	98⅞	98⅜	98⅝	— ⅛
Kroehler .30e	2	29¾	29¾	29¾	+ ⅛
LehPC .60	153	16⅛	15⅞	16⅛	— ⅛
LibbMcN	101	18⅛	17¾	17⅞	— ⅜
Ligg My 5	5	78	77⅝	78	+ ½
LilyC 1.20	60	39¼	38½	39	+ ¼
Ling 1.33	178	126⅞	124½	126⅞	+2⅞
Litton 2.65f	212	83	81⅛	83	+2¼
Lock A 2.20	170	58	56¾	57⅜	+ ½
Loews .20h	41	95½	93¼	95½	+3⅜
Lorillrd 2.70	54	49¼	48½	49¼	+1¼
LukensStl 1	20	34⅞	34⅜	35¼	+ ¾
Lytton Finl	31	7⅜	7¼	7¼	. . .
Macy .90	23	39½	39⅛	39½	— ⅛
Magnavox 1	152	54	52⅝	53½	+ ⅞
Manpow .60	11	35¼	34⅞	35¼	+ ¼
MartinM 1	154	23⅛	22¾	22⅞	— ⅛
Mass F 1	159	19⅞	19⅜	19¾	— ¼
McDonD .40	357	57⅞	56¾	57	. . .
McGEd 1.40	21	41	40⅜	40⅝	. . .
McGrH .60a	271	50¼	49	50	+1
MerrCh S	1	25	25	25	— ⅛
MGM 1.20b	37	45¼	44	44¼	— ⅜
MidldR 1.40	40	32⅞	32¼	32⅜	+ ⅜
MMM 1.45	99	116	114	114½	. . .
Mnsan 1.60b	326	42⅝	41¼	41⅝	— ⅛
MontWd 1	98	35	34¾	35	+ ¼
Motorola 1	20	153	151½	151½	+ ¼
NatBisc 2.10	x35	49	47¾	48⅞	+ ¾
NatCan .60	18	46¾	46	46½	. . .
N Cash 1.20	49	149⅞	148⅛	148⅛	. . .
NDairy 1.60	60	43⅞	43	43¾	+ ⅛
NDist 1.80	73	38½	37⅜	38⅛	+ ⅜
NatGyps 2	x61	60½	59⅜	60	+1¾
NLead 1.50e	68	63	62½	63	+ ½
NatStl 2.50	106	47¼	46⅜	47¼	+1
NatTea .80	23	15⅞	15½	15⅞	+ ¼
Newmt 2.20	321	67	65⅜	67	+2
NiaMo 1.10	x104	19½	19⅛	19¼	— ⅛
NoAmRk 2	193	37⅞	36⅞	37¾	+ ⅞
NorPac 2.60	13	55½	54½	54½	— ¼
Ol Mat 1.20	111	35½	34⅞	35⅛	+ ⅛
OutbMar 1	96	35⅜	34⅝	35¼	+ ⅜
OwensC 1.40	13	81	80½	81	+ ⅛
PacGEl 1.40	67	33	32⅜	32¾	+ ⅛
PanAm .40	1078	22¾	21	22⅝	+1¼
ParkeDa 1	280	31⅜	30⅛	31⅜	+1⅛
Penney 1.60a	6	82⅜	81¾	81¾	— ⅛
PenCen 2.40	195	80¼	79⅜	80¼	+1½
Pennzo 1.40	53	184	175¼	180½	+6
PepsiCo .90	90	49½	48

Le Conseil des arts du Canada accorde des bourses pour $900,000

OTTAWA (PC) — Des bourses totalisant une somme de $899,365 ont été octroyées hier par le Conseil des Arts du Canada. Les bourses serviront à financer des recherches en sciences sociales et en histoire.

La bourse la plus importante a été accordée conjointement à MM. Allan Kornberg, professeur à l'université Duke en Caroline du Nord, et Joel Smith pour une recherche à Vancouver et à Winnipeg sur les influences qui poussent les individus à s'engager dans la politique.

Plusieurs bourses de plus de $5,000 ont été accordés à des étudiants des différentes provinces du pays. On mentionne entre autres noms:

Marie-André Bertrand, de l'Université de Montréal: $20,802 pour une recherche sur la criminalité chez les femmes;

Jacques Bordaz, de l'Université de Montréal, en association avec Dexter Perkins de l'Université Columbia à New York et Burham Aytug de l'Université d'Istambul: $16,980 pour une recherche en archéologie dans le sud-ouest de la Turquie;

Jean-Bernard Racine, de l'Université de Sherbrooke: $15,750 pour une recherche sur la croissance de la région métropolitaine de Montréal sur la rive sud;

William F. Mackey, de l'Université Laval: $14,000 pour une recherche sur le développement des mesures linguistiques de différences sociales et culturelles;

Gabriel Gagnon, de l'Université de Montréal: $12,350 pour une recherche sur les changements sociaux et culturels aux Iles de la Madeleine;

Marcel G. Dagenais, de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales: $11,000 pour une recherche sur les problèmes statistiques de l'analyste conométrique;

Joseph A. de Chantigny, du Collège Loyola: $9,000 pour préparer une bibliographie des écrits de l'essayiste britannique Hilaire Belloc;

André Dugas, de l'Université de Montréal: $7,425 pour une recherche sur la construction d'une grammaire française capable d'être vérifiée sur un ordinateur.

Incendie dans un restaurant

Un incendie qui s'est déclaré vers 3 h. la nuit dernière au troisième étage du restaurant Chez Aline, au 3678 rue Saint-Denis, en face de la rue Cherrier ,a mis en alerte plus d'une vingtaine de pompiers du Service d'incendie de la ville de Montréal et au moins autant de policiers des postes nos 4, 16 et 17. Les flammes ont été rapidement maitrisées et, moins d'une heure et demie plus tard, le feu était complètement éteint.

L'eau et le feu ont fait des dégâts considérables au restaurant et les logements adjacents ont dû être évacués sous la direction de la police. Aucun blessé n'a cependant été signalé : tout l'immeuble était vide au moment où l'incendie a éclaté. Le troisième étage servait d'entrepôt pour le restaurant ainsi que pour la salle à manger du deuxième étage.

On ne connait pas encore les causes de l'incendie et il semble que le bruit entendu peu après 3 h. n'était pas celui d'une explosion mais celui de l'éclatement des fenêtres sous la pression de la chaleur.

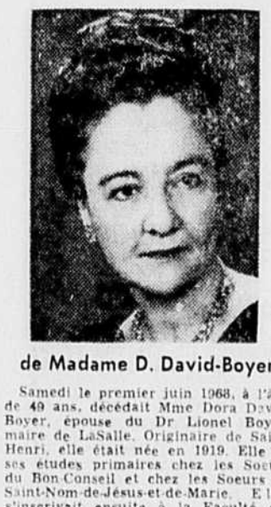
Deux Montréalais à leur procès à Pembroke

PEMBROKE (PC) — Deux Montréalais ont été envoyés à leur procès hier à Pembroke à l'issue d'une enquête préliminaire de six jours sous des accusations relatives à l'échange de faux billets de $20 dans plusieurs villes de la vallée d'Ottawa, en avril dernier.

Les prévenus, Paul-Gérard Arel, âgé de 31 ans, est accusé de conspiration pour mettre en circulation des billets contrefaits, et Normand Janelle, 24 ans, est accusé d'avoir mis les billets en circulation.

Le juge George Runciman, qui a présidé à l'enquête préliminaire, n'a pas encore déterminé de date pour le procès.

DECES



de Madame D. David-Boyer

Samedi le premier juin 1968, à l'âge de 49 ans, décédait Mme Dora David-Boyer, épouse du Dr Lionel Boyer, maire de LaSalle. Originaire de Saint-Henri, elle était née en 1919. Elle fit ses études primaires chez les Soeurs du Bon-Conseil et chez les Soeurs du Saint-Nom-de-Jésus-et-de-Marie. Elle s'inscrivait ensuite à la Faculté des Sciences de l'Université de Montréal. Elle poursuivit aussi des études de sténographe officielle à la Cour. Elle étudia également le piano avec Mlle Yvonne Hubert, professeur de grande réputation.

Mme David-Boyer s'occupa activement de cours à la Croix-Rouge et soutena diverses oeuvres sociales et charitables dont les Petites Soeurs de l'Assomption.

En 1947, elle convolait en justes noces avec le Dr Lionel Boyer, dentiste, de cette union heureuse naquirent deux fils, David et Jean-François. Mme David-Boyer était membre du Cercle 957 des Filles d'Isabelle de La Salle.

Le 8 mars dernier, elle était terrassée par une hémorragie cérébrale. Malgré des soins attentifs, elle est demeurée dans le coma jusqu'à son décès survenu samedi le premier juin.

Elle laisse pour pleurer sa perte, son époux, le Dr Lionel Boyer, ses deux fils, David et Jean-François, et son père, M. Zénon David, Commissaire d'Ecoles à LaSalle.

Exposée au Salon Urgel Bourgie, 7708, rue Centrale, LaSalle, les funérailles ont lieu le mercredi 5 juin en l'église Saint-Télesphore, à 10 heures. Il y aura ralliement en face de la station de police à 9.45 a.m. pour former le cortège, qui se rendra après les funérailles, à Saint-Rémi de Napierville pour l'inhumation.

Décès d'un ancien premier ministre de N.-Zélande

WELLINGTON, (Reuters) — Sir Walter Nash, le doyen des hommes d'Etat de la Nouvelle-Zélande et ancien premier ministre sous le gouvernement travailliste, est décédé à l'hôpital de Wellington, hier soir, à l'âge de 86 ans.

Il avait été admis à l'hôpital le 17 mai dernier pour un examen général. Quatre jours plus tard, il était terrassé par une crise cardiaque.

Sir Walter Nash avait été premier ministre de la Nouvelle-Zélande de 1957 à 1960.

Comme ministre des Finances, des Douanes et du Commerce dans le gouvernement travailliste en 1935, il avait institué un régime de prix de soutient pour les produits laitiers, nationalisé la banque de la Nouvelle-Zélande, créé un contrôle des importations et mis de l'avant une nouvelle législation de sécurité sociale.

Elu pour la première fois au Parlement en 1929, il était devenu premier ministre à l'âge de 75 ans.

Au cours des dernières années, il s'était fermement opposé à l'action militaire américaine au Vietnam tout en appuyant les alliances militaires de la Nouvelle-Zélande avec les Etats-Unis.

Né à Kidderminster, en Angleterre, il s'était établi en Nouvelle-Zélande en 1909.

DECES



M. James A. Clough

M. James A. Clough, fondateur et président du Conseil d'administration des firmes Clough Chemical Co. Ltd., Clough Dyestuff Co. Limited et Clough Industries Limited, est décédé subitement samedi le 1er juin 1968. M. Clough était né à Huddersfield, Angleterre; il fit ses études au Huddersfield Technical College et à l'université de Leeds.

Il émigrait au Canada en 1920 comme chimiste avec le British Dyestuff Corporation et travailla subséquemment pour McArthur Irwin Ltd., Consolidated Dyestuff Limited avant de fonder Clough Chemical Co. en 1929. M. Clough était membre du Canadian Association of Textile Chemist and Colorist; the American Association of Textile Colorist and Chemist; The Kiwanis Club of Montreal; The Karnak Temple; The Royal Order of Jesters; The Canadian Club of New York City; The Mount Stephen Club; The St. Bernard Fish and Game Club.

Il est survécut par son épouse, née Phillis Elizabeth Jardine et de trois enfants d'un premier mariage avec Martha Sykes, décédée; Doreen (Mme René L. Béland, de Louiseville) Gordon, William et de six petits-enfants. Lui furvit aussi sa soeur, Mlle E. C. Clough laquelle réside à Harrogate, Yorkshire, Angleterre.

Le service funèbre aura lieu mardi après-midi à 2 heures dans la chapelle de William Wray, 2075, rue Université, Montréal.

NECROLOGIE

MME ORIDE DUPUIS

(Diana Charrette)

A Montréal, après une longue maladie, le 2 juin 1968, est décédée, à l'âge de 82 ans et 8 mois, Mme vve Oride Dupuis, née Diana Charette.

Elle laisse dans le deuil ses fils et brus: MM. et Mmes Adélard (Anita Deschamps, Gérard (Marie-Paule Lauzon), d'Ottawa, Lionel (Yolande Soucy), de Détroit, Michigan.

Ses filles et gendres: MM. et Mmes Louis-Georges Lacroix (Claire), Mlle Eliane, M. et Mme Vincent Presseault, C.A. (Noëlla).

Ses petits-enfants: Pierrette, Robert, Guy, Lucie, Paul, André, Lionel jr, Daniel, Monique, Suzie Dupuis, Daniel Lacroix; Claude, Francine et Lise Presseault.

La dépouille mortelle est exposée au 3635 rue Hochelaga.

Les funérailles auront lieu, jeudi le 6 juin à 9 hres a.m., à l'église Ste-Jeanne-d'Arc.

L'inhumation se fera au cimetière de Côte-des-Neiges.

naissances·décès·remerciements·in memoriam

BELAIR (Françoise) — A Montréal, le 2 juin 1968, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme veuve Roméo Bélair, née Françoise Lapierre, demeurant à 4055, Boul. Décarie, fille de Mme Guillaume Lapierre. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle Boul. Décarie et
Ave Notre-Dame-de-Grâce,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERNIER (Anna) — A Montréal, le 2 juin 1968, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Olivier Bernier, née Anna Locas, demeurant à 4698 rue Rivard. Elle laisse dans le deuil 4 soeurs Berthe, Yvonne, Albina et Cécile, ainsi qu'un frère Origène. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
4340, rue St-Denis,
à 9 h 15, pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de St-Lin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOYER (Dora) — A LaSalle, le 1er juin 1968, à l'âge de 49 ans, est décédée Mme Dora David Boyer, épouse du Docteur Lionel Boyer, maire de Cité LaSalle demeurant à 8869 Boul. LaSalle à LaSalle. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses fils David et Jean-François, fille de Zénon David, Commissaire à la Commission Scolaire de LaSalle et de feu Marie-Rose Bourdeau. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
7708, rue Centrale, à LaSalle
pour se rendre à l'église St-Télesphore, de LaSalle, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Rémi de Napierville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement en face du poste de police de LaSalle à 9 h. 45 a.m.

BRAULT (Emile et Eliane) — A Orleans, Ontario, le 31 mai 1968, à l'âge de 72 et 63 ans, sont décédés accidentellement M. et Mme Emile Brault (Eliane Lapalme), demeurant à Rigaud, père du Dr Roger Brault, d'Hawaii, de Mme Yvan Lechner (Orence Brault), de Montréal, et du Dr Anice Brault, de Rigaud. Les funérailles auront lieu mardi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry et Fils,
à Rigaud,
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Madeleine, de Rigaud où le service sera célébré à 3 h. p.m. et de là au cimetière de Rigaud, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BROSSARD (Armand) — A Longueuil, le 2 juin 1968, à l'âge de 70 ans, 9 mois, est décédé Armand Brossard, époux de Blanche Perron, demeurant 281 St-Alexandre, Longueuil. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
B. Francoeur et Fils,
70, boul. Lemoyne,
à 2 h. 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre de Longueuil, où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARDIN (Robert) — A Montréal, le 4 juin 1968, à l'âge de 69 ans, est décédé Robert Cardin, L.Ph., époux en premières noces de feu Louise Raiche, et en deuxièmes noces de Marcelle Trépanier-Dérome; père de Mme Gilles Joly (Micheline), Jean-Robert, ing. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Rolland Bisson Inc.
1415, rue Fleury est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHALES (Lucien) — A Verdun, le 2 juin 1968, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Luc à Chales, époux de Marie-Louise Pallin, demeurant à 4030 Claude. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3565 Boul. LaSalle
à 8 h 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, où le service sera célébré à 8 h 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARRON (Pauline) — A Plessisville, le 3 juin 1968, à l'âge de 56 ans, est décédée subitement dame Pauline Ledoux, épouse du Docteur Raymond Charron, mère de Marc, Pierre et Francine (Mme Pierre Bellemare), demeurant à 1836 St-Calixte. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
François-Marie Rousseau et Fils
1936, av. St-Louis
à 3 h 45 pour se rendre à l'église St-Calixte, où le service sera célébré à 4 h et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTIER (Alphonse) — A Montréal, le 3 juin 1968, à l'âge de 83 ans, est décédé Alphonse Chartier, époux d'Amélia Hamelin, demeurant à 12128 Joseph-Casavant. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2095, rue de Salaberry
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière d'Oka, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLOUGH (James A.) — Subitement, à Montréal, le 1er juin 1968, à l'âge de 66 ans, est décédé James A. Clough, époux de Phylis Jardine et de feu Martha Sykes, père de Doreen (Mme R. L. Beland), J. Gordon et William A. Il laisse aussi six petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi, le 4 courant, à 2 h. p.m., aux salons
William Wray & Walton
2075, rue University
et de là au crématorium Mont-Royal.

COLOTELO (Claire) — A Montréal, le 31 mai 1968, à l'âge de 43 ans est décédée Claire Beauchamp, épouse de John Colotelo, demeurant 5739 Clark. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 juin. Le convoi funèbre partira de la Résidence Funéraire
Georges Godin Enrg.
518, rue Rachel est
à 8 h 15, pour se rendre à l'église St-Georges, où le service sera célébré à 8 h 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CYR (Soeur Yolande) — A Trois-Rivières, à la maison mère des Filles de Jésus, le 1er juin 1968, à l'âge de 44 ans, est décédée soeur Yolande Cyr, fille de Joseph B. Cyr, de Montréal. Les funérailles auront lieu mardi le 4 courant, à 3 heures p.m. en la
Maison mère des Filles de Jésus
1193, boul. St-Louis, Trois-Rivières.

DENIS (Paul-Emile) — A Ste-Véronique, le 3 juin 1968, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Paul-Emile Denis, époux de Maximilienne Bertrand, demeurant à Ste-Véronique. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira de la maison
L. Suppère Enrg.
à l'Annonciation
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Véronique où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCHAMPS (Berthe) — A Repentigny, le 3 juin 1968, à l'âge de 71 ans, est décédée Mlle Berthe Deschamps, fille de feu Philias Deschamps, et de Rose-Alba Goulet, demeurant à 9, av. Félix, à Repentigny. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Yvon Champagne,
222, rue Notre-Dame-des-Champs,
Repentigny,
à 3 h. 45, pour se rendre à la chapelle du Parc-Ecole Curé-Martineau, paroisse du Précieux-Sang, Repentigny, où le service sera célébré à 4 hres, et de là au cimetière de Repentigny, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBUC (Mgr Télesphore) — Subitement à Granby, le 2 juin 1968, à l'âge de 67 ans est décédé Mgr Télesphore Dubuc carmelier secret et curé fondateur de la paroisse St-Eugène de Granby. Exposé à l'école Ste-Marie, rue Laval, à Granby, translation mercredi le 5, à 7.30 hrs p.m. en l'église, une messe sera célébrée à 8 hrs. Les funérailles jeudi 6, en l'église St-Eugène de Granby, à 10.30 hrs. Inhumation à la crypte du séminaire de St-Hyacinthe. Direction: Girardot et Ménard Ltée, de Granby.

DUHAMEL (Alcide) — A Chambly, le 3 juin 1968, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Alcide Duhamel, époux de feu M. J. Marchessault; père de Solange (Mme Monette), Gérard, Germain, Dulcide, Joseph et Victor. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.,
330, rupe Martel
pour se rendre à l'église St-Joseph de Chambly, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Roch sur Richelieu, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPRAS (Marie-Louise) — A Montréal, le 3 juin 1968, à l'âge de 94 ans 9 mois est décédée Mme veuve Eusèbe Dupras, née Marie-Louise Payette, membre de la Fraternité Eucharistique du St-Sacrement, mère de Mme Louis Rouillard (Rose-Anna), Rosario, Yvonne, et Cécile. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
10526, rue St-Laurent
à 9 h pour se rendre à l'église St-Joseph-de-Bordeaux où le service sera célébré à 9 h 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

DUPUIS (Diana) — A Montréal, le 2 juin 1968, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Oride Dupuis, née Diana Charette, autrefois de la rue Nicolet. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte
3635, rue Hochelaga
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne d'Arc, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUQUETTE (André) — A Montréal, le 4 juin 1968, à l'âge de 27 ans, est décédé André Duquette, époux de Marthe Simard, fils de feu Georges-Emile Duquette et de Jeanne-Mance Parenteau. La dépouille mortelle est exposée au salon
Boudrias et Cormier Ltée
816, boul. Ste-Croix, St-Laurent.
Avis des funérailles plus tard.

FALLS (Charlotte) — A Montréal, le 1er juin 1968, est décédée Charlotte Marchand, épouse de Philip Falls, soeur de Paule (Mme Paul Tudor) et Andrée. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée
1111, rue Laurier Ouest, Outremont
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Viateur, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOLCO (Amélia) — A Montréal, le 2 juin 1968, à l'âge de 44 ans, est décédée Mme Dominique Folco, née Amélia Devandro, mère de Richard, Marie, Diane, Carol et Gina. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292, rue Jean-Talon Est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOUCAULT (Caroline) — A Trois-Rivières, le 3 juin 1968, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Joseph-Ernest Foucault, née Caroline Lamothe, épouse en 1ères de Louis Arseneault. Elle laisse son fils, M. Réal Arseneault, de Longueuil, sa fille, Mme Gérard Bergeron, de Trois-Rivières. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Rousseau et Frères
445, rue Des Volontaires
à 9 h 45 pour se rendre à l'église Ste-Cécile, de Trois-Rivières, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Sault-au-Récollet où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GARIEPY (Anna) — A Boucherville, le 2 juin, 1968, à l'âge de 80 ans, 6 mois, est décédée Mme Stanislas Gariepy, née Anna Guertin, autrefois de Ste-Rosalie, comté de Bagot, demeurant chez sa fille, Mme Simon Perron, 616 Françoise-Loisel, à Boucherville. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Charron et Têtreault,
angle St-Charles et
de la Perrière à Boucherville.
à 1 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Famille de Boucherville, où le sejvice sera célébré à 2 h p.m., et de là au cimetiere de St-Denis-sur-Richelieu, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GALARNEAU (Emile) — A Montréal, le 1er juin 1968, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Emile Galarneau, époux d'Eugénie Bouchard, père de Claude, Yvon, Mme Germain Rondeau (Lise), Mme Gaétan Fortier (Marielle), Mme René Gobeil (Ghislaine). Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUDREAU (Théode) — A Montréal, le 2 juin 1968, à l'âge de 66 ans,11 mois, est décédé M. Théode Gaudreau, retraité de la Commission T. de Montréal, époux de Blanche Roy, demeurant à 3114, Marquette. Il laisse dans le deuil son fils Marcel, sa fille Jeannine, 1 belle-fille, Marie-Paule Bisaillon. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de
Frais Funéraires,
4848, rue Papineau,
à 8 h 50, pour se rendre à l'église St-Stanislas, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GODIN (Lucien) — A Montréal, le 4 juin 1968, à l'âge de 43 ans, est décédé Lucien Godin, pompier de la ville de Montréal, époux de Denise Tremblay, père de Pierre, Lucien, Robert, Jean, Claire, Yves, Claude et Danielle, demeurant rue Bilodeau. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère & Tomasso Inc.,
8989, rue Hochelaga,
à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRIMARD (Alfred) — A Montréal, le 2 juin 1968, à l'âge de 60 ans est décédé M. Alfred Grimard, époux de Rose Charland, demeurant à 520 rue Therrien. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505, rue Notre-Dame Ouest
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Zotique où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRIMARD (Joseph-Philippe)—A Montréal, le 2 juin 1968, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Joseph Philippe Grimard, époux en 1ères noces de Georgianna Courteau et en 2es noces de feu Bertha Bayard (épouse en 1ères noces de feu M. Louis Masson), beau-père de Mme Louis Dolbec (Gilberte Masson), Mme Moïse Beauvais (Colombe Masson). Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de
Frais Funéraires
4848 rue Papineau
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUAY (Gérard) — A Montréal, le 2 juin 1968, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Gérard Guay, époux de Olivette Gour, demeurant Louis-Hémon, père de André. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228, rue Papineau,
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KEEGAN (Gérard-A.) — A St-Laurent, le 3 juin 1968, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Gérard-A. Keegan, époux de Darrington Beardsell. Il laisse une soeur, Rév. Soeur Roberta Keegan, quatre frères, J.-J., Léo, Arthur et Robert. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
790, boulevard Ste-Croix
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Raphaël où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPIERRE (Rose-Aimée) — A Montréal, le 2 juin 1968, à l'âge des83 ans, est décédéesMme veuve Arthur Lapierre, née Rose-Aimée Rousseau. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922, Boul. Rosemont,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPLANTE (Moïse) — A St-Valérien, le 3 juin 1968, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Moïse Laplante, époux de feu Marie-Anne Messier. Il laisse dans le deuil ses fils: Marcel, époux de Lucille Caouette, Noël et Rolland, époux d'Angela Maurice; ses filles: Annette (Mme Armand Dupré), Anna (Mme Jacques Primeau), Lucienne (Mme Joseph Thifault), Lucille (Mme Henri Benoit), Madeleine (Mme Conrad Deslandes); aussi 1 soeur: Mme Louis Daviau; 2 frères: Napoléon et Alphonse, ainsi que plusieurs petits et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 juin, à 10 hres, à St-Valérien. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPOINTE (Joseph) — A Montréal, le 1er juin 1968, à l'âge de 30 ans, est décédé M. Joseph Lapointe, époux d'Yvonne Viau. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPOINTE (Edmond) — A Montréal, le 3 juin 1968, à l'âge de 69 ans, est décédé Edmond Lapointe, époux de Laura Masson; père de Pierre; demeurant à 5677 Waverley. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin
835, rue Laurier est
à 9 h 45 pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, de Jésus, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARIVIERE (Luc) — A Pierrefonds, le 3 juin 1968, à l'âge de 11 ans, 10 mois, est décédé Luc Larivière, enfant d'Yvon Larivière et de Lucie Lareau. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
130 est, boul. Henri-Bourassa,
à 10 h pour se rendre à l'église Ste-Suzanne, Pierrefonds, où le service sera célébré à 10 h 30, et de là au cimetière de Notre-Dame-de-Stanbridge, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROCHE (Irma) — A Montréal, le 2 juin 1968, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme veuve Edouard Laroche, née Irma Bonin, demeurant à 3305 Monsabré. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
5805, rue Boileau
angle Lacordaire,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Lanoraie, lieu de la sépulture où un libera sera chanté vers midi. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATREILLE (J. Raoul) — A Ville Mont-Royal, le 3 juin 1968, à l'âge de 74 ans, est décédé J. Raoul Latreille, administrateur, époux de feu Géraldine Leclair. Il laisse son fils Michel et sa belle-fille, née Hélène Valois, ses petits-enfants Jacques, François et Benoit. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
5650, chemin Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE (Thérèse) — A Montréal, le 3 juin 1968, à l'âge de 74 ans est décédée Mlle Thérèse Loiseau, fille d'Arsène (Siméon) Loiseau, et de feu Azilda Provost. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc
6520, rue St-Denis
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Damase, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECOMPTE (Antoinette) — A Montréal, le 2 juin 1968, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve Edouard Lecompte, née Antoinette Demers, mère de Marthe (Mme Roger Boissonnault), Jacques (époux de Angèle Hamel). Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de
Frais Funéraires
4848 rue Papineau
à 8 h. 40, pour se rendre à l'église St-Albert-le-Grand, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Théophile) — A Montréal, le 2 juin 1968, à l'âge de 66 ans, 11 mois, est décédé M. Théophile (Théo) Lefebvre, employé civil à la prison de Montréal, époux de Marguerite Milmore. Il laisse dans le deuil 8 enfants, 4 garçons et 4 filles, demeurant à 4213 rue Bordeaux. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de
Frais Funéraires
4848 rue Papineau
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMAIRE (Pierre) — A Montréal le 3 juin 1968, à l'âge de 83 ans est décédé Pierre Lemaire, tavernier, époux de feu Lucie Girard, demeurant 4658 ave Earnscliffe, N.-D.-G. Il laisse dans le deuil ses enfants, Laurier, Gertrude (Mme Jack Herrity), Gérard, France, (Mme Maurice Laurin), ses belles-filles, Noëlla Villeneuve, Pauline Gordon, et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505, rue Notre-Dame ouest,
à 8 h 30, pour se rendre à l'église St-Antonin, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMOYNE (Gertrude) — A Verdun, le 2 juin 1968, à l'âge de 54 ans, est décédée Mme Edouard Lemoyne, née Gertrude Bouchard, demeurant à 3863 Newmarch, Verdun. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington, Verdun,
à 9 h 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, où le service sera célébré à 9 h 30, et de là au cimetière de Sherbrooke, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'ESPERANCE (Juliette) — A Montréal, le 1er juin 1968, est décédée Mme veuve Louis-Henri L'Espérance, née Juliette Duclos, demeurant à 3405 Vendome, app. 27. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
angle boul. Décarie et
av. Notre-Dame-de-Grâce
à 8 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVESQUE (Yvonne) — A Montréal, le 2 juin 1968, à l'âge de 62 ans, est décédée Yvonne Dansereau, épouse de Charles Lévesque. Elle laisse dans le deuil une fille Jacqueline (Mme Marcel Benjamin). Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse
angle 11e Avenue
à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Damase où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LOISEAU (Thérèse) — A Montréal, le 3 juin 1968, à l'âge de 74 ans est décédée Mlle Thérèse Loiseau, fille d'Arsène (Siméon) Loiseau, et de feu Azilda Provost. Les funérailles auront